

**ETHNOZOOTECHNIE N° 96**

# **De la plume et de ses usages**

**Muséum National d'Histoire Naturelle**

**le 22 mai 2014**

**Journée organisée par Colette Méchin**

## **Journée du Groupe d'Ethnozootechnie Caprine**

**Melle (Deux-Sèvres),**

**le 25 avril 2014**

**organisée par Pierre MORAND-FEHR et Jean-Claude LE JAOUEN**

**2014**

© Société d'ethnozootechnie 2014

ISSN: 0397-6572 - ISBN: 2-901081-86-X

**Les opinions librement émises dans *Ethnozootechnie* n'engagent que leurs auteurs.**

**Société d'Ethnozootechnie – 5 Avenue Foch, 54200 TOUL**

Nous adressons tous nos remerciements à Raymond Pujol qui nous a permis de réaliser le bulletin n° 96 en couleurs

# Table des Matières

## De la plume et de ses usages

Colette Méchin	
Introduction	7
Jean-Marie Lamblard	
Plumage de Pintade, sa coloration, ses fonctions, ses usages	9
Christine Lefèvre, Véronique Laroulandie	
Des plumes et le registre archéologique	19
Valérie Chansigaud	
Les plumes de la colère: le combat contre le commerce des plumes (1870-1920)	25
Sylvie Perault	
Entre pouvoir et séduction: la plume. Des parades animales à la scène des music-halls parisiens.	31
Eric Navet	
La plume d'aigle: réflexions ethnozoologiques sur la place culturelle de l'aigle et de ses plumes, dans les espaces cérémoniels et imaginaires des Indiens d'Amérique du Nord.	39
Pascal Mongne	
Le chemin des plumes: De l'oiseau à l'atelier dans le monde aztèque.	53
Pierre Le Roux	
La mode européenne à l'origine de l'apodie du mythique oiseau de paradis chez les Jawi de Thaïlande et les Malais péninsulaires?	69
Cozette Griffin-Kremer	
Un toit de plumes..... Expression imagée ou aperçu d'une réalité? (Irlande)	79
Colette Méchin	
L'activité plumassière en France. Petit tour d'horizon.	85
Mathilde Dietrich	
Un personnage d'un Carnaval belge: Le Gille de Binche	91
Denis Richard Blackbourn	
La Plume et les clans des Highlands et des Îles d'Écosse.	97
Plumes et poils: Quelques textes trouvés dans les journaux d'avant la Grande Guerre	103
Léopold Delisle	
Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen-Age. 1903. (sur Gallica)	107

## Journée du Groupe d'Ethnozootéchnie Caprine

Pierre Morand-Fehr, Jean- Claude Le Jaouen	
Avant-propos	111
Jean-Claude Le Jaouen	
Historique et essai de bilan des actions en faveur de la coopération internationale caprine à l'ITOVIC	113
Pierre Morand-Fehr	
Réflexions Élaborées à partir de projets caprins franco-marocains de recherche-développement	117
Frantz Jénot, Martine Lacroix, Julien Soleau	
Historique de la Maison des Fromages de Chèvre de Charentes-Poitou	123

## Comptes-rendus, Analyses, Notes et Courrier des lecteurs

Jean-Pierre VAISSAIRE - <i>Mémento de zootechnie</i> , Editions France Agricole, 2014.	131
Mathieu RICARD - <i>Plaidoyer pour les animaux</i> ; Allary Ed., Paris, 2014.	131
Jocelyne PORCHER, Élisabeth LÉCRIVAIN, Nathalie SAVALOIS, Sébastien MOURET: <i>Livre blanc "pour une mort digne des animaux"</i> . Les Éditions du Palais.	132
Charles STEPANOFF, Carole FERRET, Gaëlle LACAZE, Julien THOREZ. <i>Nomadismes d'Asie centrale et septentrionale</i> . Editions Armand Colin. 2013.	133
Christian HARBULOT, <i>Sabordage, comment la France détruit sa puissance</i> , Editions François Bourin, collection "Thermos".	134
Bertrand Langlois <i>Note de conjoncture sur la filière équine française</i>	134
Jean-Pierre Digard <i>L'introduction des animaux dans le code civil: une avancée ou une menace?</i>	136

# **DE LA PLUME ET DE SES USAGES**

**JOURNÉE D'ÉTUDE DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE**

**organisée par Colette MÉCHIN**

**Muséum National d'Histoire Naturelle**

**le 22 mai 2014**

Avec tous nos remerciements à Christine Lefèvre de nous avoir facilité l'organisation de cette journée au Museum d'Histoire Naturelle.

# INTRODUCTION

La plume a priori n'intéresse pas beaucoup. Pourtant entre quasi-déchet et objet de séduction elle a occupé et occupe une place singulière dans nombre de sociétés, y compris dans les pays occidentaux. La pluralité des usages de ce produit de l'avifaune méritait qu'on s'y attarde. Que ce soit pour se protéger du froid, pour se parer ou mettre en scène des artefacts (masques, statues), les réalisations obtenues, les techniques d'appropriation et de conservation et la situation exceptionnelle que cet objet occupe au niveau symbolique, ont retenu notre attention au cours de cette journée d'étude du 22 mai 2014, passée dans les locaux aimablement prêtés par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

La perspective pluridisciplinaire adoptée a permis de développer bon nombre de réflexions sur les croyances, les savoirs et les emplois concernant ce produit. On apprendra ainsi que les archéologues ne sont pas complètement silencieux concernant un objet à la conservation si aléatoire, par les exemples analysés sur les sites de l'île de Tromelin (Océan Indien) et en Patagonie chilienne.

La présentation des travaux de phénotypie de la pintade, la démarche exploratoire du milieu de l'art de la plume dans les milieux artistiques, l'étude historique de l'évolution de la mode chapelière au cours des siècles passés, sans oublier les usages plus prosaïques et encore actuels de la plume comme matériau moderne de protection, n'ont pas épuisé, évidemment, le thème des usages et préoccupations des sociétés dites industrielles. Mais comment faire le tour de cet immense territoire de savoirs et de représentations des sociétés anciennes et traditionnelles? Les interventions présentant les Aztèques (Mexique), les Amérindiens (Amérique du Nord) et les Jawi (Thaïlande) ne sont hélas que

des échantillons de ces merveilles du bout du monde (des mondes devrait-on dire), mais quels échantillons! Des oiseleurs Malais aux royautés et aux dieux des Aztèques en passant par le rôle central de l'aigle et de ses plumes dans le système des représentations amérindiennes, on visitera ces somptueux domaines où l'art et les croyances s'interpénètrent indissolublement.

Il reste bien des pistes non empruntées, des usages non répertoriés, des sociétés non représentées. Tout cela pourra faire l'occasion d'une autre journée d'étude? En attendant, pour se faire pardonner d'avoir omis le rôle essentiel, incontournable de la plume dans nos sociétés européennes qui utilisèrent, pendant des siècles, la plume taillée pour leurs écrits (et en clin d'œil de cette vignette de Tomi Ungerer qui orne la couverture de cette publication, aimablement offerte par le Musée qui, à Strasbourg, porte son nom) voici la définition donnée au mot "PLUME A ECRIRE" dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (site internet, Gallica):

"Les plumes à écrire sont des plumes de cygnes, de corbeaux et de quelques autres oiseaux, mais particulièrement d'oies, qui servent étant taillées, à l'écriture à la main. Ces plumes que vendent les papetiers au millier, au cent, au quarteron et même en détail à la pièce, taillées ou non taillées, se tirent toutes des ailes de l'oie. On en distingue de deux sortes, les grosses plumes et les bouts d'ailes. [...] Beaucoup de personnes préfèrent les bouts d'ailes à toutes autres plumes, parce qu'elles se fendent d'ordinaire plus nettement. C'est pour cette raison que les maîtres écrivains et leurs élèves s'en accommodent mieux."

Colette Méchin

CERCLE SPORTIF  
ROGER ARBUS



A Ì K I D O  
J U D O    B O X E

**Un logo moderne actuel adopté par le Dojo de Judo, Boxe et Aïkido Roger Arbus à Paris (offert par Marianne Monod et Alain Taine)**



# PLUMAGE DE PINTADE, SA COLORATION, SES FONCTIONS, SES USAGES

Jean-Marie LAMBLARD <sup>(1)</sup>

**Résumé:** La Pintade (*Numida meleagris*) étant dépourvue de dimorphisme sexuel, son plumage n'apporte pas grande information aux regards des humains. Ses plumes, facilement identifiables par leurs dessins ocellés de perles blanches sur fond sombre, n'ont, à ce jour, intéressé que les arts décoratifs, peinture, mode, bijouterie. Cependant, c'est bien ce plumage, qui donne aux pintades communes, leur silhouette si particulière que l'on reconnaît sur les premiers artefacts décorés des civilisations proches de la Méditerranée et du Nil.

Avec le développement industriel de l'agriculture française, au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, les aviculteurs cherchèrent de nouveaux produits à offrir aux consommateurs. Une coopérative avicole installée dans le Gard mit en place, avec l'appui des organismes de recherches nationaux, un ensemble de protocoles portant sur la connaissance et l'amélioration de cette volaille/gibier.

Une première sélection, ayant pour objet le plumage de la Pintade, fut commencée et permit un inventaire du patrimoine phénotypique de l'oiseau, la *Poule aux mille perles*. Ce texte résume les premiers travaux de catalogage du plumage des races de Pintades domestiquées en France, et dresse l'état de la question.

## *La Poule aux mille perles*

*Ces oiselles, en robe de Purgatoire, affichent la couleur des antagonismes, blanc/noir, lumière/ombre, Venus et Mars; elles balisent de leurs présences la complémentarité des contraires; elles commémorent leur précieuse conciliation, et l'indispensable union au sein des affrontements de civilisations.*

Léopold Sédar Senghor, 1969.

La Pintade, cet oiseau africain quasi domestique, fit l'objet d'une thèse préfigurée par Théodore MONOD et dirigée par Raymond PUJOL. La note qui suit est extraite de cette étude (2).

Ce travail d'ethnozoologie fut entrepris en tirant profit d'une bonne connaissance des pintades traditionnellement présentes dans les basses-cours fermières du Midi de la France au cours des années 1940-1970. Une longue pratique familiale ajoutait les observations et les savoir-faire communs aux paysans de cette région ces

années-là. L'étude plus fine de l'oiseau Pintade s'appuya d'abord sur un cheptel de plusieurs milliers de reproducteurs répartis dans les élevages fermiers, associés en coopérative d'accoupage installée non loin d'Uzès. Les troupeaux se situaient dans le Gard, les Bouches-du-Rhône, la Drôme, et l'Hérault.

Lors de la création de la coopérative, un contrôle sanitaire avait été demandé au docteur vétérinaire Jean-Claude Cauchard (3).

## Des duvets aux plumages.

En 1958, tout jeune encore, j'avais accès au couvoir coopératif auquel mon père, membre fondateur, confiait sa production. Je pus ainsi contribuer à l'éclosion de centaines de milliers de pintadeaux au cours de ces années-là, éliminer les mal formés, et isoler les poussins qui présentaient des singularités.

Le cheptel initial avait été composé en puisant dans les troupeaux de pintades qui vivaient en semi liberté autour des fermes camarguaises et dans les petits élevages familiaux de la région. Tous ces oiseaux provenaient de l'espèce *Numida meleagris*, dont l'origine géographique se perdait dans les siècles antérieurs et devait se situer vraisemblablement en Afrique de l'Ouest.

En préalable, notons que cet oiseau africain, remarqué et décrit quelquefois par des auteurs européens depuis l'Antiquité, et exploité souvent pour ses qualités de volaille/gibier, n'a jamais été vraiment domestiqué; assujéti à l'homme, il a gardé jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle sa taille, sa morphologie, son poids, son plumage, et ses mœurs sauvages. Ainsi, il ne présente que peu de variations de plumage.

Afin de respecter le thème et le cadre de cette journée, nous nous cantonnerons à l'observation du seul plumage des pintades communes dites "grises", en mentionnant brièvement que cet oiseau galliforme est classé

---

1) Docteur en ethnozoologie, 108, rue Saint-Maur, 75011 Paris, [jmlamblard@wanadoo.fr](mailto:jmlamblard@wanadoo.fr) Blog: Lettres d'Archipel. <http://www.lamblard.com>

2) Le texte de la thèse étant à ce jour indisponible, un résumé de 178 pages a été publié par les Editions Imago: "*L'oiseau nègre. L'aventure des Pintades dionysiaques*". Préface de Ernest Pignon-Ernest, 2005, Paris. Nombreuses photos en couleurs.

3) Cauchard Jean-Claude, (*La Pintade*, 1971, Uzès). Ce manuel résume, page 24, nos travaux de sélections généalogiques, avec les photos en noir et blanc de plumages.

dans la famille des *Phasianidés*, sous-famille des *Numidés*.

Les *Phasianidés* regroupent ceux des *Gallidés* dont les poussins éclosent en ayant un duvet semblable à celui du faisan dont les oisillons naissent nidifuges; c'est-à-dire que les poussins sitôt séchés sortent du nid et cherchent leur pitance, protégés des prédateurs par leur livrée couleur feuille-morte. Ainsi, la première fonction des plumules du duvet est d'être doublement protectrice pour l'animal. Les naturalistes ont distingué cinq "genres" chez les *Numidés*. Les caractères qu'ils ont en commun relevant de la taxinomie, nous retiendrons simplement ce qui intéresse le thème proposé aujourd'hui.

Les pintades, dont les plumes seront mentionnées, appartiennent au genre *Numida*. Sa principale caractéristique est un casque osseux, et tient dans sa robe composée de plumes colorées pointillées de perles toujours blanches.

L'examen attentif d'une plume tectrice de couverture montre une répartition du pigment noir sur un fond blanc. Chaque ocelle, ainsi que le révèle l'agrandissement photographique, est entourée d'une aréole noire intense. Le fond de la plume formant un semi vermiculé noir sur champ clair. Ce pointillage remarquable, appelé commodément "perle" en référence aux concrétions des huîtres, est toujours d'un blanc pur, au dessin bien délimité, et le halo qui l'entoure est d'un noir de jais. Ainsi, l'attrance que certaines communautés humaines manifestent aux plumes de pintades peut se rapprocher de leur intérêt envers les beautés de la perle marine, selon son poids marchand, augmenté de ses valeurs symboliques.

Outre ce plumage perlé, la pintade offre la particularité de ne montrer aucun dimorphisme sexuel. Aux regards humains, tous les sujets sont semblables, du bec au croupion; l'identification ne devient possible, par examen des organes, qu'une fois la maturité sexuelle atteinte.

Soulignons en passant que cet oiseau est d'emblée considéré du genre féminin par son nom commun, chez les Francophones particulièrement. Dès ses premières mentions littéraires, l'oiselle est décrite dans la mythologie grecque comme étant le produit de la métamorphose des filles du roi de Kalydon, en deuil de leur frère Méléagre, ce qui explique la présence sur leurs plumes des traces de larmes de ces

princesses éplorées.

L'étude des rares variations des couleurs du plumage des pintades adultes, et de ses bigarrures, montre qu'elles sont en relation directe avec l'aspect du duvet lors de l'éclosion. Le premier travail de sélection phénotypique auquel je me suis consacré, dans le cadre de la coopérative méléagricole, fut d'éliminer du cheptel de reproduction commerciale tous les juvéniles qui exhibaient des différences dans leurs couleurs ou leurs dessins. Bien évidemment, la sélection portait également sur des critères sanitaires de vitalité, du nombre d'œufs, etc.

Passionné par les travaux des généticiens, je me suis empressé de garder ces oisillons, singuliers selon leur duvet, et de les élever en marge des pintadières de mon père. Après quelques années de sélections généalogiques, j'étais en mesure de dresser un premier inventaire des "races" naturellement présentes dans le patrimoine génétique des pintades communes que l'on trouvait en France, et de conserver en groupes isolés un nombre d'oiseaux pouvant se reproduire à l'identique. Ce premier travail de dénombrement, s'appuyant sur l'observation du plumage (chez la pintade, il n'y a pas d'autre variation, taille, poids, spontanément perceptible), ne s'éloignait guère des sélections empiriques des collectionneurs amateurs, il était toutefois pionnier en France. Le biologiste Xavier Colonna-Césari, et l'équipe de vétérinaires de l'INRA, au Domaine du Magneraud, suivirent mon travail de terrain et apportèrent leur concours (1).

Par la suite, j'importai des œufs de pintades récoltés en brousse de l'ouest Africain, avec la complicité d'écoles agricoles et de vétérinaires locaux, afin de comparer les espèces sauvages de *Numida meleagris* avec les performances des pintades de nos exploitations. Je peux affirmer, qu'après leur éclosion, et leur entretien dans les conditions identiques à celles que nous pratiquions dans le Gard, ces pintades africaines ne présentaient aucune différence comparées aux pintades naturalisées depuis des siècles.

Parallèlement, la coopérative imposait à ses adhérents une sélection des performances des reproducteurs afin d'améliorer le poids des individus, la maturité sexuelle, et la qualité des œufs pondus.

## Usages artistiques, magiques, et mythologiques des plumes

La plumasserie s'étant peu intéressée à notre sujet, un premier tour d'horizon se résumera aux usages artistiques des plumes de pintades. Dans les cercles élégants, en France notamment, nous avons pu voir des plumes de pintades cousues sur des parures féminines. J'en ai reconnues sur photos prises lors de certains défilés de modes. Le couturier auquel je me suis adressé n'ayant pas répondu, laissons dans l'oubli son nom, ses robes, et mon courrier. La grande Sarah Bernhardt se coiffa au moins une fois sur scène d'une superbe calotte cousue de plumes de pintades; c'était dans *Gismonda* de Victorien Sardou. L'actrice Giuletta Masina portait de précieux gants, tissés de plumes de pintades, dans une scène du film "*Juliette des Esprits*" de Federico Fellini en

1965. Des bijoux fantaisie s'ornent parfois de petites plumes perlées, et des chapeaux masculins, prétendument cynégétiques, arborent généralement trois plumes de phasianidés dont une de pintade. Depuis la vulgarisation du commerce en ligne, de nombreux sites commerciaux proposent sur Internet des plumes de pintades plus ou moins colorées destinées aux pêcheurs à la mouche.

De grands artistes de la Renaissance italienne placèrent des pintades dans leurs compositions, selon une mystérieuse symbolique du plumage perlé que j'ai tenté d'élucider, et des peintres contemporains, tels Ernest Pignon-Ernest ou Michel Le Brun-Franzaroli, ont fait des plumes de notre oiseau un sujet de leurs créations.

Bref, au regard du commerce c'est peu de chose. Pourtant, ce sont les plumes de l'oiseau qui ont frappé l'attention des hommes, par leurs couleurs demi-deuil, mais

1) Xavier Colonna-Césari, *L'Aviculteur*, n° 291 (15-02-1973), *Spécial Pintade. Les Principes de la Sélection Généalogique des Pintades*.

également par la forme générale que leur agencement impose au corps de la pintade. En effet, sa silhouette, reconnaissable entre toutes, s'appuie sur un squelette de gallinacé assez commun, mais la position du dos et du croupion, portant une queue dépourvue de longues penes rectrices érigées, composent une forme ramassée et comme bossue. Les plus anciennes représentations de pintades que j'ai pu retrouver en Europe, sur des vases de style béotien fabriqués en Grèce au VI<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, quatre *skyphos* peints de figures noires sur fond d'argile rouge, reproduisent fidèlement la silhouette typique de nos pintades. À l'évidence, cette allure avait été notée par des artistes africains antiques, ainsi, des vases nubiens prédynastiques et méroïtiques trouvés dans des sépultures le long du Nil, datant des premiers siècles de notre ère, portent des peintures de pintades similaires.

Un rapide sondage dans les ouvrages d'ethnologie consacrés aux peuples africains montre d'abondance que notre sujet trouverait chez eux des références bien plus riches.

La place des pintades dans les religions, les rituels

## Plumages de Pintades communes (*Numida meleagris*)

Sauvage ou domestique, la robe de notre pintade apparaît, vue de loin, d'un gris très foncé, délicatement pointillée de blanc, avec un camail violet.

Sous l'influence de certains facteurs génétiques, cette harmonieuse répartition entre la présence ou l'absence de pigment mélanique dans les plumes de certains individus, perturbe la belle ordonnance du dessin du plumage. La coloration noire dominante se dilue, absorbant les perles, et noyant le dessin de la plume dans une teinte moirée, presque noire aux reflets violets. Cela donne la race de pintades domestiques appelées "**Violette**" en France (que les Italiens nomment "*Paonata*").

Hormis sa couleur générale, cette race de pintade *Violette*, de belle allure, est par ailleurs absolument identique à ses sœurs communes. À l'observer, on a l'impression que le camail violet de l'espèce classique a envahi l'ensemble du plumage. Nous avons ici probablement une superficielle mutation génétique, rare mais banale, qui s'est inscrite dans le patrimoine de l'espèce et réapparaît au hasard des accouplements.

Ce caractère physique ne touche que l'apparence du

d'initiation, la pharmacopée, l'esthétique, la chasse et l'alimentation des nations africaines, entraînait l'usage des plumes de l'oiseau dans de nombreux domaines. Nos musées présentent des masques, des robes de cérémonie, des statues sacrées, décorées de plumes de pintades. Michel Leiris m'avait montré au Musée de l'Homme une photo prise lors d'une cérémonie d'un *Zar* d'Ethiopie du Nord qui réclamait des pintades en sacrifice auprès des Abyssins chrétiens. Les pintades sacrifiées étaient alors, comme les poulets pour d'autres *Zar*, écorchées de leur peau emplumée. Ces dépouilles portant tout leur plumage étaient ensuite modelées en calotte sur la tête d'un participant, pour former de somptueuses coiffures d'apparat. Cette cérémonie sacrée rappelle d'autres images prises par Pierre Verger à Ouidah (Dahomey), en 1954, dans les temples de l'ancienne Côte des Esclaves, ou lors des *Candomblé* de Bahia. Les cérémonies *Vaudou* demandant obligatoirement des pintades offertes en sacrifice, leurs plumes sont alors collées sur la tête des initiés, ce qui n'est pas sans rappeler la coiffe de Sarah Bernhardt.

plumage. Il est décelable dès l'éclosion: le pintadeau présente un joli duvet marqué de blanc, qui le différencie au sein de la couvée. Ce duvet discriminatoire devait désigner l'oisillon aux prédateurs qui interviennent dans le processus de sélection naturelle. Ceci peut expliquer pourquoi les troupeaux sauvages n'ont pas ce type d'individus singuliers, alors qu'en élevage les aviculteurs remarquent, et parfois sélectionnent, les sujets mutants, créant ainsi la notion de "*race d'exposition*".

Comme d'autres sélectionneurs, à partir de ce caractère génétique particulier, que je me suis attaché à isoler, j'ai pu constater qu'il dépendait d'un facteur génétique à effet récessif. Il fut donc facile de constituer un groupe homogène portant ce caractère "sans perle" se reproduisant à l'identique.

Ainsi, nous pouvons décrire, dans l'espèce des pintades domestiques, deux grandes séries de races différentes correspondant à deux séries d'aspect et de couleur du plumage:

- a – la série "*perlée*" (les pintades communes).
- b – la série "*non-perlée*" (les pintades *Violette*).

## Inventaire des races anciennes de Pintades communes:

Dans les cheptels de pintades en élevage, de rarissimes sujets présentent, dès leur naissance, une coloration de plumage plus claire, comme délavée, tout en conservant l'aspect classique des poussins de phasianidés. À leur maturité, après des accouplements étalés sur plusieurs années afin de disposer de mâles et femelles présentant un même caractère de coloration, il a été possible de décrire les trois races naturellement présentes dans le patrimoine génétique de l'espèce de pintades domestiquées présentes sur l'Hexagone au cours des décennies de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

Outre la pintade commune **gris** perlé qui nous sert de référence, nous trouvons trois autres races perlées se distinguant par la couleur de leur robe: la pintade **Chamois**;

la pintade **Lilas**; et la pintade **Bonaparte**.

Je donne les noms que l'on entend couramment aujourd'hui dans la bouche des aviculteurs amateurs. La race *Chamois* offre une teinte générale marron beige très clair, avec des perles blanches à peine discernables. Ce fut sur cette variété que j'appliquai les premiers travaux de sélection généalogique afin de disposer d'un cheptel d'oiseaux se reproduisant en race d'apparence homogène (pure pour ce caractère). Les mâles *Chamois* devenus adultes se parent d'un plumage presque blanc; la femelle étant d'un beige plus soutenu. Ainsi, pour la première fois, apparaissait un caractère morphologique distinguant le mâle de la femelle chez la pintade.

La race dite *Lilas* est d'un gris bleu pâle d'aquarelle, avec des perles blanches à peine visibles.

Quant à la race que je nomme "*Bonaparte*", elle se différencie par une poitrine uniformément blanche, comme un plastron. Répétons qu'à leur naissance, ces races déjà se reconnaissent par la coloration de leur duvet différent, sans toutefois montrer la distinction de sexe.

À l'examen, le processus donnant des plumes

blanches sur le devant du corps de ces oiseaux *Bonaparte* semble dépendre d'un caractère génétique, unique et récessif, susceptible d'être fixé en race pure. À ma connaissance, cette variété *Bonaparte* ne présente qu'une singularité esthétique sans intérêt particulier. Un biologiste soviétique, Léon N. Weismann, travaillant en Sibérie et regroupant une bibliographie sur les pintades, tombant sur l'article cité fit un sort enviable à cette pintade au plastron blanc dans ses travaux (1).

## Les nouvelles races de Pintades domestiques

Dans la série des pintades portant une robe aux dessins en lunules diffuses, que je mentionne sous l'appellation "*non-perlée*", à laquelle appartient initialement la race *Violette*, nous pouvons trouver l'équivalence en version *Chamois* et *Lilas*. Ce sont les pintades de collection que l'on voit aujourd'hui dans les salons d'exposition, lesquelles ne sont que des hybrides assemblés selon leur couleur. On les trouve répertoriés sous les noms "*pintade Azurée*", et "*pintade Fauve*".

L'avantage de pouvoir travailler sur des cheptels de plusieurs milliers d'oiseaux, répartis dans de nombreux bâtiments d'élevage, disséminés sur de grands espaces herbeux, apportait un gain de temps. Le grand nombre des naissances permit peut-être de bénéficier du hasard des mutations naturelles.

En 1964, après quelques années d'expérimentations, et de sélection phénotypique, nous avons obtenu une nouvelle race de pintade inconnue jusqu'alors, que nous avons baptisée "*Isabelle*" selon la couleur de sa robe.

Pour les profanes, je dois préciser que c'est l'aboutissement d'études et de travaux absolument naturels, écologiques avant la lettre, qui conduisirent à ce résultat. La nature possède une grande richesse de potentialités, les accouplements naturels laissent parfois surgir, du tuf obscur du patrimoine génétique d'une espèce, de lointains souvenirs d'une mutation mineure du génome.

Cette nouvelle race *Isabelle* s'annonçait d'abord par un duvet coloré différemment, ensuite, par un plumage châtain fauve, perlé de blanc. Plusieurs années furent nécessaires pour stabiliser la race et disposer d'un contingent de mâles et de femelles féconds. Les premières années, les sujets portant le caractère *Isabelle* se révélaient tous de sexe féminin. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel chez les pintades communes; il faut donc attendre la maturité sexuelle des individus pour deviner leur appartenance sexuelle. C'est

un examen que l'éleveur pratique en capturant ses oiseaux un par un. Les sujets *Isabelle* nées les premières années étant tous des femelles, il devenait évident que cette couleur s'accompagnait d'un gène lié au sexe, et que ce gène devrait permettre à terme de mettre au point un croisement "auto-sexable", c'est-à-dire un croisement de deux souches de pintades, racialement différentes, faisant naître des pintadeaux de couleurs dissemblables selon leur sexe, dissemblance visible dès les premières heures de leur vie.

Après le nombre d'années nécessaires pour attendre leur maturité sexuelle et isoler les souches adéquates, j'ai obtenu les premiers pintadeaux auto-sexables jamais nés en élevage. C'est en accouplant des mâles *Isabelle* purs avec des femelles homozygotes de race *Grise* commune, que l'on obtient des pintadeaux portant un duvet de teinte différente selon qu'ils sont mâles ou femelles: les femelles futures pondeuses ressemblent au père; les jeunes mâles à la mère, suivant en cela la loi générale des caractères liés au sexe que tout généticien en herbe prétend connaître.

À quoi ces distinctions de plumages peuvent-elles servir? Mais à pouvoir conserver en élevage plus de femelles futures pondeuses que de mâles; les mâles étant engraisés à part pour être consommés. Xavier Colonna-Césari, directeur des programmes génétiques du SNAA, qui suivait avec attention ces travaux, a publié plusieurs comptes rendus de ce résultat. Il commence son rapport ainsi:

*"Génétique factorielle. La bibliographie est à peu près inexistante. Il n'y a presque rien. Seuls quelques articles italiens du Professeur Ghigi et quelques articles russes. Les seuls écrits que l'on trouve actuellement, sont des publications françaises d'un seul auteur qui est M. Lamblard, un éleveur du Gard qui s'était beaucoup intéressé à la pintade et avait noté tous les phénotypes bizarres. Ce qui a été très utile" (2).*

## Pintade Rachel, et Pintade Bételgeuse

À partir de cette souche obtenue par sélection du phénotype, qui avait donné la race *Isabelle*, nous avons effectué de nouveaux croisements expérimentaux. Après sélection généalogique, une variété de "*sans-perle*" est

apparue que nous avons baptisée "*Rachel*". Cet oiseau d'ornement, absolument semblable aux pintades communes par sa taille, sa forme et ses mœurs, n'en diffère que par son délicat plumage blond-roux uniforme.

Ayant eu le privilège de décrire et d'exposer pour la première fois des races inconnues, (que l'infinie fécondité de la Nature cachait en son sein auparavant), je m'étais permis de nommer ces oiseaux selon ma fantaisie; ce qui devait horripiler les scientifiques des Instituts de recherches, lesquels identifiaient leurs produits avec des numéros et des

1) Léon N. Weismann. Édition spéciale de *La Revue de l'Élevage* (25<sup>e</sup> année, 1970, "*La Pintade dans le Gard*", pages 35-40).

2) Xavier Colonna-Césari: Résumés, notamment dans la revue "*Le courrier Avicole*", 1972, n° 437 (pages 25-12): "*Sélection de la Pintade, aspects zootechniques*".

sigles adaptés à leurs machines informatisées (1).

Et un beau matin, *Bételgeuse* apparut. D'où venait-elle cette première boule de duvet gris strié de noir, que je remarquai un jour d'éclosions dans les grands incubateurs du couvoir coopératif? Mystère des mutations? Une fois adulte, à l'automne 1966, cette mystérieuse pintade montrait un plumage que je n'avais observé que sur des espèces des confins africains filmées par les naturalistes cinéastes. La teinte générale restait grise, mais les perles blanches, plus larges et d'un dessin différent, faisaient penser à des perles baroques. Les pattes avaient une teinte rosée au lieu d'être grise. L'habituel camail violet des pintades domestiques avait totalement disparu, les plumules perlées montant alors jusqu'au sommet du col. Les années suivantes, la collecte de singularités au sortir des incubateurs, me fit découvrir d'autres individus identiques. Leur accouplement produisit cette race, que j'ai continué d'appeler *Bételgeuse* contre la bureaucratie tyrannique des ordinateurs.

La race *Bételgeuse* une fois disponible en un petit troupeau homogène, ses sujets furent utilisés en accouplement avec d'autres races présentes dans nos volières d'expérimentation. J'en usais un peu comme le moine

Gregori Mendel en usait au XIX<sup>ème</sup> siècle avec ses fleurs de pois, ou Morgan et Muller avec leurs mouches drosophiles. Ayant la chance de travailler sur une espèce d'oiseau qui n'avait jamais attiré l'attention du commerce alimentaire, je bénéficiais pour peu de temps d'un terrain vierge pour mes sélections généalogiques.

À partir de cette *Bételgeuse*, nous avons vu naître et grandir les oiseaux les plus singuliers de notre collection. Bien évidemment, ni le squelette ni la forme générale de l'oiseau ne changeaient, ni leur voix hélas; seule leur robe était modifiée, et parfois de très jolie manière. Les photos en rendent compte. Les plumes et les rémiges se paraient de teintes panachées, allant du roux au blanc avec des reflets violets. Le dessin perlé n'existait quasiment plus. Les grandes rémiges des ailes se coloraient parfois d'un rouge strié de noir. Souvent les plumes du ventre demeuraient immaculées.

Cette pintade, la plus fantasque de toutes, a été baptisée "*Kevork*" en 1970, par la chanteuse Colette Magny qui était venue visiter l'élevage, où (lui avait-on dit), un paysan élevait des oiselles africaines destinées à concurrencer les dindons américains. Elle en fera le thème d'un disque de chansons: "*Kevork, ou le délit d'errance*".

## Fin du défilé des Pintades domestiques

Nous disions que les Pintades avaient traversé les millénaires sans avoir été modifiées par les goûts capricieux de l'homme. L'énumération des différences raciales que nous venons de tenter n'étant pas limitative, nous pouvons comprendre que ce n'était pas la nature de l'oiseau qui s'opposait aux interventions domestiques, mais d'autres considérations relevant sans doute de la complexité psychique des humains et de leurs tabous. Je dois préciser encore que seule la coloration du plumage a subi des modifications dans ses apparences au cours des travaux que l'on vient de lire, et que ces changements de couleurs s'annonçaient au sortir de la coquille par les teintes du duvet. Ces travaux de sélection phénotypique superficielle du plumage des pintades n'avaient d'autre utilité que d'inventorier le patrimoine de cet oiseau (sélection

généalogique simple). Ces recherches se déroulaient en marge d'un plus important travail d'amélioration des qualités naturelles et des performances des pintades entrepris par l'ensemble des éleveurs de la coopérative.

La France était encore à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle le premier producteur de pintades, et le seul pays au monde à pratiquer la sélection généalogique de cet oiseau. Afin de se préparer à l'éventualité d'une épizootie qui détruirait par malheur ce patrimoine, les généticiens de l'INRA mirent au point une technique d'insémination artificielle, en 1964, pour corriger les négligences des mâles; par la suite, une méthode de congélation à long terme de la semence des pintades fut étudiée afin de préserver l'espèce (2).

\*\*\*

"Nous sommes avertis par la beauté; on ne peut pas vivre dans un monde où l'on croit que l'élégance exquise du plumage de la pintade est inutile." **Jean Giono** (*Un roi sans divertissement*)

---

1) Jean-Marie Lamblard, *Les Pintades et les Hommes*, Sciences et Nature. L'environnement, 1973, mars, n° 116, (11 photos noir et blanc).

2) Elisabeth Blesbois, et F. Seigneurin, 2005, *Mise au point d'une méthode de congélation de la semence de Pintade*. INRA, *Sciences et Techniques Avicoles*; mars, n° 50.



**Fig. 1 – *Numida meleagris*, Pintade Grise commune adulte.** Plumage classique de la Pintade de l'Ouest africain domestiquée.

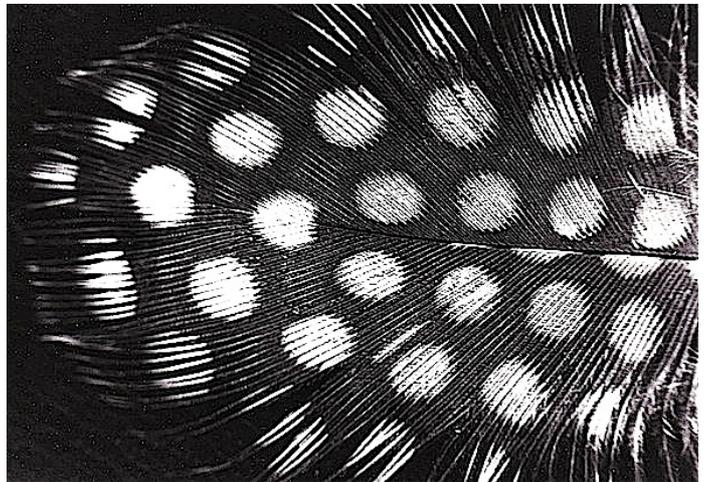


**Fig. 2 - Couple de Pintades Grises.** Aucun dimorphisme sexuel discernable chez cette espèce. Par leur nom usuel dans la francophonie, et par leur signature mythologique antique, ces oiseaux sont classés dans le genre féminin. Leur figure, et le dessin de leurs plumes, sont réputés bénéfiques.



**Fig. 3 – *Numida meleagris*, pintadeau d'un jour de race "Grise".**

Le plumage commence par un duvet. Celui du poussin de pintade n'annonce ni le dessin ni la couleur du plumage de l'adulte. Cependant, chaque type de plumage a son duvet spécifique. Ici, un pintadeau de la race commune dite "Grise" arborant la livrée des juvéniles de *Phasianidés*, couleur feuille-morte.



**Fig. 4 – Détail d'une plume sus-caudale de Pintade Grise adulte.**



Fig. 5 – Plume de Pintade Grise, rémige secondaire.

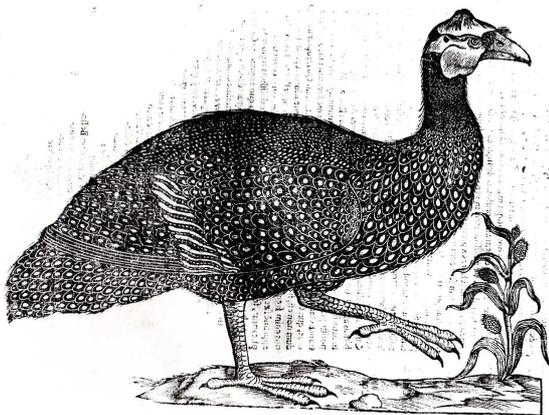


Fig. 6 - Détail d'une rémige primaire de Pintade Grise.

Vers 380 avant notre ère, Clytus de Milet, élève d'Aristote, décrivait ainsi le plumage des Pintades:

«... Les plumes sont noires, marquetées de petits points blancs. Sur les plumes, il y a sur fond noir une multitude de points blancs, plus grands que des lentilles. Ces taches circulaires se trouvent dans des losanges plus foncés que le reste. Tout le plumage est ainsi varié, le noir étant semé de blanc, ce qui fait une fort agréable bigarrure du plumage.

Les ailes sont marquées de traits blancs en forme de dents-de-scie, disposées en petites flammes parallèles."



Ornithologie Lib. XV.  
337  
Gallina Guinéa cum parvo cernico Indico.

Fig. 7 – La "Gallina Guinéa" d'Ulisse Aldrovandi". Ornithologie du XVIe siècle.

Aldrovandi a dessiné ici une "Faraona", Pintade que certains peintres vénitiens du *Quattrocento*, excellents naturalistes, plaçaient dans leurs compositions.

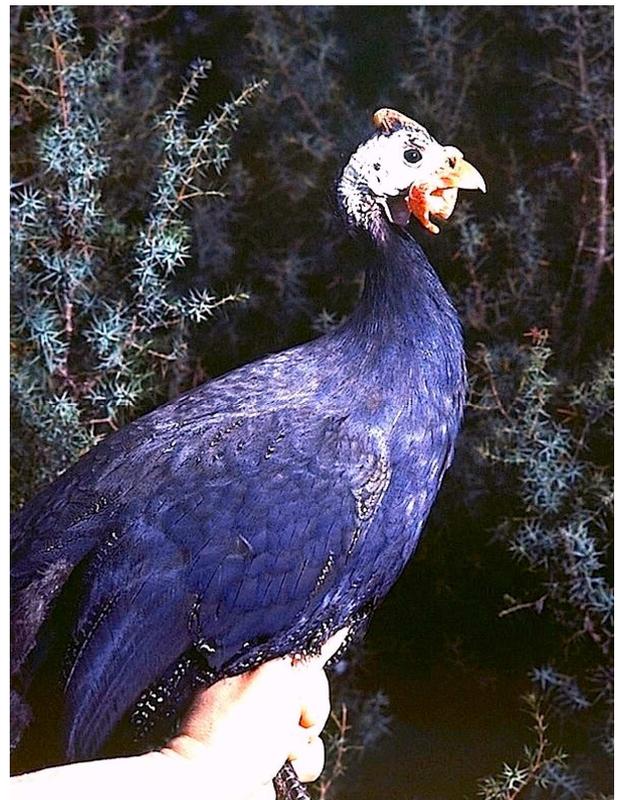
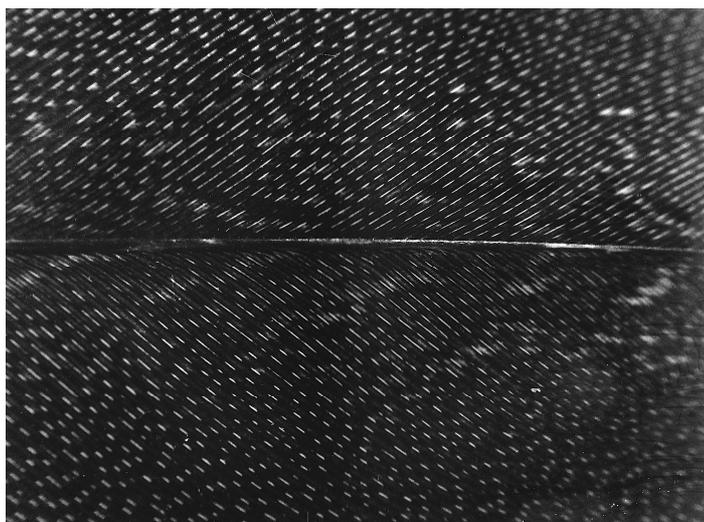


Fig. 8 – *Numida meleagris*, mâle adulte de race Violet, homozygote pour ce caractère.



**Fig. 9 –** Plume de Pintade portant le caractère Violet; détail d'une rémige où le motif en forme de perles a disparu.



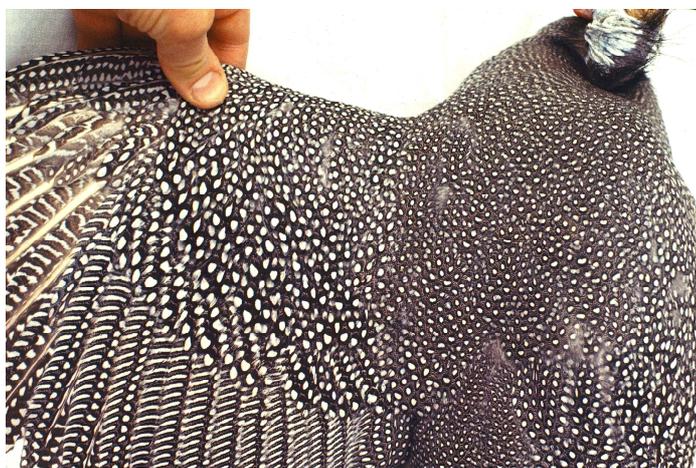
**Fig. 10 –** Pintade de race Chamois, mâle adulte.



**Fig. 11 –** Pintade de race Lilas, mâle adulte.



**Fig. 12 –** *Numida meleagris* domestiquée. Nouvelle race fixée en 1966, femelle de Pintade Bételgeuse adulte.



**Fig. 13 -** Pintade Bételgeuse mâle, détail du plumage constellé de perles blanches.



**Fig. 14 –** *Numida meleagris* Kévork. Sujet femelle adulte de la nouvelle race nommée Kévork en 1970.



Fig. 15 – *Numida meleagris* Kévork, idem.



Fig. 16 – *Numida meleagris* Kévork, pintadeau d'un jour.



Fig. 17 – Rituel Macumba, photo prise à Bahia lors de la cérémonie du don du nom. Les plumes et le sang de la Pintade sacrifiée sont collés sur la tête de la novice (photo Medeiros).



Fig. 18 – Bijou fantaisie vénitien agrémenté de plumes de Pintades.

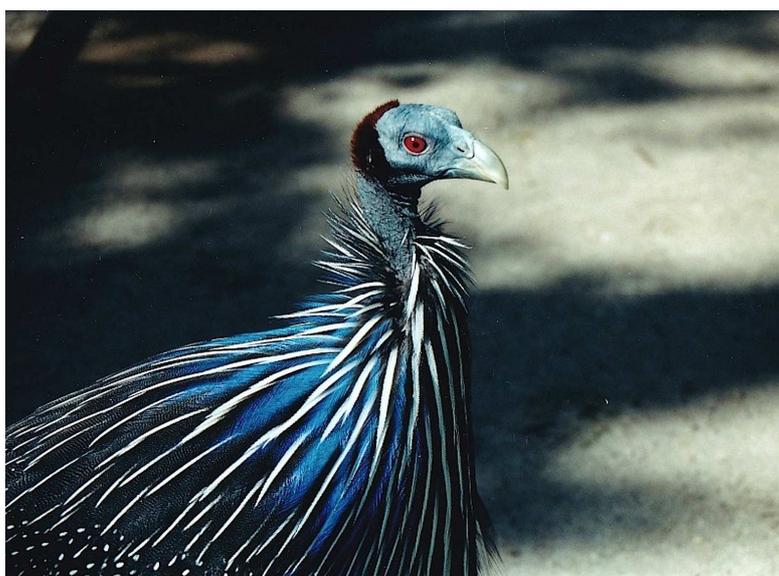


Fig. 19 – Pintade Vulturine (*Acryllium vulturinum*). Sujet sauvage de l'Est africain. Sur ce cliché, l'oiseau ayant deviné la présence du photographe ébouriffe les plumes de son col, signe d'alerte et de défiance.

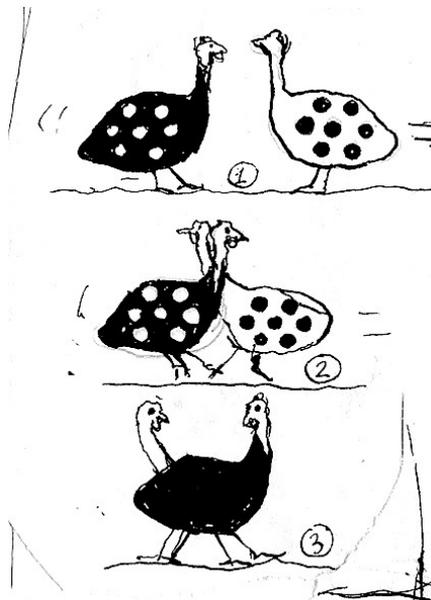


Fig. 20. - *Génétique*, Ernest Pignon-Ernest (1976)

# DES PLUMES ET LE REGISTRE ARCHÉOLOGIQUE

Christine LEFÈVRE <sup>(1)</sup>, Véronique LAROULANDIE <sup>(2)</sup>

**Résumé:** La plume est une matière première naturelle de choix qui possède des qualités variées selon l'oiseau dont elle provient et sa localisation sur le corps. À travers le monde, ces propriétés sont, ou étaient encore récemment, mises à profit pour de multiples usages dont témoignent les ressources ethnographiques *sl*. Si l'utilisation des plumes remonte à des temps plus anciens que ceux qui sont couverts par l'histoire et les sources écrites, les témoins matériels directs restent rares dans le registre archéologique. Car la plume, fragile phanère, se conserve uniquement dans des conditions d'enfouissements particulières (désert, glacier, tourbière). Dans des sols archéologiques moins favorables à la préservation, est-il pour autant impossible d'aborder la question de son utilisation? Deux séries de restes ostéologiques d'oiseaux étudiés dans les sites archéologiques d'Offing 2, en Patagonie chilienne, et de l'île de Tromelin, dans l'Océan indien, serviront d'exemples pour illustrer que des témoignages indirects permettent, dans une certaine mesure, de pallier ce biais de conservation.

**Mots-clés:** Archéozoologie, Restes ostéologiques d'oiseaux, Utilisation des peaux d'oiseaux, Albatros, Sterne.

**Abstract:** Feather is a prime raw material, with qualities varying according to the bird species and the localization on the body. Around the world, these properties are, or were until recently, used for multiple utilizations, as shown by ethnographical sources *sl*. The use of feathers probably dates back to more ancient times than those covered by history and written sources, but direct material testimonies are rare in archaeology because feathers preserved only in special conditions (desert, glacier, peat bog). However, in less favorable conditions, is it impossible to discuss the question of its use? Two series of bird skeletal remains from the archaeological sites of Offing 2, in Southern Patagonia, and Tromelin Island, in the Indian Ocean, will serve as examples to illustrate the fact that indirect testimonies can, in a certain limit, overcome this preservation bias.

**Key words:** Archaeozoology, Osteological bird remains, Use of bird skins, Albatross, Tern.

Il existe de nombreux témoignages directs de l'utilisation des plumes par les sociétés humaines du passé, que l'on peut appréhender *via* les textes historiques ou ethnographiques, l'iconographie ou toutes autres formes d'objets. Mais pour les sociétés sans écriture ou les époques anciennes, la mise en évidence de l'utilisation des plumes est plus délicate. En effet, leur préservation en contextes archéologiques est exceptionnelle, et liée à des conditions particulières d'enfouissement: milieux désertiques, tourbières, glaciers...

Lorsque la conservation est particulièrement bonne, l'identification peut se faire macroscopiquement, à partir de collections ornithologiques de références (par exemple Alva & Donna 1993, Lavallée 2008). Lorsque l'état de préservation

ne permet pas une identification macroscopique, il est possible de réaliser une identification microscopique (Dove & Peurach 2002, Dove *et al.* 2005, Dove 2010). Les rares témoignages parvenus jusqu'à nous indiquent que les hommes du passé ont su utiliser cette ressource sans doute largement et suggèrent à côté de quelle richesse nous passons quand ces matières périssables disparaissent du registre archéologique. Mais en dehors de cas exceptionnels, est-il vraiment impossible d'appréhender un éventuel usage des plumes par les populations du passé? Non, car le matériel archéologique fournit parfois des preuves indirectes, qu'une étude archéozoologique peut mettre en évidence, comme en témoignent les deux exemples qui suivent.

## Le site d'Offing 2 (Patagonie australe, Chili)

Le premier est issu d'un site archéologique de Patagonie australe, Offing 2. Dans cette région de l'extrême sud du cône sud-américain, le dédale de canaux, fjords et mers intérieures a été peuplé dès le 5<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère par des groupes de chasseurs-pêcheurs-collecteurs. Vivant en petites unités familiales, se déplaçant à bord de canots en écorce cousue, ces "nomades de la mer" (Emperaire 1955) ont exploités les ressources marines en collectant les coquillages, en pêchant, ou en chassant otaries, dauphins,

loutres, ragondins ou oiseaux. Ces groupes sont entrés en contact avec le monde européen en 1520, lorsque Magellan trouve l'entrée du détroit qui relie l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Outre les témoignages archéologiques, nous possédons donc également des sources écrites: ce sont les journaux de bord et les récits des premiers navigateurs ou les témoignages des premiers colons (Bridges 1978) et des rares ethnologues (par exemple Gusinde 1986, 1991, Hyades & Deniker 1882-1883), mais ces témoignages correspondent à une époque où l'acculturation de ces groupes humains est déjà fortement engagée.

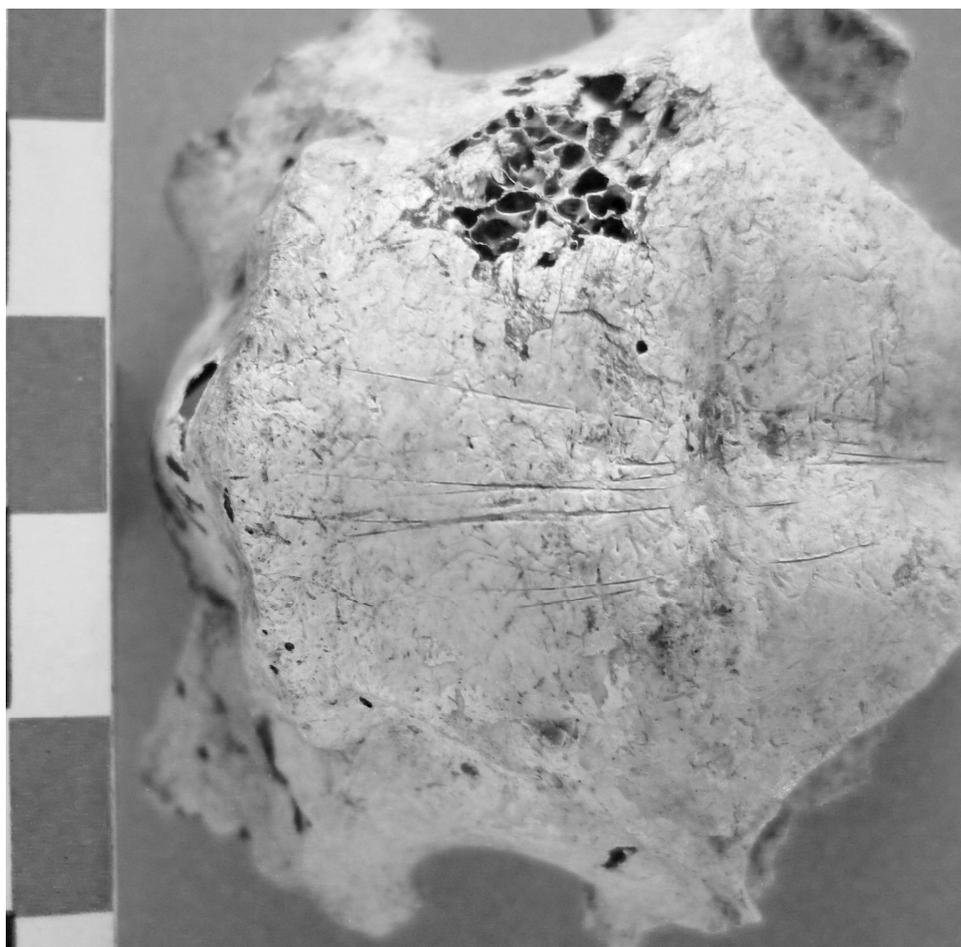
Les fouilles menées depuis près de 35 ans par la mission archéologique française, dirigée par Dominique Legoupil (UMR 7041 CNRS), ont livré de très nombreux témoignages de l'utilisation des oiseaux (Lefèvre 2010), mais, dans les sites étudiés jusqu'à présent, il avait rarement été possible de mettre en évidence une utilisation des plumes. De

1 ) UMR 7209 "Archéozoologie, archéobotanique: sociétés, pratiques, environnement", Muséum national d'histoire naturelle, CNRS, 55 rue Buffon, 75005, Paris, France; lefevre@mnhn.fr

2) UMR 5199 "PACEA", CNRS, Université de Bordeaux, Avenue des Facultés, B18, 33405 Talence cedex, France; v.laroulandie@pacea.u-bordeaux1.fr

2008 à 2012, le site d'Offing 2, un gisement situé sur un petit îlot entre l'île Dawson et la Terre de Feu, dans le Déroit de Magellan, a livré une très grande quantité de restes de faune. Le site s'étend sur quelques 250 m<sup>2</sup>, dont 38 ont été fouillés. Il offre des témoignages d'occupations répétées, qui s'étalent dans le temps entre 4200 et 2500 ans avant le présent. Plus de 50 000 ossements d'oiseaux ont été analysés, et se répartissent inégalement entre une trentaine d'espèces. Trois d'entre elles dominent l'assemblage: les cormorans (*Phalacrocorax* sp.), diverses espèces de puffins (Procellariidae) et les albatros à sourcils noirs (*Talassarche melanophris*). Ces derniers sont particulièrement nombreux dans les niveaux supérieurs du gisement (Lefèvre &

Laroulandie 2013). Plus de 1650 fragments de crânes ont été décomptés. 189 d'entre eux étaient complets ou sub-complets, et sur 119 de ces crânes, de nettes et profondes incisions longitudinales ont été relevées. Elles démarrent sur le prémaxillaire, à la limite du bec, passent entre les orbites, et se prolongent parfois jusqu'à la partie occipitale, à l'arrière du crâne (figure 1). Ce même type de traces a été relevé en moindre proportion sur les crânes de puffins: 8 des 21 crânes entiers ou sub-entiers. Les crânes de cormorans, beaucoup plus fins et sans doute beaucoup plus fragiles, ne sont qu'une trentaine dans le matériel, et quelques-uns d'entre eux présentent ce type de traces.



**Figure 1: Offing 2. Crâne d'albatros à sourcils noirs (*Talassarche melanophris*) présentant des incisions longitudinales témoignant du prélèvement de la peau.**

D'autres traces ont été relevées sur d'autres parties anatomiques. Ainsi, les maxillaires et mandibules présentent des incisions et des fractures récurrentes, juste à la limite où ces parties osseuses ne sont plus recouvertes de peau mais sont recouvertes de l'étui corné qui forme le bec. Il y a donc

volonté nette de séparer le bec du crâne.

Sur les bassins également ont été observées des stries, sur la face dorsale de l'os, juste à l'endroit où il n'y a pratiquement pas de viande et où la peau est donc en contact quasi direct avec l'os (figure 2).



**Figure 2: Offing 2. Bassin d'albatros à sourcils noirs (*Talassarche melanophris*) présentant des incisions longitudinales témoignant du prélèvement de la peau.**

Nous avons interprété ces traces comme l'indication du prélèvement de la peau. Les peaux étaient sans doute incisées sur la face dorsale de l'oiseau, depuis le haut du crâne jusqu'à la queue, puis probablement détachées comme on retire un vêtement boutonné dans le dos. La régularité de ces modifications témoigne de gestes répétés, maîtrisés, en quelque sorte de la mise en œuvre d'une véritable "recette" de dépouillage.

Les témoignages ethnographiques qui existent pour cette région ne font pas explicitement mention de cette pratique. Les premiers observateurs ont noté des capes en peau d'otarie, mais pas en peau d'oiseaux. Il existe cependant au moins un objet témoignant de la récupération de peaux d'oiseaux: il s'agit d'une couverture constituée de quelques 25

peaux de cormorans, exposée dans le musée Maggiorino Borgatello de Punta Arenas (Chili). Les cormorans sont les oiseaux les plus fréquemment identifiés dans les gisements de Patagonie australe, et il est probable qu'ils aient été chassés non seulement pour leur viande mais aussi pour leur peau. Mais la structure de leur crâne, beaucoup plus fine que chez les albatros, rend cette partie fragile, et donc beaucoup moins présente dans le registre archéologique. Il est donc vraisemblable que cette pratique, qui est perçue à travers l'étude du site très bien conservé d'Offing 2, ait été plus répandue qu'on ne le pense dans cette région du monde, mais qu'elle n'a pas été mise en évidence plus fréquemment faute de matériel osseux en apportant le témoignage.

## Le site de Tromelin (Océan Indien)

Le second exemple est issu des fouilles archéologiques conduites par Max Guérout, du Groupe de recherche en archéologie navale, et Thomas Romon, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, sur le petit îlot de Tromelin. C'est une île sablonneuse d'environ 1500 m de long sur 700 mètres dans sa plus grande largeur, située dans l'océan Indien, au nord-est de Madagascar.

Le 31 juillet 1761, l'Utile, une flûte de la Compagnie française des Indes orientales, fait naufrage sur cet îlot désert. Elle transporte des esclaves malgaches achetés en fraude, destinés à être vendus sur l'île de France (l'actuelle île Maurice). 123 membres d'équipage et 88 esclaves survivront au naufrage. Le 26 septembre 1761, les membres survivants de l'équipage regagnent Madagascar sur une embarcation de fortune, trop petite pour embarquer les 60 esclaves encore vivants, qui restent donc sur l'îlot avec trois

mois de vivres et la promesse que l'on viendra les rechercher. Ce n'est que quinze ans plus tard, le 29 novembre 1776, que l'enseigne de vaisseau Tromelin, commandant la corvette La Dauphine, sauve les survivants: sept femmes et un bébé de huit mois. Les campagnes de fouilles ont permis de retrouver les anciennes installations des Français durant leur court séjour, les habitations que les esclaves malgaches ont construites et occupées durant les 15 ans passés à Tromelin, et les vestiges de ce qui a constitué leur vie matérielle et leur alimentation (Guérout & Romon 2010).

En dehors de ce qui a été récupéré du bateau après le naufrage, les seules ressources comestibles de l'île sont des oiseaux, des tortues de mer qui viennent se reproduire à terre, et quelques poissons (Guérout *et al.* 2014). Quelques 20 000 restes d'oiseaux ont été étudiés (Laroulandie & Lefèvre 2010), provenant de deux zones d'occupations bien distinctes. Un premier lot est issu d'un sondage dit "du Four",

correspondant à la zone occupée par les Français durant les semaines qui suivirent le naufrage. L'autre, le plus gros échantillon, vient du site 5, occupé par les Malgaches après le départ des Français. Ces assemblages sont constitués à plus de 95 % de restes de sternes fuligineuses (*Onychoprion fuscatus*), auxquelles s'ajoutent quelques noddis (*Anous sp.*), des phaétons (*Phaeton sp.*) et des fous (*Sula sp.*).

L'étude du matériel a mis en évidence un fort déficit des parties distales des ailes (ulnas, radius, carpométacarpes, phalanges) pour l'échantillon du site 5, ainsi que des fractures

récurrentes et presque systématiques des humérus en leur milieu, ne résultant pas d'une fracturation naturelle mais d'une flexion volontaire de l'os. Il semble donc bien qu'il y ait eu volonté de briser les ailes au niveau de l'humérus. Or ces ossements sont plutôt robustes et auraient dû résister mieux que des éléments plus fragiles, comme le crâne ou les os longs de la patte. Cette sous-représentation de ces parties des ailes ne s'observe pas dans l'échantillon prélevé dans l'espace occupé avant le départ des Français (Laroulandie & Lefèvre 2013) (figure 3).

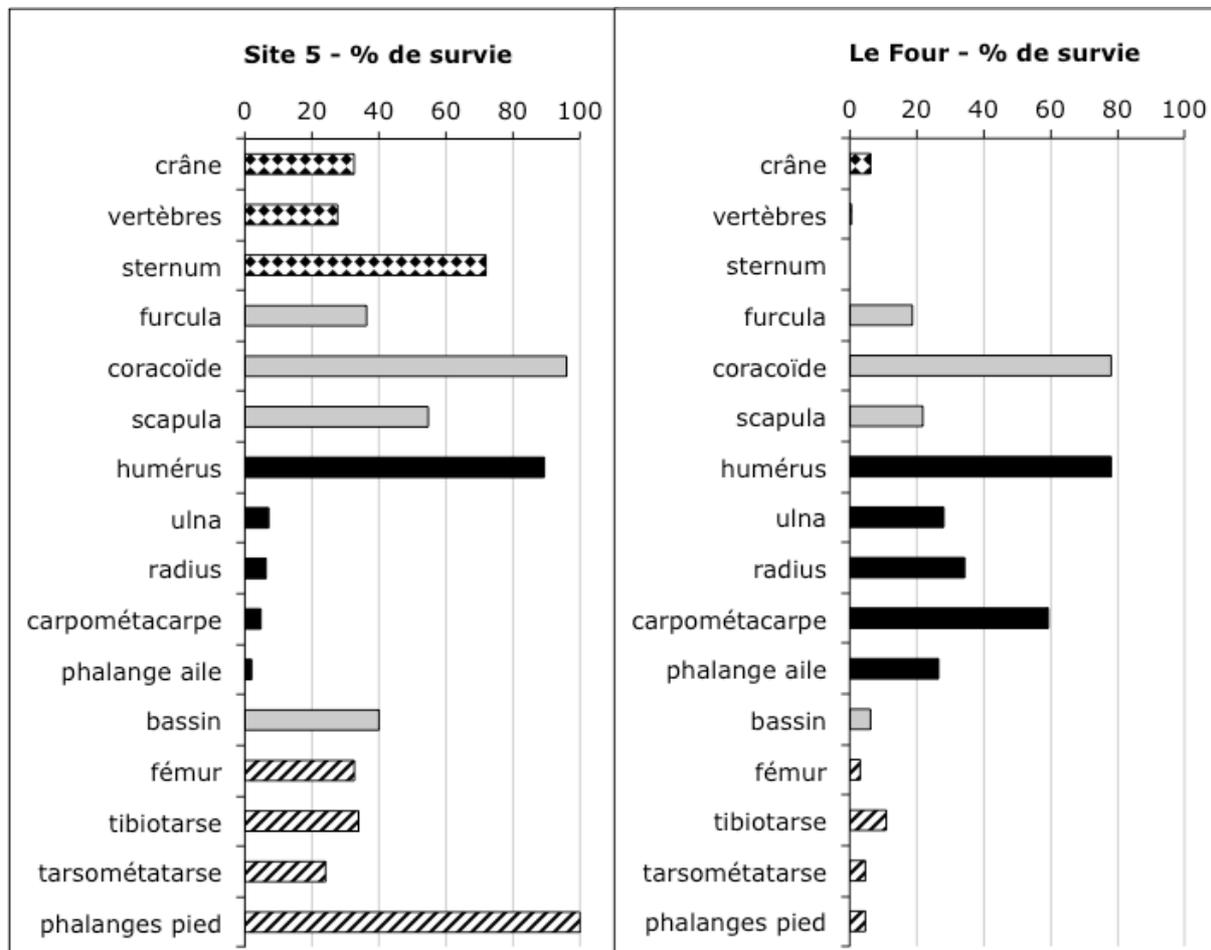


Figure 3: Tromelin, site 5 et Le Four. Représentation des parties du squelette (en pointillés = squelette crânien et axial; en gris= ceinture scapulaire; en noir= aile, en rayé = patte; Site 5: nombre de restes = 17 414; Le Four: nombre de restes = 180)

Deux hypothèses non exclusives peuvent être proposées pour expliquer cette séparation des extrémités de l'aile d'avec le reste de la carcasse: 1) soit les carcasses ont été sommairement préparées sur le lieu de capture et les bouts des ailes, pauvres en viande, ont été jetés sur la plage en dehors de l'habitat; 2) soit ces extrémités pauvres en viande mais riches en longues plumes étaient conservées pour l'utilisation des plumes, dans un lieu qui n'a pas encore été fouillé ou analysé. La considération du milieu extrême dans lequel ces hommes ont survécu, ainsi que le témoignage des sources écrites permettent de privilégier cette dernière hypothèse.

En effet, un extrait du *Journal historique et politique* datant de l'époque où les derniers Malgaches ont été sauvés et ramenés à l'île Maurice indique que "les plumes d'oiseaux, tissés fort habilement, leur servaient de pagnes et de

couvertures" (Anonyme 1977). On peut aisément imaginer que, une fois les habits et les voiles qui avaient été sauvés du naufrage furent totalement usés, les naufragés ont cherché d'autres matières premières pour s'abriter et se vêtir. Or les matières premières disponibles sont rares sur l'île de Tromelin. Il semble donc que, après avoir capturé les oiseaux, les naufragés ont préparé les carcasses en brisant les bouts des ailes. La partie carnée de la carcasse a été grillée, puis découpée avant d'être consommée. Les parties portant les plus grandes plumes ont vraisemblablement été utilisées comme matière première pour le tissage. Le registre archéologique ne permet pas de savoir si les autres plumes du corps ont été utilisées (leur prélèvement peut se faire sans aucune modification du squelette donc invisible pour l'archéozoologie) mais cela est plausible.

## Conclusion

Il n'est donc pas totalement impossible de "montrer l'invisible" lorsque le matériel archéologique le permet et que des méthodes analytiques adéquates sont mises en œuvre. Mais ces "évidences négatives" restent rares en l'état des connaissances et, le plus souvent, les arguments développés restent de second ordre.

Pour faire progresser nos connaissances et aider les archéozoologues à avancer sur la question de l'utilisation ancienne des plumes, la constitution de référentiels ethnoarchéologiques caractérisant les modifications susceptibles de s'enregistrer sur les ossements lors du prélèvement des plumes serait d'un grand intérêt.

## Remerciements

Nous remercions Colette Méchin de nous avoir invitées à communiquer à la journée SEZ, originale et passionnante, "De la plume et de ses usages" Paris, 22 mai 2014. Nos remerciements vont également à Dominique Legoupil, Max Guéroul et Thomas Romon, sans qui le matériel archéologique qui nous a été confié pour étude n'aurait jamais vu le jour.

## Bibliographie

- ALVA (W.), DONNAN (C.), 1993, *Royals tombs of Sipán*, UCLA, Los Angeles.
- ANONYME, 1977, Extrait d'une lettre de Port-Louis dans l'île de France, *Journal Historique et Politique des principaux évènements des différentes cours de l'Europe*, 30 août 1777, 374-376.
- BRIDGES (E. L.), 1978, *El último confín de la Tierra*, Marymar, Buenos Aires.
- DOVE (C. J.), PEURACH (S. C.), 2002, Microscopic analysis of feather and hair fragments associated with human mummified remains from Kagamil Island, Alaska. In: *To the Aleutians and Beyond - The Anthropology of William S. Laughlin*, Dept. of Ethnography, National Museum of Denmark, pp.51-62.
- DOVE (C. J.), HARE (P. G.), HEACKER (M.), 2005, Identification of ancient feather fragments found in melting Alpine ice patches in Southern Yukon, *Arctic*, 58(1): 38-43.
- DOVE (C. J.), 2010, Microscopy of feathers: a practical guide for forensic feather identification, *Journal of the American Society of Trace Evidence Examiners*, 1(1): 15-17.
- EMPERAIRE (J.), 1955, *Les nomades de la mer*, Gallimard, Paris.
- GUEROUT (M.), ROMON (T.), 2010, *Tromelin l'île aux esclaves oubliés*, INRAP/CNRS Éditions, Paris.
- GUEROUT (M.), ROMON (T.), LAROULANDIE (V.), LEFÈVRE (C.), BEAREZ (P.), 2014, Survivre à Tromelin. Stratégie d'adaptation de naufragés sur une île déserte au XVIII<sup>e</sup> siècle, *Archéopages* 38.
- GUSINDE (M.), 1986, *Los Indios de Tierra del Fuego. Los Yámana (T2, 3 vol.)*, Centro Argentino de Etnología Americana, Buenos Aires.
- GUSINDE (M.), 1991, *Los Indios de Tierra del Fuego. Los Halakwulup (T3, 2 vol.)*, Centro Argentino de Etnología Americana, Buenos Aires.
- HYADES (P.), DENIKER (J.), 1882-1883, *Mission scientifique du Cap Horn. Tome VII: Anthropologie, Ethnographie*, Gauthier-Villars, Paris.
- LAVALLEE (D.), (éd.), 2008, *Paracas, trésors inédits du Pérou ancien: [exposition, Paris, Musée du quai Branly, 1er avril-13 juillet 2008]*, Flammarion - Musée du quai Branly, Paris.
- LAROULANDIE (V.) LEFÈVRE (C.), 2014, The use of avian resources by the forgotten slaves of Tromelin Island (Indian Ocean), *International Journal of Osteoarchaeology* 24(3):407-416.
- LEFÈVRE (C.), 2010, Bird in maritime hunters-gatherers subsistence: case studies from Southern Patagonia and the Aleutian Islands, In: W. Prummel, J.T. Zeiler & D.C. Brinkhuizen eds., "Birds in archaeology" Proceedings of the Sixth Meeting of the ICAZ Bird Working Group (Groningen, août 2008), *Groningen Archaeological Studies*, 10: 117-130.
- LEFÈVRE (C.), LAROULANDIE (V.), 2014, Avian skeletal part representation: a case study from Offing 2, a hunter-gatherer-fisher site in the Strait of Magellan (Chile), *International Journal of Osteoarchaeology* 24(3):256-264.



**Lewis CAROLL, 1869, *Aventures d'Alice au pays des merveilles*; traduit de l'anglais par Henri Bué; ouvrage illustré de 42 vignettes par John Tenniel, Macmillan and Co, Londres.**

# LES PLUMES DE LA COLÈRE: LE COMBAT CONTRE LE COMMERCE DES PLUMES (1870-1920)

Valérie CHANSIGAUD <sup>(1)</sup>

**Résumé:** À la fin du XIXe siècle et au début du siècle suivant, des mouvements très populaires se sont organisés partout en Europe pour la sauvegarde des oiseaux sauvages. La lutte contre l'utilisation des plumes dans la mode féminine est l'une des causes qui suscitait le plus de passion. Cet article revient sur ce demi-siècle d'histoire, à la fois pour en retracer les grandes étapes, mais aussi pour éclairer les motivations de ce mouvement, largement dominé par les femmes.

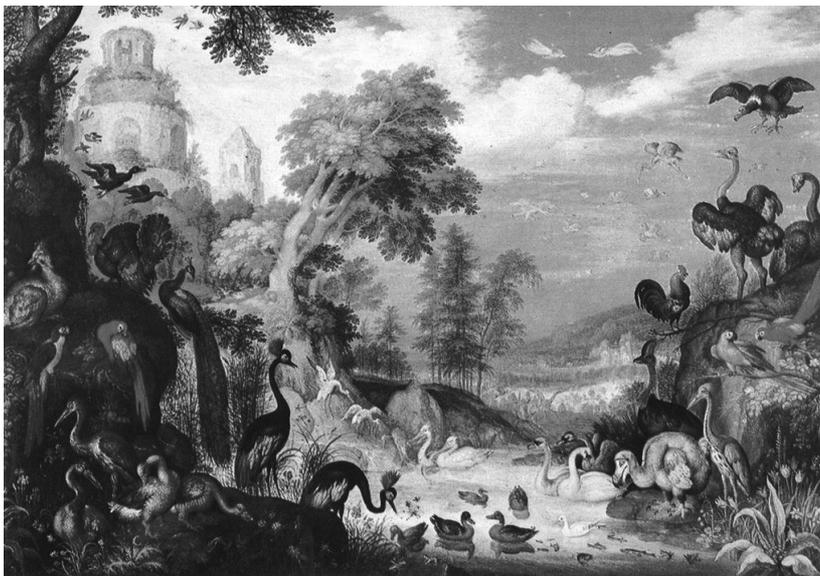
**Mots clés:** Protection des oiseaux, commerce de plumes, mode, féminisme, ornithologie

## Pourquoi protéger les oiseaux?

Que les oiseaux puissent disparaître n'est pas une idée qui va de soi. Il a fallu la conjonction de deux progrès scientifiques: en ornithologie, l'inventaire de la biodiversité aviaire et en géographie, une meilleure connaissance des territoires lointains. C'est parce que l'on est capable de connaître la répartition géographique d'une espèce précise que l'on peut déduire le caractère anormal de son absence. Jusqu'alors on pouvait savoir qu'une espèce animale ou végétale avait disparu d'un lieu (d'une rivière ou d'une montagne par exemple), sans pour autant en déduire que cette espèce avait définitivement disparu (elle pouvait toujours subsister ailleurs). C'est le cas du dodo (ou dronte), un oiseau qui vivait à l'île Maurice et qui disparaît au XVIIe siècle. Celui-ci est cité dans la plupart des ouvrages d'ornithologie du XVIIIe siècle car sa taille et sa morphologie sont si exceptionnelles qu'il capte l'attention des savants. L'oiseau est réputé vivre à l'île Maurice, mais on le signale aussi à La Réunion et on suppose sa présence dans les terres les plus proches comme Madagascar. Au début du XIXe siècle, les discours changent et l'on estime que l'espèce a bel et bien

disparu, mais on signale qu'il est le seul exemple connu. John Vaughan Thompson signale ainsi en 1829: "As they are the only vertebrated animals which we can make certain of having lost since the last creation, they furnish an interesting subject of meditation to the philosophic naturalist". Les causes de sa disparition ne font aucun doute: "From the nature and habits of the bird, it is clear that the duration of the species was wholly incompatible with the dominion of man", précise Thompson. Très vite, on revient sur l'idée que le dodo est le seul exemple d'extinction due à l'homme car on connaît de plus en plus de cas de disparition: auroch, rythine de Steller, solitaire de Rodrigues... En 1848, Hugh Edwin Strickland (1811-1853) et Alexander Gordon Melville (1819-1901) signalent:

"It has been proved, however, that other examples of the kind have occurred both before and since; and many species of animals and of plants are now undergoing this inevitable process of destruction before the ever-advancing tide of human population".



**Fig. 1. - Un dodo est visible au premier rang à droite. Roelant Savery (1576-1639) réalise durant son séjour à la cour des Habsbourg à Prague plusieurs peintures de dodo, sans doute réalisées à partir d'oiseaux vivants rapportés de l'île Maurice par les navires marchands.]**

1) Université Paris Diderot – CNRS - Laboratoire SPHERE, UMR 7219, bâtiment Condorcet, case 7093, 5 rue Thomas Mann, 75205 Paris cedex 13; valerie.chansigaud@noos.fr

À cette époque, les scientifiques ne sont pas les seuls à s'intéresser à la disparition des espèces et les informations les concernant sont largement diffusées par diverses publications (dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de vulgarisation, presse illustrée) auprès du public cultivé. L'intérêt pour cette question s'accroît au fur et à mesure que d'autres exemples d'extinction sont portés à la connaissance du public comme celle du grand pingouin (la dernière couvée aurait été détruite par accident le 3 juin 1844) ou la découverte des restes de moas en Nouvelle-Zélande dans les années 1840. Les moas sont de très grands oiseaux, plus grands que des autruches, disparus suite à la colonisation de l'île par les Maoris au XIXe siècle.

La disparition complète des espèces n'est pas le seul sujet inquiétant à l'époque et les textes font état de la raréfaction progressive des oiseaux et notamment des espèces insectivores. Il faut souligner qu'il s'agit d'une profonde évolution dans la perception des oiseaux en Occident car ceux-ci ont été longtemps dépréciés par le monde agricole à cause de leur consommation supposée de semences. L'intérêt pour les espèces insectivores s'explique par une véritable phobie collective en Occident à l'égard des insectes: on redoute que leur pullulement ne détruise les cultures et ne menace l'existence même de l'humanité. L'oiseau est considéré comme le principal allié dans la guerre que doit mener l'homme contre les insectes, par conséquent les détruire conduit à favoriser la prolifération des insectes. C'est pour cela que, durant le XIXe siècle, la grande majorité des textes relatifs à l'importance des oiseaux se réfèrent constamment à leur entomophilie.

La raréfaction des oiseaux est considérée par tous comme manifeste, même si l'on ne dispose d'aucune évaluation précise – les premiers inventaires des effectifs ne débiteront qu'à la fin du XIXe siècle, principalement aux États-Unis. Elle est évidente pour tous les observateurs et est entièrement imputée à l'action directe de l'homme et l'on évoque à peine des effets indirects comme l'évolution des pratiques agricoles – destruction des arbres isolés, de certaines haies ou comblement des petites mares. Les trois principaux acteurs de cette raréfaction sont clairement désignés: les mauvais chasseurs qui pratiquent le piégeage ou qui tuent simplement par plaisir, les enfants qui s'amuse à détruire les nids et les nichées et, enfin, les femmes dont la coquetterie entraîne une consommation considérable de plumes.

On n'imagine guère aujourd'hui les destructions sans limite qui s'opéraient au milieu du XIXe siècle sur la faune sauvage et il convient ici de l'évoquer. En 1838, Charles Waterton (1782-1865) décrit une scène habituelle sur la côte anglaise dans le Yorkshire où des oiseaux nichant dans des falaises sont utilisées comme cibles vivantes:

"Parties of sportsmen, from all quarters of the kingdom, visit Flamborough and its vicinity during the summer months, and spread sad devastation all around them. No profit attends the carnage; the poor unfortunate birds serve merely as marks to aim at, and they are generally left where they fall. Did these heartless gunmen reflect, but for one moment, how many innocent birds their shot destroys; how many fall disabled on the wave, there to linger for hours, perhaps for days, in torture and in anguish; did they but consider how many helpless young ones will never see again their parents coming to the rock with food; they would, methinks, adopt some other plan to try their skill, or cheat the lingering hour."

On connaît bien d'autres exemples de massacres uniquement motivés par le goût de la destruction, des comportements jugés immoraux par tous les commentateurs du XIXe siècle.

Si les motivations utilitaires sont omniprésentes, on condamne aussi la destruction des oiseaux pour des raisons d'ordre purement moral: "cruauté" et "égoïsme" reviennent de façon répétée dans les textes du XIXe siècle. On voit dans ces comportements destructeurs une menace à l'ordre social car, selon une vieille idée dont on retrouve la trace dès le XVIIIe siècle (et très probablement plus tôt), la cruauté à l'égard des animaux est l'antichambre de la cruauté faite aux hommes. La frontière entre le monde animal et le monde humain est, en matière de cruauté, bien plus floue qu'on ne pourrait aujourd'hui le croire: on trouve parmi les fondateurs de la Society for the Prevention of Cruelty to Animals (créée en 1824 et qui est le modèle de la Société protectrice des animaux française) des militants actifs de l'abolition de l'esclavage et, parmi ceux qui fondent son équivalent américain, des militants de la protection de l'enfance (Chansigaud, 2012).

La destruction des oiseaux de mer utilisés comme cibles vivantes, décrite par Waterton en 1838, se poursuit malgré les dénonciations répétées. En 1867, le révérend Francis Orpen Morris (1810-1893) dépose à la Chambre des communes une pétition en faveur d'une forte taxe sur tous les fusils du Royaume, afin d'assurer la protection, dans certaines limites, de l'ensemble des oiseaux natifs. Le révérend H.F. Barnes, vicaire de Birdlington (où vivait Waterton) crée la toute première société de protection des oiseaux, la East Riding Association for the Protection of Sea Birds, qui, grâce au soutien actif de la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, aboutit en 1869 à l'adoption d'une loi, la Sea Birds Preservation Act, protégeant 35 espèces d'oiseaux marins. C'est la première loi qui protège les oiseaux sauvages en les considérant non comme une ressource (ce que font les lois cynégétiques), mais bien comme un élément du patrimoine.

## Pourquoi les plumes?

C'est dans ce contexte que la mode commence, à partir des années 1860-1870, à intégrer une quantité toujours plus grande de plumes dans la confection des chapeaux. Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de plumes, mais aussi de têtes, de pattes, de becs, d'ailes et parfois de l'oiseau entier. À la fin du XIXe siècle, une entreprise de Londres se vante

d'avoir réalisé un chapeau comprenant un couple d'oiseaux-mouches, à côté d'un nid garni des oisillons, le tout naturalisé de façon extrêmement réaliste. La vogue de ces décorations aviaires atteint son apogée dans les années 1890 et la plupart des chapeaux comportent alors des plumes ou des morceaux d'oiseaux.

## A KILLING HAT.

"The dealers declare that the demand for birds of every description will this year be greater than ever."—FASHION PAPER.



**Fig. 2. - La dénonciation de la mode repose sur le recours à une communication visuelle. Ce dessin est largement utilisé, au début du XXe siècle, par le mouvement de protection des oiseaux, pour dénoncer la barbarie et la laideur des chapeaux utilisant des plumes et des oiseaux.**

Le commerce est international car les oiseaux locaux ne suffisent pas à alimenter ce marché immense. Toutes les espèces sont exploitées, certaines jusqu'à leur quasi extinction, comme les aigrettes. Appartenant aux genres *Ardea* et *Egretta*, elles sont particulièrement recherchées car les plumes du mâle, à l'époque de la reproduction, sont très belles et décoratives. On les tue donc au moment de la reproduction et la description de la lente agonie des petits est largement utilisée dans les campagnes de presse. Il faut

rappeler la forte valorisation de la famille dans la culture occidentale de la fin du XIXe siècle, la dénonciation des massacres d'oiseaux prenant dès lors une forte dimension anthropomorphique. Il est extrêmement difficile d'évaluer précisément le commerce des plumes, dans les premières années du XXe siècle: il est probable qu'il représente plusieurs centaines de millions d'oiseaux ce qui, pour certaines espèces aux effectifs restreints ou à la reproduction réduite, pouvait conduire à l'extinction.



**Fig. 3 et 4. - Ces exemples de chapeau sont tirés d'un catalogue d'une maison new-yorkaise: ils montrent bien que l'utilisation des oiseaux ne se limite pas à leurs plumes.**



**Fig. 4. - En 1909, la Royal Society for the Protection of Birds organise la première campagne médiatique en faveur de la protection de la nature de l'histoire. Des photographies d'un massacre d'aigrettes, prises dans une héronnière australienne, sont utilisées pour alarmer l'opinion publique. Ici, ces clichés sont réutilisés pour être exhibées dans la principale rue commerçante de Londres, Regent Street.**

## Comment organiser le combat?

On pourrait croire que les ornithologues ont été des éléments moteurs pour la défense des oiseaux, mais la réalité est bien plus complexe. L'immense majorité des ornithologues sont totalement indifférents à cette question, pire, certains d'entre eux considèrent que les lois de protection des oiseaux risquent de les empêcher de continuer à exercer leur passion ou d'accéder aux espèces les plus rares. Il faut se rappeler que, jusqu'au début du XXe siècle, l'étude des oiseaux revient à les tuer pour en faire des objets de collection, au point où l'ornithologie est présentée comme la fille de la chasse. Les ornithologues du XIXe siècle sont d'immenses collectionneurs et le plus célèbre d'entre eux est Lord Lionel Walter Rothschild (1868-1937) qui possède 300 000 peaux et 220 000 œufs. Les spécimens les plus chers étant les plus rares, les espèces possédant de très faibles effectifs sont activement recherchées par les récolteurs afin de se saisir des derniers spécimens et s'assurer des profits confortables. Ce comportement contribue à l'extinction de certaines espèces comme le grand pingouin ou la conure de Caroline (Chansigaud, 2012).

Bien que minoritaires, il existe quelques ornithologues très impliqués dans les mouvements de protection des oiseaux comme Alfred Newton au Royaume-Uni, l'un des plus éminents scientifiques du pays. Ce sont ces spécialistes qui contribuent à inscrire la question de la protection à l'ordre du jour du premier congrès international d'ornithologie en 1873, une initiative qui n'est pas isolée, mais dont l'impact paraît parfaitement nul. Ces naturalistes sont tout à fait minoritaires dans la création des sociétés de protection des oiseaux qui apparaissent en 1889 au Royaume-Uni, en 1895 aux États-Unis, en 1899 en Allemagne. Outre le fait d'avoir été initiées pratiquement partout par des femmes,

ces structures présentent comme caractéristique commune un accroissement très rapide de leurs effectifs. À la veille de la Première Guerre mondiale, les sociétés de protection comptent probablement plus de 70 000 membres en Allemagne et au Royaume-Uni, et les effectifs des sociétés des États-Unis sont certainement bien supérieurs mais toute évaluation est presque impossible du fait de leur grand nombre (presque chaque État compte au moins une société).

L'un des principaux buts de ces structures est de faire cesser le commerce des plumes. Deux méthodes principales sont utilisées: l'éducation et le lobbying. La forte féminisation des sociétés de protection explique en grande partie la place accordée à la pédagogie puisque l'un des rôles traditionnels des femmes est l'enseignement des valeurs morales. On voit apparaître ainsi divers courants pédagogiques (comme le *Nature Study* dans les pays anglo-saxons) dont l'audience est immense puisque des millions d'enfants suivront des cours d'ornithologie et de respect des oiseaux, notamment durant les congés scolaires.

Le lobbying se fait notamment par une intense mobilisation médiatique. Partout dans le monde, la presse se fait l'écho des massacres d'oiseaux par la publication d'articles ou de dépêches et le courrier des lecteurs se remplit de lettres d'indignation. Cette mobilisation constante n'est pas le fait unique des sociétés dédiées à la protection: de très nombreux congrès d'ornithologie, d'agriculture, d'horticulture, de protection des animaux et même féministes abordent la question de la protection des oiseaux. Les discussions commencées durant le congrès international d'agriculture de 1891 aboutissent en 1902 à l'établissement de la Convention internationale pour la protection de tous les

oiseaux qui rendent service à l'agriculture. Ce texte, bien que ratifié par les plus puissantes nations occidentales, n'a aucun effet. La mobilisation des sociétés de protection est plus efficace, notamment dans les pays où elles sont les plus puissantes: en 1911, l'État de New York (l'un des centres névralgiques de l'industrie de la mode) adopte le Feather Bill restreignant le commerce des plumes; en 1913, le gouvernement néerlandais réglemente sévèrement l'importante de trois espèces d'oiseaux de paradis à partir de ses colonies asiatiques...

Les femmes ont un rôle très ambigu dans l'histoire de la protection des oiseaux: elles sont une des causes de leur destruction par leur consommation de plumes pour l'habillement, mais sont aussi très nombreuses à se mobiliser pour leur protection. Le *Harper's Bazar* illustre bien cette ambiguïté puisque cette revue promeut les dernières productions de la mode (y compris celles utilisant des oiseaux) tout en ouvrant ses colonnes à des rédactrices comme Olive Thorne Miller (1831-1918) ou Celia Thaxter (1835-1894) qui dénoncent la vanité des femmes américaines et leur cruauté.

De même, la dénonciation de la coquetterie des femmes reflète des discours contradictoire, à la fois réactionnaires et progressistes. Les uns s'appuient sur le maintien des stéréotypes: une femme est naturellement douce

et aimante, celles qui portent des chapeaux à plumes ne sont donc pas de vraies femmes car elles vont à l'encontre de leur nature profonde. Les autres prônent la remise en question des stéréotypes et affirment que les femmes doivent s'affranchir du dictat de la mode, condition essentielle pour devenir des sujets autonomes.

Ce combat en faveur des oiseaux va avoir une autre conséquence par la transformation des pratiques ornithologiques. Les protecteurs des oiseaux dénoncent toute forme de mise à mort des oiseaux sauvages qui ne répond pas à une stricte utilité. Peu à peu, on assiste à l'émergence d'ouvrages et de périodiques qui promeuvent l'observation à vue des oiseaux (aujourd'hui connue sous l'anglicisme de *birdwatching*). En changeant de pratiques, l'ornithologie renouvelle complètement ses thèmes de recherche et contribue à l'émergence de l'éthologie. Parmi les acteurs de ce changement de comportement, il faut signaler les pionniers de la photographie animalière qui célèbrent la photographie comme une alternative à la chasse et en vantent les mérites sportifs. On considère que l'acte de naissance de la photographie animalière est la parution du premier livre entièrement illustré de photographies d'oiseaux prises dans la nature en 1895 (Chansigaud, 2009).



**Fig. 6. - Les pionniers de la photographie aiment montrer combien leur art permet une relation apaisée avec les oiseaux.**

L'histoire de la protection des oiseaux se passe pour l'essentiel dans les pays germanophones et anglophones et la comparaison entre la France et ses voisins est sans appel. Des sociétés savantes uniquement consacrées à l'ornithologie sont créées en Allemagne en 1850, puis au Royaume-Uni en 1858, alors qu'en France il faut attendre 1912 avec la création de la Ligue française pour la protection des oiseaux (LPO). Cette société est à la fois militante et scientifique tandis que, dans les autres pays, ces rôles sont assurés par des organisations différentes. Durant la période allant de 1846 à 1912, on ne compte en France que trois périodiques consacrés aux oiseaux (dont un titre éphémère et tout à fait confidentiel, les deux autres sont créés en 1909 et en 1912) contre 47 aux

États-Unis (le premier en 1874), 12 au Royaume-Uni (le premier en 1859), 15 en Allemagne (le premier en 1846) et 5 en Autriche (le premier en 1877). L'ornithologie française n'existe tout simplement pas de façon organisée avant les premières décennies du XXe siècle. La comparaison des effectifs est tout aussi claire: nous avons vu qu'à la veille de la Première Guerre mondiale, les sociétés de protection rassemblent plusieurs dizaines de milliers de personnes en Allemagne, au Royaume-Uni ou aux États-Unis, tandis que ceux de la LPO ne dépassent pas la centaine de sympathisants au moment de sa création et ne comptent aucune femme. Cette particularité française doit être replacée dans un contexte plus large que l'on peut résumer ainsi: il n'existe pas

en France (ou de façon totalement marginale) un véritable intérêt pour l'étude de la nature sauvage comparable à celui manifesté par ses voisins germanophones ou anglophones (voir Reclus, 1866). Ce particularisme n'a pas d'explication simple, même si le caractère plus rural de la France par rapport à l'Allemagne ou au Royaume-Uni peut être un élément causal parmi d'autres. La différence supposée entre pays protestants et catholiques (ces derniers seraient, dit-on, moins intéressés par la nature) n'est pas une explication satisfaisante car l'Autriche, la Hongrie ou les régions allemandes à dominante catholique sont tout autant passionnées par la protection de la nature que les régions germanophones voisines à dominante protestante.

Finalement, la mode des années 1920 et 1930 se

désintéresse peu à peu des plumes au point de les utiliser de façon très marginale (souvent d'ailleurs en recourant à des plumes d'autruche provenant d'élevage). La multiplication des lois restreignant le commerce y est sans doute pour quelque chose, mais sans qu'il soit possible d'en évaluer l'influence exacte, d'autant que tous les mouvements de protection de la nature (comme ceux protégeant les animaux) connaissent une nette régression durant l'entre-deux-guerres. Même si ces mouvements ont été importants et leurs conséquences certaines (notamment d'un point culturel), il reste que la question de la protection des oiseaux n'a jamais entraîné une mobilisation majoritaire de la population des différents pays qui reste largement indifférente au devenir de la nature.

## Conclusion: un siècle plus tard...

Aujourd'hui les organisations de protection des oiseaux sont parmi les plus puissantes et les plus actives du vaste univers de la conservation de l'environnement. Les conséquences bénéfiques de cette ancienne mobilisation sont évidentes: jamais on n'a protégé autant de territoires sur Terre, jamais on n'a consacré autant d'argent à la sauvegarde de la l'environnement naturel. Et pourtant... L'année de la biodiversité de 2010 a été l'occasion de faire le bilan de l'"état de santé" de la biodiversité et le bilan est amer: son érosion n'a jamais été aussi forte et elle se fait à un rythme de plus en plus rapide (Chansigaud, 2013). Cela ne signifie pas que la protection de la nature a été inutile, loin de là, car s'il existe encore aujourd'hui des éléphants en Afrique, des baleines dans les océans et une telle diversité d'oiseaux, c'est bien parce que depuis plus d'un siècle des femmes et des hommes se sont mobilisés avec courage et efficacité pour la

sauvegarde des espèces sauvages. Les causes de cet échec relatif doivent être cherchées ailleurs, notamment dans le fait que l'on dissocie les questions environnementales des questions sociales, or les deux sont intimement liées. D'où l'intérêt d'interroger le passé: de nombreux auteurs du XIXe siècle comme Élisée Reclus, George Perkins Marsh, Henry George, Thorstein Veblen ou Henry Salt se sont penchés sur la relation entre le progrès, l'environnement et l'éthique – souvent avec une liberté de réflexion que l'on a en grande partie perdue. Les militants en lutte contre le commerce des plumes reliaient ainsi très naturellement la sauvegarde d'une certaine qualité de la vie sociale à celle des oiseaux: il s'agissait alors de protéger humains et oiseaux de comportements jugés immoraux comme l'égoïsme et la cruauté. C'est ce type de considération éthique qui rend cette page d'histoire si moderne.

## Bibliographie

CHANSIGAUD (V.), 2009, *Histoire de l'illustration naturaliste*, Delachaux et Niestlé, Paris.

CHANSIGAUD (V.), 2012, *Des hommes et des oiseaux: une histoire de la protection des oiseaux*, Delachaux et Niestlé, Paris.

CHANSIGAUD (V.), 2013, *L'homme et la nature: une histoire mouvementée*, Delachaux et Niestlé, Paris.

RECLUS (É.), 1866, Du sentiment de la nature dans les sociétés modernes, *Revue des deux mondes*, 63 (15 mai 1866) : 352-381.

STRICKLAND (H.E.), MELVILLE (A.G.), 1848, *The Dodo and its Kindred: Or the History, Affinities, and Osteology of the Dodo, Solitaire, and other Extinct Birds of the Islands Mauritius, Rodriguez, and Bourbon*, Reeves, Benham, and Reeve, Londres.

THOMPSON (J.V.), 1829. Contributions towards the Natural History of the Dodo (*Didus ineptus* Lin.), *The Magazine of Natural History*, 2: 442-448.

WATERTON (C.), 1838, *Essays on Natural History: Chiefly Ornithology*, Longman, Orme, Brown, Green & Longmans, Londres.

# ENTRE POUVOIR ET SÉDUCTION: LA PLUME. DES PARADES ANIMALES A LA SCÈNE DES MUSIC HALLS PARISIENS.

Sylvie PERAULT <sup>(1)</sup>

**Résumé:** C'est par le ballet de cour imposé par Louis XIV amateur de danse et danseur lui-même que la plume devint accessoire de scène: les premiers costumes de ballets sont des habits de cour arrangés, on en retrouve donc les signes distinctifs. La plume sera dorénavant utilisée de façon régulière sur les planches, quel que soit le genre de spectacle proposé. C'est au vingtième siècle que l'usage de la plume sur scène va trouver sa destination la plus étonnante via les music-halls parisiens. Elle participe à l'esthétique du genre et entre dans le processus de construction archétypal de la *girl*. Après une introduction historique brève de cette apparition sur scène, l'ethnographie nous permettra via l'enquête de terrain d'observer la fabrication des gabrielles ou "trucs en plumes" que portent les danseuses. Nous pourrions alors envisager le vécu corporel particulier qui en découle, entre abondance et nudité, tandis que l'anthropologie associée à l'étude des mentalités expliquera ce que nous voyons vraiment lorsque, spectateur, nous allons au music-hall.

Dans les parades aviaires, ce sont les mâles qui portent les plumages les plus remarquables au sens propre comme au sens figuré. Il est donc probable que c'est une des raisons pour laquelle la plume fut d'abord attribut masculin et guerrier avant de devenir ornement. (2) C'est via le ballet de cour imposé par Louis XIV amateur de danse et danseur lui-même que la plume devint accessoire de scène: les premiers costumes des ballets sont en effet des habits de cour arrangés pour la scène, on en retrouve donc les signes distinctifs et les codes en vigueur (3) en sus d'ornements destinés à reconnaître une figure-type. Cependant, c'est au vingtième siècle que l'usage de la plume sur scène va trouver sa destination la plus étonnante: la scène des music-halls parisiens. Elle participe à l'esthétique du genre et entre dans le processus de construction archétypal de la *girl*. Après une introduction historique brève de cette apparition sur scène, l'ethnographie nous permettra via l'enquête de terrain d'observer la fabrication des gabrielles ou *trucs en plumes* (4) que portent les danseuses. Nous pourrions alors envisager le vécu corporel particulier qui en découle, entre abondance et nudité, tandis que l'anthropologie associée à l'étude des mentalités expliquera ce que nous voyons vraiment lorsque, spectateur, nous allons au music-hall.

Les savoir-faire qui permettent la maîtrise du

matériau sont issus de ce que nous appelons aujourd'hui la mode. Ainsi un plumassier – panachier du Roy pouvait, au XVIIe siècle, fournir aussi bien l'aristocratie que la scène et les *menus plaisirs* (5) du Roi. Mais pour comprendre la raison des gestes qui découle de cet usage, nous partons du postulat que le terme *costume de scène* (6) est un terme générique. Ce dernier regroupant une multiplicité de savoir-faire distincts et complémentaires nécessaires à la réalisation d'un seul objet le costume. Actuellement, il s'agit des tailleurs, costumiers –réalisateurs, teinturiers, brodeurs, modistes, chapeliers, bijoutiers, bottiers, plumassier etc. Dans son dictionnaire *Trésor de la langue française*, daté de 1606, Jean Nicot donne une définition de la plume qui renvoie d'office à son état en tant que matériau puis à son utilisation.

"**Plume:** C'est toute plume de volatile, combien que aucuns veulent appeler Penne, celle qui est de gros tuyau, et Plume celle qui l'est de court et gresle, et Duvet, la plus menuë molle et flouete. Les anciens François par ce mot, Plume, entendoient celle qu'on porte aux bonnets, chapeaux, chanfrains des chevaux, et sur les pommes de lic de parement, ce que à present par un mot et prononciation foraine, on dit Pennache."

Cette note souligne d'emblée la destination de la plume: elle est d'abord destinée aux couvre – chefs. En effet, L'histoire des plumassiers et des chapeliers est liée. Au treizième siècle déjà, les seigneurs portaient des chapeaux ornés de plumes de paon. La mode est si importante que naît une corporation: *les chapeliers de paon*. Ceux -ci déposent leurs statuts au prévôt de Paris aux alentours de 1268 (7).

---

1) 4 rue des Buttes – 95 640 LE HEAULME, Anthropologie du costume de scène et d'écran, IET Université Paris 3  
Responsable des études sur la dramaturgie du costume de scène ENSATT (Lyon)  
Directrice du groupe de recherches CERPCOS, corps, costumes de scène et d'écran.

2) Une remarque qui touche pratiquement toutes les ethnies qu'elles soient asiatiques, africaines ou ...occidentales.

3) On se référera aux lois somptuaires imposées via les *Actes royaux* cote BnF 23612.

4) Expression due au célèbre titre de la danseuse Zizi Jeanmaire *Mon truc en plumes*, paroles de Bernard Dimey et Jean Constantin, Philips, 1961.

---

5) Mis en place sous le règne de Louis XIV et responsable des plaisirs du Roi c'est-à-dire les divertissements.

6) Lequel apparaît à cette époque.

7) Franklin, Alfred. *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercés à Paris depuis le XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris-Leipzig, 1906. Lespinasse, René de.1879. *Les Métiers et corporations de la ville de Paris: le livre d'Étienne Boileau*, Paris, Histoire générale de Paris.

C'est cette corporation qui plus tard deviendra la corporation des plumassiers - panachiers. On retrouve des écrits de leurs statuts en 1577 ainsi que des renouvellements et ajouts en 1599 et en 1699. Ils sont appelés "maîtres plumassiers - panachiers - bouquetiers et enjoliveurs". On y trouve la déclaration suivante faite par le Roi Louis XIV :

"Les maîtres plumassiers ont captivé la bienveillance des coeurs des plus grands de la terre par le travail de leurs mains. Ils ont découvert l'éminence des ajustemens de testes, les carrousels ne peuvent esclater sans l'application de leurs ornemens et on trouveroit de la tristesse dans les pompes les plus magnifiques si les diversités de leurs préparatifs n'y estoient agréablement meslés. (1)."

Au regard de ces informations, on ne s'étonnera pas que parmi les premiers panaches vus en scène, on trouve d'abord ceux du jeune roi danseur Louis XIV dans le *Ballet royal de la nuit* et des hommes de cour qui l'entourent. Depuis le règne de Louis XIII, il était d'usage de présenter ballets et mascarades auxquels la noble assemblée prenait part. Les plumes y étaient utilisées régulièrement. D'une part parce qu'elles font parties de l'ornement obligé de la noblesse – même en scène- d'autre part parce qu'elles permettent, lorsqu'elles sont disposées ailleurs que sur le couvre-chef, de signifier un personnage allégorique, mythologique ou tout simplement exotique (indiens, africains...) La plume d'autruche prisée de ladite noblesse est essentiellement dévolue aux personnages allégoriques ou mythologiques. En général teinte, elle suggère la légèreté, le rang social d'exception et ...la virilité. Marie Françoise Christout explique :

"Epuisée par la fronde, la France est lasse des désordres. [...] Autour de ce dernier (Louis XIV) et de son frère, se rassemble une cour éprise de divertissemens galans et de merveilleux théâtral."

Le *Ballet royal de la nuit* qui a lieu quelques mois après la rentrée solennelle du souverain à Paris, alors que la fronde est réduite à néant, est donc non seulement un divertissement annoncé comme étant d'une exceptionnelle magnificence, mais aussi un acte diplomatiquement programmé (2). Le ballet est divisé en 4 veilles (3) et 45 entrées où le jeune roi tient plusieurs rôles dont le rôle du Soleil qui lui valut son célèbre surnom.

Plusieurs autres personnages portent des plumes, parmi eux l'aventurier, le gueux, le guerrier. Ces dernières complètent toujours le couvre-chef et ne sont pas sur l'habit. On distingue les plumes portées pour des rôles nobles ou guerriers qui sont toujours des panaches de plumes d'autruche teintées, tandis que des plumes ordinaires coiffent le turban ou le bonnet de l'homme du peuple et des étrangers. Cet usage est essentiel car il pose un fonctionnement incontournable et officiel (4) dans le monde du théâtre et des spectacles tandis que l'engouement du roi permet aux artisans

plumassiers d'ouvrir les premiers ateliers spécialisés dans l'artisanat du spectacle. Ainsi, le *sieur Roussard, plumassier du Roy* tient un magasin de plumes pour ballets et tragédies, rue Saint honoré à Paris (5). On peut le considérer comme l'ancêtre des plumassiers du spectacle.



**Louis XIV dans le rôle du Soleil, Ballet royal de la nuit, anonyme, 1653, BnF.**

Attribut essentiellement masculin à l'origine, symbole de chef de guerre car elle magnifie et agrandit la silhouette (6), la plume au cours des siècles va lentement être adoptée par la mode féminine et perdre son sens. Pour la scène, Anne Verdier note que, [...] *le signe se videra de sons sens et la seconde moitié du XVIIIe siècle tournera en ridicule la coiffure de tragédie* puis cite l'abbé Lebeau de Schosne qui écrit en 1761

"[Les acteurs de tragédie] pour se donner un air plus extraordinaire, ajoutaient des plumes dont l'énorme hauteur les mettaient souvent dans le cas d'éteindre des lustres qui alors éclairaient la scène (7) ou de crever les yeux à leur princesses en faisant la révérence (8)."

Peu à peu l'usage de la plume en scène devient sobre pour pratiquement disparaître d'autant que les symboles de la

1) *Art de l'habillement*, Op. cit. p.48.

2) Christout Marie Françoise, *Le ballet occidental, naissance et métamorphoses. XVIème – XXème siècle*, Desjonquières, Paris, 1995, p.67.

3) Une veille correspond au parcours d'un veilleur de nuit. Il en fait 4 dans une nuit complète.

4) Pour le glissement habit de cour – habit de théâtre consulter l'ouvrage d'Anne Verdier *L'habit de théâtre, histoire et poétique de l'habit de théâtre en France au XVIIIe siècle*, le Studiolo essai, Lampsague 2006.

5) Du Pradel Abraham, *Le livre commode des adresses de Paris pour 1692*, Paris 1878, tome I, p.269.

6) Le panache blanc d'Henry IV est connu de tous...

7) Rappelons que l'éclairage se faisait à la bougie laquelle se consumait en un acte d'où le découpage qui est encore de vigueur pour les pièces dites classiques.

8) Verdier Anne *L'habit de théâtre, histoire et poétique de l'habit de théâtre en France au XVIIIe siècle*, le Studiolo essai, Lampsague 2006 et Abbé Lebeau de Schosne, *lettre à Crébillon sur les spectacles*, 1761, op.cit p.241.

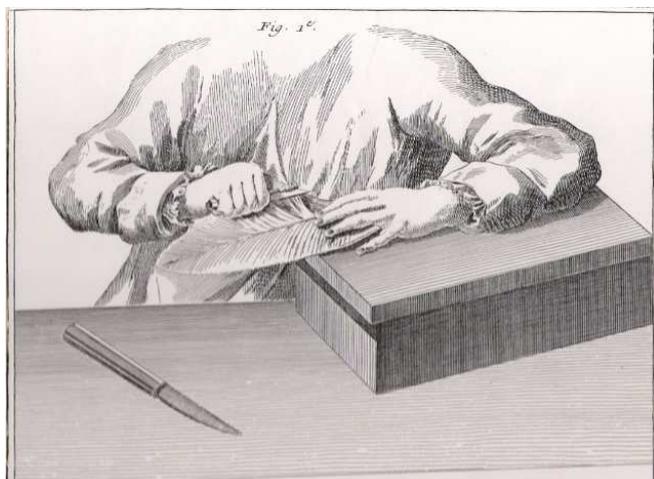
monarchie sont honnis dès lors que la Révolution Française aura dicté d'autres codes et permis la "réforme du costume de scène". Celle-ci cristallisée au début du XIXe siècle par le tragédien Talma se base sur des références antiques qui sonnent le glas définitif du panache. C'est au vingtième siècle que la plume en scène va retrouver une étonnante destination: le corps des danseuses au music-hall. Si les premières revues sont une hybridation de genres déjà connus (1) lorsque le music-hall via les attentes du public et la législation (2) pose ses propres règles, la plume ne tarde pas à devenir un élément

incontournable associé à l'image archétypale de la girl avec les strass et les paillettes. Lorsque la plume (re)devient importante, on assiste au même phénomène qu'au XVIIe siècle: des ateliers dévolus à la mode se spécialisent dans le spectacle car la distance et le gigantesque exigent des tours de main et une façon faire qui diffèrent complètement même si le savoir de base est identique.

## Plumassier aujourd'hui.

Aujourd'hui, le plumassier prépare et fabrique toujours des ornements en plumes. Pourtant le terme plumassier s'applique aussi aux fabricants d'articles ménagers ou pour la maison dont le matériau principal est la

plume. Il n'existe pas de distinction réelle. Ceux auxquels nous nous intéressons, sont les descendants *des panachiers du roy* et se préoccupent de la parure en général.



Art du plumassier, Encyclopédie Diderot-d'Alembert



et photographie de terrain S. Perault

La maison Février qui est reconnue comme la plus efficace dans ce travail spécifique existe depuis maintenant 3 générations: 1 dans la mode et 2 dans le spectacle (3), La majeure partie des commandes vient du spectacle, en particulier du music-hall. Le cinéma et la publicité font aussi appel à eux (4). Ils peuvent avoir des commandes qui passent de l'infiniment grand (ailes de 4 à 5 m d'envergure pour le cinéma) à l'infiniment petit. C'est un des métiers où il existe le plus de secrets de fabrication. Même si les étapes de transformations sont extrêmement rigoureuses et les mêmes pour tous les plumassiers, il y a ensuite un savoir-faire et une maîtrise de la matière qui favorisent l'existence de secrets de métier. La maison Février est reconnue depuis les années folles comme étant le plumassier du spectacle, bien qu'il

existe d'autres entreprises. Parmi les secrets de métier qui lui ont permis de tenir le haut du pavé" pendant plusieurs dizaines d'années, le carcassier François Privat qui a pour particularité de fabriquer la structure – le squelette- des *trucs en plumes*. On les appelle aussi Gabrielle par allusion à l'Ange au nom éponyme.

Madame Nicole, explique que l'atelier, fondé en 1929, travaillait essentiellement pour la mode, produisant de petites garnitures pour chapeaux. Lorsque Mistinguett lance la mode des plumes en scène, synonyme d'abondance, de richesse et de légèreté, l'atelier se spécialise dans la plume pour la scène.

L'iconographie des années folles prouve que c'est à cette période que l'usage de la plume sur scène devint incontournable. Léon Voltera, imprésario et directeur des plus grandes salles de Paris (Casino de Paris, Folies Bergère...) dans le premier quart du XXe siècle, aurait d'ailleurs résumé: "A cause de toi la Miss, la moitié des autruches d'Australie ont maintenant le c... à l'air" (5).

1) Café- concert, cirque et féerie.

2) Par exemple "la bataille du nu" de 1907 qui codifie la présentation des corps féminins dénudés sur scène.

3) Le Moulin Rouge a racheté l'atelier en 2012 lors du départ à la retraite bien mérité de Madame Nicole, belle-fille de la fondatrice.

4) Par exemple la publicité pour le parfum Coco pour la maison Chanel avec Vanessa Paradis.

5) Perault Sylvie, "Des trucs en plumes" in *Repère danse*



Folies Bergère 1937 (collection privée S. Perault)

## MONOGRAPHIE DE LA MAISON FEVRIER (1)

*C'est elle [Mistinguett] qui a commencé à porter de grandes plumes. Après, ça a suivi avec Joséphine Baker puis Line Renaud, Zizi Jeanmaire, Lisette Malidor et les autres. Puis, toutes les danseuses de tous les grands cabarets. Nous sommes «la» Maison des plumes mais pour le spectacle. Il existe une autre société qui fait les plumes pour la haute couture. C'est tout à fait différent. Au départ, c'est Monsieur Février qui a créé la société; ensuite, sa femme a continué. Ma belle-mère est devenue l'associée de Madame Février et j'ai repris le flambeau.*

*Comme c'est un métier essentiellement féminin, il*

*fallait qu'il y en ait une qui se décide. Ma belle-mère n'avait qu'un fils, donc je me suis mise dans le métier. Je n'y connaissais rien du tout. Je suis venue pour 15 jours et cela va faire bientôt 18 ans que je suis là. Au départ, je devais donner un coup de main à la comptabilité et je me suis retrouvée dans les ateliers et à la vente. Au bout de 15 jours, je me suis habituée. Puis l'associée de ma belle-mère est décédée et on m'a demandé ce que j'allais décider de faire; comme j'avais attrapé le virus, je suis restée. Maintenant, je dirige la société.*

### Provenance et traitement des plumes.

*Nous utilisons beaucoup de plumes d'autruche, ce qu'on appelle du marabout (qui est en fait du cou de dinde,) du coq, du nandou - c'est un peu comme une autruche mais plus fin -, ainsi que du faisane. La matière principale reste l'autruche. Ces plumes nous sont fournies par des élevages. Tout cela est très réglementé par la Convention de Washington. J'ai des plumes qui viennent d'Afrique du Sud, d'autres qui viennent du Brésil, aussi de Chine... cela dépend de la matière. Elles passent toujours par le Ministère de l'Environnement. C'est vraiment très surveillé afin que les*

*animaux sauvages ne soient pas touchés.*

*Lorsque nous recevons les matériaux, ceux-ci sont bruts (non teintés, non traités). Ensuite, ils sont triés en fonction de ce à quoi ils vont servir et partent à la teinture accompagnés d'un échantillon bien précis. Les plumes doivent être attachées pour être teintées, elles sont enfilées*

1) Enquête de terrain de 1994 par Sylvie Perault. Le groupe de recherches Corps, costumes de scène et d'écran observe les permanences et les évolutions de ces savoir-faire en se basant sur ces premières monographies.

d'une certaine façon. Chaque fil a un nombre de plumes; pour l'autruche c'est 25. Pour travailler il faut enlever la ficelle qui les tient: on appelle cela les défiler. Ensuite, les plumes sont triées car chacune a son critère: la grandeur, la qualité, le duvet. Le plus important des critères va varier selon l'utilisation qui lui est destinée. Par exemple, il y en a

qui sont faites pour du boa, d'autres pour des éventails, d'autres pour frimater (1), d'autres pour faire des ailes. Le critère est à chaque fois différent. Elles sont donc triées à nouveau afin de distribuer le travail dans les ateliers. Toute la manutention part d'ici avant qu'il y ait cette redistribution.

## Le travail en atelier.

J'ai trois ateliers sur place. Nous sommes peu dans chaque atelier mais il y en a trois différents: l'atelier de préparation, l'atelier de monture, l'atelier qui fabrique spécialement le boa et les «têtes frisées». Il y a plusieurs étapes de préparation, il faut développer la plume avant de la travailler, la mettre sur queue c'est-à-dire mettre un petit laiton au bout de la plume, la frimater, la friser. La plume n'a pas de queue; pour la travailler il faut donc lui en fabriquer une sinon elle ne tient pas. Elle sera faite en

fonction de la grosseur de la plume. Je ne montre pas les ateliers en raison des secrets de fabrication. A la rigueur, le lieu où on développe ce n'est pas un problème, et celui où nous fabriquons le boa parce que tout le monde sait que cela se fait sur un métier, nos concurrents ne savent pas le fabriquer comme nous. Et puis vous ne pouvez pas imaginer ce qui se passe... Vous pourrez voir l'atelier de fabrication à travers la vitre. En ce moment j'ai des modèles que je ne peux pas montrer, c'est pour un gros client.

## Procédure pour un spectacle, l'exemple de la revue

Le décorateur amène ses maquettes. A partir de là, on va décider des plumes. On choisit les matières, la couleur ensemble et je lui fais un modèle. D'autre part, il y a des clients qui ne savent pas ce qu'ils veulent. Ils regardent dans le magasin; il y a plein de choses: c'est prêt à partir tout ça. Je travaille aussi pour les petites troupes. Elles m'exposent leur budget et en fonction de cela je leur dis ce que je peux faire. [...] Nous travaillons aussi pour Holiday On Ice, un peu pour le Japon. C'est un métier extraordinaire et très vivant. Ce qui est merveilleux, c'est lorsqu'on vous apporte une maquette. Tout de suite on se dit - tiens, on mettra ça, oh! et puis si on mettait ça -; alors qu'on n'a même pas encore le feu vert. On ne sait même pas si on va le faire. Mais tout de suite on ne peut pas s'empêcher d'imaginer. Ce n'est pas trop dur de voir les costumes terminés partir, surtout lorsqu'on s'est beaucoup investi dedans... Ils partent au fur

et à mesure, jamais d'un seul coup; parce que ça va une fois chez le bottier, une fois chez la modiste, une fois chez le costumier. Nous sommes mal placés parce que nous fournissons des plumes pour pratiquement tous ces gens -là. Il faut donc que j'ai terminé ma revue avant tout le monde. Il faut toujours que j'ai les deux modèles en même temps à livrer à deux costumiers. Pour nous, c'est une charge de travail beaucoup plus dure. On ne peut pas attendre la dernière minute. Si bien que lorsque les costumes partent on est tellement sur la brèche qu'on n'a pas de regrets. Lorsque je vais voir une revue, il faut que j'aie au moins trois ou quatre fois avant de tout voir. Il y a tellement de choses. Ce qui fait mal, c'est lorsque les costumes sont faits et qu'on ne les utilise pas. Ça arrive. C'est vraiment très désagréable.

## La double appartenance art et spectacle.

Pour nous, cela va ensemble, c'est naturel tellement cela fait partie de notre vie. On ne s'en rend pas bien compte. J'aime bien aller dans les coulisses, Je les préfère aux trucs sur scène. Lorsqu'on est dans la salle et qu'on voit le spectacle, c'est quelque chose d'impersonnel et de froid. Alors que lorsqu'on est dans les coulisses, on voit quelle personne porte votre costume. Si c'est une vedette, voir si ça lui va, si on a bien fait les choses pour elle est quelque chose d'important. Dans la salle, c'est une vue d'ensemble, on ne voit plus les détails. Alors que là, à côté, elle peut vous dire là c'est trop lourd ou bien essayez de faire ça différemment la prochaine fois. Ce n'est pas du tout pareil.

Les répétitions n'ont pas le côté sophistiqué de la scène, le contact est plus humain...Bon, je n'en vois pas beaucoup parce que je n'ai pas beaucoup d'essayages, mais quand je vais livrer je vois les coulisses, je parle avec les chefs habilleuses qui s'exclament souvent - mais où est-ce qu'on va mettre ça, c'est tout petit -.Les changements rapides et les chorégraphies difficiles font que les danseuses ne font pas toujours attention à ce qu'elles portent. De toute façon, elles ne peuvent pas vraiment bouger beaucoup avec quelque chose de difficile à porter. Si j'ai 36 costumes, ils auront tous été faits sur le même modèle, il n'y aura pas une plume de plus qui va dépasser. Ce qui abîme en plus des changements rapides, c'est aussi la transpiration, le maquillage. Elles n'ont pas le temps. Je sais bien que parfois

elles jettent le costume par terre. En tout cas, ce n'est pas un métier que j'aurais aimé faire.

Au cours de la revue, nous faisons aussi de la réparation. C'est nettoyé la veille, réparé et rendu le jour même. Comme il n'y a pas de relâche, il n'est pas question qu'il y ait une fille sans costume. Dans le temps, il y avait un costume de remplacement pour la remplaçante. Aujourd'hui, avec les restrictions, cela n'existe plus. Alors, quand il y a 16 costumes à réparer, on fait courir sur plusieurs jours.

Les réparations sont faites par François Privat, le carcassier qui possède son propre atelier et non pas par la maison Février. Cette revendication est un système de défense qui sert à protéger le principal secret de métier de l'atelier qui a participé à la réputation de la maison (2): François Privat était alors le seul artisan en mesure de travailler le gigantesque et à connaître les contraintes scéniques de la revue. Les armatures métalliques sont fabriquées en corde à piano, matériau qui a la propriété d'être souple et rigide et de ne pas blesser un corps en action. Elles servent alors de "squelette" aux ailes de la Gabrielle.

1) Expression de métier pour désigner le passage à la vapeur lequel permet à la plume de se déployer dans toute sa légèreté et sa magnificence.

2) Mais qui est connu de tous depuis le courant des années 1980.



**Dans les coulisses du Moulin Rouge le matin, réception des Gabrielles endommagées. (Photo S. Perault)**



**Diagnostic (Photo S. Perault)**



**Réparation. (Photo S. Perault)**

## Girls, réception du spectateur et image symbolique

Être girl implique l'assimilation d'une esthétique particulière bien que les jeunes femmes soient déjà des danseuses professionnelles. Le plus difficile est de porter un costume qui dénude et magnifie le corps. Le port des plumes qui, avec les paillettes et les strass, caractérisent les girls. Le costume de scène participe pleinement à la construction archétypale de la girl. Pour l'impétrante, c'est une fois les chorégraphies apprises et l'intégration intégrée à la troupe définitive qu'elle va obtenir les différentes parties d'un costume fait sur mesure. Un moment qui symbolise une transition importante: le passage de danseuse à girl afin d'incarner différentes images de la Femme. C'est aussi le moment où les difficultés techniques surgissent car les talons mesurent de 5 à 10 cm, il faut donc maîtriser un équilibre différent de celui des répétitions, qui ont lieu en vêtements de sport, et ce alors que la rapidité, l'élégance et la maîtrise du corps restent indispensables. Ainsi les chorégraphies et leur amplitude spatiale exécutées lors des répétitions sont souvent freinées par le costume de scène; Aux Folies Bergère par exemple les volumineux chapeaux associés à la Gabrielle qui harnache le dos et dont le poids peut dépasser 5 kg, ne le permettaient plus, à moins de risquer le déséquilibre.

La nudité peu travaillée ou nouvellement découverte, change la présentation du corps: les impétrantes arrondissent spontanément le dos pour dissimuler leur buste alors que

l'inverse est attendu. Le port de la Gabrielle, qui "tire en arrière" oblige le redressement corporel. Une contradiction se dessine: bien qu'associées à la nudité et l'érotisme, les girls portent des costumes particulièrement contraignants dont la spécificité est d'entraver le mouvement. On peut se demander quelle image fantasmatique associée à la culture occidentale secrète cette figure archétypale. C'est l'observation des mentalités associées au moment où le music-hall émerge – le XIXe siècle- qui permet de poser une hypothèse. Le corps des femmes est, à cette période, affligé de tous les maux afin de justifier une infériorité qui serait naturelle et justifier leur domination (1). Deux images principales s'imposent alors: celle de la femme saine qu'on épouse et qui assure la descendance face à celle de la femme dégénérée qui séduit et détruit l'homme fasciné par cette créature. Les danseuses de revue avec leur Gabrielle et leur diadème en plumes, leurs hauts talons qui les fait mesurer plus de 2 mètres, pose le processus actif de cette angoisse. Les jeunes femmes devenues créatures sont mises hors d'état de nuire via la distance et leurs costumes en particulier les Gabrielles que l'on peut associer à une sorte d'étau selon le point de vue choisi. Or dans l'histoire du monde occidental, les premières femmes à plumes sont redoutables car il s'agit des sirènes.



Coulisses des Folies Bergère, 1989 (Coll. privée S. Perault)

1) DORLIN Elsa, 2009, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, La Découverte, Paris



**Sirène funéraire de Canosa (Terre cuite entre 340 et 300 avant JC, Madrid, Musée national archéologique**



***Ulysse et les Sirènes (Stamnos attique à figures rouges - v.480-470 avant JC Londres - British Museum)***

Leur apparence change au moment de la montée du christianisme car les plumes vont être associées aux anges, à l'élévation et au paradis. Auparavant, l'Ulysse d'Homère est là pour nous le rappeler, les sirènes charment rendent l'homme fou et le conduisent à sa perte. L'anthropologie laisse envisager qu'il s'agit, au-delà du divertissement, d'une mise en scène dans le sens psychanalytique du terme qui permet de codifier et d'ordonner le désordre tel qu'il était perçu. Alors que le corps des femmes est inaccessible au moment où le music-hall devient un nouveau genre à succès, sa structure et son contenu (qui se mettent en place lentement en raison des interdits juridiques divers associés au corps dénudés), expriment aussi les angoisses associées à l'inconscient masculin occidental. Au-delà du divertissement agréable, on peut supposer un versant pédagogique efficace quant à l'apprentissage de la sexualité et les mises en garde à intégrer.

# LA PLUME D'AIGLE: RÉFLEXIONS ETHNOZOOLOGIQUES SUR LA PLACE CULTURELLE DE L'AIGLE ET DE SES PLUMES, DANS LES ESPACES CÉRÉMONIELS ET IMAGINAIRES DES INDIENS D'AMÉRIQUE DU NORD.

Eric NAVET <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Au-delà des stéréotypes classiques des Indiens et de leur parure de plumes chers à nos visions occidentales, il nous faut, de manière plus sensible, rappeler combien les animaux en général sont au cœur du système des représentations des amérindiens et de leur philosophie. Les oiseaux, bipèdes comme les humains mais plus près du ciel, ont la plus haute estime de ces sociétés. Et l'aigle particulièrement qui vole le plus haut, qui est le plus proche des esprits, qui voit tout et "se déplace dans le ciel en décrivant la forme sacrée du cercle." (Brown, 1996b: 70). A partir de données de terrain et des documents publiés, cet article replace l'aigle (et la plume) au cœur des manifestations les plus ordinaires (comme l'ornement de la pipe, des vêtements rituels, des crinières et des queues des chevaux...), mais aussi celles de la chasse et de la guerre: il existe un véritable code des plumes qui indique la valeur guerrière de l'homme qui les porte dans ses cheveux,; enfin celles plus ostentatoires des cérémonies et des danses rituelles. En ce sens, la Danse du soleil, cérémonie religieuse annuelle propre aux Indiens des Plaines (Sioux, Cheyenne, Blackfoot, Crow), exprime le lien sacré entre l'aigle et le soleil. Quant aux *pow-wows*, événements culturels qui sont l'occasion pour les premiers habitants des Amériques de montrer à un public mélangé de blancs et d'autochtones une culture originale qui puise dans un fond ancien de danses de toutes natures et de toutes cultures tout en innovant au fil des événements et de l'inspiration des participants.

## Des stéréotypes...

Dans l'imaginaire populaire occidental, l'aigle, et surtout ses plumes, sont spontanément associés aux Indiens d'Amérique du Nord et on attribue volontiers la grande coiffe de plumes d'aigle des Indiens des Plaines à tous les

Amérindiens sans distinction. Certains parmi ceux-ci, jusqu'en Guyane et au Brésil, ont été dans le sens du stéréotype en adoptant cet attribut dans les fêtes et les événements collectifs.



Fig. 1 La reine Elizabeth et le duc de Windsor en visite chez les Indiens de l'Alberta en 1951

Les idées toutes faites trouvent souvent une assise dans un réel passé ou présent, et il est vrai que l'aigle - les aigles faudrait-il dire - occupe une place considérable dans l'imaginaire et le quotidien des Indiens d'Amérique du Nord; il est l'objet de multiples représentations et figure comme l'un des protagonistes principaux dans les récits mythiques.

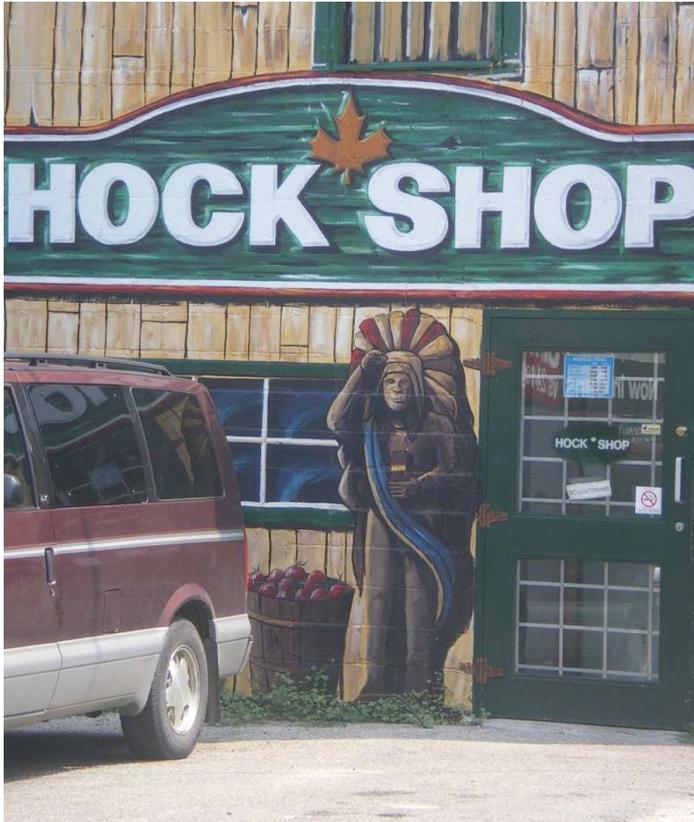


Fig. 2. Représentation d'un indien stéréotypé dans la réserve ojibwé de Cape Croker, Ontario, Canada

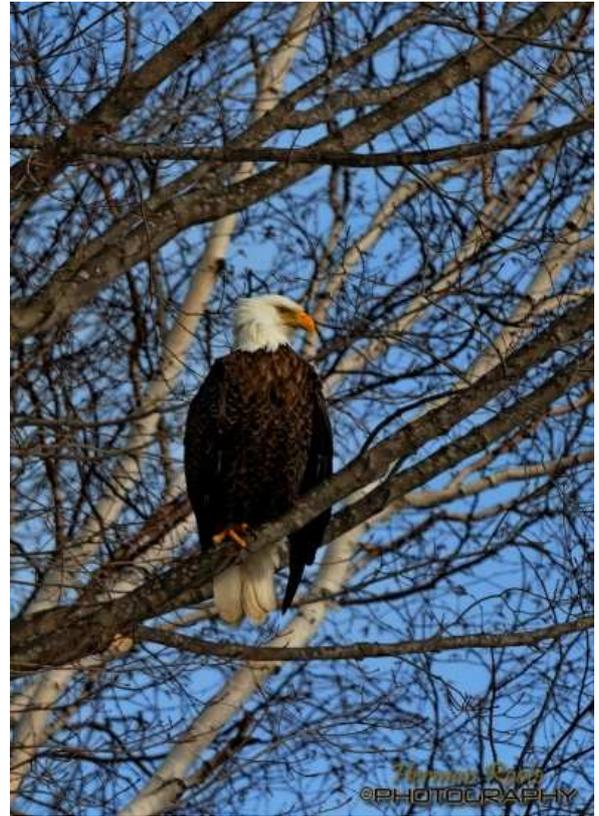
Rappelons que les aigles sont des accipitridés, une famille qui représente les deux tiers (200) des espèces de rapaces. En Amérique du Nord, les aigles sont représentés principalement par l'aigle royal ou aigle fauve (*Aquila chrysaetos*) et le pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*) (2), emblème des États-Unis d'Amérique.

1) 18 route des Chênes, 50110 Breteville-en-Saire; courriel: eric.navet47@gmail.com.

2) Le pygargue à tête blanche, couramment appelé "aigle à tête blanche" ne compte pas parmi les aigles proprement dits ou *Aquilinés*, mais je considère ici l'acception courante.



**Figure 3 Cigar Store Indian (une telle effigie symbolisait à l'entrée de nombreux magasins de tabac un lien entre les Amérindiens et le tabac)**



**Figure 4 Aigle à tête blanche (cliché Herman Roote, photographe Ojibwé, Saugeen, Ontario)**

## Les êtres humains et les animaux

L'omniprésence des aigles dans les cultures nord-amérindiennes s'inscrit dans le cadre d'un *mode d'être, de penser et d'agir* qui s'appuie sur une connaissance intime des environnements visibles, notamment de l'éthologie animale. Irving Hallowell, anthropologue, parle ici des Ojibwé qu'il a longuement étudiés: "*Leur connaissance des habitudes des animaux inspirerait l'envie à tout naturaliste... L'Indien n'est pas fou...la ronde quotidienne de la vie, la connaissance de première main qu'il a des phénomènes célestes, météorologiques, physiologiques et biologiques ne peut être écartée comme un facteur sans importance de sa situation générale.*" (Hallowell, 1934, cité par Brown, 1996b: 33). Cette connaissance fonde une philosophie et une éthique basée sur l'idée que les êtres humains font partie d'un ensemble, le monde créé, dont toutes les composantes, de quelque nature qu'elles soient, sont reliées et interdépendantes.

Cette philosophie est ainsi exprimée, dans ses mémoires, par le sioux Luther Standing Bear: "Le Lakota était empli de compassion et d'amour pour la nature. Il aimait la terre et toutes les choses de la terre, et son attachement grandissait avec l'âge. Les vieillards étaient – littéralement – épris du sol et ne s'asseyaient ni ne se reposaient à même la terre sans le sentiment d' s'approcher des forces maternelles. La terre était douce sous la peau et ils aimaient à ôter leurs mocassins et à marcher pieds nus sur la terre sacrée. Leurs tipis s'élevaient sur cette terre dont leurs autels étaient faits. L'oiseau qui volait dans les airs venait s'y reposer et la terre portait sans défaillance, tout ce qui vivait et poussait [...] Ces relations qu'ils entretenaient avec tous les êtres sur la terre, dans le ciel ou au fond des rivières étaient un des traits de

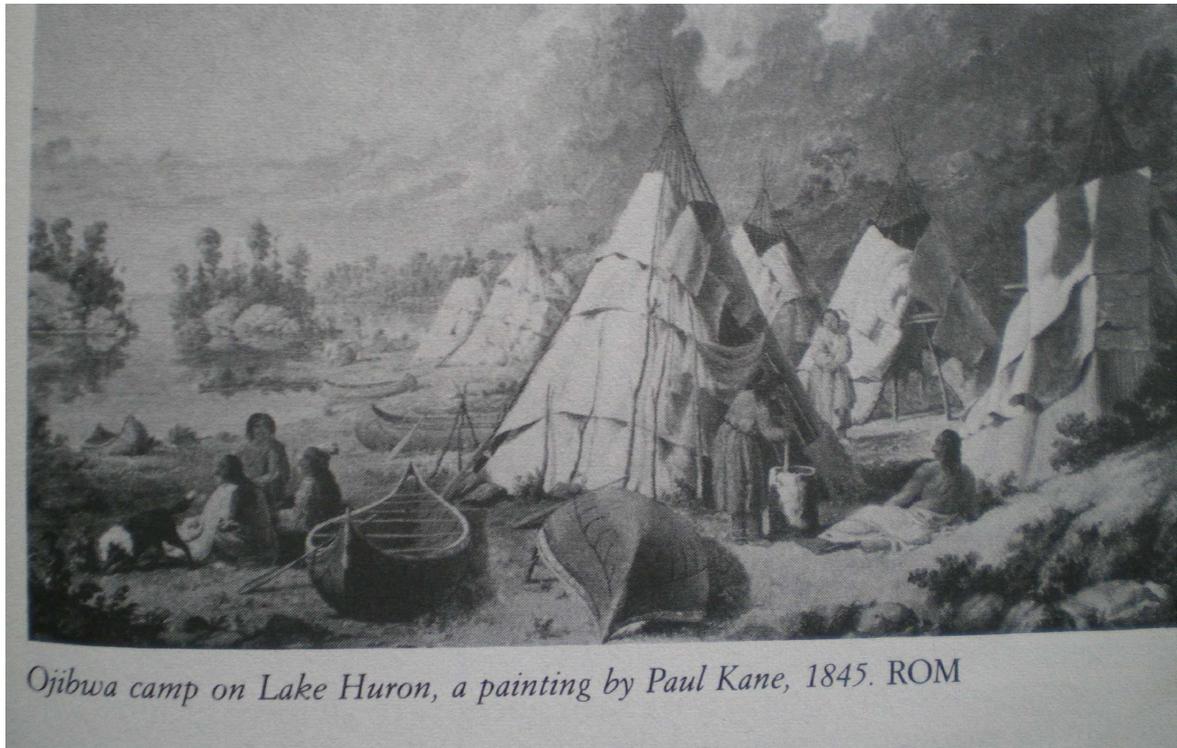
leur existence [...] La familiarité était si étroite entre certains Lakotas et leurs amis à plumes ou à fourrure, que, tels des frères, ils parlaient le même langage" (McLuhan, 1980: 17-18).

Joseph Epes Brown, un autre anthropologue, a bien perçu cette continuité qui est bien davantage qu'une coexistence: "Dans les cultures nomades de chasseurs, en particulier, l'unité d'essence qui existe derrière les différences visibles entre les humains et les animaux est accentuée: parfois même les humains et les animaux peuvent être interchangeables." (Brown, 1996b: 165).

Car il existe aussi, nécessairement, un monde invisible où vivent les "esprits", que les Algonquins appellent *manidos* et qui sont les figures que prennent nos angoisses d'êtres humains désemparés dans un monde dont le sens n'est pas donné, qu'il faut sans cesse réinventer...

Les Indiens Ojibwé de la région des Grands Lacs et des régions subarctiques de l'Est canadien racontent que le Grand Esprit, *Kitche Manitu* reçut une vision d'un monde "*beau, ordonné et harmonique*" fait de forêts, de lacs, de rivières... et qu'il ressentit le besoin de créer ce monde, ce qu'il fit. Il fit d'abord les corps célestes, les éléments, puis les végétaux, les animaux et, en dernier, l'être humain, le plus démuné de tous mais auquel il fit, pour compenser sa faiblesse, le don du rêve (1).

1) Je m'inspire ici des écrits de l'ethnologue ojibwé Basil Johnston (1976).



**Figure 5 Campement d'Indiens Ojibwé du Canada (peinture de P. Kane, 1845)**

Le Créateur rêvait d'un monde où toutes les créatures vivraient ensemble dans la plus grande harmonie, chacun aidant chacun, les uns et les autres communiquant, échangeant. Mais cet idéal, que les Tupi Guarani d'Amérique du sud appellent "la terre sans mal" (1), n'est pas de ce monde car la vie implique la dualité, la différence. Et l'anthropologue ojibwé Basil Johnston raconte comment les êtres humains, parce qu'ils ne respectent pas "les lois naturelles" se sont coupés du monde, se sont aliénés les autres créatures et particulièrement les animaux (2). Mais il reste qu'ils doivent sans cesse tendre vers cet idéal, retrouver la communication, développer et entretenir des relations aussi harmonieuses que possible avec les mondes non humains visibles et invisibles, mais aussi au sein de chaque communauté et entre les communautés qu'ils forment.

La relation au monde des Amérindiens n'est pas

fondée, comme dans la civilisation occidentale, sur un souci, un devoir même, de dominer les espaces et les êtres qui le constituent; il existe un fort sentiment que tous les êtres vivants sont dépendants les uns des autres. L'être humain n'échappe pas à la règle, c'est ce qu'exprime Joseph Epes Brown: "*Il y a, dans de nombreuses coutumes indiennes, dans les mythes et contes folkloriques, dans les rites, les cérémonies, les formes artistiques, la musique et les danses, l'idée implicite constante, et même des références directes au fait que les animaux ne sont pas inférieurs aux humains; au contraire, parce qu'ils apparurent les premiers dans l'ordre de la création, et qu'on leur témoigne un respect dû à leur ancienneté, les animaux sont considérés comme les guides et les enseignants des hommes-en un sens, leurs supérieurs.*" (Brown, 1996a: 164).

## Des êtres humains et des oiseaux

Chez les Sioux Oglala, on se réfère aux oiseaux comme les "êtres ailés", ou "la nation du peuple ailé", et: "Le lien étroit sensé exister entre les hommes et les oiseaux tient au fait, selon les Oglalas, que les uns comme les autres sont des bipèdes." (Ibid: 47).

Un sioux Lakota, l'homme-médecine (3) oglala Black Elk, précise la place particulière des oiseaux dans la tradition de son peuple: "*Entre toutes les créatures, les plus importantes sont les êtres ailés, car ils se trouvent le plus près du ciel et ne sont pas liés à la terre comme les*

*quadrupèdes ou le peuple des rampants. Leur religion est la même que la nôtre. Ils voient tout ce qui se passe sur terre, et ne manquent jamais leur proie.*" (Black Elk, cité par Brown, 1996b: 68). Et parmi les êtres ailés le plus vénéré est l'aigle car c'est lui qui vole le plus haut, qui est le plus proche des esprits, il voit tout et "*se déplace dans le ciel en décrivant la forme sacrée du cercle*" (Brown, 1996b: 70).

Parce qu'il est au contact du "monde des esprits", l'aigle, comme l'ours, a une réputation de pouvoir; il est un "être médecine" au sens large où l'entendent les Amérindiens. La maladie d'un individu, conséquence d'un déséquilibre, expression d'une disharmonie, n'affecte pas seulement cet individu, elle est la maladie de la communauté et, au-delà, du cosmos tout entier. Le rôle de l'"homme" ou de la "femme médecine", par des chants et des pratiques appropriées, est de rétablir les équilibres perturbés. Nous l'appelons donc "réparateur du désordre". Ces désordres peuvent être multiples, non seulement la maladie d'une personne, mais

1) Voir Hélène Clastres, 1975.

2) Voir Navet, 2007.

3) Les termes "homme-médecine" ou "femmes-médecine" sont couramment appliqués aux chamans, aux leaders spirituels amérindiens en Amérique du Nord

aussi une épidémie, un désordre climatique, une relation conflictuelle avec les ennemis, etc.

Le lien nécessaire avec l'animal, condition de cette réconciliation et de l'harmonie retrouvée, s'exprime d'abord au niveau du nom Chacun, au cours de sa vie, reçoit plusieurs noms et de personnes différentes, mais le premier relie le nouveau-né au monde environnant et l'allie à un être qui sera son protecteur, son inspirateur. Dans une liste dressée par J. E. Brown à la fin de son ouvrage *Animaux de l'âme, Les animaux sacrés des Sioux Lakota* (1996), un bon nombre de

patronymes sioux lakota se rapportent à l'aigle, à ses plumes ou aux plumes en général: Wears the Feather, Dog-Eagle, Little Eagle, White Plume (1), Eagle Hawk, Running Eagle, Eagle-Bear, Feathers, High Eagle, Eagle Feathers, etc.

De nombreuses ethnies nord-amérindiennes, comme les Ojibwé et les Iroquois, sont divisées en clans dits "totémiques" portant le plus souvent des noms d'espèces animales, symbolisant ainsi la relation étroite qui existe entre les êtres humains et les autres animaux.



**Figure 6 La division de nombreuses ethnies amérindiennes en "clans" reflète la parenté entre l'être humain et l'animal (ici les clans ojibwé)**

Le sioux oglala Black Elk, homme-médecine, celui-là même qui raconta sa vie à John G. Neihardt en 1931, "attribuait sa relation avec l'aigle à l'Être Suprême Wakan Tanka." (*Ibid.*: 70). Un lien privilégié peut aussi être noué avec un animal "réel" ou "imaginaire" au moment de la quête de la vision, une pratique que les sioux appellent *hanblechia* mais qui est commune chez les Indiens d'Amérique du Nord. Au moment de l'adolescence, le garçon, plus rarement la fille, s'isolait de la communauté, dans une cabane au fond des bois, au sommet d'une colline, et attendait en jeûnant la visite des "esprits". Ces visions étaient interprétées par des "hommes" ou des "femmes-médecine" et préfiguraient l'avenir des rêveurs; un garçon pouvait ainsi découvrir sa vocation chamanique, son destin de guerrier valeureux, etc.

Dans le récit de sa vision que Black Elk fit à J. Neihardt, il est question d'une pipe sur laquelle est sculptée

un aigle; est aussi mentionné un être mythique qui se transforme en aigle tacheté et lui donne les pouvoirs et la protection des êtres ailés: "Then the eagle soared above my head and fluttered there; and suddenly the sky was full of friendly wings all coming toward me." (Neihardt, 1972: 25).

L'association de l'aigle et du tonnerre a donné les créatures mythiques appelées "oiseaux-tonnerre" présentes dans de nombreuses traditions amérindiennes du Nord. Les Ojibwé des Grands Lacs disent que les oiseaux-tonnerre, sur ordre de *Kitche Manitou*, détruisirent le premier monde qu'il avait créé car les êtres humains ne respectaient aucune règle. Dans un mythe qui donne l'origine de la consommation rituelle de l'Amanite tue-mouche (*Amanita muscaria*, un champignon psychotrope) par les Ojibwé, le plus jeune de deux frères se retrouve avec une plume d'aigle sur la tête comme si elle y avait poussé naturellement (2)...

## L'aigle et ses plumes dans la vie spirituelle et matérielle

Fondamentalement, les plumes traduisaient les valeurs essentielles inhérentes à l'oiseau lui-même. Black Elk disait que les plumes portées par les Indiens étaient un rappel de la présence du Grand Esprit.

Les plumes d'aigle étaient prélevées sur des

animaux morts ou sur des aigles capturés vivants: "Le pouvoir exceptionnel associé à cet animal apparaît clairement dans le rituel élaboré qui accompagnait la capture d'aigles vivants. Les hommes enveloppaient l'oiseau avec précaution dans de la sauge "afin d'éviter d'être blessés par son pouvoir". On ne prélevait des plumes sur lui qu'au bout d'une période de quatre jours, car ce n'était qu'alors qu'on pouvait toucher

1) Plusieurs tribus des Plaines ont adopté le mot français "plume".

2) Voir: Navet, 1988. À propos de l'aigle, Mircea Eliade écrit: "Dans le folklore sibérien, le héros est maintes fois porté par un aigle ou par un autre oiseau du fond de l'Enfer à la surface de la Terre" (Eliade, 1968, note 1, p. 170). L'ethnologue soviétique D.

Zélénine précise: "L'origine des chamanes iakoutes est, d'après la légende, en liaison avec un totem animal, l'aigle, ou végétal, le mélèze ou le bouleau" (Zélénine, 1952: 260).

son pouvoir sans danger. De même, lorsqu'ils arrachaient les plumes, les hommes devaient pleurer pour montrer leur respect à l'égard de l'esprit de l'aigle, afin que d'autres aigles acceptent d'être attrapés par la suite" (Brown, 1996b: 70).

Les symboles de l'aigle ou de ses plumes sont représentés sur de multiples supports: le tipi en peau de bison des Indiens des Plaines, les vêtements rituels, les boucliers (1), Les plumes elles-mêmes sont accrochées à des objets dont ils exposent le caractère sacré (la pipe, les vêtements rituels, les crinières et les queues des chevaux, etc.): "Les

*plumes et duvets d'aigle furent universellement utilisés par les Oglalas et tous les Indiens des Plaines à différentes fins, et revêtaient une multitude de significations. Les plumes étaient soit coupées soit peintes, et portées comme un "langage" exprimant des honneurs reçus à la guerre ou obtenus à la chasse. On pensait que les plumes transmettaient un pouvoir spécial à celui qui les portait. Elles symbolisaient aussi le souffle de vie de ce qui est vivant.*" (Brown, 1996b: 71).



**Figure 7 Portraits d'Amérindiens des Plaines (tableaux de G. Catlin)**

Les plumes (d'aigle, mais aussi de coq de prairie, de chouette, de faucon, de buse...) sont bien sûr utilisées aussi pour faire les empennages de flèches de chasse ou de guerre. Sur le plan guerrier, il existe un véritable code des plumes qui indique la valeur guerrière d'un homme qui les porte dans ses cheveux; la façon dont la plume est coupée, peinte, raconte si son porteur a été blessé dans un combat, s'il a tué un ennemi ou plusieurs, s'il lui a porté un "coup" (2), s'il l'a scalpé, etc.

J. E. Brown parle de cette omniprésence des plumes dans la vie quotidienne des Amérindiens:

"En fait, n'importe quelle partie de l'animal pouvait être ajustée avec esthétisme à une coiffe de plumes d'aigle, une

chemise ou une robe de femme. La vie à proximité des animaux stimulait l'imagination des gens, qui s'inspiraient de toutes les formes trouvées dans la nature, en particulier quand il s'agissait de décorer des objets rituels et cérémoniels. Par exemple, pour attacher les plumes de queue de l'aigle à l'extrémité inférieure de leurs arcs sacrés, les Oglalas utilisaient des lambeaux d'intestin d'ours. L'intestin d'ours a une surface irisée et était ainsi apprécié pour la beauté de ses couleurs. Sur le tuyau des pipes sacrées était disposée, tout près de l'embout, la peau du cou d'un canard mallard, ainsi que des crins de cheval, des poils de bison, des coquillages, ou des plumes de pic-vert." (Ibid.: 41-42).

## La présence de l'aigle et de ses plumes dans les cérémonies

Chaque rituel chaque cérémonie réaffirme les liens sacrés qui unissent tous les éléments. L'aigle a des pouvoirs spécifiques qui tiennent à sa nature ouranienne et toutes les parties de l'animal sont sacrées: "Du fait de la position très élevée de l'aigle dans la religion oglala, aucun objet porté ou utilisé rituellement n'avait autant de pouvoir que ceux associés aux plumes de cet animal sacré." (Ibid.: 42-43); plusieurs interviennent dans des cérémonies comme la Danse du soleil (3): "Les plumes avaient une valeur toute

*particulière, ainsi que l'os de l'aile (le fémur) dont on faisait des sifflets utilisés pour les Danses du Soleil. "Le sifflet lui-même symbolisait le pouvoir du Tonnerre, et sa note correspondait au cri de l'aigle, qui était un représentant du Tonnerre." John Blunt-Horn avait trouvé un autre sens, plus lointain, qu'il rapporte ainsi: "Si tu es attaqué, prend un sifflet en os d'aigle et souffle dedans. Cela sèmera la*

(Brown, 1996b: 71).

1) "Plusieurs indications montrent que l'aigle était associé au soleil et que les plumes représentaient les rayons de l'astre. Ainsi, les plumes accrochées sur le bouclier sacré de chaque famille, auprès de l'emblème de protection peint, étaient conçues comme des rayons du soleil. Cette association explique en partie la coutume des Oglalas consistant à déplacer périodiquement ces boucliers et leur trépied de façon à ce qu'ils se trouvent toujours face au soleil."

2) Les Sioux ont adopté le mot français "coup" pour désigner l'exploit guerrier le plus valorisé: s'approcher assez près de l'ennemi pour lui porter un coup, non nécessairement mortel, avec un "bâton à coups".

3) On ne trouvera dans cet article aucune photo de la Danse du soleil afin de respecter l'interdiction qui est faite de tout enregistrement sonore ou visuel.

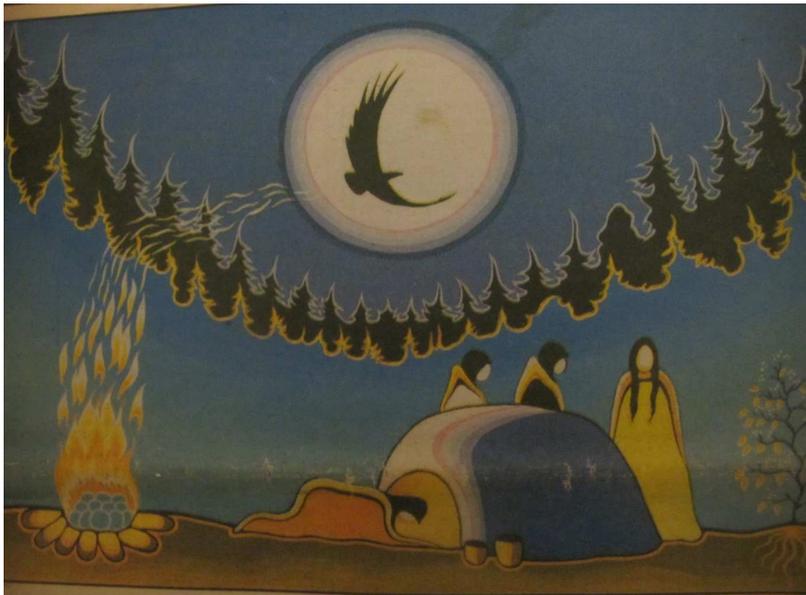
confusion chez l'ennemi et te permettra de le vaincre facilement"" (Ibid.: 71).

Traditionnellement, la Danse du soleil était une cérémonie religieuse annuelle propre aux Indiens des Plaines (Sioux, Cheyenne, Blackfoot, Crow, etc.). Elle a été récemment adoptée par des ethnies de l'Est, en particulier les Innus, un groupe algonquin apparentés aux Ojibwé et qui vit au Québec (1). Si le rite est éminemment collectif, sa tenue, en juillet, est souvent due à l'initiative d'un individu qui choisit de se sacrifier pour le bien-être de sa communauté ou d'un groupe de personnes particulier. Le percement de la peau en différents endroits du corps (principalement sur le dos et la poitrine) (2) n'est qu'un aspect d'un rituel très complexe qui dure plusieurs jours et comprend de multiples facettes. Des paquets sacrés (*holy bundles*) sont ouverts cérémoniellement. Des danses sont organisées par différentes sociétés masculines et féminines.

Comme tous les rituels, la Danse du soleil, conduite par des "hommes" et/ou des "femmes médecines", vise à rétablir l'harmonie du monde, le bien-être de toutes les créatures. L'objet sacré qui fait le lien par excellence est la Pipe: fumer la pipe c'est se mettre en relation avec les communautés des humains et des non humains, visibles et invisibles. La Pipe, connue de presque tous les Indiens d'Amérique du Nord, est fumée en toute occasion où existe une dimension sacrée. Véritable "objet transitionnel", la Pipe

est un microcosme où sont représentées, contenues même, toutes les composantes de l'univers. Le voyant-guérisseur Tahca Ushte exprime ainsi cette idée: "*Toutes les créations du Grand Esprit, l'univers entier, se trouvent dans la "Pipe sacrée"*" (Tahca Ushte, Erdoes, 1977: 276). Le monde animal est principalement représenté par des plumes d'aigle accrochées au tuyau qui, lui-même, symbolise le monde végétal tandis que le fourneau évoque le monde minéral (voir plus loin).

Avant toute participation à une cérémonie, le passage par la hutte à sudation est obligatoire. Il s'agit d'un rite de purification, une sorte de sauna, qui se déroule le soir dans une construction en forme de dôme hermétiquement close, où les participants se retrouvent, nus ou, plus couramment aujourd'hui, les reins ceints d'une serviette, assis en position fœtale autour d'un trou creusé dans lequel sont introduites des pierres chauffées sur un feu à l'extérieur. De l'eau est versée sur ces pierres provoquant une abondante sudation. La chaleur est intense, mais les participants s'encouragent mutuellement à supporter l'épreuve par des rites, des chants et des prières. La Pipe, le tambour et d'autres objets sacrés, sont utilisés par le maître de cérémonie (un "homme" ou une "femme-médecine") et, pour certains, circulent dans l'assistance. Le rituel se termine, chez les Sioux, par la formule: *Mitakuye Oyasin*, une expression que l'on peut traduire par "tous les miens", "toute ma parenté".



**Figure 8 Un aigle plane au-dessus d'une hutte à sudation plaçant la cérémonie sous d'heureux auspices**

Au cours de la Danse du soleil: "Les danseurs utilisent des sifflets-taillés dans l'os d'une aile d'aigle-auxquels sont accrochées des plumes d'aigle. Reproduire le cri de l'oiseau en s'accompagnant du rythme puissant du chant, de la danse et du tambour signifie que l'aigle est présent par la voix et par tout son être; c'est ainsi que le

souffle vital de l'homme s'unit à l'essence du soleil et de la vie. À travers ce rite sacré, il devient un aigle, et l'aigle avec ses plumes est le soleil. Chaque matin, pour saluer l'apparition du soleil, les danseurs se tournent vers l'est et tendent leurs plumes d'aigle vers les premiers rayons, baignant celles-ci dans la nouvelle lumière de la vie; ils les disposent ensuite en accomplissant des gestes de purification avec la tête et la partie supérieure du corps, tout en dansant au rythme d'un chant héroïque..." (Brown, 1996a: 142-143).

La Danse du soleil est aussi l'occasion de pratiquer des rituels de guérison au pied du mâc sacré planté au milieu de l'aire cérémonielle. Les femmes qui participent à la danse utilisent des éventails en plumes d'aigle pour chasser les mauvaises influences et apaiser les douleurs physiques et morales des danseurs et des personnes qui souhaitent une guérison.

1) Après avoir assisté à tout ou partie de quatre danses du soleil en 1977, chez les Peigan, les Blood, les Cri des Plaine de l'Alberta au Canada et les Sioux de Cheyenne River dans le Dakota du sud aux États-Unis, j'ai eu la chance et le privilège de participer à celles qu'organisent depuis quelques années les Innus: à Mashteuiaash l'été 2013 et Mani-Utenam en 2014.

2) L'une des figures du sacrifice consiste à se faire percer la chair dans le dos et à se suspendre le long du mâc central comme un oiseau en vol. Cette figure s'appelle "le vol de l'aigle".

Au cours du rite oglala de consécration d'une jeune fille (Cérémonie du Bison): "la jeune fille apprend à se conduire comme une femme, car maintenant ce n'est plus une fille; pour finir, on lui dit: Tu es apparentée au Dieu Bison, tu es Sa femme. Dieu Bison aime les femmes travailleuses. Il aime celles qui donnent à manger à ceux qui ont faim..."

Maintenant tu es une femme bison." Une plume d'aigle est nouée dans la chevelure de la femme, alors l'homme-médecine déclare: "L'esprit de l'aigle et celui du canard seront avec toi. Ils te garderont sous l'influence du Soleil et de vent du Sud. Ils te donneront beaucoup d'enfants." (Brown, 1996b: 114).

## Les pouvoirs de l'aigle et de ses plumes

Parmi les objets sacrés des Indiens des Plaines figurait les *Holy Bundles*, un concept traduit de façon très approximative en français par "paquets sacrés" ou, mieux, par "sacs médecine". Ceux-ci renferment des objets associés au monde naturel (animaux, végétaux, minéraux) et symbolisant telle ou telle relation avec les êtres non humains. Parmi ces objets sacrés, jamais exposés en dehors des cérémonies (1), figurent bien sûr des plumes et, en particulier, des plumes d'aigle. Ils sont conservés par des "sociétés" rituelles masculines et féminines qui se répartissent les fonctions rituelles. Chez les Indiens Blood de l'Alberta au Canada, une société féminine est caractérisée par le port de coiffures en plumes de corbeau dressées appelées *natoas*.

J. Epes Brown mentionne un sac-médecine appartenant à un homme-médecine *peyuta wicasa lakota* et destiné à soigner: "L'un d'eux contenait des griffes d'ours, des serres d'aigle, et même une patte d'aigle, une touffe de poils de cerf, et un os de wapiti" (ibid.: 94).

Trouver une plume d'aigle est bénéfique et protège, et voir planer un aigle, particulièrement avant la tenue d'une cérémonie, est considéré comme un présage favorable, le signe que les être humains sont en contact avec l'au-delà.

Pas plus que la terre, l'animal ne peut être la propriété d'un individu. Il arrive qu'on honore une personne en lui confiant une plume d'aigle; celle-ci protégera celui qu'elle accompagne, lui et les siens. C'est aussi une façon de s'apparenter au(x) donateur(s), d'être reconnu comme membre de la famille, de la communauté.

La plume d'aigle offre aussi un lien entre les être humains et elle est présente lors des réunions où l'écoute de l'autre est de règle: "Pour nous les plumes d'aigle sont

sacrées. Quiconque tient la plume dans le cercle de parole peut parler aussi longtemps qu'il désire; cela nous apprend à être patient." (2)

Il n'est pas de rite sans la présence de la Pipe sacrée, nous l'avons vu en parlant de la Danse du soleil. Le Sioux *Hehaka Sapa* nous en explique le symbolisme: "Avec cette Pipe de mystère vous marcherez sur la Terre; car la Terre est votre Grand-Mère et Mère, et elle est sacrée. Chaque pas qui est fait sur elle devrait être comme une prière. Le fourneau de cette Pipe est de pierre rouge; il est la Terre. Ce jeune bison qui est gravé dans la pierre, et qui regarde vers le centre, représente les quadrupèdes qui vivent sur votre Mère. Le tuyau de la Pipe est en bois, et ceci représente tout ce qui croît sur la Terre. Et ces douze plumes qui pendent là où le tuyau pénètre dans le fourneau, sont de *Wambali Galeshka*, l'Aigle Tacheté, et elles représentent l'Aigle et tous les êtres ailés de l'air. Tous ces peuples, et toutes les choses de l'Univers sont rattachés à toi qui fumes la Pipe; tous envoient leurs voix à *Wakan Tanka*, le Grand-Esprit. Quand vous priez avec cette Pipe vous priez pour toutes les choses et avec elles" (*Hehaka Sapa*, 1953: 63).

Cette "philosophie de la Pipe" s'exprime par une véritable éthique de vie. La manipuler, la fumer, est un acte religieux qui unit rassemble et relit tous les éléments de la Création. La Pipe sacrée est fumée pour faire une prière, pour relier l'individu au monde invisible; elle est fumée pour trouver un accord entre des êtres humains qu'un conflit anime: "Il semble difficile, écrit J. E. Brown, d'imaginer un rituel susceptible d'exprimer avec plus de justesse le lien qui existe entre les innombrables formes de la création" (Brown, 1996a: 64).

## Le *pow-wow* comme mode de vie et "fait culturel total".

Les Indiens d'Amérique du Nord avaient des danses pour toutes les circonstances de l'existence. On peut dire, d'une façon générale, que ces danses célébraient la vie, qu'elles avaient toujours, de quelque façon, une fonction thérapeutique pour les individus et pour les communautés qu'ils constituaient, le bien-être des premiers conditionnant

celui de la société toute entière. C'est ainsi que les Sioux Omaha connaissaient une *Danse de l'aigle*, ici mise en image par un artiste, lui-même omaha:

---

1) Cette règle est évidemment violée dans les musées qui n'hésitent pas à exposer dans leurs vitrines les objets les plus sacrés. Les Indiens du Canada et des Etats-Unis tentent aujourd'hui, par des voies légales, de récupérer des objets sacrés pour eux et dont la plupart ont été purement et simplement volés ou confisqués par les autorités laïques et religieuses.

---

2) Dans le même esprit, il existe chez les Amérindiens, l'institution du bâton de parole (qui peut être orné de plumes) et qui circule entre les membres d'une assemblée conférant à celui qui la tient un droit de parole que personne n'oserait contester.



**Figure 9 Danse de l'aigle des Indiens Omaha (tableau de Um-Pah, artiste omaha)**



**Figure 10 Danseur traditionnel au pow-wow de la communauté ojibwé de Sheguiandah, Ontario, Canada**



**Figure 11. Détail d'une coiffure de plumes**



**Figure 12 Danseurs au pow-wow de Sheguiandah**



**Figure 13** Danseur au pow-wow de Sheguiandah



**Figure 14** Danseuse au pow-wow de la communauté ojibwé de Saugeen, Ontario, Canada



**Figure 15 Femmes en tenues de danse au pow-wow de Saugeen**

Les *pow-wows* (1) sont des événements culturels aujourd'hui présents dans un très grand nombre de communautés ("réserves") amérindiennes en Amérique du Nord (États-Unis et Canada). Ils sont l'occasion pour les premiers habitants des Amériques de montrer à un public mélangé de blancs et d'autochtones une culture originale (2) qui puise, sans s'y limiter, dans un fond ancien de danses de toutes natures et de toutes cultures tout en innovant au fil des événements et de l'inspiration des participants. Ils se déroulent sur un espace dégagé aménagé à cette fin: l'aire de danse proprement-dite est circulaire et les tambours (on désigne ainsi ceux qui chantent et battent le tambour) sont disposés dans un abri au centre de cette aire ou, moins fréquemment autour du cercle.

Le *pow-wow* se tient généralement à l'extérieur,

1) Il existe plusieurs théories sur l'origine du mot *pow-wow*. Les anciens textes l'utilisent pour désigner les chamans (souvent qualifiés de "jongleurs", pour ainsi dire de charlatans par les francophones) et par extension les fêtes occasionnant des rassemblements. Pour certains, le mot viendrait d'une expression algonquin et signifierait "il rêve". Voir Navet, 1996.

2) Pas plus que les Fest Noz et autres festivals inter-celtiques les *pow-wows* ne peuvent être réduits au rang de sympathiques manifestations folkloriques; ils témoignent de cultures authentiques et originales et d'un véritable "mode de vie".

puisque la grande majorité de ces manifestations ont lieu en été, mais un espace couvert est parfois prévu au cas où la pluie se mette de la partie. Certains *pow-wows*, les plus grands, peuvent durer une semaine, mais ils se limitent généralement à deux jours en fin de semaine. L'aire de danse est entourée de boutiques où les Amérindiens vendent un artisanat authentique et très varié. D'autres espaces sont prévus pour les visiteurs qui campent dans des tentes modernes ou, de plus en plus, dans des tipis.

Le répertoire des chants et des danses est très varié; il comprend des thèmes intertribaux, mais aussi des thèmes plus spécifiques aux hôtes du *pow-wow*: Ojibwé, Iroquois, Innu, Cri, Blackfoot..., pour ne parler que du Canada. Les costumes et les danses, parfois mimétiques, témoignent éloquentement de la proximité des Amérindiens avec le monde naturel. Les plumes en sont peut-être les éléments les plus visibles.

Se parer des atours animaux, c'est témoigner d'une parenté, voire d'une identité temporaire avec telle(s) ou telle(s) espèces. Si passer d'une nature à l'autre est l'apanage des chamans, le danseur de *pow-wow* comme l'officiant d'un rite peut aussi se couler dans des identités animales. L'aigle est le messager des esprits et le chaman l'intermédiaire entre le monde des esprits et les humains; les animaux jouent donc naturellement un rôle de médiateurs. La danse est aussi l'occasion de s'identifier à l'animal dont on porte les

éléments, de mieux comprendre un monde dont les êtres humains, selon de nombreuses traditions, se sont coupés. On peut aussi tenir un fan en plumes d'aigle dans les danses traditionnelles.

Les aigles sont en principe protégés au Canada comme aux États-Unis mais les Amérindiens bénéficient de droits particuliers qui tiennent à leurs qualités de premiers occupants du continent américain, et aussi aux engagements pris lors des traités par lesquels ils furent contraints, surtout dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, d'abandonner aux colons bancs la plus grande partie de leurs territoires et ils peuvent ainsi se procurer des plumes d'aigle. Dans les premiers *pow-wows*, les costumes étaient faits avec des matériaux de fortune 'ou plutôt d'infortune)...

Au cours des *pow-wows*, les danseurs imitent la perdrix, l'aigle; si un seul élément du costume tombe, une plume d'aigle par exemple, comme c'est une chose sacrée, on le signale au maître de cérémonie du *pow-wow* qui se tient à côté pour la protéger des autres danseurs ou des spectateurs. Immédiatement, une danse de la plume perdue (*Lost feather dance*) est organisée et quatre vétérans de guerre participent à la danse pour ramasser la plume tombée et la remettre à son porteur. Historiquement et traditionnellement, l'honneur de ramasser une plume tombée est réservé à un guerrier qui a été blessé au combat. La plume elle-même représente un guerrier tombé. Seul un vétéran de guerre de la même stature peut la restituer et la rendre à celui qui la porte, après avoir fait le tour du cercle de l'aire de danse. Tous les spectateurs du *pow wow* doivent se lever et ôter leur couvre-chef. L'usage des matériels d'enregistrement est alors interdit, je n'ai donc pas de photos à vous montrer pas plus que je n'en ai de la Danse du soleil où tout enregistrement sonore ou visuel est interdit.

Les quatre vétérans représentent les quatre points cardinaux, les quatre directions (représentés par quatre couleurs dans la *medicine wheel*). Les deux premiers couplets du chant chanté durant la cérémonie n'ont pas de sons bas, ils rendent hommage au guerrier tombé.

Les quatre couplets suivants, les danseurs s'approchent de la plume et font semblant de la prendre à chaque changement de son dans les graves. Le son grave représente les tirs de l'ennemi. Chaque vétéran "charge" la plume, la main droite tendue pour toucher la plume, porter un "coup". Ceux qui n'ont pas porté de coup utilisent un éventail en plumes d'aigle car ils ne sont pas assez "forts" pour toucher l'esprit.

Après que six couplets aient été chantés, le vétéran honoré ramasse la plume avec sa main gauche, et pousse un cri de guerre pour signifier que l'esprit de la plume a été capturé. Quand on touche ou qu'on reçoit un objet sacré, on utilise toujours la main gauche: "c'est une tradition qui a été respectée par toutes les tribus qui poursuivent encore les voies traditionnelles" (*the old ways*).

Le vétéran se tourne ensuite vers l'est, le monde des esprits et il remet la plume à son porteur. La tradition est que celui-ci donne une retribution au vétéran ainsi honoré.

Quand un danseur s'approche des tambours et siffle dans un sifflet en os d'aigle, le groupe doit répondre en chantant le chant approprié. Il y a quatre coups de sifflet pour honorer les tambours, les danseurs et les esprits de l'aigle. Quatre couplets sont chantés, un pour chaque coup de sifflet.

## La "voie rouge" et le retour aux sources

Leonard Crow Dog, Sioux Lakota, est l'un des leaders spirituels de l'*American Indian Movement* (AIM), un mouvement militant créé à Minneapolis en 1968 et qui participa activement, dans les années 1960 et 1970, à ce qu'on appela "le réveil des Indiens". L'AIM organisa de nombreuses manifestations, comme l'occupation de l'île d'Alcatraz en 1969, la Marche des Traités rompus en 1972 et l'occupation du site historique de Wounded Knee en 1973. Considéré comme l'un des "meneurs", Crow Dog fut plusieurs séjours en prison. Il a écrit ses mémoires: "*En août 1977, peu après ma libération, Bill Eagle Feathers a dirigé*

*la cérémonie [la Danse du soleil] et ce fut un moment particulièrement important pour moi. Des hommes sont allés chercher un très grand peuplier qu'ils ont planté dans un trou au fond duquel ils avaient déposé de la graisse de bison et nos quatre aliments sacrés. Eagle Feathers a alors prié pour qu'un aigle vienne nous bénir et peu après un superbe aigle impérial est apparu à l'est. Il a décrit des cercles au-dessus de l'aire de danse avant de planer lentement en direction de l'ouest. Cette année là plus d'une centaine de danseurs ont participé à la cérémonie."* (Crow Dog, 1998: 260).

## Bibliographie

- BROWN, Joseph Epes, 1996a (1982): *L'héritage spirituel des Indiens d'Amérique*, Monaco, Editions du Rocher-Le mail
- BROWN, Joseph Epes, 1996b (1992): *Animaux de l'âme, Les animaux sacrés des Sioux oglala*, Éditions du Rocher/Le Mail.
- CLASTRES, Hélène, 1975: *La Terre sans mal, Le prophétisme tupi-guarani*, Paris, Le Seuil.
- CROW DOG, Leonard, 1998: *Fils de la Nation Sioux. Vie et Combat d'un Homme Médecine Lakota*, Paris, Albin Michel (coll. "Terre indienne").
- ELIADE, Mircea, 1968: *Le chamanisme et les techniques archaïques de l'extase*, Paris, Payot.
- HALLOWELL, A. Irving, 1934: *Northern Sauteaux Religion*, Vol 36, 1934, p. 392-393.
- HEHAKA SAPA, 1953: *Les rites secrets des Indiens Sioux*, textes recueillis par J. E. Brown, Paris, Payot.
- HUNGRY WOLF, Beverly, 1997: *Paroles d'indiennes, La voix des grands-mères*, Éditions du Rocher.
- JOHNSTON, Basil, 1976: *Ojibway Heritage*, Toronto, McClelland and Stewart.
- LAME DEER, 1972: *Lame Deer, Seeker of Visions, The Life of a Sioux Medicine Man*, New York, Simon & Schuster

McLUHAN, Teri, 1980: *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris, Denoël.

NAVET, Eric, 1988: "Les Ojibwa et l'Amanite tue-mouche (*Amanita muscaria*), Pour une ethnomycologie des Indiens d'Amérique du Nord", *Journal de la Société des Américanistes*, Tome LXXIV, Paris, Musée de l'Homme, p. 163-180.

NAVET, Eric, 1996: "Le *pow-wow*, un fait culturel total", *Inter-Nord, Revue internationale d'études arctiques et nordiques*, n°20, 1996, Paris, Éditions du CNRS.

NAVET, Eric, 2007: *L'Occident barbare et la philosophie sauvage*, Essai sur le mode d'être et de penser des Indiens Ojibwé, Paris, Homnisphères.

NEIHARDT, John G., 1972: *Black Elk Speaks: Being The Life Story of a Holy Man of the Oglala Sioux*, as told through John G. Neihardt, New York, Pocket Books (trad.: 1977: *Élan noir parle, Mémoires d'un Sioux*, Paris: Stock).

*Star Weekly*, Toronto, November 10, 1951: "The Royal Tour in Pictures".

TAHCA USHTE, ERDOES, Richard, 1977 (1972): *De mémoire indienne, La vie d'un Sioux voyant et guérisseur*, Paris, Plon (coll. "Terre humaine").

VAZEILLES, Danièle, 1996: *Chamanes et visionnaires sioux*, Monaco, Éditions du Rocher/Le Mail.

ZELENINE, Dmitrii., 1952: *Le culte des idoles en Sibérie*, Paris, Payot.

\*\*\*\*\*

## ANNEXE

### Le pouvoir guérisseur de la plume chez les Sioux

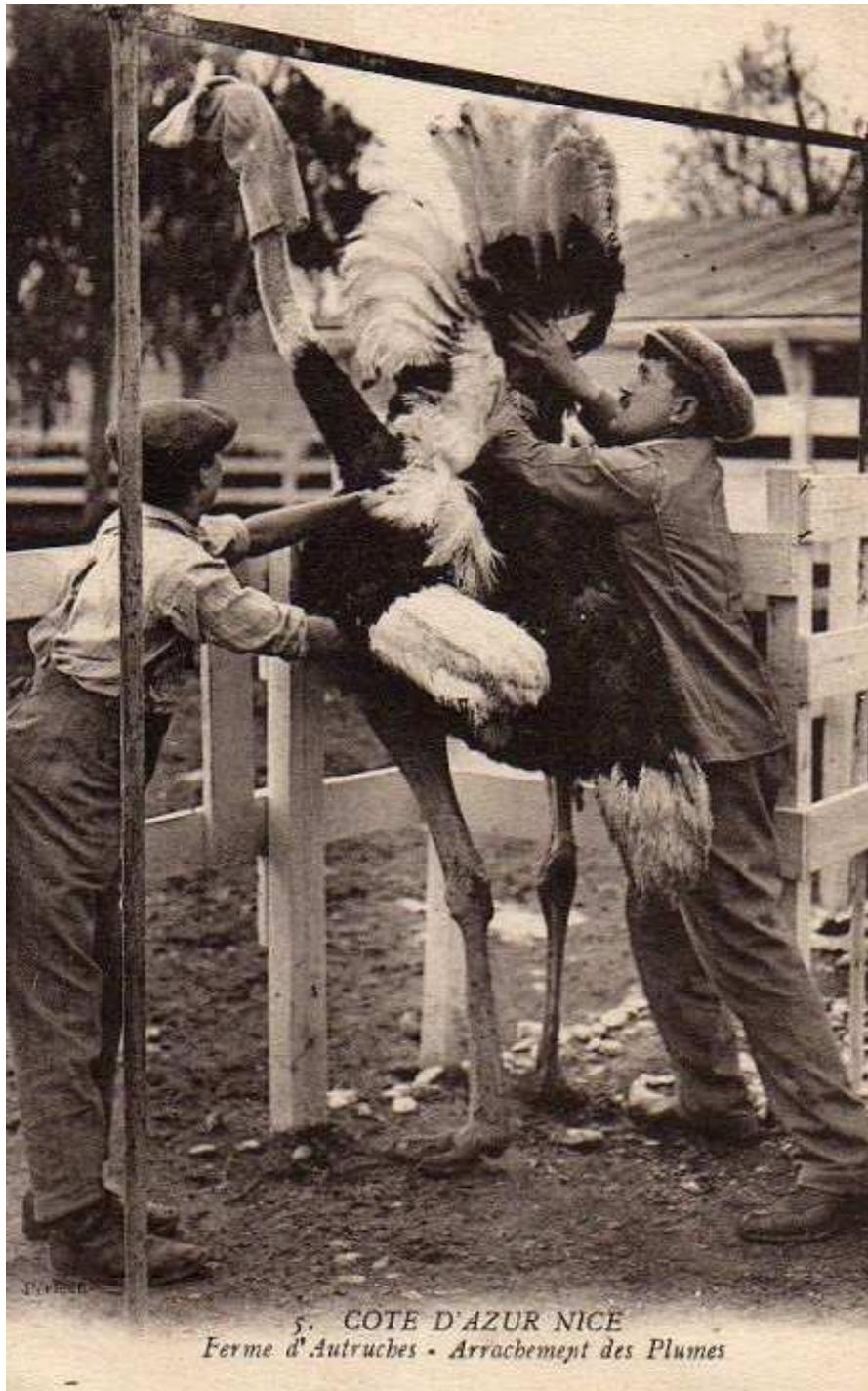
(Extrait de: Lame Deer, 1972: *Lame Deer, Seeker of Visions, The Life of a Sioux Medicine Man*, New York, Simon & Schuster, traduit par D.VAZEILLES, 1996: *Chamanes et visionnaires sioux*, Monaco, Editions du Rocher/Le Mail, p. 55).

Chez les Sioux, le voyant-guérisseur *wapiya* "pratique le rituel de guérison *waanazin-the shooting at the disease*". [...] Lame Deer fait appel ici à un rituel ancien: il s'agissait de lancer des objets, des plumes ou des pierres magiques sur une cible quelconque//ou sur le corps du malade pour en extirper le mal. Lame Deer donne d'ailleurs un exemple, celui de son oncle Chest qui utilisait ces "deux méthodes de tir".

"Il (Chest) employait un carré d'étoffe noire et une plume d'aigle. Il épinglait l'étoffe à un mur. Il se servait également d'un hochet spécial et très puissant. Pendant qu'il entonnait son chant de guérison, le hochet frappait le malade. En même temps, la plume d'aigle se fixait soudainement sur

l'étoffe noire, juste au milieu. On pouvait regarder aussi longtemps et d'aussi près que l'on voulait. Un instant, le carré d'étoffe était vide, et l'instant d'après, la plume s'abattait sur lui, aussi rapide qu'un éclair. Le regard ne pouvait pas la suivre, tant elle allait vite.

Pour extirper le mal d'un homme, le vieux Chest tirait de son petit sac une plume ou quelques pierres de guérison. Il les envoyait dans le corps (du patient). Les objets s'abattaient sur l'homme comme un choc électrique pour disparaître dans son corps. La plume retournait toujours à l'étoffe maculée d'un peu de sang ou de mucosités" (Lame Deer, 1972: *Lame Deer, Seeker of Visions, The Life of a Sioux Medicine Man*, New York, Simon & Schuster.)".



5. COTE D'AZUR NICE  
*Ferme d'Autruches - Arrachement des Plumes*

# LE CHEMIN DES PLUMES DE L'OISEAU A L'ATELIER DANS LE MONDE AZTEQUE.

Pascal MONGNE <sup>(1)</sup>

**Résumé:** De toutes les formes d'art produites dans le monde précolombien, la plumasserie aztèque est certainement celle qui le plus fascina les conquistadors, leurs chroniqueurs, et bien sûr les élites européennes qui en découvriront les œuvres.

La plume a ainsi permis la réalisation d'une très grande variété d'objets souvent rituels: parures, ornements, panaches, rondaches, costumes de divinités, insignes militaires, etc. C'est donc par milliers que ces plumes, issues d'espèces variées d'oiseaux tropicaux, ont été prélevées et transportées de lieux lointains pour être rassemblées dans les marchés et les ateliers royaux de Tenochtitlan, la capitale aztèque.

Alors que les objets eux-mêmes et les techniques qui ont permis leur réalisation ont été souvent mis en avant, le long chemin qui permettait aux plumes d'arriver in fine à la disposition des fameux *amantecas* (les plumassiers aztèques) n'a que relativement peu été étudié.

Cette intervention tente de faire le point sur ce domaine, consacré tant aux aires d'origine et à l'identification des espèces recherchées, qu'aux conditions d'obtention (commerce ou tribut) et de transport d'une matière première particulière, fragile et précieuse et recherchée.

**Mots clés:** Aztèque, Commerce, Plumasserie, Plume, Tribut,

## L'art plumassier aztèque: tradition et symbole

"...Je ne peux pas taire une chose certainement merveilleuse que Dieu montre en un oiseau répandu en Nouvelle-Espagne; et bien qu'il soit petit, la nouveauté ne l'est pas et doit être citée. L'oiseau est appelé *huicicilin*... sa plume est précieuse, notamment celle de la poitrine et de la queue. Et bien qu'il y en ait peu et qu'elle soit fine, dans les œuvres d'or et de plumasserie que font les Indiens elle se pare de nombreuses couleurs: vue de face, elle paraît ocre; à la lumière, elle devient orangée; d'autres fois elle sera comme le feu. Cet oiseau, bien qu'il soit très petit, a le bec long et fin, aussi long qu'une phalange..."

Ainsi Motolinia, l'un des douze premiers évangélistes franciscains des Amériques, et grand ethnologue avant la lettre, décrit-il au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle le colibri (1971, p. 752), l'un des oiseaux les plus surprenants des terres découvertes depuis peu.

Bien avant d'être admiré par les Européens, l'art de la plume avait tenu une place centrale au sein du monde précolombien, du nord au sud: Indiens des plaines de l'Amérique du nord, grandes civilisations des Andes centrales, sociétés d'Amazonie. Chacune de ces cultures a laissé, depuis ses origines, les témoignages d'un art éminemment rituel et de techniques développées. Certes civilisation récente, s'inspirant de modèles et d'exemples plus anciens, les Aztèques ont néanmoins porté cet art à son sommet.

D'une grande valeur politique, rituelle, symbolique et surtout religieuse, l'art de la plume chez les Aztèques était entre les mains d'artistes appelés *Amantecas*. Organisés en "corporations" assez semblables à celles de l'Europe médiévale, les *amantecas* étaient en fait répartis en plusieurs catégories, depuis les simples artisans travaillant les plumes ordinaires et des duvets pour réaliser des objets utilitaires (couvertures, vêtement rembourrés, etc.), jusqu'aux véritables artistes, hautement considérés, plumassiers royaux travaillant pour et dans le palais du *tlatoani* (prince régnant).

Ces derniers, souvent associés aux orfèvres et aux lapidaires, réalisaient les parures et ornements destinés aux rituels religieux, les costumes de parade et de combats, les tenues du roi et des nobles, les atours des divinités et des prêtres les servant.

Matière première d'un art délicat et respecté, fragile et difficile à travailler, objet d'attentions particulières, la plume était surtout celui d'une demande importante et croissante, alimentée par de multiples manières: commerce, prises de guerres et trophées, tributs et échanges; demande souvent tournée vers de lointains horizons, impliquant de longs et périlleux voyages.

Le but de cette intervention est d'en présenter les principaux traits.

## Les sources sur l'art la plumasserie

Outre les rares objets parvenus jusqu'à nous ou trouvés en fouilles durant ces cent dernières années, les informations sur la plumasserie aztèque sont à rechercher dans les récits de la Conquête et surtout dans les chroniques des missionnaires qui suivirent les conquérants et entreprirent

dès le second quart du XVI<sup>e</sup> siècle un immense travail de récolement d'informations, fondement de l'ethnohistoire mexicaniste. Parmi ces travaux, l'œuvre du Franciscain Bernardino de Sahagún (1500-1590) tient une place primordiale.

1 ) 47, Villa des Princes, 92100, Boulogne;  
[pascal.mongne@orange.fr](mailto:pascal.mongne@orange.fr)

La *Historia general de las cosas de Nueva España* (Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne) de

Bernadino de Sahagún est une immense somme composée entre 1540 et 1585, enrichie au cours des ans, depuis les versions les plus anciennes (*Primeros memoriales*, *Tributes matritenses*) jusqu'à la plus aboutie, connue aujourd'hui sous le nom de *Codex Florentino* (Biblioteca Medicea

Laurenziana, Florence). Rédigé sous le contrôle du Franciscain entouré d'informateurs indigènes cultivés et âgés, il s'agit en fait d'une véritable encyclopédie sur le monde aztèque. À ce titre, il doit être considéré comme le premier recueil d'ethnographie consacré à cette civilisation.



Fig. 1. – *Codex Florentino*, Livre XI, fol. 19v.

Le travail descriptif de la flore et de la faune du *Codex Florentino* (livre XI), rassemble quelque 125 entrées consacrées aux noms d'oiseaux, dont l'identification a pu être menée grâce aux corrélations établies entre les descriptions en nahuatl et la taxinomie ornithologique d'aujourd'hui (Dibble et Anderson, 1959; Durand-Forest, 1984; Garibay, 1969; Maynez, 1991; Mongne, 2012; Sautron-Chompré, 2004 Seler, 1892).

L'autre grande source sur la plumasserie aztèque est un document plus ancien: le *Codex Mendoza*, réalisé au début de la période coloniale, sous le règne du premier vice-roi de la Nouvelle-Espagne, Antonio de Mendoza qui, involontairement, lui laissera son nom.

L'ouvrage qu'il fit réaliser en 1541, certainement à

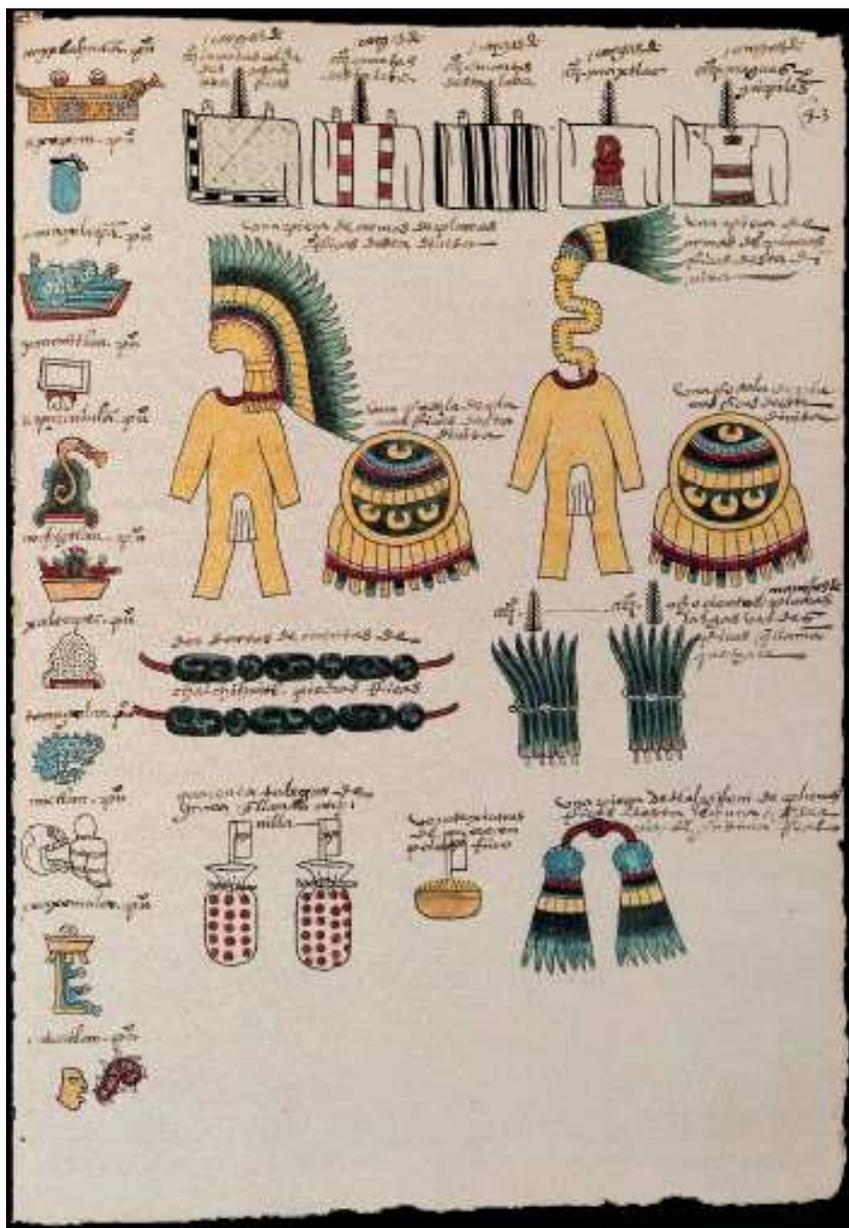
la demande de Charles-Quint, est en fait une création coloniale destinée informer la Couronne des faits et caractères de la culture aztèque, dont bien des traits existaient encore.

Le *Codex Mendoza* est ordonné en trois parties indépendantes: la première section, de nature historique, expose les conquêtes de Tenochtitlan jusqu'à l'arrivée des Espagnols; la dernière, d'une grande valeur ethnographique présente la vie quotidienne des Aztèques d'avant la conquête; la section centrale est pour notre sujet du plus grand intérêt puisqu'elle fait état des tributs dus par les cités jadis soumises au pouvoir aztèque. Contrairement aux deux autres sections, celle-ci est la copie d'un document plus ancien d'une vingtaine d'années: La *Matricula de Tributos* (aujourd'hui

conservée au Museo Nacional de Antropología de Mexico).

Trente-neuf folios composent ce registre, chacun (ou presque) étant consacré à l'une des 38 provinces tributaires.

Chaque folio expose d'une part les glyphes des cités versant tribut et, d'autre part, les types de produits et leur quantité.



**Fig. 2. - Codex Mendoza, Folio 43r: Province de Coaxtlahuacan**

Ce registre, certes incomplet puisque toutes les cités dépendant de "l'empire" aztèque n'y figurent pas, est pour la compréhension de l'économie aztèque et la circulation des biens d'une très grande importance. Parmi tous les objets

manufacturés et matières premières illustrés selon les codes iconographiques aztèques, les plumes et les costumes de plumes sont clairement représentés et comptabilisés (Berdan and Anawalt, 1993).

## Les oiseaux de la plumasserie aztèque

Des quelque dix mille espèces d'oiseaux comptées par les ornithologues dans le monde, plus de 4000 habitent les Amériques (*BirdLife International*, 2004), les plus nombreuses et les plus "spectaculaires" se trouvant dans les zones tropicales humides. De ce nombre impressionnant, seule visiblement une petite partie fut – et est encore – utilisée en plumasserie traditionnelle. C'est notamment le cas pour l'Amérique moyenne (Sud du Mexique et Amérique centrale où, sur 1500 espèces abritées dans cette région (chiffre approximatif), fort peu semblent avoir été employées en plumasserie d'apparat.

Si l'on s'en tient à la principale source en la matière: l'inventaire ornithologique du Livre XI du *Codex Florentino* de Sahagun, des 125 types d'oiseaux identifiés dans le Mexique central, seule une vingtaine a été utilisée par les plumassiers aztèques. La liste ci-dessous les présente très sommairement (Mongne, 2012):

- *Quetzalototil* "Oiseau (aux) belles plumes longues et vertes": quetzal ou couroucou, l'oiseau le plus célèbre de la plumasserie mexicaine, caractérisé par ses deux longues plumes caudales (pour les mâles);

- *Tzinitzcan* "Celui aux plumes noires comme l'obsidienne": trogon mexicain (*Trogonus mexicanus*);
- *Xiuhtototl* "Oiseau turquoise": cotinga (*Cotinga amabilis*);
- *Zaquan* (ou *Zacuan*): oropendola de Montezuma ou cassique de Montezuma (*Gymnostinops montezuma*);
- *Tzanal* (ou *Tzanatl*): cassique ou oiseau tisserand (*Cassidrix Palustris*);
- *Xiuhquechol*, "Oiseau turquoise au cou en mouvement": motmot (*Momotus Lessonii*);
- *Alo* (ou *Cueزالin?*): ara rouge ou papagayo (*Ara Macao*);
- *Cuitlatexotli*, "bleu argenté": ara bleu ou arara (*Ara ararauna*); peut-être plus vraisemblablement l'ara militaire (*Ara militaris*);
- *Quiliton*: perruche aztèque (*Aratinga azteca*);
- *Cocho* (ou *Cochohuítl*): perroquet à front blanc (*Amazona alfibrons*);
- *Tlalacuetzali*, "couleur flamme": perroquet à couronne rouge (*Amazona viridigenalis*);
- *Toztli, Toznene*: perroquet à tête jaune (*Amazona oratrix* ou *Ochrocephala*);
- *Chalchiuhtototl*, "oiseau couleur de jade": guitguit

- céruléen (ou grimperea bleu?) (*Cyanerpes cyaneus*);
- *Teoquechol*, "oiseau divin au cou en mouvement": spatule rosée d'Amérique (*Ajaja* ou *Ajaia ajaja*);
- *Quappachtototl*, "oiseau couleur fauve": piaye du Mexique (*Piaya cayana* ou *Piaya mexicana*);
- *Aztatl*: aigrette blanche d'Amérique (*Leucophoyx thula* ou *Egretta thula*);
- *Chamulin* (ou *Chamolin*): identité non connue. Il pourrait s'agir d'une forme de grive;
- *Xochitenecatl*: toucan émeraude (*Aulacorhynchus prasinus*);
- *Huitzitzili*: le spectaculaire phénomène d'iridescence des plumes du colibri a, bien entendu, été amplement utilisé par les plumassiers, donnant à la plume de colibri, comme à celle du quetzal la première place parmi les plumes "précieuses". De la soixantaine d'espèces de colibris fréquentant la Méso-Amérique. Sahagun, n'en a décrit qu'une douzaine. De cette douzaine, seuls quatre semblent avoir été utilisées par la plumasserie aztèque: le *Huitzilin*, "Celui qui bourdonne" (non identifié); le *Xiuhuitzilli*, "colibri turquoise" (*Calypte costae?*); le *Quetzalhuilitzin*, "colibri précieux" (*Selasphorus platycercus?*); le *Tleuitzilin* ou *tleuitzili*, "Colibri flamme" (*Selasphorus Sasin*). (1)

## Acquisition des plumes

En fait, peu d'informations anciennes existent sur les méthodes de chasse. Le silence de Sahagun sur ce sujet, comme sur bien d'autres d'ailleurs, trahit certainement le manque d'intérêt du chroniqueur pour un domaine qui devait lui sembler très semblable à ce qu'il connaissait dans ses terres d'origine. Doit-on en conclure que les méthodes de chasse traditionnelles étaient les mêmes qu'en Europe? Les témoignages issus de périodes bien plus récentes (XIXe et XXe siècle) nous permettent de le supposer.

Les rares informations ethnohistoriques disponibles (début de la période coloniale) font cependant état de règles très strictes régissant la chasse, la capture, la détention d'oiseaux précieux ainsi que la collecte de plumes. Ainsi les quetzals ne pouvaient être attrapés que par des personnes dûment autorisées (chasseurs professionnels, nobles, privilégiés?), qui seules avaient le droit de prélever des plumes. Nul ne pouvait tuer cet oiseau et toute infraction étaient punie de mort. Cependant, la très grande quantité de plumes demandées, ainsi que la présence de dépouilles d'oiseaux dans les registres de tributs (voir plus bas) nous autorisent à penser que la chasse létale existait et que des techniques adaptées étaient mises en œuvre: planches à écrasement, poison, tir avec flèche, etc.

Néanmoins, la collecte d'oiseaux vivants a dû être la règle générale. Outre la chasse à l'affût et le tir à flèches à embout étourdissant l'animal sans le tuer, le piégeage semble avoir été principalement utilisé, si l'on fait références aux techniques traditionnelles encore en cours au Mexique et en Amérique centrale, notamment relatives au trafic des perroquets. Plusieurs méthodes sont à signaler dont certaines sont probablement précoloniales (Cantú Guzmán, 2007; Froylan *et alli*, 2006; Thorstrom, 1996):

- *Engluage*. Les propriétés de la résine de ficus bouillie sont à ce titre utilisées. La pâte devenue fortement collante est alors étalée sur l'extrémité d'une branche attachée comme perchoir à un mât d'environ 2 m de haut.

Plusieurs installations semblables sont ainsi placées dans les champs que fréquentent les oiseaux ciblés.

- *Cage avec appât*. Généralement constitué de deux espaces grillagés indépendants, le piège consiste faire entrer dans le premier l'oiseau attiré par une friandise ou un congénère isolé dans le second. Bien des espèces d'oiseaux sont ainsi attrapées, depuis les plus petits jusqu'aux grands rapaces.

- *Nœud(s) coulant(s)*. Cette technique, beaucoup plus élaborée, est caractérisée par un nœud coulant installé à proximité d'un appât ou du nid dans lequel l'oiseau se prend. Des installations à nœud multiples sont signalées, placées sur des treillis d'osier, dans lesquelles l'oiseau finit par s'empêtrer. Ces dernières sont cependant récentes et selon les sources originaires d'Inde (*Bal-Chatri*).

- *Filets*. Selon les sources, le principe du filet est le plus employé. Plusieurs méthodes existent: depuis les filets individuels avec ou sans armature que l'on jette sur l'animal posé au sol; jusqu'aux vastes ensembles d'interception placés verticalement entre des mâts plantés dans les zones de passage et pouvant atteindre 4 m de haut et 10 m de large. Un autre principe est également signalé, prenant la forme d'une époussette installée sous l'ouverture du nid. Manœuvré par un observateur caché à courte distance, le piège se rabat sur l'entrée du nid au moment où l'oiseau tente d'en sortir.

- *Dénichage*. Cette technique faisant intervenir directement le chasseur consiste à capturer les oiseaux dans les nids mêmes. En fonction de ces derniers, plusieurs méthodes sont utilisées: perches à nœuds coulant pour accéder aux nids placés au fond des arbres creux ou des cavités rocheuses; enfants pouvant se glisser dans les

---

1) Le colibri joue dans la religion aztèque un rôle primordial. Symbole de Huizilopochtli, le dieu tribal des Aztèques, il représente également l'âme des guerriers morts au combat.

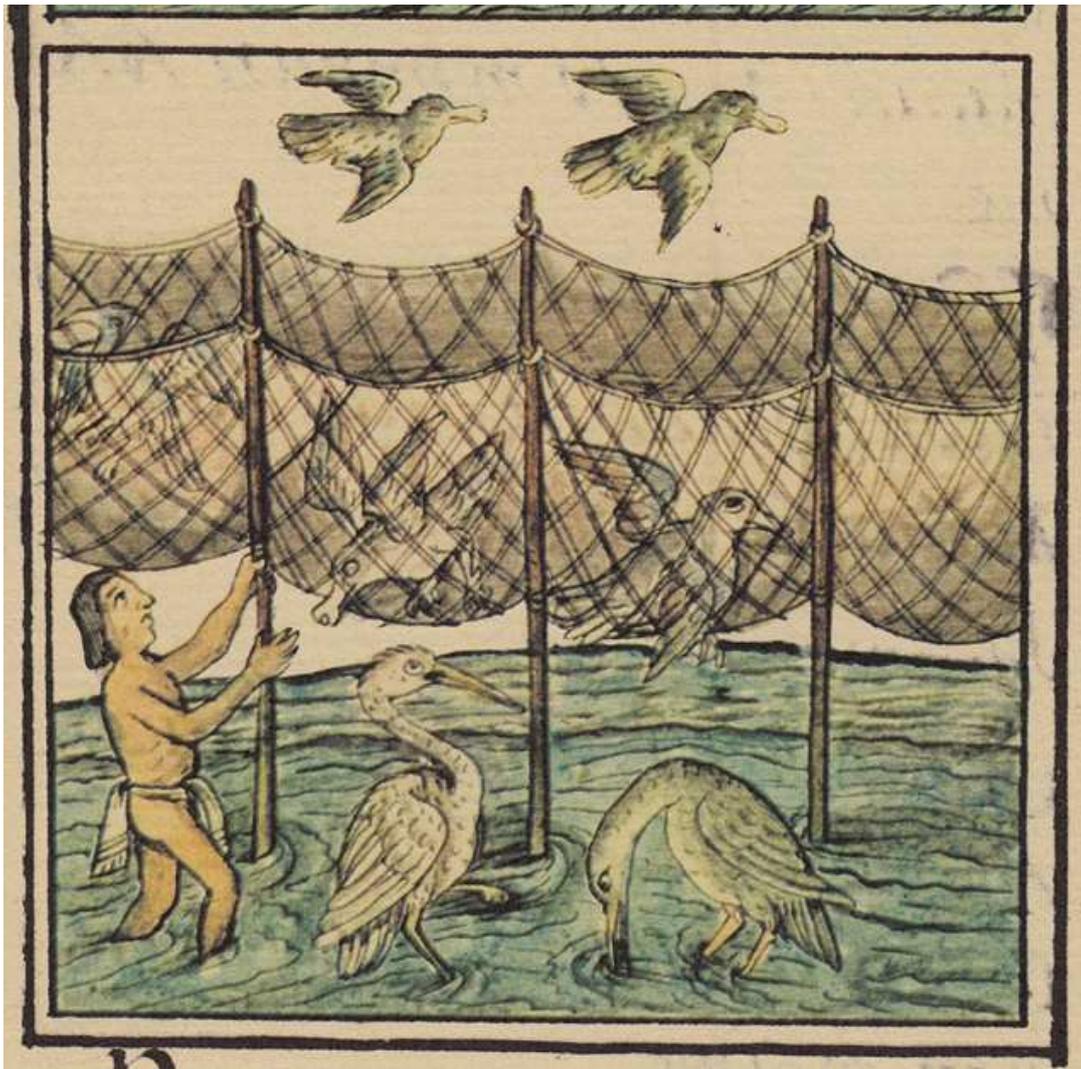


Fig. 3. – La chasse au filet, *Codex Florentino*, Livre XI, fol. 61v

## Le chemin des plumes précieuses

Ainsi donc, prélevées sur les oiseaux vivants ou morts, des milliers de plumes étaient rassemblées en des lieux de stockage, probablement à proximité des lieux de prise et sous le contrôle des élites locales.

Se pose alors la question du "voyage" de ce matériau certes léger par nature, mais également fragile, et dont le commerce était certainement sévèrement contrôlé (on ne parle bien entendu que des plumes précieuses). Peu d'informations existent quant au mode de "conditionnement." Chez les Pokomchis par exemple (dans le centre du Guatemala), les plumes "riches" étaient gardées dans poches ou nattes spéciales appelées *piq'ab* ou *picob* (Barrera Vasquez, 1939). Il est possible que de tels contenants aient été utilisés, regroupant les plumes par nature, longueur, couleur, destinés au transport à dos d'homme sur de longues

distances.

Il est aussi probable d'une unité de compte et de présentation, ait été généralisée sous la forme des "poignées" ou "brassées", telles qu'elles sont représentées dans le *Codex Mendoza*.

Ainsi, préparées avec précautions, c'est donc par milliers que ces mêmes plumes devaient traverser la Més-Amérique pour satisfaire les grands besoins des ateliers des plumassiers, principalement ceux du monde aztèque, et plus particulièrement ceux de Tenochtitlan. La circulation des plumes précieuses durant la période aztèque, et en relation avec ces mêmes Aztèques, semble avoir été l'apanage, le domaine exclusif d'une caste de voyageurs-commerçants: les *pochtecas*.

## Les pochtecas

L'une des grandes caractéristiques du monde aztèque réside dans l'existence d'une organisation particulière dont les membres étaient connus sous le nom de *Pochtecas*. Bien que ce type d'organisation ne fut

certainement pas d'origine aztèque et qu'elle ait existé ailleurs en Més-Amérique, elle connut chez les Aztèques son plus grand développement et participa activement à l'extension et à l'enrichissement de cette civilisation.

Le rôle des *pochtecas* était d'assurer le commerce et donc le transport des objets, souvent précieux, entre la capitale aztèque et les confins de "l'empire", notamment les terres lointaines du Sud, bien au-delà des frontières.

Disposant de l'exclusivité du trafic à longue distance, accordée par le pouvoir aztèque, les *pochtecas* n'avaient pas comme seule fonction celle du commerce. Personnage discret, ils avaient également un rôle important, d'ambassadeurs officiels, et plus sûrement encore d'espions, informant les autorités aztèques de l'attitude des populations rencontrées, des richesses des régions traversées et de leurs défenses.

Marchands officiels, ils agissaient au sein d'un complexe processus d'opérations dont les sources ethnohistoriques font état (Sahagun notamment: Livre 9, chapitre 1 à 15). C'est donc au palais royal que le *tlatoani*, réunissait en premier lieu les principaux chefs des marchands et leur confiait des produits précieux (tissus majoritairement), provenant principalement de tributs mais très certainement aussi de prises de guerres et de cadeaux, et jusqu'alors abrités

dans le trésor royal. Selon les chroniques, ces biens étaient ensuite échangés dans l'enceinte du grand Marché de Tlatelolco (dans le nord de la capitale, principal lieu de commerce de la vallée de Mexico), contre toute production locale dont la nature, la rareté ou la qualité pouvaient être utiles dans les lointaines terres auxquelles elles étaient destinées *in fine*: outils et armes d'obsidienne, poteries fines, bijoux de pierre ou de métal précieux, objets manufacturés divers, esclaves.

C'est donc à la tête de longues caravanes d'esclaves porteurs que ces *pochtecas* entreprenaient un long, difficile et dangereux voyage, au-delà des frontières du monde aztèque.

Selon les sources, les principales destinations semblent avoir été la côte du Golfe du Mexique, les basses terres tropicales du nord de l'Amérique centrale ainsi que la côte pacifique: pays de Xicalenco (Etat actuel du Tabasco, Mexique), pays de Tzinacantan (Etat mexicain du Chiapas), pays d'Ayotlan (côte pacifique de l'Isthme de Tehuantepec au Mexique), terres de la Alta Verapaz (nord Guatemala), pays de Tecolotlan (marches du Honduras)...

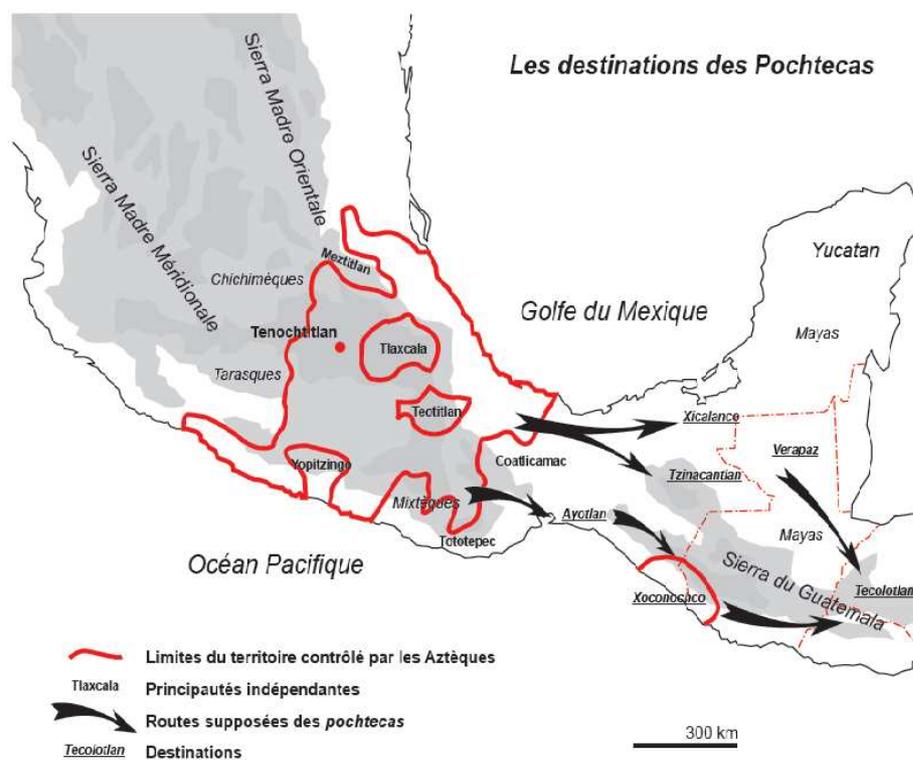


Fig. 4. – Les destinations des *pochtecas*,

Une fois sur place, les *pochtecas* échangeaient les biens qui leur avaient été confiés contre les produits tropicaux, manufacturés ou bruts, rares et donc recherchés dans le monde aztèque: cacao, peaux de félins, jade et autres pierres précieuses, coquillages, écailles de tortue, etc. Et, bien

entendu, les plumes "riches", celles prélevées sur les oiseaux tropicaux. Une fois ces opérations terminées, la caravane repartait pour la capitale aztèque, chargée de ces précieuses denrées, où, au terme du voyage elles devaient être déposées au pied du roi.



Fig. 5. – Les pochtecas, *Codex Florentino*. Livre 9-2, fol. 8

## Le commerce des plumes

Bien que les pochtecas aient eu semble-t-il le monopole du commerce "international" des objets précieux et donc des plumes, il ne fait aucun doute qu'à l'intérieur des frontières du monde aztèque, au sein des nombreuses provinces le composant, une circulation et un marché des plumes aient existé, y compris sur de longues distances. Peu d'informations ont été rassemblées à ce sujet. Nous savons cependant que les principales cités des provinces du monde aztèque fournissaient la capitale en objets décorés de plumes (dans le cadre de tributs), y compris celles se trouvant loin des zones de production des plumes "précieuses", preuve tangible d'un commerce au moins local.

C'est très probablement au sein de marchés (chaque cité en abritait au moins un) que ces plumes, comme bien d'autres produits de luxe, étaient échangées. Les sources ethnohistoriques ne sont d'ailleurs pas muettes à ce sujet et citent plusieurs cas précis (Dibble and Anderson: Livres VIII

et X; Diaz del Castillo; Conquistador Anonyme; Durán 1995: 159, 182): outre Tlatelolco, le grand *tianguí* (marché) de la capitale, ceux de Coaxtlahuaca et Tepeaca accordaient une large place aux plumes, selon leur valeur: les plumes "riches" étant exposées aux côtés des œuvres d'orfèvrerie et d'art lapidaire; les plumes ordinaires étant associées aux étals des plantes médicinales et des teintures.

En somme, et que cela fut par les voies "officielles" ou par les canaux "privés", de très importantes quantités de plumes ont donc circulé en Méso-Amérique, et plus particulièrement au sein du monde aztèque. Les études menées par Durand-Forest, (1984) et Berdan (1987; 1992; 2006) à partir des sources traditionnelles (*Codex Florentino* principalement), nous permettent malgré les incertitudes d'indiquer des provenances, voire d'estimer quelques volumes.

## Les sources des plumes

Huit régions "exportatrices" peuvent ainsi être identifiées, desquelles provient sinon la totalité, du moins la grande majorité des plumes "précieuses" utilisées en plumasserie.

Du Cuextlan ("Terre des Huastèques"), sur la côte du Golfe, les plumes du *Alo* (Ara rouge) sont particulièrement citées. La zone exportait également des

plumes blanches ou rouges du *Teoquechol* (Spatule rose), les plumes jaunes du *Toztlí* (Perroquet à tête jaune), celles du *Xiuhquechol* (Motmot), du *Xochitenacal* (Toucan émeraude), ainsi que celles du fameux *Quetzaltototl* (Couroucou), pourtant non originaire de la région.

Du Xicalanco ("Terre des calebasses"), sur la côte du Golfe (Etat de Campeche, Mexique), sont citées les

plumes violettes et bleues du *Xiuhtototl* (Cotinga), ainsi que celles, vertes et bleues, du *Xuihquechol* (Motmot). De cette même région, proviennent également les plumes du *Quetzaltototl* (Couroucou), du *Teoquechol* (Spatule rose), du *Chalchiuitototl*, (Guitguit), du *Tzinitzcan* (Trogon), du *Zaquan* (Oropendola de Montezuma), ainsi que du *Toztli* (Perroquet à tête jaune).

Du Tzinacantan ("Terre des chauve-souris"), région situé dans les hautes terres du Chiapas (Mexique), sont comptées les plumes vert foncé et bleu ciel du *Chalchiuitototl*, (Guitguit), ainsi que celles du *Xiuhtototl* (Cotinga), du *Tzinitzcan* (Trogon) et bien sûr du *Quetzaltototl*,

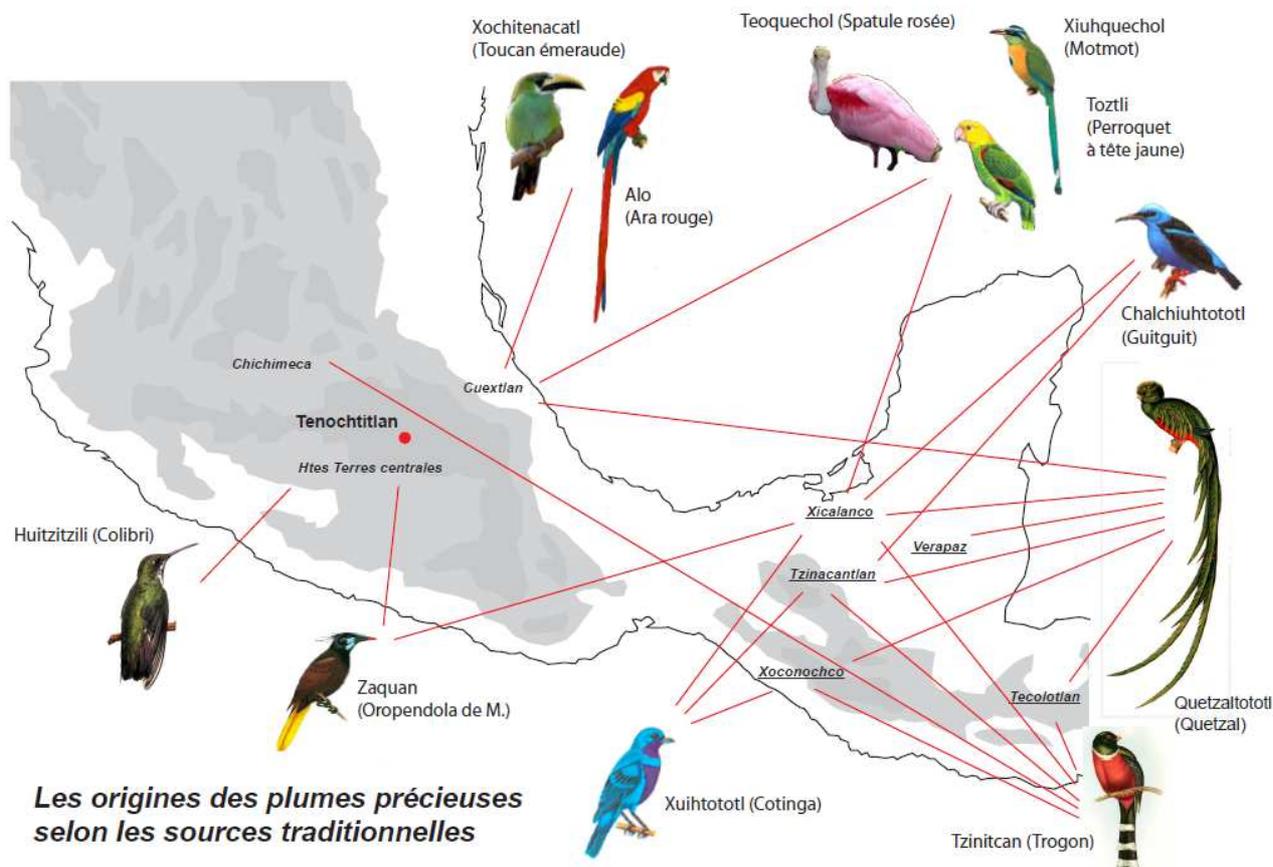


Fig. 6. - L'origine des plumes selon les sources traditionnelles.

De la région de la Verapaz (centre du Guatemala), venaient les plumes du seul *Quetzaltototl*, dont 10 000 unités (ou poignées?, les informations ne sont pas claires) semblent avoir été exportées chaque année.

Du Tecolotlan ("Terre des hiboux"), sur la côte pacifique aux confins du Guatemala du Honduras et du Salvador, provenaient les plumes "vertes, longues et resplendissantes" du Quetzal, ainsi que les plumes noires du *Tzinitzcan* (Trogon)

Du Xoconochco ("Terre des figuiers de barbarie"), sur la côte pacifique du Chiapas, à la frontière du Guatemala, est cité à nouveau le *Quetzaltototl*, ainsi que probablement le *Xiuhtototl* (Cotinga) et le *Tzinitzcan* (Trogon).

Des hautes terres centrales, cœur du pays aztèque, les plumes jaunes et noires du *Zaquan* (Oropendola de Montezuma) sont comptées, mais surtout celles des différentes variétés du *Huitzitzilil* (Colibri).

Enfin, plus au nord encore, des terres arides des

Chichimèques, barbares nomades contenus aux frontières du monde aztèque, arrivaient les plumes du *Tzinitzcan* (Trogon) (1)

Cet inventaire, loin d'être complet, ne précise pas l'origine géographique de plusieurs espèces d'oiseaux pourtant cités dans les sources et dont les plumes faisaient l'objet de commerce. Citons parmi celles-ci: le *Quappachtototl* (Piaye du Mexique), l'*Aztatl* (Aigrette blanche) ainsi qu'un certain nombre de perroquets dont les plumes étaient vivement recherchées: plumes vertes du *Quilton* (Perruche aztèque) et du *Tlalacuezali* (Perroquet à front rouge), plumes violettes et jaunes rouges du *Cocho* (Perroquet à front blanc)

1) Encore plus au nord, chez les Pueblos du Sud-Ouest américain, le macao vivant était importé. Outre des squelettes trouvés en tombe,

des représentations de l'oiseau figurent sur plusieurs peintures murales des kivas, notamment celles de Pottery Mound (Hibben, 1975).

## Les plumes en tribut

L'autre grande source d'information sur la circulation des plumes est le *Codex Mendoza*, plus particulièrement la seconde section consacrée aux tributs levés par Tenochtitlan (Berdan, 1993a, 1993b, 1993c, 1996; Berdan and Anawalt, 1993b).

Parmi les nombreux objets et matériaux bruts livrés par les 38 provinces et leur 371 cités tributaires, les plumes (représentées en tant que matière première) tiennent une place somme toute peu importante, si l'on compare les quantités signalées à celles d'autres produits comme par exemple les charges de tissus. En revanche, les costumes couverts de plumes, les fameux *tlahuiztlis*, sont omniprésents dans le registre.

En fait, et selon le *Codex Mendoza*, seules six provinces livraient des plumes en tribut: Coaxtlahuacan, Tlachquiavco, Tochtepec, Xoconochco, Cuextlaxtlan et Tuchpa. Si l'on fait exception des deux premières, on notera qu'il s'agit de provinces situées dans les basses terres tropicales de la zone côtière orientale et du Sud, là où vivent les oiseaux aux plumes "précieuses". Le cas de

Coaxtlahuacan et Tlachquiavco est particulier car, très curieusement, ces deux régions ne fournissent les plumes que d'un seul oiseau (le quetzal) et en nombre relativement faible. Or cet oiseau ne fréquente habituellement pas ces hautes terres plutôt arides.

A moins que d'imaginer que le quetzal ait été élevé dans ces régions, chose peu probable considérant le climat des lieux et la fragilité de l'oiseau, il est fort possible que ces plumes arrivaient d'une autre manière (prises de guerre, cadeaux, échanges, etc.). Une telle situation n'est pas isolée au sein du *Codex Mendoza*: en effet, certaines régions sont imposées de biens divers qu'elles ne produisent pas. D'autres en revanche ne se voient pas réclamer des produits dont elles sont riches.

En accord avec les conventions pictographiques aztèques (vue de profil, absence de profondeur, schématisation), les plumes sont ici illustrées avec leur couleur propre, un chiffre énonçant la quantité, et surtout sous la représentation d'une liasse, parfois maintenue par une corde ou même tenue en main (1).

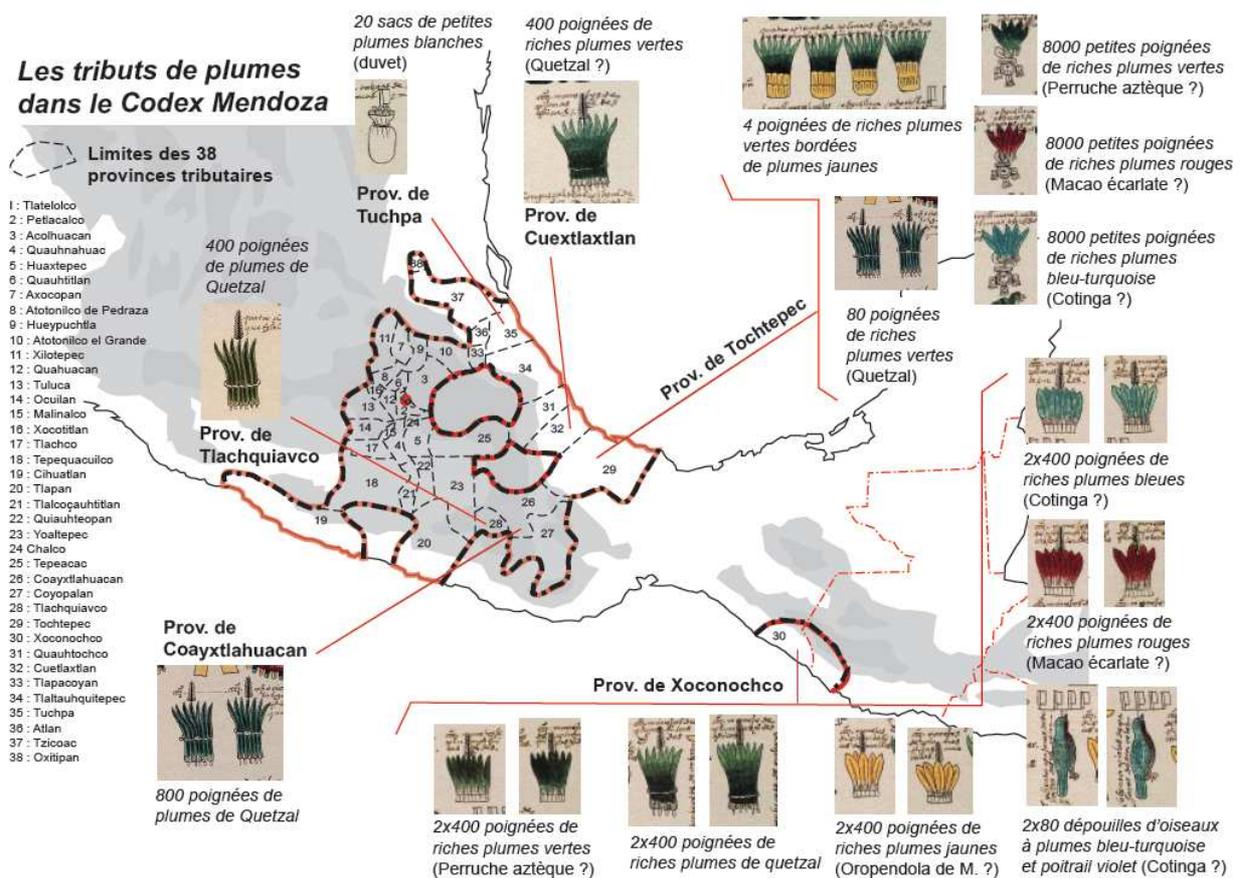


Fig. 7. – Les sources des plumes dans le registre des tributs du *Codex Mendoza*

Plusieurs types de liasses apparaissent dans le Codex, depuis les plus petites – les "poignées" – jusqu'au plus grandes – les "brassées" – pour reprendre la terminologie en cours (Durand-Forest, 1984; Berdan, 2006, p. 8-9). En

totalité, 29844 liasses peuvent être comptées<sup>2</sup>.

Considérant les règles du système iconographique

multiple, 400 par la touffe de cheveux (en forme de pointe); et le multiple supérieur, 8000, par la bourse de copal stylisée

1) Comme toutes les sociétés développées de la Méso-Amérique, les Aztèques utilisaient la base vigésimale. Dans les manuscrits indigènes, le chiffre vingt est figuré par un petit drapeau; son

2) Les chiffres varient selon les sources: 33680 poignées selon Durand-Forest (1984) et 32880 poignées selon Berdan et Anawalt.

aztèque, associant formes, couleurs, orientation, dimension, et leur accordant une valeur sémantique (Galarza, 1996), on peut être certain que les différences notées parmi les liasses sont volontaires et ont une fonction précise, notamment quant à la nature des plumes et leur nombre. S'il ne nous est pas possible d'approfondir cette question dans les limites de cet article, plusieurs orientations peuvent être données.

Grâce au texte explicatif en espagnol, tant sur le *Codex Mendoza* que sur son modèle (la *Matrícula*), l'identification d'une demi-douzaine d'oiseaux a pu être menée. Sont ainsi présents: le Quetzal (2480 liasses), le Cotinga (8800 liasses et 160 dépouilles), le Macao (8800 liasses), la Perruche aztèque (8800 liasses), l'Oropendola de Montezuma (800 liasses) et probablement le Perroquet à tête jaune (4 liasses).

Ces identifications et ces chiffres sont bien évidemment surprenants car ils ne correspondent que peu à la diversité de l'avifaune de ces régions, et à l'importance que l'art plumassier tenait chez les Aztèques. Rappelons cependant que seule une quinzaine d'espèces étaient utilisées par les *Amantecas*.

En ce qui concerne le *Codex Mendoza* donc, trois espèces d'oiseaux semblent avoir été particulièrement sollicitées dans les tributs: le Cotinga, le Macao et la Perruche aztèque; loin devant le Quetzal dont la demande semble plus modérée. Il n'est pas surprenant que les plumes d'un des oiseaux les plus prisés de Méso-Amérique, "précieuses" entre toutes, aient été livrées avec parcimonie. Ces plumes, longues et reconnaissables aisément ne semblent avoir été utilisées que dans les panaches et coiffes particulières.

Relativement aux "poignées" et à leur "contenance", le chiffre moyen de 60 plumes a été avancé par Berdan (2006, p. 8-9) qui, d'autre part, considère que chaque oiseau de petite taille (trogons, perruches, cotingas) pourrait fournir environ 450 plumes (1). Selon ses calculs, un petit oiseau alimenterait de 7 à 8 "poignées" alors que les espèces plus

grandes (aras) rempliraient une vingtaine de ces "poignées".

En se fondant sur cette hypothèse et en admettant que *toutes* les plumes utilisables aient été utilisées, la consommation suivante pourrait être envisagée: 1100 cotingas (sans compter les dépouilles), autant de perruches aztèques, un millier d'oropendolas et 440 macaos. Le cas du Perroquet à tête jaune est plus complexe, puisque 4 liasses ne fourniraient que 240 plumes, soit un demi-oiseau...

Enfin, le cas du quetzal est particulier. L'oiseau aux longues plumes caudales était en effet recherché pour celles-ci, deux en fait par mâle. Considérant l'aspect et la taille relative des liasses de plumes de quetzal dans le *Codex Mendoza*, on peut supposer que ne sont figurées ici que ces longues plumes. Si l'on admet 60 plumes pour chacune des 2480 "brassées", le chiffre de 74400 quetzals par an (deux plumes par animal) serait atteint, nombre assurément extraordinaire et peu crédible. Il est plus vraisemblable que le nombre de plumes par liasse ait été bien plus faible: une vingtaine (chiffre clef du système vigésimal aztèque), ou peut-être le nombre de plumes visibles dans chaque brassée (entre 6 et 10). Selon ces derniers calculs, *seulement* 24800 et 9000 Quetzals respectivement auraient perdu leurs deux longues plumes chaque année.

Ces hypothétiques et savants calculs ne doivent pas nous faire oublier que le *Codex Mendoza* n'est pas exhaustif et que d'autres sources signalent des tributs, souvent ignorés de notre document. C'est ainsi le cas de la province de Tzicoac qui avait jadis livré en tribut au roi Nezahualcoyotl de Texcoco (2), 40 sac de plumes blanches (duvet?) et 40 autres sacs de plumes de couleur (Berdan and Anawalt, 1993b, p. 138). C'est aussi le cas de la province de Coayxtlahuacan qui, bien que présente dans le codex pour ses livraisons de plumes de quetzal, aurait également fourni des "plumes de couleurs" et de perroquet (Berdan, 1996, p. 127-129). C'est enfin le cas, pour la province de Coyolapan (non plumassière dans le *Codex Mendoza*) qui fournissait en tribut "...plumaria verde et de todos colores...".

## Oiseaux vivants et les volières.

Outre les plumes livrées en liasses, et à l'occasion les dépouilles clairement illustrées, les oiseaux vivants, capturés ou domestiqués, étaient régulièrement échangés. Si l'on excepte les volatiles de tous les jours (canards, dindes, dindons, etc.) utilisés pour l'alimentation ou la plumasserie ordinaire (rembourrage de vêtement, couvertures), un grand nombre d'oiseaux "précieux" faisait l'objet d'un important commerce.

Nombreux sont donc les témoignages des chroniqueurs de la conquête et du début de la période

coloniale citant le spectacle souvent surprenant des marchés où étaient exposées des espèces rares et recherchées tant pour leur plumage que pour leurs caractéristiques (chant, facilité apprivoisement, dons d'imitation): "...Ils sont si nombreux ces oiseaux de toute espèce qui chaque jour sont vendus, que les chemins semblent plein de ceux qui viennent chargés de volatiles dans leurs cages légères et bien faites..." (Motolinia, II, 23, §749)

En revanche, aucun animal vivant n'est représenté dans le registre des tributs du *Codex Mendoza*, sinon quelques aigles royaux, livrés par les provinces de Xilotepec et d'Oxitipan, régions septentrionales. La présence de ces oiseaux particuliers, puissants et dangereux, fournis en très

---

1) "... I have forged ahead on a little preliminary experiment to calculate the number of birds required to fulfill these tribute needs. First, I estimated a handful of such feathers (which repeatedly approximated 60, using several different hands), and then counted the numbers of feathers on several representative birds. For the smaller birds, such as trogons and a yellow-crested parrot the numbers of feathers on the head, neck, back and breast ranged from 438 to 480, resulting in about 7-8 handfuls of feathers per bird..." (Berdan, 2006, p. 8-9)

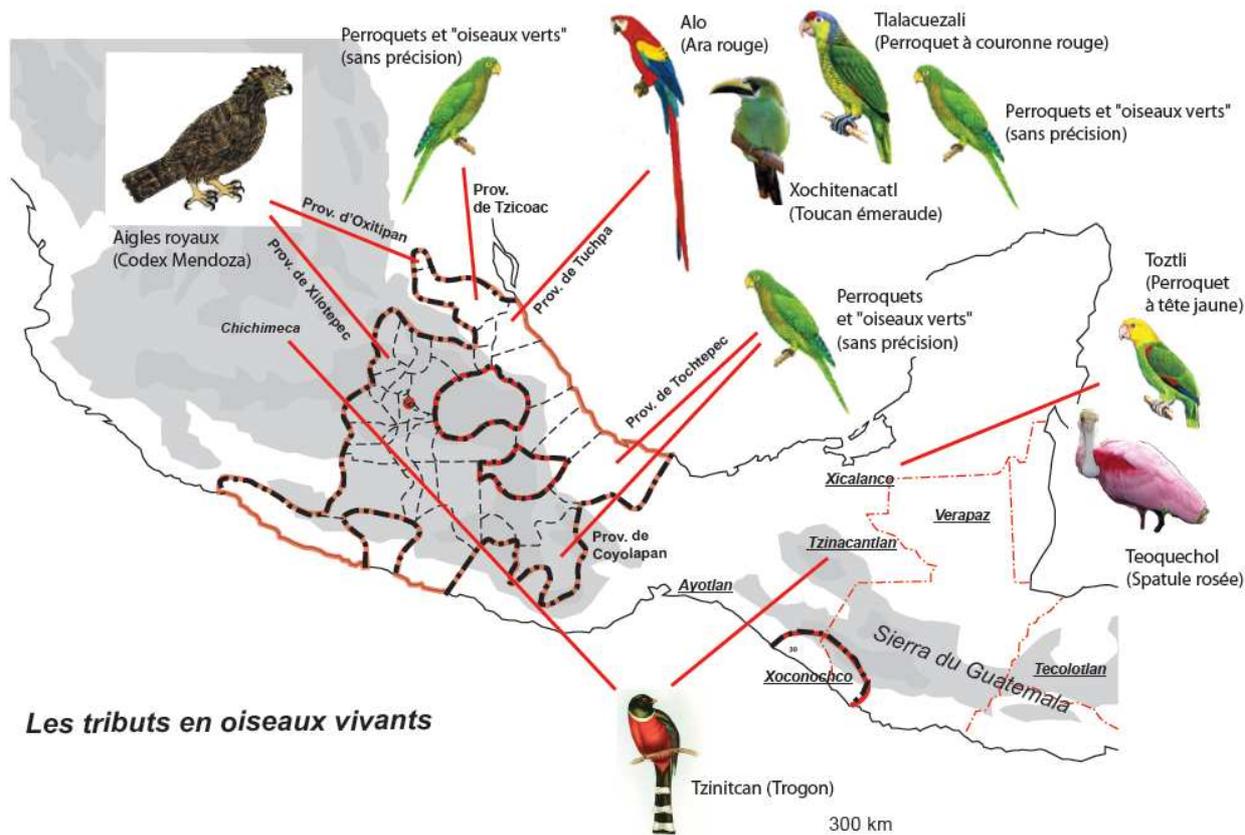
---

2) Le pouvoir aztèque était en réalité partagé entre trois cités alliées depuis 1428: Texcoco, Tlacopan et Mexico-Tenochtitlan. Bien que cette dernière, de loin la plus puissante détenait de fait le véritable pouvoir, les tributs, du moins pour les périodes anciennes, pouvaient être répartis entre les trois cités. Nezahualcoyotl (1402-1472) fut l'un des grands rois de Texcoco.

petit nombre, est certainement à la mesure de l'importance que l'aigle occupait dans les mythes et les traditions aztèques (Gilonne, 1989; 1993; 1997).

Bien qu'aucun autre oiseau vivant ne figure dans le *Codex Mendoza*, la *Matrícula de Tributos* cite le Trogon (venant du Chiapas (Tzinacantan?) et des hautes terres du nord (Chichimeca?) ainsi que le Perroquet à tête jaune et la Spatule rosée (venant du creux de la côte du Golfe, probablement Xicalenco).

D'autres sources, enfin, citent des tributs en oiseaux vivants (Berdan, 1996, p. 127-129): ainsi, la province de Tzicoac, avait livré jadis 100 perroquets à Nezahualcoyotl; la province de Tochtepec, envoyait également des perroquets, tout comme celle de Coyolapan, livrant des "oiseaux verts" (probablement des perroquets); et enfin celle de Tochpan (ou Tuchpa), fournissait divers perroquets, perroquets à couronne rouge, macaocs et toucans.



**Fig. 8. – Les origines des oiseaux livrés vivants.**

Ainsi récupérés vivants, des centaines d'oiseaux précieux étaient ensuite confiés aux oiseleurs dont l'une des tâches majeures était d'alimenter les volières seigneuriales. Exception faite du cas de certains perroquets dont Sahagun lui-même souligna les qualités, comme animal de compagnie et ... parleur, il ne fait aucun doute que l'alimentation et l'entretien de tels lieux devait soulever de multiples difficultés, liées au transport et à la captivité d'oiseaux fragiles et rares (stress, épidémies, surmortalité, régimes alimentaires compliqués, problèmes d'environnement et de climat).

Ces volières ont cependant dû exister en bien des endroits de la Méso-Amérique. Les plus célèbres sont sans conteste celles de Tenochtitlan et de Texcoco, Intégrées dans de véritables jardins botaniques et zoologiques, ces *totocalli* ("maisons des oiseaux") ont fait l'admiration des conquistadors qui les ont visitées et qui, selon certains dires,

pouvaient être construites sur plusieurs niveaux:

"Ici, des majordomes gardaient toutes sortes d'oiseaux, comme les aigles, et d'autres appelés tlauhquechols, zaquans, et papagayos y alomes, et coxoliti. Et aussi en ce lieu étaient rassemblés tous les maîtres, comme les orfèvres travaillant l'or et l'argent, les plumassiers et les peintres et les lapidaires qui taillent le jade et les graveurs. En ce lieu résidaient certains majordomes qui avaient pour rôle de garder les tigres et les lions, les onces et les chats des montagnes." (Sahagun, *Codex Florentino*, Livre VIII, chapitre 14).

La grande volière de Tenochtitlan (il semble qu'il en ait existé deux), au sein de laquelle le *Tlatoani* Moctezuma venait souvent se distraire, employait non seulement des soigneurs et des personnels chargés de nourrir les oiseaux, mais également des "gardiens-plumeurs" qui ainsi alimentaient les ateliers royaux de plumasserie.



Fig. 9. – Le "gardien des bêtes" à Tenochtitlan, *Codex Florentino*. Livre VIII, ch.14

## De la plume à l'objet: le *tlahuiztli*.

Ainsi au terme d'un long et complexe parcours arrivaient les plumes dans les ateliers des *amantecas*. En fonction de leur valeur, de leur couleur, de leur forme et de leur taille, elles y étaient taillées et assemblées.

Considérant l'importance symbolique, comme sociale, jouée par cette matière dans le monde Aztèque, il n'est pas surprenant d'y trouver une grande variété d'objets composés – en partie ou en totalité – de plumes souvent associées à l'orfèvrerie et au lapidaire. Objets de culte et de cérémonies, parfois simples décors, ces objets couvrent une vaste palette de fonctions et de formes: ornements, vêtements de luxe (composés de plumes ou duvet tissés avec le coton), insignes, étendards, boucliers, et bien sûr les fameux *tlahuiztlis*.

Costume de parade *et* de combat, le *tlahuiztli* est

entièrement couvert de plumes et constitue assurément l'objet de plus grande valeur du registre des tributs du *Codex Mendoza*. 666 y sont ainsi comptés, dont 66 réalisés en plumes précieuses. Livrés à l'unité (pour les costumes de plumes "riches") ou par ensembles de 20, ils sont objets de tribut de 29 provinces des 38 tributaires du codex. D'une iconographie complexe, associant coiffe ou insigne dorsal, vêtement (en fait le plus souvent une forme de justaucorps) et, bien entendu, le bouclier, les *tlahuiztlis* peuvent être répartis en 47 variétés regroupées en 12 types.

Ce domaine complexe, débordant largement le cadre de la présente intervention, ne peut bien évidemment être traité ici. Il devrait faire l'objet d'un prochain article (1).

## Quelques réflexions.

Ces quelques pages consacrées à l'acquisition et à la circulation des plumes dans le monde aztèque, font apparaître en somme trois principales constatations:

### *De l'origine des plumes.*

Bien que les informations existent dans les sources relatives aux origines des oiseaux utilisés en plumasserie, force est de constater que celles-là sont peu nombreuses et en général peu précises.

Néanmoins, une quinzaine de régions peuvent être identifiées, en croisant les données, tant issues du *Codex*

*Mendoza*, que du *Codex Florentino* ou d'autres sources. Ces régions, soit provinces de "l'empire" aztèque, soit contrées indépendantes, sont en général des basses terres tropicales méridionales ou côtières. Quelques exceptions doivent cependant être notées: les zones hautes et arides de Coaxtlahuaca et Tlachquiaco, celles du coeur du pays aztèque, ainsi que les terres septentrionales chichimèques.

1) Nous renvoyons aux principaux travaux traitant cette question: Anawalt, 1981; 1993a; 1993b.

		PROVINCES AZTÈQUES "PLUMASSIÈRES"								RÉGIONS EXTÉRIEURES "PLUMASSIÈRES"										
		Hles Terres centrales	Coaxtlahuacan	Xilotepec	Coyotlan	Tlachuilusco	Xucumancho	Cuextlatlan (Cuextlan)	Tuchipa (Tuchpan)	Tziczac	Oxtilpan	Xicalenco	Tzinaacatlan	Verapaz	Tescotlan	Xocotechco	Chichimeca			
<i>Quetzalototi</i>	Quetzal				P		P	P	P	P					P	P	P	P	P	
<i>Tzinitcan</i>	Trogon														P	P, V		P	P	P, V
<i>Xinhtotli</i>	Cotinga						P, De	P							P	P			P	
<i>Zaquan</i>	Oropendola de M.	P					P								P					
<i>Tzanal</i>	Cassique																			
<i>Xinhuachol</i>	Motact								P						P					
<i>Alo</i>	Ara rouge						P	P	P	V										
<i>Cuhtlatexotli</i>	Ara bleu ou <i>militaris</i> ?																			
<i>Quiliton</i>	Perruche aztèque						P	P												
<i>Cocho</i>	Perroquet à front blanc																			
<i>Tlalacuetzali</i>	Perroquet à couronne rouge									V										
<i>Toztl</i>	Perroquet à tête jaune								P						P, V					
<i>Chalchihuatotli</i>	Gniguit														P	P				
<i>Teoquechol</i>	Spatule rosée d'Amérique								P						P, V					
<i>Quappachtotli</i>	Piaye du Mexique																			
<i>Aztail</i>	Aigrette blanche d'Amérique																			
<i>Chamulin</i>	Non identifié (grive ?)																			
<i>Xochiteneatl</i>	Toucan émeraude								P	V										
<i>Huitzililli</i>	Colibri	P																		
<i>Quauhtli</i>	Aigle (royal)		V													V				
	Perroquets (non précisés)				P	V			V	V	V									
	Plumes (sans précisions)				P	P			P	P, Du	P, Du									

Fig. 10. – Tableau de synthèse des origines des plumes.

### Les plumes en voyage.

Plus intéressante est la comparaison entre les aires naturelles des espèces citées en plumasserie et les régions d'exportation, d'où en somme elles apparaissent au sein des sources ethnohistoriques. Celle-ci appelle deux remarques complémentaires:

- d'une part, bien des régions côtières et tropicales, naturellement bien pourvues en espèces d'oiseaux précieux, ne semblent pas avoir exporté ni oiseaux ni plumes;
- d'autre part, et plus surprenant encore, est l'envoi de plumes "riches" par des régions où ces espèces ne vivent pas. Bien que peu courant, le fait mérite d'être noté, notamment pour les plumes du quetzal. Elles sont les plus fréquemment rencontrées dans les sources car exportées d'une dizaine de régions. Or, six de ces régions ne sont pas des habitats naturels de l'espèce. Force est donc d'admettre une circulation des plumes, importante, non signalée dans les sources, peut-être associée à l'élevage. La présence – signalée par les chroniqueurs – de nombreux oiseaux vivants dans les marchés encourage bien évidemment cette hypothèse.

### Oiseaux rares, rares oiseaux.

Comme nous l'avons vu, des quelque 1500 espèces d'oiseaux recensées en Amérique moyenne, seuls 125 noms sont effectivement cités dans l'inventaire ornithologique de Sahagun, desquels une vingtaine seulement apparaît comme oiseaux de plumasserie. Or, de ce dernier chiffre seuls 15, environ, sont effectivement cités dans les sources abordant la circulation et l'exportation des plumes.

Ainsi, constatation surprenante doit être faite que

fort peu d'espèces semblent avoir été utilisées en plumasserie méso-américaine, comparativement aux vastes possibilités offertes par les milieux naturels. Il est bien entendu possible, et même plus que probable que les sources utilisées ici soient incomplètes et ne citent qu'une partie d'un domaine beaucoup plus riche et complexe.

Cependant, l'exemple du fameux panache dit "de Moctezuma", abrité au Museum für Völkerkunde de Vienne, doit être signalé. Récemment restaurée et étudiée, cette spectaculaire et unique coiffe aztèque de quelque 450 plumes n'est composée que de quatre espèces: spatule rosée, cotinga, piaye et surtout quetzal, dont les longues plumes occupent la presque totalité de l'ensemble (Haag *et alli*, 2012).

Autre oublié de marque: le colibri, dont l'absence ne peut que surprendre si l'on considère le rôle majeur que l'oiseau joua dans le monde aztèque. Les plumes de l'oiseau ne sont en effet citées qu'une fois, issues du commerce provenant des hautes terres centrales.

Il n'est besoin de signaler que l'ensemble de ces données doit être considéré avec précaution considérant les incertitudes quant aux identifications ornithologiques et la fiabilité des sources anciennes relatives aux origines géographiques des oiseaux considérés.

Il n'est de plus pas impossible que l'étude des *tlahuiztlis*, costumes de parade et de combats présentés fort nombreux dans le Codex Mendoza, et actuellement en cours, puisse modifier grandement les résultats présentés ici.

## Plumes des Amériques... en Europe.

Depuis le début de la conquête des Amériques, l'art plumassier est devenu l'un des symboles du Nouveau monde aux yeux de l'Ancien. Sur bien des supports (peintures, sculpture, céramique...), l'art européen ainsi a vêtu le continent américain et ses habitants de plumes, aussi spectaculaires qu'irréalistes, habillant notamment – et fort peu – les allégories féminines des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

L'art plumassier aztèque n'a pas échappé à cet engouement, et c'est en grand nombre que ces œuvres ont traversé l'océan pour occuper – au moins un temps – des places de choix dans les cabinets de curiosités. C'est ainsi que plus de 150 rondaches arrivèrent en Europe dans les années suivant la conquête du Mexique. Bien peu de ces objets ont été conservés, parmi lesquels le célèbre "panache de Moctezuma" cité plus haut.

Cependant, malgré les bouleversements apportés par la Conquête, l'art plumassier mexicain ne disparut pas. Sous l'impulsion des Franciscains et au service de la nouvelle Foi, il connaîtra durant toute la période coloniale un développement sans précédent, sous la forme d'images saintes, véritables tableaux de plumes précieuses. La Messe de saint Grégoire (Musée des Jacobins d'Auch), réalisée en 1539, en est certainement l'exemple le plus éblouissant, (Mongne, 1994; 2004; 2013; Sous presse).

C'est au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, que l'école d'arts indigènes, créée par le Franciscain Pierre de Gand devint le grand centre de production plumassière de la Nouvelle Espagne, abritée dans l'enceinte du monastère San Francisco, à Mexico. A son emplacement, jusqu'en 1519 se trouvait la grande volière de Moctezuma...



Fig. 11. – La Messe de saint Grégoire, 1539, Musée des Jacobins d'Auch.

## Bibliographie

- ANAWALT, Patricia Rieff, 1981, *Indian clothing before Cortés*, University of Oklahoma Press, Norman,
- ANAWALT, Patricia Rieff, 1993a, "A comparative analysis of the costumes and Accoutrements of the Codex Mendoza" In Berdan et Anawalt, *The Codex Mendoza*, Éditeur: Berkeley Los Angeles etc.: Univ. of California Press, 1993 p. 103-150
- ANAWALT, Patricia Rieff, 1993b, *Warrior Costumes: the Codex Mendoza and others aztec pictorials*, In Berdan et Anawalt, *The Codex*

- Mendoza, Éditeur: Berkeley Los Angeles etc.: Univ. of California Press, 1993 p. 240-242.
- BARRERA VÁSQUEZ, Alfredo, 1939, "Algunos datos acerca del arte plumaria entre los mayas", in *Cuadernos Mayas* 1, México, p. 5-15.
- BERDAN, Frances F., 1987, "The Economics of Aztec Luxury Trade and Tribute", in E. H. Boone (ed.), *The Aztec Temple Mayor*, Washington, D.C., Dumbarton Oaks, 1987, p. 161-183.
- BERDAN, Frances F., 1992, "Economic Dimensions of the Precious Metals, Stone and Feather: The Aztec State, Society", in *Estudios de Cultura Náhuatl*, n° 22, p. 291-323.
- BERDAN, Frances F., 1993a, "The Imperial Tribute Roll of the *Codex Mendoza*", in Berdan and Anawalt; *The Codex Mendoza*, Berkeley Los Angeles, Univ. of California Press, Vol 1, p. 55-80.
- BERDAN, Frances F., 1993b, "Annual Tribute in *Codex Mendoza*", in Berdan and Anawalt; *The Codex Mendoza*, Berkeley Los Angeles, Univ. of California Press, Vol 1, p. 154-157.
- BERDAN, Frances F., 1993c, "Tribute Totals in the *Codex Mendoza, Matrícula des Tributos and Inforación of 1554*", in Berdan and Anawalt; *The Codex Mendoza*, Berkeley Los Angeles, Univ. of California Press, Vol 1, p. 158-159.
- BERDAN, Frances F., 1996, "The Tributary Provinces", in Berdan *et al.*, *Aztec Imperial Strategies*, Washington, D.C., Dumbarton Oaks, p. 115-135.
- BERDAN, Frances F., 2006, "Circulation of Feathers in Mesoamerica", *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, Coloquios, <<http://nuevomundo.revues.org/1387>>.
- BERDAN Frances F. and ANAWALT Patricia Rieff, 1993a, *The Codex Mendoza*, Berkeley Los Angeles etc.: Univ. of California Press (4 vols.)
- BERDAN Frances F. and ANAWALT Patricia Rieff, 1993b, "The tribute Year to Year", in Berdan and Anawalt, *The Codex Mendoza*, Berkeley Los Angeles, Vol. 2, p. 27-142.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004, *Etat des populations des oiseaux du monde: des indicateurs pour notre monde qui change*. Cambridge, UK: BirdLife International, WWF. Birdlife.org
- CANTÚ GUZMÁN Juan Carlos (Edit.), 2007, Tráfico Ilegal de Pericos en México - Una Evaluación Detallada, Defenders of Wildlife, México, <[www.defenders.org/mexicanparrot](http://www.defenders.org/mexicanparrot)>.
- CONQUISTADOR ANONYME (*Le*), 1986, Relation de quelques unes des choses de la Nouvelle-Espagne et de la grande ville de Temistitan Mexico écrite par un gentilhomme de Fernand Cortés [1556], Traduction de Jean Rose, Jérôme Millon, Montbonnot-St-Martin.
- DIAZ DEL CASTILLO Bernal, 2003, *Histoire véridique de la Conquête de la Nouvelle-Espagne* [Vers 1570], Commentaires Bernard Grunberg (2 vol.), La Découverte, Paris.
- DIBBLE Charles, ANDERSON Arthur, 1959, *The Florentine Codex, General History of the things of New-Spain*, Santa Fe, School of American Research, Archaeological Institute of America.
- DURÁN, fr. Diego, 1995, *Historia de las Indias de Nueva España* [1570-81], Mexico, Porrúa, 1967.
- DURAND-FOREST Jacqueline de., 1984 "Los artesanos mexicas", in *Revista Mexicana de Estudios Antropológicos*, Sociedad Mexicana de Antropología, XXX, Mexico.
- HAAG Sabine, MARÍA Y CAMPOS Alfonso de, RIVERO WEBER Lilia, FEEST Christian (coordinateurs), 2012, *El Penacho del México antiguo*, ZKF Publishers, Wien.
- FROYLAN Hernandez, HARVESON Louis A. and BREWER Clay E., 2006, "A Comparison of Trapping Techniques for Montezuma Quail", in *Wildlife Society Bulletin* (34- 4), pp. 1212-1215.
- GALARZA, Joaquín, 1996, *Tlacuiloa, escribir pintando: algunas reflexiones sobre la escritura azteca*, México: Tava editorial.
- GARIBAY Angel Maria, 1969, *Sahagún: Historia General de las Cosas de Nueva-España*, Mexico, Porrúa.
- GILONNE Michel, 1989, *Aigle royal et oiseaux d'après les connaissances ornithologiques aztèques: tentatives d'approche ethno-ornithologiques*, Université Lille 3 – EHES.
- GILONNE Michel, 1993, "Les importations d'aigles à Mexico-Tenochtitlan", in Bénassy Marie-Cécile et Jean-Pierre Clément, *Le nouveau monde et le renouveau de l'histoire naturelle*, Presses de la Sorbonne nouvelle, Paris, p. 9-33.
- GILONNE Michel, 1997, *La civilisation aztèque et l'aigle royal: ethnologie et ornithologie*, Paris, L'Harmattan.
- HIBBEN, Frank, 1975, *Kiva art of the Anasazi at Pottery Mound*, Las Vegas, KC Publications.
- MAYNEZ Pilar, 1991, "La fauna mexicana en la obra de fray Bernardino de Sahagún", *Estudios de Cultura Nahuatl*, 21, p. 145-161.
- MONGNE Pascal. 1994, "La Messe de saint Grégoire du Musée des Jacobins d'Auch; une mosaïque de plumes mexicaine du XVIIe siècle", in *Revue du Louvre*, n° 5/6, 1994, Paris (p. 38-47).
- MONGNE Pascal, 2004, *Le triptyque aztèque de la Crucifixion*, Les cahiers du musée national de la Renaissance, RMN, Paris (ouvrage collectif).
- MONGNE Pascal, 2012, *In Tótól, in Amanteca. Les oiseaux de la plumasserie aztèque*, Dossiers du GEMESO n° 2 (décembre 2011), Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris, Revue en ligne: <[gemeso.com](http://gemeso.com)>.
- MONGNE Pascal. 2013, "La sainte Trinité et la sainte famille; un tableau de plumes colonial de la Nouvelle-Espagne (xviiie siècle)", Online portal: [www.rouillac.com/Cheverny/Cheverny.../385-FR-Plumas\\_Mongne](http://www.rouillac.com/Cheverny/Cheverny.../385-FR-Plumas_Mongne)
- MONGNE Pascal. Sous presse; "La huella de los Tlacuilos. Tradición y aculturación en la Misa de san Gregorio del Museo des Jacobins de Auch", in *Baessler-Archiv*, Beiträge zur Völkerkunde, Berlin.
- MONGNE Pascal. Sous presse, "The Crozier and the Feather: The Crucifixion Triptych in the Musée de la Renaissance in Ecouen, France", in *Images Take Flight: Feather Art in Mexico and Europe*. Hirmer Verlag, Chicago University Press.
- MONGNE Pascal. Sous presse, "La plume et la crosse. Traditions et métissages dans l'art plumassier du Mexique colonial", *Art, artiste, artisan*, Journée d'étude du 11 avril 2013, Clermont-Ferrand: Université Blaise Pascal.
- MOTOLINIA (TORIBIO DE BENAVENTE), 1971, *Memoriales* [1568], O'Gorman, Edmundo (Edit.), México, Universidad Nacional Autónoma de México.

SAUTRON-CHOMPRÉ Marie, 2004, *Le chant lyrique en langue nahuatl des anciens Mexicains: la symbolique de la fleur et de l'oiseau*, Paris, L'Harmattan.

SELER Eduard, 1892, "L'orfèvrerie des anciens Mexicains et leur art de travailler la pierre et de faire des ornements de plumes", *Congrès International des Américanistes*, VIIIe session, Paris.

THORSTROM Russel K., 1996, "Methods for capturing tropical forest birds of prey", in *Wildlife Society Bulletin*, 24(3): p. 516-520.

**MANUFACTURE**  
DE PLUMES, DUVETS, COUVRE-PIEDS COTON & LAINE

ÉDREDONS PIQUÉS & GONFLANTS  
LAINES & CRINS POUR MATELAS

**J. CAUBÈRE & C<sup>o</sup>**  
USINE A VAPEUR

3, RUE COUPE FER  
& RUE DES FEUILLANTINES.  
**TOULOUSE**

Représentés par M. *E. Ripis*

Moullot-Mars 3534

The advertisement features a large, ornate initial 'J' for 'J. CAUBÈRE & C<sup>o</sup>'. To the right, there are several circular medals or seals. Below the main text, there is a detailed illustration of a large industrial factory with multiple chimneys emitting smoke. The factory is surrounded by a street with people and horse-drawn carriages. The overall design is characteristic of late 19th-century French commercial posters.

# LA MODE EUROPÉENNE À L'ORIGINE DE L'APODIE DU MYTHIQUE OISEAU DE PARADIS CHEZ LES JAWI DE THAÏLANDE ET LES MALAIS PENINSULAIRES? <sup>(1)</sup>

Pierre LE ROUX <sup>(2)</sup>

**Résumé:** Les habitants des trois provinces qui occupent l'extrémité sud-est de l'actuelle Thaïlande se nomment les "Jawi" ou habitants du "Grand Java". Dans la société des anciens Malais, les oiseaux en général tiennent une place majeure en particulier dans leur tradition orale puisque les mythes, contes et récits des Jawi, en particulier les augures, accordent une place prééminente aux oiseaux. Les Jawi sont aussi réputés pour leur savoir ornithologique et leur connaissance des chants d'oiseaux. Mais c'est la représentation de l'oiseau de paradis qui retiendra ici notre attention et particulièrement la croyance à l'apodie de cet oiseau. Il est probable que cette apodie provient de la mode européenne qui, jadis, ornait les chapeaux des élégantes des belles plumes du paradisière. Les bateaux qui venaient d'Océanie et faisaient escale en Malaisie ou à Singapour emportaient dans leur cargaison de grandes quantités d'oiseaux de paradis avec leurs longues plumes caudales. Pour faire de la place, on leur coupait les pattes avant de les ranger dans les cales exigües en rangs serrés. Il est vraisemblable que les dockers locaux, dans les ports de Malaisie ou de Singapour où ces cargos faisaient relâche, voyant ces oiseaux morts aux plumes merveilleuses par milliers, inconnus d'eux et donc invisibles, puissent supposer que cette apodie leur était naturelle. Cette apodie suscita le mythe selon lequel les "paradisiers" ne se posaient jamais, qu'ils se nourrissaient de rosée et que les femelles poussaient et couvaient sur le dos des mâles planant dans l'azur. Mythe d'origine locale ou légende historique née du commerce européen la question reste ouverte?

Les provinces de Pattani, Yala et Narathiwat, à l'extrémité sud-est de la Thaïlande péninsulaire, sont issues du territoire de l'ex-sultanat de Patani (3) conquis à la fin du XVIIIe siècle par le Siam renommé "Thaïlande" en 1939. Cette division en petites provinces, établie fin XIXe siècle, a été voulue pour réduire l'opposition locale à ce qui était vu comme une colonisation. C'est la raison pour laquelle une guérilla sévit dans cette région méridionale depuis lors, aux sanglants soubresauts périodiques. Les habitants musulmans de ces trois provinces, majoritaires à 80 %, se nomment les "Jawi" ou habitants du "Grand Java", c'est-à-dire de la Péninsule malaise (Le Roux, 1998a). (cf. fig. 1)

La société jawi, linguistiquement cohérente, à la forte identité culturelle basée sur des valeurs et traditions communes, concentrée sur un territoire géographiquement et historiquement déterminé, est à différencier non seulement des divers groupes constitutifs de la population thaïlandaise mais également des peuples d'origine malaise et autres musulmans de Thaïlande, notamment des habitants des provinces de Satun, Songkhla et Trang, dans la région Sud, voire ailleurs en Thaïlande puisque se retrouvent, en nombre, à Bangkok et dans bien d'autres villes du nord du pays, comme à Nakhon Sawan, des musulmans et des groupes dont

la langue d'origine relève de la famille des langues austronésiennes à laquelle appartiennent le malais et le jawi. (cf. fig. 2)

Les oiseaux en général tiennent une place majeure dans la société des anciens Malais et des Jawi actuels, en particulier dans leur tradition orale (Le Roux, 1998b). Les mythes, contes et récits des Jawi, en particulier les augures, accordent une place prééminente aux oiseaux. (cf. fig. 3)

Outre leur importance symbolique, plusieurs espèces domestiquées d'oiseaux jouent un rôle économique de premier plan: bulbul *buḡông ngobo' jamô*<sup>4</sup> (*Pycnonotus jocosus pattani*); merle d'ail *buḡông muḡa chayè* (*Copsychus saularis musicus*); tourterelle ponctuée *buḡông ttutu Jawo* également nommée *kkukô* (*Streptopelia chinensis tigrina*), et surtout tourterelle striée ou zébrée *buḡông ttité* (*Geopelia striata*) réputée être la fille de l'oiseau de paradis... (cf. fig.4 et fig.5)

Les Jawi sont pour cette raison et depuis longtemps des oiseleurs et désormais des éleveurs réputés de la tourterelle zébrée. Les oiseaux issus des élevages de la région sont en effet recherchés dans toute l'Asie du Sud-Est, de Bangkok à Singapour en passant par Jarkarta, pour la qualité et la valeur de leur chant reconnues lors de véritables joutes internationales. (cf. fig.6)

Le savoir-faire des Jawi en ce domaine a ainsi engendré à Patani une haute tradition d'élevage aviaire de très grand prix – souvent plus d'un million de baths pour une

1) Cette communication reprend en partie, remanié, le texte de contribution à un ouvrage collectif paru en 2006 (P. Le Roux et B. Sellato, sous la dir. de): *Les Messagers divins*.

2) Université de Strasbourg, bâtiment Le Patio - 22 rue René Descartes - 67084 Strasbourg cedex France  
Professeur d'ethnologie - Institut d'ethnologie de l'Université de Strasbourg, Laboratoire SAGE (UMR 7363 CNRS)

3) Nom d'origine malaise, "Patani" (avec un seul "t") désigne et résume ici dans une acception historique et culturelle le territoire de l'ancien sultanat éponyme et à sa suite l'ensemble formé aujourd'hui par les trois provinces thaïlandaises qui en sont issues: Yala, Narathiwat et Pattani. Le nom de cette dernière est noté comme c'est désormais l'usage en thaï avec deux "t" pour le différencier du précédent.

4) La langue jawi utilise deux sortes de "r". Le plus commun est la consonne fricative vélaire sonore [ɣ], notée /ɣ/, prononcée entre [g] et [r], un des principaux marqueurs identitaires, exprimant le "monde antérieur et intérieur" des Jawi, leur identité. Le second, assez rare, est la consonne vibrante dentale et alvéolaire [r], notée /r/, similaire au "r" malais et qu'on ne trouve en jawi que dans les mots d'origine arabe, thaïe, malaisienne ou européenne. Il indique systématiquement un emprunt récent au monde extérieur (Le Roux, 1995).

tourterelle, c'est-à-dire une somme pharamineuse – à l'image de ce que sont les haras dans d'autres parties du monde et pour d'autres animaux (Le Roux, 1991). (cf. fig. 7)

Cela s'est fait peu à peu, par la loi de l'offre et de la demande. Mais celle-ci a été essentiellement motivée au départ par les pouvoirs magiques et le rôle de porte-bonheur

dont est créditée cette tourterelle particulière. Ces croyances, illustrées par le mythe d'origine des Jawi donné ci-après et les récits légendaires qui y sont liés (Le Roux, 2006b), sont aujourd'hui partagées par les Thaïs, les Chinois et les autres sociétés d'Asie du Sud-Est demandeuses de ces tourterelles et participant à ces concours de chants d'oiseaux. (cf. fig. 8)



**Fig. 1. Carte de situation de la Thaïlande en Asie du Sud-Est continentale (source: *La Documentation française*).**

La tourterelle zébrée de Patani, *Geopelia striata*, est en effet réputée localement pour être la sœur du serpent mythique *chitomani* (le serpent *cintamani* des Malais), et surtout la fille du fantastique oiseau de paradis *chényowoséh* (l'oiseau *cendrawasi* des Malais).

Selon les Jawi et les anciens Malais, le mythique oiseau de paradis, nommé localement *buḡông chényowoséh* (*burung chandrawasih* en malais) ou "oiseau des dieux", n'a pas de pattes. Pour cette raison il est obligé de voler jour et nuit et ne se nourrit que de rosée et de rayons solaires. La femelle couve sur le dos du mâle, en plein vol. S'ils n'ont jamais vu un tel oiseau voler, dont leur tradition orale témoigne pourtant – ce qui pour eux est suffisant à prouver son existence –, c'est qu'il vole si haut dans le ciel qu'aucun être vivant ne peut l'apercevoir et qu'aucun autre animal ne peut le dépasser.

La société jawi, comme la plupart des sociétés d'Asie du Sud-Est continentale et insulaire, il serait trop long de développer ici, présente une cosmogonie et une conception sociale absolument dualiste. On retrouve cette tendance presque partout en Asie du Sud-Est au point qu'Eveline Porée-Maspéro dans son ouvrage *Etude sur les rites agraires*

*des Cambodgiens* (1962) parle de "dualisme matrimonial" au Cambodge – qui a beaucoup influencé la société jawi, sans doute à travers la société cham. Elle renvoie également à ce sujet aux sociétés proto-indochinoises liées de près, tout comme les Jawi mais pour d'autres raisons, à la société khmère ancienne, notamment aux Rhadé du Vietnam:

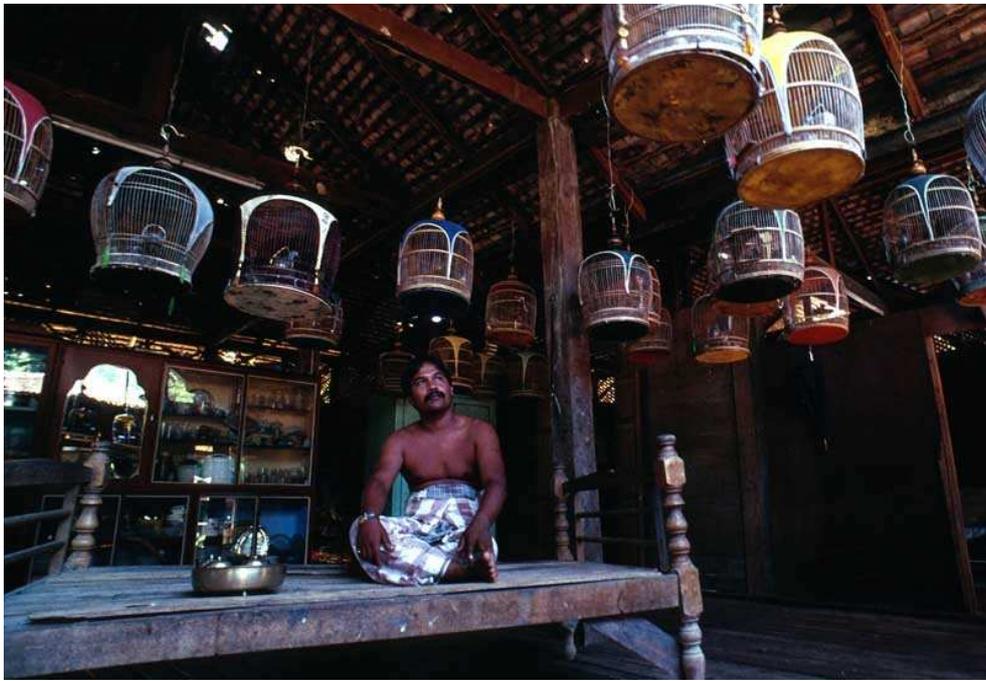
"Si les données mythico-sociales que nous avons tirées de nos légendes sont exactes, il faut admettre que l'une des deux grandes classes matrimoniales représente le principe de l'humidité et de la nuit, associé à la lune et au crocodile-nāga, que l'autre classe représente le principe de la sécheresse et du jour associé au soleil. Il existait, en effet, deux grandes familles royales au Cambodge, la dynastie lunaire qui était de la race des *nāga*, et la dynastie solaire qui apparaît au moment où les princes du Tchen-la, tout en libérant leur pays des liens du tribut, vainquent le roi Bali. (tome 1, p. 152) [...] De fait, un système analogue à celui dont j'ai supposé l'existence est en vigueur chez les Rhadé du Darlac. (tome 1, p. 161) [...] L'existence à l'époque actuelle, sur un territoire qui fut occupé soit par le Cambodge, soit par le Champa, d'une population à système dualistique avec succession matrilineaire est une preuve en faveur de l'existence pour l'ancien Cambodge d'un semblable système, unissant et opposant les familles solaires et lunaires. (tome 1, p. 163) (1)."



**Fig. 2. Carte de la région de Patani habitée par les Jawi: provinces de Pattani, Yala et Narathiwat (carte de l'auteur).**



**Fig. 3. Concours international de chants de tourterelle dans le parc municipal de la ville-province de Yala (cliché Pierre Le Roux, 2006).**



**Fig. 4. Concours de merles dyals à Yala à Patani (cliché Pierre Le Roux, 1991).**



**Fig. 5. Petit éleveur jawi de tourterelles zébrées à Patani (cliché Richard Manin, 1991).**



**Fig. 6. Riches éleveurs jawi de tourterelles zébrées à Patani (cliché Richard Manin, 1991).**



**Fig. 7. Un Jawi et sa tourterelle zébrée fétiche à Patani (cliché Richard Manin, 1991).**



**Fig. 8. Tourterelles zébrées de Patani (cliché Richard Manin, 1991).**

Dans l'Appendice III de son dernier tome, intitulé *Vue d'ensemble sur le dualisme matrilineaire au Cambodge*, elle revient sur ce point important:

"Un fait essentiel qui m'a paru se dégager de l'étude comparative faite à partir des traditions khmères est que le Cambodge a connu durant sa grande époque un dualisme matrilineaire (2)."

L'ethnologue néerlandais Jan Petrus Benjamin de Josselin de Jong évoque même, à propos des Minangkabau de Sumatra, une "dualité socio-cosmogonique" (3).

Chez les Jawi, le mythe du fabuleux oiseau de

paradis montre bien que les enfants de celui-ci symbolisent le couple symbolique aux éléments dyadiques de l'aîné et de la cadette, base de la structure sociale dans cette partie du monde (Condominas, 1992).

1) Eveline Porée-Maspéro, *Etudes sur les rites agraires des Cambodgiens* (1962, tome I, p. 152, 161, 163).

2) *Ibid.* (1969, p. 862).

3) Thomas Beaufils (1997).



**Fig. 9. L'enfant de l'oiseau de Paradis (cliché Richard Manin, 2006).**

Pour les Jawi, l'aîné est le légendaire serpent *chitomani* (en malais *cintamani* qu'on peut décomposer en *chinta* "amour" et *mani* "sperme") qui se métamorphose en riz, représente la virilité et symbolise les mondes chthoniens,

et la cadette est la tourterelle d'or, *buyung ttité kuning* (*burung ketitir kuning* en malais), métaphore de la féminité et symbole des mondes célestes.

## Mythe d'Origine de la Tourterelle dorée

L'origine de la tourterelle striée [*Geopelia striata*] c'est l'oiseau Chénéyowoséh qui vole dans le ciel jour et nuit sans jamais se poser. Un jour [ou une nuit], [la femelle] pondit deux œufs [en plein ciel, sur le dos du mâle, sans cesser de voler]. La femelle se mit à couvrir ses œufs sur le dos du mâle, [poursuivant son vol]... "*kéng*" [onomatopée du craquement de la coquille]. [Les oisillons émergèrent un jour, prirent leur vol et] les coquilles percées churent vers la terre.

L'une, [l'aîné], touchant le sol, devint aussitôt le serpent Chitomani [variante de Ché' Sening Saleh, village de Sudang: elle tomba dans la mer, engendrant le naga]. L'autre, [la cadette], chutant dans un arbre [variante de Ché' Senih Leseng, village de Sudang: tombant au sommet d'un pic rocheux *atah gunung*] se métamorphosa en tourterelle dorée, *buyông ttité kuning*. Le serpent Chitomani, très fin, de couleur jaune d'or, gros comme une tige de riz, s'enroula à l'extrémité d'un brin d'herbe, le transformant en pousse de riz. C'est pourquoi le riz exista et poussa dru et beau et que son possesseur fit une abondante récolte, dont ses descendants profitèrent après lui. (Conteur: *Tô' Bohmo Ché' Pa'do Mih Améng, L'Origine de la tourterelle dorée*, 1990; récit recueilli, transcrit et traduit par l'auteur).

Les Jawi et les Malais voient donc cet oiseau mythique sous l'apparence d'un véritable paradisiaire, qui n'existe pas en Malaisie puisque vivant essentiellement en Nouvelle-Guinée, qu'ils confondent avec le rarissime drongo paradisiaire, bien local.

Il est probable que l'apodie qui est à l'origine de la légende de cet animal fabuleux provient de la mode européenne qui, jadis, ornait les chapeaux des élégantes des belles plumes du paradisiaire. En effet, les bateaux qui venaient d'Océanie et faisaient escale en Malaisie ou à Singapour emportaient dans leur cargaison de si grandes quantités d'oiseaux de paradis avec leurs longues plumes caudales que, pour faire de la place, on leur coupait les pattes avant de les ranger dans les cales exigües en rangs serrés. Il est vraisemblable que les dockers locaux, dans les ports de Malaisie ou de Singapour où ces cargos faisaient relâche, voyant ces oiseaux morts aux plumes merveilleuses par milliers, inconnus d'eux et donc invisibles, puissent supposer que cette apodie leur était naturelle.



Fig. 10. Conteur jawi à Patani (cliché Richard Manin, 1991).

Un important mythe local pourrait ainsi avoir en partie pour origine une pratique, un commerce et une mode venus d'Occident.

Essayons de regarder de plus près cette fameuse apodie en cherchant dans la littérature. Au commencement était donc l'oiseau de paradis, apode.

En malais, d'après Richard James Wilkinson (1903, rééd. 1959, p. 209), ses noms usuels sont *chenderawaseh*, *chandrawasih*, *chendarawangsa*, *chenderawasa*, ou *chenderawangseh*. Wilkinson indique une origine sanskrite (*chandra wangsa*, lit. "né de la lune") et rappelle que les Malais nomment également cet oiseau *burong dewata* "oiseau des dieux".

William Skeat (1900, p. 110) évoque évidemment cet oiseau fabuleux, récurrent dans les histoires malaises, le notant *chandrawasi* (*chandrawasir* dans la partie sud de Selangor). Skeat ajoute que dans les contrées qu'il a parcourues, dans la Péninsule malaise, où le véritable oiseau de paradis est inconnu, ce nom recouvre aussi, par exemple dans les romans malais, d'autres oiseaux comme le *Golden Oriole*, c'est-à-dire un loriot (famille des Oriolidés) (1), et même l'autruche.

D'après Wilkinson, l'oiseau de paradis *chenderawaseh* tient son origine divine de son absence de pieds remarquée par les Malais sur les dépouilles importées

de l'animal, et engendrant chez eux la croyance que cet oiseau était en permanence en vol, pondant ses œufs dans les airs: "so called because the first skins were imported legless, conveying the idea that the bird was always on the wing and its eggs hatched in the air". Skeat (1900) confirme que, pour les Malais, cet oiseau n'a pas de pieds, vit dans les airs et ne descend jamais à terre. Skeat précise, citant un article de Clifford publié au *Journal of the Royal Asiatic Society, Singapore Branch*, que le *chandrawasih* est réputé voler à très haute altitude; particularité qu'il partagerait avec le *berek-berek*, l'oiseau mangeur d'abeille. Ce dernier est nommé *burong sepah putri* par les Malais d'après Skeat (qui traduit l'expression par "Princess's betel-quit"). Selon Wilkinson (1959, p. 126), *berek-berek* est un terme générique pour *Meropidae* spp., notamment *M. l. leschenaulti*, *M. superciliosus philippinus*, *M. v. veridis*, et désignant aussi *Nyctiornis amicta*. Wilkinson évoque plus spécifiquement *Merops sumatranus* souvent associé par les Malais à un spectre. Dans *Another Charm against the Spectre Huntsman* (Annex XXX, 1900, p. 594) Skeat confirme le point à propos de la croyance mais en citant *chandrawasi* et non *berek-berek*: "Sebab mahu makan hati burong chendrawasi". Toutefois, il ajoute (p. 113) que le *baberek* ou *birik-birik*, oiseau de nuit, est également associé à la légende du spectre Chasseur, réputé qu'il est pour voler dans son sillage. Il s'agit de l'engoulement, probablement *Caprimulgus macrurus*, également nommé *burong cheroh* en malais. Skeat indique (p. 121) que ce dernier est indissociable de l'opération technique consistant à décortiquer le riz; tâche éminemment féminine. Il relève aussi (p. 111) la forte connotation érotique liée à *chandrawasi*, citant à ce propos un populaire chant alterné malais: "*Chandrawasi burong sakti sangkat berkurong didalam awan gondana didalam hati sahari tidak memandang tuan*" "Chenderowoséh, *The chandrawasi, bird of power, Is closely hidden among the clouds, Anxiety*

1) Aucun des ouvrages d'ornithologie visés ne décrit ce fameux *Golden Oriole* si l'on trouve en revanche un *Silver Oriole* ou loriot argenté *Oriolus traillii mellianus* S. Il pourrait s'agir du loriot à tête noire *Oriolus xanthornus xanthornus* L., ou encore du loriot de Chine *Oriolus chinensis diffusus* Sharpe (Delacour et Jabouille, 1931, iv, p. 261).

*reigns in my heart, Each day that I see not my love*". "Chenderowoséh, cet oiseau de pouvoir, est caché parmi les nuages, et l'anxiété règne dans mon cœur, durant chaque journée passée ainsi loin de mon amour" (1)". Or, comme vu dans le mythe précédent, chez les Jawi les enfants de l'oiseau de paradis sont intimement liés à l'apparition du riz.

Comme signalé plus haut par William Skeat, le véritable oiseau de paradis est inconnu en Malaisie péninsulaire et ne se trouve qu'en Nouvelle-Guinée et dans les îles voisines.

D'après le dictionnaire *Hobson-Jobson* de Yule & Burnell (1886, p. 94), le nom désigne au sens strict différents oiseaux d'une grande beauté, relevant des Paradisiésés. L'espèce la plus grande a été nommée par Linné *Paradisaea apoda* en allusion, disent Yule et Burnell, à la fable selon laquelle ces oiseaux n'avaient pas de pattes, laquelle proviendrait du fait que les premières peaux séchées rapportées aux Moluques pour être vendues ne présentaient généralement pas de pattes. Yule et Burnell précisent que le nom que le naturaliste français Buffon choisit pour nommer ces oiseaux: *Manucode*, repris par certains auteurs sous la forme *Manucodiata*, provient du javanais *manuk dewata* "l'oiseau des dieux". Wilkinson (1959, p. 209) écrit lui aussi que les oiseaux de paradis sont généralement assimilés par les Malais à des oiseaux divins parce que les premières dépouilles importées vers l'Europe n'avaient pas de pieds, accréditant la légende d'oiseaux vivant éternellement dans les airs. Jean Dorst et Jean Larivière (*communication personnelle*, 1992) indiquent qu'en fait de mœurs célestes, les paradisiésés fréquentent les milieux forestiers les plus denses de la Nouvelle-Guinée où rares sont ceux qui ont pu les voir dans la nature et que presque tout ce qui est connu de leur comportement a été observé dans des volières.

L'ornithologue A. Hyatt Verrill (1939, p. 97) note ainsi que:

"Pendant des années on a cru qu'on ne pouvait pas garder les oiseaux du paradis en captivité. Mais il ne s'agissait que de trouver les conditions de vie et la nourriture qui leur convenaient car, en dépit de leur beauté paradisiaque et de leur apparence délicate, ils sont presque aussi forts que leurs cousins les corbeaux et supportent fort bien la captivité."

Il est probable que les Malais ont étendu l'appellation "oiseaux de paradis" à des animaux de leur propre faune aviaire, notamment aux drongos pouvant être dits "de paradis" ou qualifiés de "paradisiésés", notamment l'espèce *Dissemurus paradiseus malayensis*. Comment éviter ici d'associer à la figure du *chénéyowoséh* des Jawi celle, encore plus fameuse peut-être, de l'immortel phœnix des Chinois que l'on trouve d'ailleurs symbolisé sur la proue des bateaux de pêche *kolè'* ou *pata' keya* comme indiqué par Paul Coatalen (1982, fig. 28, p. 48), mais sous la forme d'un drongo.

Les Jawi en tous cas sont affirmatifs à ce sujet: pour eux, l'oiseau de paradis *chénéyowoséh* est, sinon natif, au moins habitant permanent de leur région, et leurs descriptions concordent quasiment toujours pour décrire un oiseau ressemblant à un drongo, notamment le drongo "à long brins" *Bhringha remifer tectiformis* Hodgson ou *B. remifer peracencis* Baker, et surtout le drongo "à raquette", *Dissemurus*

*paradiseus paradiseus* L., ou *Dissemurus paradiseus malayensis* Blyth. que l'on trouve beaucoup en Thaïlande et en Malaisie. Les drongos, de la famille des Dicruridés, se reconnaissent à première vue à leur plumage noir métallique ou gris et à leur queue fourchue et longue de dix rectrices. Ils portent en général des plumes ornementales sur la tête ou à la queue où elles forment parfois des sortes de raquettes. Leur voix est variée et souvent mélodieuse – à la différence des véritables oiseaux de paradis au croisement proche de celui du corbeau – et ils sont réputés courageux, s'attaquant même aux rapaces (surtout le *Dicrurus annectans annectans* Hodgson, courant en Péninsule malaise et au Siam). Si certains drongos ne possèdent pas naturellement de plumes caudales en raquettes – après chaque mue, les oiseaux taillent avec leur bec les barbules de part et d'autre du rachis pour n'en conserver que l'extrémité intacte –, il ne semble pas que ce soit le cas de *Dissemurus paradiseus malayensis* (Dorst et Larivière, *communication personnelle*, 1995). Ce dernier oiseau est signalé en outre comme curieux, courageux et peu farouche, d'un aspect très frappant, à la voix forte et très agréable et sachant imiter, comme les autres drongos mais mieux qu'eux, différents chants d'oiseau (Delacour et Jabouille, 1931). Yule et Burnell (1886, p. 95) citent des textes anciens, révélateurs des croyances associées au *chenderowoséh*:

"Circa 1524. "[...] [The king of Bachian] told us they never fly except when the wind blows. They told us that these birds come from the terrestrial paradise, and they call them 'bolon dinata' [burung-dewata, same as Javanese Manuk-dewata], that is, divine bird." Pigafetta, Hak. Soc. 143."

"1552. "*The King of the said (Moluccas) began only a few years ago to believe in the immortality of souls, taught by no other argument than this, that they had seen a most beautiful little bird, which never alighted on the ground or on any other terrestrial object, but which they had sometimes seen to come from the sky, that is to say, when it was dead and fell to the ground. And the Machometans traders who traffic in those islands assured them that this little bird was a native of Paradise, and that Paradise was the place where the souls of the dead are (2); and on this account the princes attached themselves to the sect of the Machometans, because it promised them many marvellous things regarding this place of souls. This little bird they called by the name of Manucodiata...*" Letter of Maximilian of Transylvania, Sec. To the Emp. Charles V., in Ramusio, I, f. 351v."

"1645. "... the male and the female Manucodiata, the male having a hollow in the back, in which 'tis reported the female both layes and hatches her eggs." Evelyn's Diary, 4th Feb."

"1705. "*The Birds of Paradise are about the bigness of a Pidgeon. They are of varying Colours, and are never found or seen alive; neither is it known from whence they come...*" Funnel, in Dampier's Voyages, III, 266-7."

"1868. "*When seen in this attitude, the Bird of Paradise really deserves its name, and must be ranked as one of the most beautiful and wonderful of living things.*" Wallace, *Malay Archip.*, 7th ed., 464."

A. Hyatt Verrill (1939, p. 92) ajoute que ces oiseaux étaient non seulement réputés pour "flotter dans l'air" mais aussi pour mourir s'ils touchaient le sol. Il rappelle aussi (*ibid.*, p. 96) que "depuis les temps immémoriaux les indigènes des îles ont utilisé les plumes et les peaux de ces merveilleux oiseaux pour orner leurs coiffures et autres

1) Ma traduction en français. Selon Wilkinson (1959, p. 209) le mot *chandrawasi*, pris au sens figuré, désigne une charmante jeune femme.

2) En ce qui concerne cette évocation des âmes des défunts aux Moluques, voir P. Le Roux, 2006a (§ "L'âme et l'oiseau: question de vie et de mort").

vêtements, et dès qu'elles ont pu s'en procurer, les femmes civilisées ont suivi l'exemple des sauvages [...]. Si cette chasse acharnée avait continué un peu plus longtemps, il ne serait plus resté un seul oiseau du paradis. Mais en 1922, les Etats-Unis firent des lois interdisant l'importation, la vente ou le port des plumes et des peaux; d'autres pays suivirent cet exemple et les oiseaux du paradis ainsi protégés purent se multiplier". Jean Dorst et Jean Larivière (*communication personnelle*, 1992) soulignent, à juste titre, que les paradisiers destinés à la plumasserie étaient expédiés en Europe sous forme de peaux, comme sont stockés les spécimens dans les collections scientifiques, parce qu'il est plus facile de conserver une dépouille qu'un animal entier. De plus, cela évitait d'avoir à retravailler l'oiseau qui pouvait être placé directement sur un chapeau, et pour les colibris c'était encore plus facile: dans un cas comme dans l'autre, conserver les pattes ne présentait aucun intérêt. Il n'empêche que l'habitude technique de couper les pattes des oiseaux comme le commerce de leurs plumes ont probablement existé d'abord localement, au sein de cette fameuse "Méditerranée" sud-est asiatique... et océanienne. Les témoignages des anciens navigateurs européens rapportés par Yule et Burnell évoqués plus haut semblent l'accréditer.

Les évolutions à haute altitude procèdent, d'après Jean Dorst et Jean Larivière (*communication personnelle*, 1995), d'une légende tenace attachée aux oiseaux de paradis: l'origine en serait pour eux la conclusion un peu hâtive des marins et surtout des marchands européens qui reçurent les

premières peaux car il fallut attendre longtemps avant que des sujets vivants soient importés, d'autant que la faune d'Asie du Sud-Est fut connue bien plus tardivement que celles des Amériques et d'Afrique. Seules les superbes plumes de ces oiseaux étant recherchées, les spécimens capturés furent longtemps amputés de leurs pattes avant d'être embarqués, pour des raisons d'économie.

Cependant, les bateaux, corvettes, clipppers, vapeurs ou cargos, chargés des précieuses peaux vers l'Europe s'arrêtaient pour escale en route, notamment à Singapour, Malacca ou Batavia (Jakarta), faisant se répandre également parmi les Malais la croyance en l'existence de tels oiseaux sans pieds aperçus dans les cales. Ces oiseaux étaient introuvables en Malaisie, et la Nouvelle-Guinée relevant pour les Malais du flou de l'espace mythique, leur conception géographique, les habitants restaient libres d'imaginer que cette impossibilité usuelle de rencontrer vivants ces oiseaux tenait à leur habitude de vivre en haute altitude. Jointe à une beauté "paradisique" éminemment divine (ces oiseaux étant souvent considérés comme natifs d'un paradis), leur apodie suscita le mythe selon lequel les "paradisiers" ne se posaient jamais, qu'ils se nourrissaient de rosée et que les femelles poussaient et couvaient sur le dos des mâles planant dans l'azur. Il est donc loin d'être certain que la légende de l'oiseau de paradis prenne sa source en Europe. Plus probablement faut-il en chercher l'origine en Insulinde et en Océanie; légende rapportée ensuite par les voyageurs visitant ces régions.

## Bibliographie

- BEAUFILS, Thomas, 1997, La Hollande, l'autre pays du structuralisme. Présentation, traduction et commentaire d'une conférence de J. P.B. de Josselin de Jong, *Gradhiva*, 21, p. 97-115.
- BOONSONG LEKAGUL, *Bird Guide of Thailand*, Bangkok, Association for the Conservation of Wildlife.
- BOONSONG LEKAGUL & Philip D. ROUND, 1991, *A Guide to the Birds of Thailand*, Bangkok, Saha Karn Bhaet Co Ltd, ill. par Mongkol Wongkalasin et Kamol Komolphalin, (anglais et thaï), 457 p.
- CONDOMINAS, Geroges, 1992, "La guerre de trois n'aura pas lieu", *Eurasie. Cahiers de la Société des Etudes euro-asiatiques*, 2, "Le buffle dans le labyrinthe", tome 1, *Vecteurs du sacré en Asie du Sud et du Sud-Est. Hommage à Paul Lévy*, p. 63-67.
- COURT, Christopher A. F. & PAITON MASMCHAINARA, 1984, *A Thai-Pattani Malay Dictionary*, Patani, Faculty of Humanities and Social Sciences, Prince of Songkla University, 677 p.
- DELACOUR, Jean & Paul JABOUILLE, 1931, *Les Oiseaux de l'Indochine Française*, Paris, Exposition coloniale internationale ("Indochine française"), 4 vol.: tome I, 279 p. + XLVI, tome II, 339 p. + LXI, tome III, 348 p. + LXXIII, tome IV, 296 p. + LXVI.
- GLENISTER, A. G., 1985, *The Birds of the Malay Peninsula, Singapore and Penang. An account of all the Malayan species, with a note of their occurrence in Sumatra, Borneo and Java and a list of the birds of those islands*, Singapour, Oxford University Press ("Oxford in Asia Paperbacks"), (1<sup>re</sup> éd. 1951), 291 p.
- LE ROUX, Pierre, 1991, "Au pays des oiseaux-rois: les tourterelles de Patani", *Acta Geographica*, 88 (IV), p. 2-16.
- LE ROUX, Pierre, 1995, *Actes des ateliers linguistiques sur la phonologie de la langue des Jawi "Work-shop (6<sup>th</sup> January) and Second Work-shop (10<sup>th</sup> July) on the Phonology of Patani Malay". Ateliers animés par Christopher Court*, Pattani, Prince of Songkla University ("Grand Sud. Série Documents", 1), 37 p.
- LE ROUX, Pierre, 1998a, "To be or not to be. The cultural identity of the Jawi (Thailand)", *Asian Folklore Studies* (Nagoya), LVII (2), p. 223-255.
- LE ROUX, Pierre, 1998b, "Littératures, oralité et survivances culturelles chez les Jawi (Malais de Patani, Thaïlande du Sud)", *Péninsule. Etudes interdisciplinaires sur l'Asie du Sud-Est péninsulaire*, 36, p. 7-29.
- LE ROUX, Pierre, 2006a, "La femme et l'oiseau: introduction générale. Approche esthétique et symbolique des oiseaux en Asie du Sud-Est", p. 25-116 in P. Le Roux et B. Sellato (sous la dir. de): *Les Messagers divins. Aspects esthétiques et symboliques des oiseaux en Asie du Sud-Est*, Paris/Bangkok, éd. Connaissances et Savoirs & SevenOrients/IRASEC, 862 p.
- LE ROUX, Pierre, 2006b, "Une apodie mythique. Les enfants de l'oiseau de paradis chez les Jawi (Thaïlande)", p. 717-761 in P. Le Roux et B. Sellato (sous la dir. de): *Les Messagers divins. Aspects esthétiques et symboliques des oiseaux en Asie du Sud-Est*, Paris/Bangkok, éd. Connaissances et Savoirs & SevenOrients/IRASEC, 862 p.
- POREE-MASPERO, Eveline, 1962, *Etudes sur les rites agraires des Cambodgiens*, Paris/La Haye, Mouton ("Le Monde d'outre-mer passé et présent. 1<sup>re</sup> série: études", XIV), tome I, 282 p.
- POREE-MASPERO, Eveline, 1964, *Etudes sur les rites agraires des Cambodgiens*, Paris/La Haye, Mouton ("Le Monde d'outre-mer passé

et présent. 1<sup>re</sup> série: études”, XIV), tome II, p. 291-569.

POREE-MASPERO, Eveline, 1969, *Etudes sur les rites agraires des Cambodgiens*, Paris/La Haye, Mouton (“Le Monde d’outre-mer passé et présent. 1<sup>re</sup> série: études”, XIV), tome III, p. 579-983, 6 cartes h.-t.

SKEAT, Walter William, 1900, *Malay Magic, being An Introduction to the Folklore and Popular Religion of the Malay Peninsula*, Londres, Macmillan, 685 p.

WILDING, Anne, 1979, *Pattani Malay Dictionary for Fellow-Workers in South Thailand*, Yala, Overseas Missionary Fellowship, 2 vol., 545 p. (vol. 1, A-K, vi + p. 1-227; vol. 2, L-Z, v + p. 229-545).

WILKINSON, Richard James, 1959, *A Malay-English Dictionary (romanised)*, Londres, Macmillan and Co, (1<sup>re</sup> éd.: 1903, Mytilene, Salavopoulos and Kinderlis; rééd. 1932), 2 vol., 1291 p.

YULE, Henry & H. BURNELL, 1886, *Hobson-Jobson. A Glossary of Colloquial Anglo Indian Words and Phrases, and of Kindred Terms, Etymological, Historical, Geographical and Discursive*, Calcutta (Allahabad, Bombay, Delhi), Rupa & Co, rééd. 1989, 1021 p.

bien  
aute-  
n les  
sens,  
ches,

boils.  
iche,  
s, on  
epos  
, ou  
avec  
signe  
rec-  
nner

rses  
amé-  
lec-  
com-  
altre  
im-  
arar  
qu'ils

industrie d'exportation des viandes salées d'Amé-  
rique.

---

**Les oreillers de plume.**

---

Les hygiénistes s'accordent à reconnaître que les oreillers de plume sont très malsains pour tout le monde, mais surtout pour les enfants et les vieillards, à cause de l'afflux de sang qu'ils entretiennent vers la tête. Beaucoup de méningites chez les enfants et d'apoplexie chez les personnes âgées, sont déterminées par ces oreillers. On devrait substituer à la plume soit de la balle d'avoine, soit du crin. Les oreillers qu'on nomme oreillers de santé sont remplis de crin fortement crépé et se recommandent par leur élasticité. Ils ne se dépriment ni trop ni trop peu sous le poids de la tête, et dès que la pression cesse, ils reprennent leur volume. Ils fonctionnent à la manière de soufflets qui chassent et qui appellent l'air alternativement par une ouverture latérale. On le chasse en exerçant une vigoureuse pression sur l'oreiller; on le rappelle, en laissant l'oreiller reprendre son volume ordinaire.

---

**Pour assurer la durée des sacs.**

---

ti  
vi  
a  
n'  
bi  
ti  
di  
di  
af  
a  
at  
V  
p  
le  
pe  
m  
pl  
de  
oi  
fa  
à  
la  
ut  
di  
re  
re  
di  
bi  
la

*La Gazette du village 1891 p 20*

# UN TOIT DE PLUMES..... EXPRESSION IMAGÉE OU APERÇU D'UNE RÉALITÉ? (IRLANDE)

Cozette GRIFFIN-KREMER <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Plusieurs textes irlandais du Moyen Âge font mention de toits en plumes ou en ailes d'oiseaux ou de maisons en clayonnage isolés par des plumes, dans le contexte de descriptions de la structure de maisons construites selon les normes prévues pour divers rangs de la société, ou de maisons érigées pour des personnages d'exception. Qu'en est-il de ces textes? Sur quoi exactement nous renseignent-ils? Y a-t-il des trouvailles archéologiques ou des témoignages ethnographiques qui viendraient appuyer ces passages, et que nous disent-ils des techniques de construction et des matériaux de l'époque en question, notamment sur l'apparence des toits? S'il s'avérait qu'il n'y pas de trace assurée de toits "à plumes", quelle peut être l'intention des auteurs qui évoquent ces toits et, plus largement, quelle pouvait être la place, le "poids", des plumes dans les sociétés dépeintes par ces œuvres littéraires et juridiques?

**Mots clés:** toit, chaume, clayonnage, plume, Irlande médiévale

**Summary:** Several Irish medieval texts mention roofs made of bird feathers or wings, as well as wattle-walled houses with feather insulation, in the context of descriptions of houses built according to the standards for various social ranks, often for exceptional individuals. What can we make of such texts and what exactly might they tell us? Is there archaeological or ethnographic testimony to inform such passages and what do they tell us of construction and materials for these early periods, especially about the appearance of roofs? If there might not be any trace of 'feathered' roofs, what might have been the intention of the authors who evoke them and, more broadly, what was the 'weight' of feathers in the societies depicted in these literary and legal sources?

**Key words:** roof, thatch, wattle, feathers, medieval Ireland



*Hip-roofed, thrust-thatched house, South Wexford.*

**Fig. 1. Maison, South Wexford, Shaw-Smith *Traditional Crafts in Ireland*, 142**

L'Irlande ancienne offre un terrain fertile, côté plumes et oiseaux. A preuve, tout d'abord, les illustrations dans les manuscrits médiévaux, qui abondent en images, littéralement hautes en couleurs, d'oiseaux, donc de plumage, mais qui présentent aussi d'autres animaux ou même des personnages ailés. Il suffit de prendre le temps de savourer les ouvrages comme le Livre de Kells, peut-être le mieux connu. De telles images rejoignent l'exubérance de la littérature médiévale irlandaise, où on trouve des descriptions d'habits, de coiffures, de bijoux, d'armes et d'armures, de chevaux, de festins, et de maisons, bien entendu avec leurs toits. Les textes de loi sont plus sobres, mais tout autant évocateurs, et ces deux genres de sources nous livrent un aperçu d'un état d'esprit souvent aérien, presque "ailé".

Commençons par rappeler le rôle central dans les traditions orales et écrites de l'Irlande, et ce de tout temps, des oiseaux en tant que messagers, peut-être psychopommes, entre ce monde et l'autre, celui qui accueille les morts et d'où

provient inspiration et créativité. Dans les traditions orales et la littérature plus ancienne, les êtres humains se transforment souvent en oiseaux, tels les Enfants de Lir, maudits par leur belle-mère qui les transforme en cygnes. Ceux-ci enchantent les dieux et les peuples de l'île de leur voix, guérissant toutes les maladies, enlevant les soucis, rendant heureux tous ceux qui les entendent. Un des enlèvements les plus connus, celui de l'épopée appelée *La Courtise d'Étain* (*Tochmarc Étaine*), aboutit à une fuite, lorsque l'amant rival s'empare de la dame désirée. Tous deux transformés en cygnes s'envolent à travers l'ouverture dans le toit, vers un *sídh*, la demeure de l'amant surnaturel. Un autre conte, préambule de l'histoire de la naissance de Conaire Mór, le premier roi supposé historique d'Irlande, dit que son père arrive sous la forme d'un oiseau par l'ouverture du toit, laisse tomber son plumage et engendre le futur roi. Celui-ci ne devra jamais tuer d'oiseaux, car ils lui sont apparentés et l'aideront à assumer son héritage royal. (2)

1) Chercheure associée, Centre de recherche bretonne et celtique, Brest, 18 rue Gambetta, 78120 Rambouillet; griffin.kremer@wanadoo.fr

2) Pour *Les Enfants de Lir*, Alwyn et Brinley Rees, *Celtic Heritage*, London, Thames & Hudson, 1961, 49; *La Courtise d'Étain* (*Tochmarc Étaine*) edited and translated by Osborn Bergin and R.I. Best *The Wooing of Étain* in *Eriu*, Vol. 12, (Hodges Figgis, Dublin,

Les circonstances dans lesquelles les oiseaux enchantent par la force et la beauté de leur voix, et ensorcellent par la splendeur de leur plumage, sont légion. Dans la *Conversation des Anciens (Acallamh na Senórach)* on lit: "Plus mélodieux que toute la musique du monde étaient les voix des oiseaux s'envolant des vagues et de la côte de l'île; trois fois cinquante volées qui l'encerclaient, et tous revêtus d'une brillance de maintes couleurs, le bleu, le vert, l'azur et le jaune". Le même texte évoque l'effet guérissant du chant de ces oiseaux, qui endorment les blessés exsangues, ou bien viennent jusque dans la maison, sous le toit, accompagner de leurs voix mélodieuses les instruments des musiciens. Plus menaçants, certains oiseaux tels les corbeaux viennent troubler, par leur cri perçant, la paix des assemblées, ou annoncer de sinistres nouvelles. (1)

S'envoler par l'ouverture du toit, qu'on soit être surnaturel habillé en homme ou en cygne, nous rappelle que les toits anciens ne ressemblent pas aux nôtres, et que la toiture pouvait être perçue de façon fort imagée. Cela nous renvoie à la remarque d'un anthropologue sur les toits de l'Irlande d'aujourd'hui – qu'ils sont "bons à penser", quelle que soit le matériau dont ils sont faits, ardoise, tôle ondulée ou chaume, le chaume restant jusqu'à récemment le plus répandu. (2)

Donc, regardons comment sont décrits et peut-être pensés les toits dans la littérature médiévale irlandaise. La *Conversation des Anciens (Acallamh na Senórach)* présente la maison de la femme Créidhe regorgeant de trésors: un bol d'où jaillit le jus de baies diverses, des tonneaux en cristal pour les boissons fermentées, des couvertures en soie, des capes bleues, de l'or rouge et des cornes à boire au polissage merveilleux, un linteau en argent, des meubles plaqués or et ornés de pierres précieuses – bref, un rêve de maison. Elle a un toit de chaume, à crête, sans défaut, fait d'ailes d'oiseaux d'un rouge incarnat. Un passage du même texte parle de la même maison (on aime la répétition déclinée en variations, une convention de la tradition orale transmise dans les versions écrites et qui peut nous paraître incongrue) avec un toit de chaume fait d'ailes d'oiseaux bleus et jaunes. Et notons que ce texte nous livre également un bref passage sur l'abri des *fiána*, les bandes de jeunes guerriers qui font la guerre pour les rois, d'un plus grand réalisme, du moins à notre sens: "ils [y] construisent un abri spacieux pour préparer les repas, le couvrent de laîche [carex], verte à leur extrémité et pâle vers les racines, la fixant partout avec des liens". (3)

Dans une histoire décrivant comment le roi Cormac mac Airt en vient à posséder la "coupelle de la vérité", donnée par le roi Manannán Mc Lír (aussi considéré comme

le dieu de la mer), Cormac doit poursuivre ce dernier, qui lui a enlevé fille, fils et épouse, après que les deux rois avaient scellé leur amitié. Arrivé à travers un brouillard au milieu d'une vaste plaine, Cormac aperçoit, derrière une muraille de bronze, une forteresse construite en argent blanc, à moitié couverte d'ailes d'oiseaux blancs. Toute une troupe d'hommes y est occupée à construire le toit, leurs girones pleins de plumes blanches, mais dès qu'ils en couvrent le toit, le vent vient tout enlever (un de deux travaux dignes de Sisyphe dans ce passage). Ce n'est que la première étape, car, poursuivant son chemin, Cormac parvient à une seconde forteresse, elle aussi entourée d'une muraille en bronze, avec des poutres en bronze et des murs en argent, le toit de chaume également fait d'ailes d'oiseaux blancs, sans cette fois de méchants coups de vent pour les emporter. (4)

Il est clair que nous sommes au royaume d'édifices d'une telle beauté qu'ils ne peuvent participer à la réalité de notre monde, quels que soient la richesse ou le faste des rois. En revanche, il est fort intéressant de voir que des demeures royales, des palais les plus luxueux d'un monde au-delà de tout souci, de tout chagrin des mortels, sont toutefois dépeints comme possédant un toit en chaume. Ce trait s'accorde bien avec les descriptions dans les lois anciennes et les résultats des fouilles archéologiques de demeures supposées royales. Ce genre de construction, qui pourrait nous paraître éphémère, avec son toit en chaume, semble pourtant confirmé par les textes de loi, très tatillons sur certains aspects relevant plutôt de l'intimité privée. Le traité appelé *L'Achat Fourchu (Críth Gablach)* (5) préconise des amendes lourdes pour tout dommage porté à la maison d'autrui. Jeter un coup d'œil dans une maison, sans y avoir été invité, est puni par l'amende d'une vache. Traverser la cour, toujours sans autorisation, ou ouvrir la porte, oblige à payer cinq *séts*. (6)

Reste maintenant à voir si un toit de chaume réel, tels ceux que nous connaissons aujourd'hui, peut inspirer de telles envolées lyriques. Les toits en chaume sont réalisés en matériaux très divers, selon l'approvisionnement disponible localement, et allant de la paille de blé à celle de seigle, d'avoine ou d'orge, même de lin, d'agrostide, d'oyat, accompagnés d'un sous-chaume en genêt, en mousse, en fougère. Le chaume lui-même peut être mélangé avec des joncs et des tiges d'iris sauvage. Chaume et sous-chaume sont soutenus par un clayonnage fait de bois de noisetier, de saule ou de vergne. (7) Tous les auteurs s'accordent à dire

---

1938), 137-196 in CELT:

<http://www.ucc.ie/celt/published/T300012/index.html>

1) O'Grady, Standish Hayes (trans.) *The Colloquy with The Ancients (Acallamh na Senórach)*, in Parenthesis Publications, Medieval Irish Series, Cambridge, Ontario, 1999, 9, 22-23, 44-45, 55, 152-153, pdf disponible à [http://www.yorku.ca/inpar/colloquy\\_ogradypdf](http://www.yorku.ca/inpar/colloquy_ogradypdf) (20 January 2014)

2) Glassie, Henry. *Passing the Time in Ballymenone*. Bloomington & Indianapolis: Indiana University Press, 1995, 416: "the people of Ballymenone use thatch for thinking, classing houses into thatched, slated, and iron-roofed."

3) O'Grady, *op. cit.*, 22, 23, 42.

4) Lady Gregory *Gods and Fighting Men*, [1904], voir "The Three Calls to Cormac": <http://www.sacred-texts.com/neu/celt/gafm/gafm21.htm>

5) Considéré comme le texte de loi le mieux daté, début du VIII<sup>e</sup> siècle, T.M. Charles-Edwards, Chapter X, Early Irish Law, dans Dáibhí Ó Cróinín, ed. (2005) *A New History of Ireland I: Prehistoric and Early Ireland*. Oxford University Press, 344.

6) Kelly, Fergus. *Guide to Early Irish Law*. Dublin Institute for Advanced Studies, 1988, 110; l'unité de valeur appelée *sét* variait par région et par période, mais les glossateurs tardifs attribuaient à deux *séts* la valeur d'une vache à lait, égale à une once d'argent ou bien à une demie *cumal* (femme esclave), 116.

7) Wiliam, Eurwyn. *Traditional Farm Buildings in North-East Wales 1550-1990*, National Museum of Wales, Welsh Folk Museum, 1982, 94-95; Wiliam, Eurwyn. *Home-made Homes. Dwellings of the Rural Poor in Wales*. Cardiff: National Museum of Wales, 1993, 20-22; Wiliam, Eurwyn. Straw-Rope 'Underthatch in South-West Wales, in *Folk Life*, Vol. 13, 1975, 84-89; Jenkins, Geraint. *Traditional Country Craftsmen*. London, Henley and Boston:

qu'un toit en chaume, surtout renforcé par un sous-chaume, protège à merveille du chaud et du froid, sa durée de vie dépendant du matériau utilisé, mais surtout de l'inclinaison du toit et du temps qu'il fait. Un atout supplémentaire: le chaume fournit une insonorisation très efficace. Comme le dit une experte en la matière, le mot de la fin sur un toit en chaume doit être prononcé "de l'intérieur, car il n'y a pas plus agréable protection des éléments". (1) Il faut aussi rappeler une certaine "texture" sociale propre aux toits de chaume: autrefois, ils étaient construits par toute une équipe de voisins. Le propriétaire de la maison n'était pas un employeur, mais l'hôte pour une journée festive. Ce travail collectif et fédérateur a inspiré un auteur, parlant des Îles d'Aran, à remarquer que "beaucoup de l'intelligence et du charme des îliens provient de l'absence d'une division de travail et donc des profondes compétences partagées par chaque individu. On peut dire en vérité que la disparition des toits en chaume marque bien plus que la perte d'un archaïsme pittoresque." (2) Un toit, c'est effectivement "bon à penser".

Pour ce qui est de l'apparence d'un toit de chaume dans la région de Ballymenone, dont il a brossé un portrait extraordinaire, Henry Glassie ajoute que le chaume est aussi d'une grande beauté, et que, nouveau, "il brille comme de l'or". (3) Isabel Grant note que le Père Diekhof, qui menait des missions dans tout l'ouest des Hautes Terres d'Ecosse à partir du monastère bénédictin à Fort Augustus, avait vu des toits "mêlés" de matériaux différents, dont le chaume était agencé en "coquilles" presque dentelées, faisant l'effet de plumes. (4) Il suffit de consulter des images de toits en chaume pour percevoir, dans certains cas, ce jeu de lumière sur les couvertures végétales des maisons anciennes et actuelles. (5)

Revenons aux plumes proprement dites après ce tour de témoignages. Nous pouvons en conclure qu'il s'agit, dans les passages des textes narratifs examinés, d'une convention littéraire, esthétique, pour décrire le jeu de lumière sur un toit en chaume dont la matière, les matières, tout comme l'agencement, peuvent évoquer les plumes d'un oiseau. Cependant, il y a également une suggestion que les plumes – véritables cette fois – auraient été utilisées comme isolation sous le toit ou entre les panneaux des murs en clayonnage de

constructions anciennes, contemporaines des textes narratifs et légaux mentionnés. Il s'agit d'un passage dans un texte de loi déjà évoqué, daté aux environs de 700 de l'ère, (6) *L'Achat Fourchu (Críth Gablach)*, qui s'occupe en grande partie de définir le standing d'une maison appropriée à chaque classe d'hommes libres. Il est évident que de telles conventions ont dû être respectées à des degrés variables, comme toute règle, et souvent idéalisées dans les lois en tant que modèle, plutôt que dans un élan irréaliste de conformité absolue. (Cela dit, les règles concernant le comportement, par exemple, en cas de dommage, de vol, de troupeaux égarés, de blessure, de perte de vie, etc., étaient appliquées avec une étonnante rigueur, du moins, en temps de paix, par le moyen de garanties et de vœux apportés par la famille ou la communauté des personnes en litige. (7)) Ainsi, le standing dicté par le *Críth Gablach* prévoit pour le rang le plus bas d'hommes libres adultes, le jeune héritier (*ócáire*) nouvellement installé dans une maison indépendante, probablement ronde, d'un diamètre de 19 pieds, plus grande qu'une maison construite pour abriter un homme plus âgé dépendant. Il faut cependant noter que ce genre d'ergotage est parfaitement typique des lois, qui s'occupent souvent de détails tatillons de standing social. (8)

C'est donc dans le passage consacré à la maison d'un homme âgé entretenu (le dit *tech nincis* (9)) que nous trouvons la mention possible de plumes utilisées en tant qu'isolant. Cette maison est construite de clayonnages du sol au faite (10) et, selon une version du texte, il y aurait des plumes entre chaque entrelacs de clayonnages, peut-être même sous le chaume. (11) La traduction d'Eoin Mac Neill propose à la fois ce passage, laissant notre mot clef en italique, non traduit, et un commentaire en note sur les difficultés du texte, parsemé de points d'interrogation:

La taille de sa maison: elle est plus grande que celle d'un homme pris en charge. Car la taille de cette dernière est de 17 pieds. Elle est en clayonnage jusqu'au linteau. De là jusqu'au faitage, un *dit* entre chacun des deux plessages (?). Deux entrées de porte dedans. Une porte pour l'une d'entre elles, un clayonnage pour l'autre, et ceci (le clayonnage) sans claires (saillantes), sans protubérances (?). Une clôture simple autour d'elle. Une place en chêne entre chacun des deux lits.

Note 1: *Cis* dans l'usage ancien des Lois dénote une

---

Routledge & Kegan Paul, 1965/revise edition 1978, 148; Danaher, Kevin "Thatching" in David Shaw-Smith. *Traditional Crafts of Ireland*. London: Thames & Hudson, 2003, 140-147, 143.

1) Fearn, Jacqueline. *Thatch and Thatching*. Shire Album 16, undated, 31.

2) Evans, E. Estyn. *Irish Folk Ways*. London and New York: Routledge, 1957/1989, 58, citant J.M. Synge, *The Aran Islands*, 156.

3) Glassie, Henry. *Passing the Time in Balleymenone*. Bloomington & Indianapolis: Indiana University Press, 1995, 416.

4) Grant, Isabel F. *Highland Folk Ways*. Edinburgh: Birlinn, 1997, reprint of 1961 edition by Routledge and Kegan Paul, 159.

5) Quelques exemples tirés des textes: Evans *Irish Folk Ways*, Fig. 13, p. 55; David Shaw-Smith *Traditional Crafts of Ireland*, 140, 142, 145; Site Internet, images et textes de Shaw-Smith TCI pour les maisons en chaume: <http://www.askaboutireland.ie/reading-room/history-heritage/traditional-crafts/traditional-crafts-of-ire/willow-rush-straw/thatching/> (17 May 2014); aussi les maisons reconstituées de Castell Henllys, Âge du fer, (ca. 600 avant l'ère) entre Newport et Cardigan, Pembrokeshire, Pays de Galles ) -> [http://www.liv.ac.uk/manxstudies/research/archaeology/castell\\_henllys/roundhouses/](http://www.liv.ac.uk/manxstudies/research/archaeology/castell_henllys/roundhouses/)

---

6) Ó Cróinín, Dáibhí (1995) *Early Medieval Ireland, 400-1200*. London and New York: Longman, 67.

7) Kelly, Fergus. *Guide to Early Irish Law*. Dublin Institute for Advanced Studies, 1988, 21-23.

8) Eoin Mac Neill, "Ancient Irish Law: the law of status or franchise", in *Proceedings of the Royal Irish Academy*, 36 C (1923), pp. 265-316, 286-288. <http://archive.org/stream/proceedingsofro36roya#page/286/mode/2up>

9) *tech* (maison) + *n-inc(h)ís*, personne entretenue, somme due à cette personne (?), voir discussion dans *Dictionary of the Irish Language*, Compact Edition, Dublin, Royal Irish Academy, 1983, sous *inchís* et *cís*, si l'élément *in* = l'article *ind*.

10) Nous verrons plus tard que la signification exacte de tous les termes techniques, même dans un passage si bref, doit être soumise à une analyse prudente.

11) Kelly, Fergus (1998) *Early Irish Farming, a study based mainly on law-texts of the 7th and 8th centuries AD*. School of Celtic Studies/Dublin Institute for Advanced Studies, 362.

charge imposée sur la terre, etc. *Inchis* signifiait probablement une 'charge introduite', id est, une charge pour soutenir un objet externe. Une note en bas de page, IV 305, indique qu'une *teg inchis* était une maison destinée à un homme âgé qui cédait ses terres moyennant entretien. La taille d'une maison est habituellement indiquée, comme ici, par une seule dimension, donc elle était soit de plan carré ou rond. Si *cleithe* voulait dire le faîte ou la poutre principale, la maison était carrée. *Dit itir cach diiti* est traduit (IV 305) "une planche à goutte entre chacun des deux plessages", ce qui semble être conjectural. (1)

Les fouilles de maisons, datées au VII<sup>e</sup> siècle de l'ère, à Glenarm, dans le comté d'Antrim (2) offrent une aide importante pour la compréhension de ce passage. Toutes étaient construites en murs à double clayonnage particulièrement solide, les claies étant réalisées en bois de noisetier, selon une technique de tressage en spirale. Aucune trace, par contre, d'enduit. L'espace entre le clayonnage extérieur et intérieur était rempli d'un mélange de paille, de mousse, de bruyère et d'autres matières organiques (non identifiées, apparemment). (3) Pour les toits, les archéologues restent plus réservés: une des maisons possédait un chaume de roseaux tressés directement dans le clayonnage mural, mais "la structure du toit n'est pas bien comprise". L'hypothèse serait que le clayonnage destiné à soutenir le toit était posé sur le haut des murs, ceux-ci étant assez solides pour supporter ce poids. Le toit lui-même aurait été complété par l'ajout de claies dans le plessage, puis recouvert par un chaume de roseaux ou de paille. (4)

---

1) Mac Neil, op. cit. 287-288: The size of his house: it is larger than a house of rentcharge. For the size of the latter is seventeen feet. It is of wickerwork to the lintel. From this to the roof-tree, a *dit* between every two weavings (?). Two doorways in it. A door for one of them, a hurdle for the other, and this (the hurdle) [288] without (projecting) wattles, without protuberances (?). A bare fence of boards around it. An oaken plank between every two beds. Note 1: *Cis* in the early usage of the Laws denotes a charge for a particular purpose imposed on land, etc. *Inchis* probably meant an 'introduced charge,' i.e. a charge in support of some external object. A foot-note, IV 305, says that a *teg inchis* was a house for an aged man who gave up his land in return for maintenance. The size of a house is usually indicated as above by a single dimension, so that the house was either square or circular in plan. If *cleithe* meant roof-tree or ridge-pole, the house was square. *Dit itir cach diiti* is translated (IV 305) "A drippingboard between every two weavings," which seems conjectural.

NB que Mac Neill, dans son introduction, anticipe toute réserve que pourrait ressentir le lecteur ici, au vu d'une traduction si hésitante et aux efforts antérieurs (auxquels il se réfère entre crochets): "The official translation bristles with errors. Many of these errors amount to serious misinterpretation, and not a few are still more grave, tending to conceal or pervert fundamental features of the laws", 272: <http://archive.org/stream/proceedingsofro36roya#page/272/mode/1up>

2) Le site était occupé de façon continue du VI<sup>e</sup> au Xe siècle, mais le seul châssis entier de porte trouvé a une datation dendrochronologique à 648 de l'ère. Dáibhí Ó Cróinín (1995) *Early Medieval Ireland, 400-1200*. London and New York: Longman, 73.

3) Ó Cróinín, Dáibhí (1995) *Early Medieval Ireland, 400-1200*. London and New York: Longman, 73.

4) Edwards, Nancy, Chapter VIII, The archaeology of early medieval Ireland, c. 400-1169, in Dáibhí Ó Cróinín, ed. (2005) *A New History of Ireland I: Prehistoric and Early Ireland*. Oxford

Et les plumes, dans tout cela? Il y a tout de même de la matière organique non identifiée, mince espoir? Qu'en disent les spécialistes? Ils sont intrigués, même interloqués, par la question, mais la réponse est – du jamais vu, ni entendu, avec, pourtant, des nuances. (5) Y aurait-il eu, à proximité, une source importante de plumes, peut-être un excédent par rapport au possible commerce en matière de remplissage de duvets ou de matelas? Il n'y a pas de règles absolues pour ce qui concerne le toit en chaume au Moyen Âge (pour l'époque avant la cheminée intégrée au mur). Il existe même une utilisation de déchets de tonnellerie, branches fendues de noisetier ou de marronnier, dans la partie nord des Downs de West Sussex. (6) Par ailleurs, la valeur des plumes et du duvet pour remplir oreillers, édredons, matelas, tapisserie de meubles, dans beaucoup de régions aurait pu empêcher son utilisation en tant qu'isolant, mais à une époque antérieure à la cheminée, qui sait? Cela dépend si les plumes figuraient dans l'économie des maisonnées en ce temps-là. Plus récemment, les toits en chaume pouvaient être "doublés" par de vieux sacs à farine, de même que par toute végétation disponible localement. Attention, l'Irlande n'est pas un pays froid et le chaume en lui-même suffit, ou suffisait, pour isoler. (7) Ce qui n'est pas très logique, parce que, pour utiliser des plumes de façon efficace, il faudrait penser à un système de "contention", les mettre dans des sacs, par exemple, et si elles en venaient à être mouillées, elles s'aggloméreraient, pourriraient et donc, perdraient leur propriétés isolantes. Cependant, il peut toujours y avoir des circonstances inconnues... En Ecosse, on isolait souvent par de minces coupes de tourbes, juste en dessous de la première couche, ou dans les îles Féroé, avec de l'écorce de bouleau importé de Norvège. (8) Enfin, la question des conditions de conservation reste parmi les plus importantes. Il est extrêmement rare de trouver des restes de plume en contexte archéologique, bien que les flèches de l'homme de Similaun [Ötzi] aient encore un empennage. Étant constituées de kératine, (9) elles ne se conserveraient que dans des conditions exceptionnelles: milieux très secs ou très humides, acides et privés d'oxygène, comme les tourbières. (10)

Ce qui est sûr, c'est qu'il est possible d'utiliser les plumes comme isolant aujourd'hui, surtout des plumes de canards, car elles figurent parmi les produits étiquetés "écologiques" par excellence. Étant inflammables, elles sont bien empaquetées dans des rouleaux ou des panneaux et mélangées aux fibres de polyester et à la laine de mouton. (11)

---

University Press, 246.

5) Voir Remerciements pour liste complète.

6) Chris Tomkins, comm. pers., 3 décembre 2013.

7) Claudia Kinmonth, comm. pers., 3 décembre 2013.

8) John Baldwin, comm. pers., 4 décembre 2013.

9) Protéine fibreuse utilisée par les êtres vivants comme élément de structure, par exemple, poils, plumes, cornes, ongles, becs...

10) Carole Cheval, comm. pers., 26 janvier 2014.

11) Voir <http://isolation.comprendrechoisir.com/comprendre/plume-canard>; <http://www.isoa.fr/isolation-naturelle/isolant-plume.html>; [http://www.logement-econome.com/index.php?option=com\\_content&view=article&id=163:que-penser-de-l'utilisation-de-plumes-de-canard-en-isolation-a-faire&catid=35:isolation&Itemid=58](http://www.logement-econome.com/index.php?option=com_content&view=article&id=163:que-penser-de-l'utilisation-de-plumes-de-canard-en-isolation-a-faire&catid=35:isolation&Itemid=58)

Produit à la mode, d'une technicité moderne, l'isolant en plumes laisse planer un doute important sur la probabilité de son utilisation au VIII<sup>e</sup> siècle en Irlande. En outre, le passage du Críth Gablach est carrément un casse-tête. Une tradition textuelle suppose des antécédents (bien au pluriel!) sous forme de contes oraux, et des traditions écrites multiples qui se combinent, recombinaient, se perdent et – dans le cas des manuscrits – subissent des assauts divers, tels les incendies de monastères ou les vols. Cela explique la diversité des versions d'une seule histoire qu'on trouve couramment dans ce genre de texte littéraire ou même dans les lois, et qui nous posent souvent de grandes difficultés de compréhension. Il suffit de voir les trois versions recensées en ligne de ce passage qui nous donnent l'embarras du choix de mots, d'interprétations et de réserves de la part des éditeurs. (1) Un simple essai de les mettre en regard, avec une traduction littérale et une version plus lissée, suffit pour se rendre compte des difficultés. Le mot supposé représenter "plumes" est en gras.

1/ tech n-inchis .uii. traighe ind. fithi ind co ruici fordorus. **ete** idir cach dara fithe co ruice clethe

2/ tigh incis ar it .uii. traighe .x. a meit sidhe. Fidhti co fordorus. **Dit** itir cach diiti o suidhiuga co cleithe.

3/ **ete** idir cach dá fíthe ó s'uidiu co clethe.....

Version littérale: Maison d'*incís* [sur cela] 7 pieds 10 est sa taille. Plessé jusqu'au linteau. **Plumes** [ou mot inconnu] entre chaque seconde [deux] plessage[s] [construit] jusqu'au faite.

Version "lissée": La maison d'un *incís* [homme libre âgé dont un membre de la lignée assume l'entretien] fait 17 pieds [de diamètre]. Elle est construite en clayonnages jusqu'au linteau. Il y a des plumes [?] entre chaque second plessage, jusqu'au sommet.

Il est évident que le texte du *Críth Gablach* abonde en défis. Il semble donner lieu à de telles divergences de la part des analystes des textes de lois (2) qu'il serait prudent de s'abstenir, du moins pour l'instant, à donner une réponse. Cependant, il y a peut-être une piste à poursuivre, et ceci dans les commentaires mêmes sur la difficulté d'interprétation de ces lignes. Le mot utilisé pour clayonnage dans les textes de cette époque est *fíthe*, tissé, du verbe *figid*, substantif fige pour un entrelacs, tressage, tissage, un terme retrouvé dans d'autres langues celtiques et, au-delà, dans des langues indo-européennes.<sup>3</sup> Les fouilles des maisons datées autour du VIII<sup>e</sup> siècle à Glenarm ont confirmé la méthode de construction, très cohérente tout le long de la période d'occupation du site, du VI<sup>e</sup> au Xe siècle: doubles murets en

clayonnage. Cette construction en vannerie dans des séries en spirale fournit un plessage d'entrelacs admirablement "verrouillés", c'est-à-dire, toujours avec les pointes des claies à l'intérieur, laissant ainsi les faces extérieures et intérieures parfaitement lisses. Il ne s'agit pas d'une finesse de courtoisie à l'égard des habitants, car ailleurs dans les lois on trouve que toute blessure provoquée par la barbe de claies peut être prise comme raison justifiée de litige, d'où l'affirmation dans le même passage du *Críth Gablach* que la maison "sera sans claies saillantes et sans protubérances". (4)

Cette délicate intention nous ramène aux possibles sens du mot signifiant "plume" dans ces textes et dans les langues modernes. Le DIL (Dictionary of the Irish Language) propose pour *ette*, (*eite*, *ite*) plume, aile, plumet, bout d'aile, nageoire, une partie d'un javelot, aile d'une armée. Le Dinneen (dictionnaire du gaélique irlandais moderne) donne les mêmes que le DIL, plus: tuyau de plume, membre, un ajout à un soc de charrue usé. Le Dwelly (dictionnaire du gaélique moderne d'Écosse) inclut les mêmes définitions que pour l'irlandais ancien et moderne, ajoutant mouche (pour la pêche), pelle d'aviron, herminette, pelle d'hélice d'un bateau à vapeur, duvet, et tuyau de plume.<sup>5</sup> On va du duvet au tuyau de plume et au-delà, du plus doux au plus pointu. Est-ce que le mot du *Críth Gablach* aurait joui de la diversité sémantique dont témoignent les mots signifiant plume en latin et en grec? (6) Est-ce que le passage ne veut pas simplement dire ce sur quoi il insiste à la fin – que les pointes des claies doivent être bien entrées à l'intérieur du double muret, sans "protubérances" désagréables. Peut-être peut-on utiliser pour ces bouts de claies le même terme que pour un tuyau de plume?

Des plumes et des ailes dans ces quelques textes médiévaux, épopées, contes et lois, sont partout et, peut-être, nulle part. Elles fournissaient une image de finesse, de nuances de couleurs, de confort, que cherchaient à exprimer les auteurs des textes et les narrateurs de traditions orales qui les précédaient. La maison de Créidhe avait un toit en chaume fait, au choix, d'ailes d'oiseaux d'un rouge incarnat ou d'ailes d'oiseaux bleus et jaunes. Cormac découvrait des forteresses, au fond du brouillard, qui avaient des toits réalisés en ailes d'oiseaux blancs. Les lois, soucieuses de chaque détail d'une maison d'homme libre, nous livrent des descriptions qui s'accordent avec les résultats de fouilles de Glenarm. Celles-ci démontrent que la composition exacte des toits reste mal comprise, mais confirment la grande technicité et la solidité de ces constructions. Henry Glassie, évoquant

4 ) MacNeill op. cit., <http://archive.org/stream/proceedingsofro36roya#page/288/mode/2up/search/projecting> p. 388, cité dans Dáibhí Ó Cróinín op. cit., 74.

5) DIL *Dictionary of the Irish Language*, *ette*, *eite*, *ite*: feather, wing, plume, pinion, fin, some part of a spear, wing of an army; Patrick S. Dinneen (1927) *Irish-English Dictionary*, Dublin, Irish Texts Society, *eite*: quill, wing, feather, pinion, fin, member; an addition to a worn ploughshare; Edward Dwelly (1994) *Gaelic-English Dictionary*, Glasgow, Gairm Publications *éite*, see *ite*, *-an*, s.f. feather, quill, fin of fish, artificial fishing fly, blade of an oar, adze, blade of the propeller of a steamer, down, wing, *itean geòidh*, goose-quills.

6) Alfred Ernout et Antoine Meillet. *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Paris, Klincksieck, 2001, voir *penna* et *pinna*; Pierre Chantraine. *Dictionnaire étymologique de la Langue grecque*, Tome III, Paris, Klincksieck, 1974, voir *πτερών*.

1) Les trois manuscrits contenant le *Críth Gablach* sont à Trinity College Dublin: MS 1337/ 10 (écrit ca. 1540), MS 1337/ 1 (H 3. 18 ca. 1510), MS 1337/ 14 (H 3. 18, milieu XVI<sup>e</sup> siècle); NB datation linguistique début VIII<sup>e</sup> siècle.

2) Fergus Kelly. *Guide to Early Irish Law*. Dublin Institute for Advanced Studies, 1988, 362; Eoin Mac Neill in PRIA 36 C (1923), 281-306, traduction en ligne: <http://archive.org/stream/proceedingsofro36roya#page/286/mode/2up>, pp. 287-288; Dáibhí Ó Cróinín (1995) *Early Medieval Ireland, 400-1200*. London and New York: Longman, 74.

3) Dictionary of the Irish Language, sous fige, figid, fíthe; Xavier Delamarre (2003) *Dictionnaire de la langue gauloise*. Paris, Editions Errance, voir *ueadia*, 308-309.

des toits qu'il a vus en Irlande à la fin du XXe siècle, disait qu'ils brillaient comme de l'or, mais aussi, que le chaume était "bon à penser". Peut-être y pense-t-on avec d'autant plus de plaisir, si on les aperçoit comme aussi beaux que les

plumes d'oiseaux merveilleux, comme le ferait un poète, qui crée ses contes en tissant des mots. (1) Là, il faut se rappeler que les poètes de l'Irlande ancienne étaient censés porter des capes – en plumes. (2)

## Remerciements

John Baldwin, University of Edinburgh, Scotland; Niall Brady, archaeologist, The Discovery Programme, Ireland; Carole Cheval, archéologue, spécialiste de fléchage et tissage; Claudia Kinmonth, historian, Irish home interiors, Co. Cork, Ireland; Gerallt Nash, retr., keeper of buildings, Saint Fagan's, Museum of Welsh Life; Derry O'Sullivan, poet, Paris; Bob Powell, keeper, rtrd., Museum of Highland Folk Life, Kingussie, Scotland; Danae Tankard, Museum Historian, et Chris Tomkins, couvreur en chaume au Weald & Downland Open Air Museum, Singleton, England. Et Marie-Lys Wilwerth, pour le polissage du français. Naomi Pritchard, Thames & Hudson Ltd (4 mai 2014), pour l'autorisation d'utiliser le dessin de Sally Shaw-Smith (p. 142) et la photographie de David Shaw-Smith (p. 144) tirés de *Traditional Crafts of Ireland* par David Shaw-Smith, Thames & Hudson Ltd., London, 2003.



**Fig. 2. Killglass, Co. Sligo, maison de la famille Freeman, construite en 1820, Shaw-Smith *Traditional Crafts in Ireland*, 144**

---

1) DIL *Dictionary of the Irish Language*, voir sous *figid*.

2) Rees, Alwyn et Brinley *Celtic Heritage*, London, Thames & Hudson, 1961, 17.

# L'ACTIVITÉ PLUMASSIÈRE EN FRANCE. PETIT TOUR D'HORIZON.

Colette MÉCHIN <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Dans les sociétés rurales européennes d'avant-guerre la basse-cour produisait une source de protéine fort utile pour l'autoconsommation et la vente dans les marchés locaux. Aux œufs et à la viande il faut ajouter un produit moins visible mais tout aussi précieux: la plume qui permettait la confection d'une grande partie de la literie (oreillers, édredons, voire matelas dans certaines régions). Les données actuelles qu'on a pu se procurer concernant cette industrie permettent de revisiter l'utilisation de cette matière première. Dans cette perspective on visitera par diapos interposées l'atelier d'un couvent spécialisé dans la confection de duvets, édredons, oreillers qui réalise une interface intéressante entre ses exigences éthiques et religieuses et des performances commerciales honorables.

## Introduction

Dans les sociétés rurales européennes d'avant-guerre (celle de 1940 s'entend), celles qui fonctionnaient sur un mode encore largement autarcique, la basse-cour produisait une source de protéine, fort utile pour l'autoconsommation et la vente dans les marchés locaux. A ces biens de consommation alimentaire il faut ajouter un produit de la basse-cour autrefois non négligeable: celui de la plume. Encore faut-il souligner que toute plume n'est pas d'égale valeur dans les témoignages des utilisatrices: celle de l'oie est meilleure que celle du canard, elle-même supérieure à celle de la poule. Et sur une même volaille le duvet est plus apprécié que "les grandes plumes".

Il faut aussi distinguer la plume de récupération d'un animal tué pour la consommation et celle récoltée sur l'animal vif. Dans le premier cas on assouplit la peau avec de l'eau chaude pour faciliter l'extraction sans distinction de tout plumage fin ou grossier, dans le second on sélectionne sur la bête vivante le duvet qu'on prélève à la belle saison (toutes les 6 semaines nous dit-on). Le résultat n'est pas des plus satisfaisants esthétiquement parlant: le poitrail nu, l'allure de la bête est assez grotesque. Mais est-ce qu'elle souffre pour autant?

Le Comité sur la santé et le bien-être des animaux (AHAW) dans un texte du 27 octobre 2010 déclare, à propos de la collecte des plumes sur des oies vivantes:

"Cette pratique peut être utilisée sans causer de douleur, de souffrance ou de blessure aux oiseaux si elle est réalisée en période de mue et à condition d'utiliser des techniques de broissage et de peignage. En revanche la plumaison (c'est-à-dire le fait d'arracher des plumes) provoque des douleurs ou d'autres formes de souffrance, telles que des saignements ou des lésions cutanées. Les experts du groupe scientifique sur la santé et le bien-être des animaux ont toutefois indiqué que, dans les conditions actuelles d'exploitation commerciale, l'arrachage des plumes –une méthode de collecte douloureuse

– est inévitable. Par conséquent, ils ont recommandé la mise en place d'un système de contrôle pour garantir que seules les plumes en phase de mue fassent l'objet d'une collecte chez les oies vivantes." (EFSA-Q-2009-0966) (2)

Nous avons eu l'occasion d'assister à ce prélèvement à vif dans les années 80 sur des oies, dans des villages meusiens (Eix, Rouvres, Etain) (3)

L'animal est placé sur les cuisses de l'opératrice le cou (et la tête) glissés soit entre ses genoux soit sous son bras gauche (pour une droitrière); le duvet est prélevé sur la partie ventrale exclusivement. L'animal, lors de ces séances, se laisse faire docilement: pas de pincement ni même de caquètement désobligeant et un retour sans façon parmi ses congénères.

Le duvet chaque fois prélevé (50 grammes environ) est séché soigneusement dans le four puis ensaché dans un tissu en toile qui reste suspendu d'un bout de l'année à l'autre sous le manteau de la cheminée (mais à bonne distance du feu). Dans la société rurale d'autrefois ce petit pactole, constitué au long cours, est objet de tous les soins puisqu'il sert à constituer la literie de toute la maisonnée. Parmi les "meubles" qu'emportera la mariée dans son trousseau figure les oreillers et les "plumons". Car parfois, en Meuse notamment, on se vante d'avoir dormi autrefois dans un lit "tout-en-plume". L'expression est un peu exagérée puisqu'il y a bien un châlit en bois puis une paille (en paille de seigle ou de blé) qui sert de sommier en quelque sorte, enfin un matelas de plume, les draps, une couverture (de laine) puis un lourd plumon qui couronne le tout. Il paraît qu'on dormait très bien dans cet environnement. Une anecdote récurrente mentionne la mise à l'abri, dans cette chaude enceinte, des couvaisons pour suppléer une poule défaillante et du "gremi" à faire murir dans la phase préparatoire de la cancoillotte...

1) 116 rue du Maréchal Foch 67380 Lingolsheim; courriel: Colette.Mechin@misha.fr

2) Site INRA – AGRIBEA consultation octobre 2013.

3) Cf. la belle description "L'oie plumassière du Poitou. Utilisation des peaux et des plumes" de Julien Lecuyer et Raymond Pujol, dans les Actes "L'Homme et l'Animal. Premier colloque d'Ethnozootechnie", Institut National d'Ethnoscience, Paris, 1975. p. 205-216.

## Techniques anciennes

La récolte des plumes dans la société rurale traditionnelle est ancienne et de nombreux ouvrages en font état. En exemple celui de BERNARD L. *L'Agriculture du Département du Loiret*, Office régional agricole du centre, 1924 (1).

"Au cours de l'élevage, les oies sont plumées à deux ou trois reprises, au moment des mues. La première plumée a ordinairement lieu vers l'âge de trois mois, au moment où les extrémités des ailes sont croisées sur le dos, c'est-à-dire vers le

	Plumes	Duvet	Total
1 <sup>ère</sup> plumée	6, 300 kg (plumes+duvet)		
2 <sup>ème</sup> plumée	6, 500 kg	2, 100 kg	
TOTAL	12,800 kg x 44 fr = 563,20 fr	2,100kg x 80 fr = 168 fr	731,20 fr

Soit par oie, 7,30 francs de plume ou duvet, sans compter la troisième plumée qui aura lieu après la mort de l'oiseau.

A la première levée, le duvet est peu abondant et n'est pas recueilli à part. La plume est généralement vendue sans retard et ne subit à la ferme aucune préparation en vue de la conservation. Si l'on devait la conserver quelque temps, afin d'éviter la putréfaction et l'envahissement par de petits acariens, il serait prudent, après l'avoir ensachée sans la tasser, de la passer au four après cuisson du pain.

La vente des oies, engraisées ou non, est faite, comme celle des dindons, aux coquetiers de la région, qui les achètent dans les fermes à partir de la fin d'octobre. Les prix moyens ont été les suivants, en 1923, à la paire: > 60 à 70 fr. pour les oies maigres de 7 à 8 kg la paire; > 75 à 90 fr pour les sujets engraisés de 8 à 9 kg la paire."

Dans un ouvrage *Production des oies*, de Gérard GUY de l'INRA SERPFG d'Artiguères et de Roger BUCKLAND de McGill University Montréal, Canada, publié par la FAO en 2002 – intitulé "production des plumes" que j'ai consulté en avril 2014, sur le site internet [www.fao.org/docrep/004/y4359f/y4359gfod.htm](http://www.fao.org/docrep/004/y4359f/y4359gfod.htm), il est écrit:

"La récolte des plumes chez des animaux vivants est toujours une source importante de revenu, qu'elle soit pratiquée chez des animaux destinés à la production de viande, au gavage ou sur des troupeaux de reproducteurs. La collecte des plumes du bréchet est rendue possible chez les oies

début de juillet. Une seconde levée peut être faite en septembre et, après repousse, les oies seront engraisées. Les mères sont plumées trois fois, en mai, juillet et septembre.

La production de la plume n'est pas à dédaigner. Voici, pour un troupeau d'une centaine d'oies, appartenant à M. RICHARD, agriculteur à la Boucherie, commune de Sully, qui a effectué des pesées régulières, les quantités recueillies en 1923:

vivantes car les plumes arrivent naturellement à maturité vers l'âge de 9 à 10 semaines, ce qui déclenche une phase de mue chez les oiseaux [...] En principe, les oies peuvent être exploitées toutes les six semaines, ce qui correspond à la durée normale entre deux mues successives. La première plumée est modeste, elle rapporte environ 80 g. Les plumées suivantes sont plus efficaces et procurent de 100 à 120 g de plumes. Le pourcentage de duvet est compris entre 15 et 20 % du total récolté. [...] Toutes les espèces d'oies peuvent être plumées mais les animaux à plumage blanc sont les plus recherchés et offrent le meilleur rapport.

### Sur carcasses mortes:

"La procédure régulière consiste à échauder au préalable les carcasses dans de l'eau à une température variant entre 60 à 68° C pendant 1 à 3 mn. Les grosses plumes des ailes et de la queue sont d'abord retirées manuellement, les petites plumes et le duvet restants peuvent être retirés soit manuellement soit à l'aide d'une plumeuse. Les plumes sont alors séchées dans un séchoir industriel à tambour."

A petite échelle, les oies peuvent être plumées à sec sans échaudage préalable, ce qui nécessite plus de temps mais ne trempe ni les plumes ni le duvet. Quelle que soit la procédure choisie, les plumes et le duvet sont ensuite triés dans une machine où les courants d'air vont séparer les différentes parties en fonction de leur densité.

## L'activité industrielle actuelle

Trouver de l'information sur le sujet n'est pas une mince affaire: après bien des errements sur internet il faut bien en convenir ce n'est pas dans le milieu de l'élevage (ni même celui de l'aviculture) qu'il faut chercher... En fait le dossier relève essentiellement de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) au titre des déchets. Même si le rédacteur, dans son préambule, introduit une nuance: "Les plumes et duvets ne doivent pas, sauf cas particuliers, être considérés comme des déchets au sens habituel du terme, mais plutôt comme une matière première naturelle traditionnelle, au même titre que le cuir, la laine, les peaux de lapins etc.

La notice est très documentée mais n'a pas été remise à jour (données AGRESTE 2001) (2).

Les chiffres sont cependant intéressants:

Ils distinguent les plumes neuves:

- **de palmipèdes**: Elles représentent 12 000 tonnes par an (plumes et duvets mélangés).

Le traitement (*anoblissement*) de ces plumes est à l'origine d'un flux annuel d'environ 5 000 tonnes de déchets, essentiellement constitués de grandes plumes (95%) et de poussières. Ce tonnage est en progression depuis quelques années en liaison avec l'augmentation de la production de canards en France (+5% en 2000 et 2001).

L'évolution des exigences de qualité des utilisateurs devrait encore faire progresser les quantités de déchets dans les années à venir.

- **Les plumes d'oiseaux terrestres**:

1) Document proposé par Olivier Fanica.

2) L'ingénieur, responsable à l'ADAME du document, confirme

qu'il n'y a pas eu actualisation des données. (courriel 12/03/2014)

Les quantités de plumes provenant de l'abattage d'oiseaux terrestres sont transformées en farine de plumes et ont représenté 76 500 tonnes en 2001 dont:

- \* 10% ont été incinérés,
- \* 5% environ ont été transformés en aliments pour animaux domestiques,
- \* 5% environ ont été incorporés dans la fabrication d'engrais,
- \* 80 % sont stockés "en attente" et gérés par la Mission Interministérielle sur les farines animales (MIEFA).

**- Les plumes de récupération:**

Elles représentent 10 000 tonnes par an. Les déchets issus du tri et du traitement des plumes de récupération représentent 30% à 50% du volume total. Ainsi les procédés de traitement des plumes de récupération génèrent:

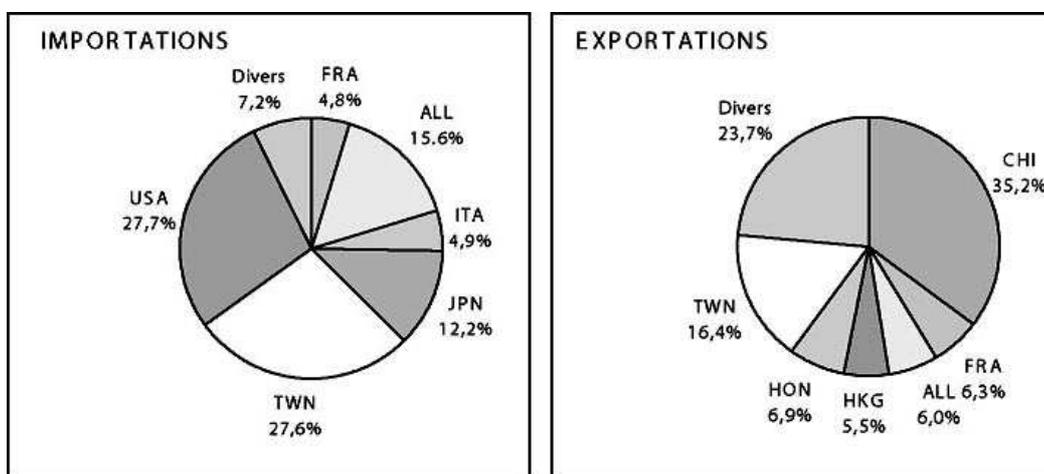
- \* 2 500 à 3 000 tonnes par an de coutils (chiffons plumeux),

- \* 500 à 1 500 tonnes par an de déchets de plumes,
- \* 100 à 200 tonnes de poussière.

Le site FEDEREC (Fédération des entreprises de recyclage) permet, diapos à l'appui, d'explorer les différentes **étapes du nettoyage des plumes** et duvets employables ensuite sous diverses formes ([www.syndicat-duvets-plumes.fr/plumes-et-duvets/production-fabrication/](http://www.syndicat-duvets-plumes.fr/plumes-et-duvets/production-fabrication/))

Mais il faut savoir que l'activité est très encadrée. La réglementation "recyclage plumes et duvets" établie par l'ICE – Industrie-Conseil-Environnement – en 2005 rappelle les décrets et arrêtés et la Circulaire relative aux installations classées est toujours en application concernant le stockage et le traitement des plumes et duvets (1).

Les chiffres que j'ai pu me procurés sont anciens puisqu'ils datent de 1994; ils concernent le marché international:



La situation du marché international de la plume en 1994 montre des échanges de plus de 67 000 tonnes de plumes et duvets bruts (toutes espèces confondues). La contribution de l'oie est d'environ 30% de la masse totale.

La demande internationale est contrôlée par 6 pays qui importent à eux seuls 93 % de la production mondiale. Plus de 25 pays ont une production significative à l'échelle du marché mondial. Ils sont principalement situés en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, mais la demande est telle qu'il reste de la place pour de nouveaux postulants, particulièrement en matière de plumes récoltées à sec dont les cours sont les plus élevées.

Le site landais Pyrenex (Saint Sever) (2) établit en 1988 la répartition internationale ainsi: la Chine fournit la moitié du duvet, suivie de Taïwan. En Europe la France,

l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne sont les principaux producteurs mais bien loin derrière les pays asiatiques. En France quatre zones produisent des plumes: la Bretagne et l'Aquitaine pour un quart chacune, Midi-Pyrénées et Pays de la Loire, 20% chacune. Le summum de la qualité est atteint au Canada où les animaux vivent vieux (3 à 4 ans) et vivent sous un climat froid. Le top du top est le duvet de l'eider, un canard sauvage dont l'espèce est maintenant protégée.

**Nota Bene:** la récupération des duvets déjà utilisés n'est pas négligeable. Leur qualité est souvent supérieure à celle des duvets actuels car ils proviennent de palmipèdes élevés à l'ancienne.

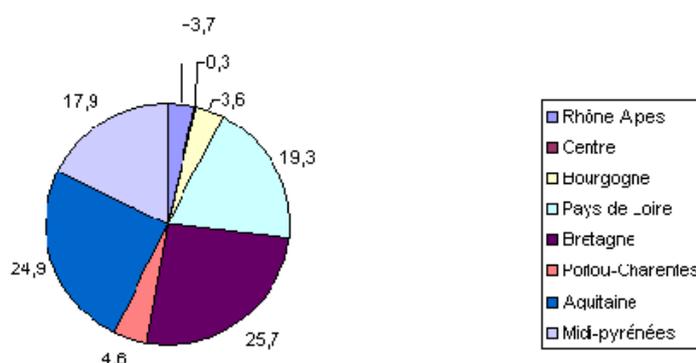
L'ADEME donne des chiffres pour 2001 qui concernent la France seulement:

<sup>1</sup> Documents fournis par Olivier Le Gal.

2) La première entreprise à Saint Sever date de 1859. Celle de Pyrenex est une affaire familiale de 4<sup>e</sup> génération qui emploie 140 personnes. Elle exporte 50% de son chiffre d'affaire et produit de la literie, des articles de camping et des vêtements. Le premier client de plumes dites des Pyrénées s'exporte vers l'Allemagne (1<sup>er</sup> client) et aux USA (2<sup>ème</sup> client).

## Abattage de palmipèdes données régionales

Agreste 2001



Pour résumer les usages industriels actuels concernant plumes et duvets on relève dans la littérature disponible:

\* **Valorisation de la kératine des plumes** (projet AGROBIOTEX – doc du 13 mai 2009) dans un "projet de mise au point de nouveaux supports textiles obtenus à partir de sous-produits agricoles ou de matières premières issues de ressources renouvelables." (autre source: la lignine de la paille de blé...)

(Projet Recherche et Développement AGROBIOTEX labellisé par UP-TEX et piloté par l'IFTH). Parmi les partenaires il y a Fourment Christian et Fils (broyage des plumes) – pour la recherche concernant la valorisation de la kératine des plumes

l'INRA (site de Montpellier) Le but est de remplacer des matériaux issus des énergies fossiles par des agro-ressources sous forme de non tissé épais, feutre, isolation, toiture, lingette cosmétique, filets anti-insecte...

Les chercheurs de l'INRA de Montpellier que j'ai consultés par courriel n'ont pu me donner plus d'informations sur le type de débouchés envisagés (contacts en avril 2014)

\* **Vêtements et couettes** (duvet, plumules)

\* Rappelons que l'emploi pour les **Farines alimentaires** (grosses plumes) est maintenant interdit.

## Un exemple d'artisanat traditionnel et moderne: les sœurs du Carmel de Verdun (Meuse)

L'entreprise PLUMLAINE du Carmel de Verdun est constituée en SARL depuis 1978. Dès 1946 cet établissement fonctionnait sur la base d'un artisanat spécialisé dans la confection de couvertures de laine cousues à la main. Puis des machines à coudre ont permis un meilleur rendement avant que n'apparaisse en 1989 le "mammouth", comme l'appelle Sœur Laure, un robot à commande numérique qui permet toutes sortes de points et de quadrillages sur des surfaces pouvant atteindre plus de deux mètres.

Les sœurs de ce couvent, entre les offices religieux, les heures de prière et les besognes ménagères, répartissent leur temps de travail en fonction de leurs disponibilités et de leurs possibilités physiques autour des différentes séquences nécessaires à l'élaboration de produits de haute qualité utilisant la laine ou la plume. Dans leurs ateliers sont confectionnés des couvertures piquées (matelassage de laine), des couettes, oreillers, traversins et édredons "américains" (duvets ou plumes d'oie et de canard) et d'autres articles (jetés de lit, tours de berceau, coussins, gigoteuses pour bébé...)<sup>1</sup>

Le travail se fait dans le silence ("une atmosphère de recueillement" écrit le journaliste lors de sa visite - *L'Est Républicain*, 9 septembre 2013). Evidemment il ne s'agit pas d'une entreprise "rentable" stricto sensu puisqu'il n'est pas question d'optimiser les capacités du matériel et surtout de calquer les horaires de travail sur ceux de l'industrie. Mais les impératifs économiques sont bien là. "Cette activité c'est notre gagne-pain, elle fait vivre la communauté" (*L'Est Républicain*, 9 septembre 2013).

Pour réaliser les articles utilisant la plume et le duvet il est fait appel à des fermes traditionnelles du Périgord et plus récemment d'Europe de l'Est (élevage en plein air précise Sœur Laure). La confection d'une couette en duvet d'oie, telle qu'il a été permis de la voir pendant les journées Portes ouvertes en avril 2014, passe par la couture de l'enveloppe à la machine (et d'une ganse d'aisance pour permettre l'accrochage de la pièce lors du piquage). Dans une seconde salle on assiste au remplissage de la couette par une machine soufflante qui envoie le duvet d'oie (ici 800 grammes pesés précisément) dans l'enveloppe. Pour évacuer un maximum d'air, introduit avec le duvet, la Sœur opératrice utilise... une simple raquette de badminton (à la grande joie des visiteurs). Dans une autre pièce, un cadre garni de crochets permet ensuite de fixer par la ganse la pièce à coudre. Cet accrochage méticuleux révèle, si besoin est, le souci du

<sup>1</sup> <http://www.ateliers-plumlaine.com>

travail bien fait. La dernière opération sera alors un piquage très précis en quadrillage intégral par le robot de couture à commande numérique (cf. supra).

De cette rapide présentation je retiendrai quelques pistes de réflexions. La première est d'ordre éthique: Les Sœurs du Carmel de Verdun nous montrent l'exemple d'un groupe de conviction à la fois retiré du monde et de ses fureurs et cependant au cœur des préoccupations de notre époque. Certes elles ne produisent pas pour tirer un profit financier maximum mais elles travaillent "comme tout le monde" (relevé sur la brochure publicitaire: "Veillant dans la prière, travaillant de leurs mains")

A un second niveau de lecture on remarquera ce



Le souci de se rendre visible et accessible par médias modernes interposés vient ajouter à cette impression d'un marketing intelligent: outre la vente directe qui occupe une place non négligeable dans leurs activités professionnelles, les sœurs publient une brochure en couleur, ont mis en ligne une présentation de leurs ateliers et enfin elles offrent une vente en ligne sur un site dévolu aux

paradoxe d'une activité de type artisanal des plus conventionnels, menée dans une perspective de performance (l'équipement en machines en témoigne) qu'on peut qualifier de "post-moderne" puisqu'elle tend à réaliser aux yeux des visiteurs (et parfois clients) la synthèse entre: a) une évocation du bon-vieux-temps (ah qu'il faisait bon sous la couverture piquée ou l'édredon, chez grand-mère!) avec, pour certain, le souvenir du plumage des oies et/ou des poules, b) une réalisation performatrice quasi industrielle (avec assistance numérique), c) l'impression de faire une bonne action en soutenant l'activité de ce couvent, et 4) la conviction de faire l'achat d'un objet rare, confectionné avec soin.

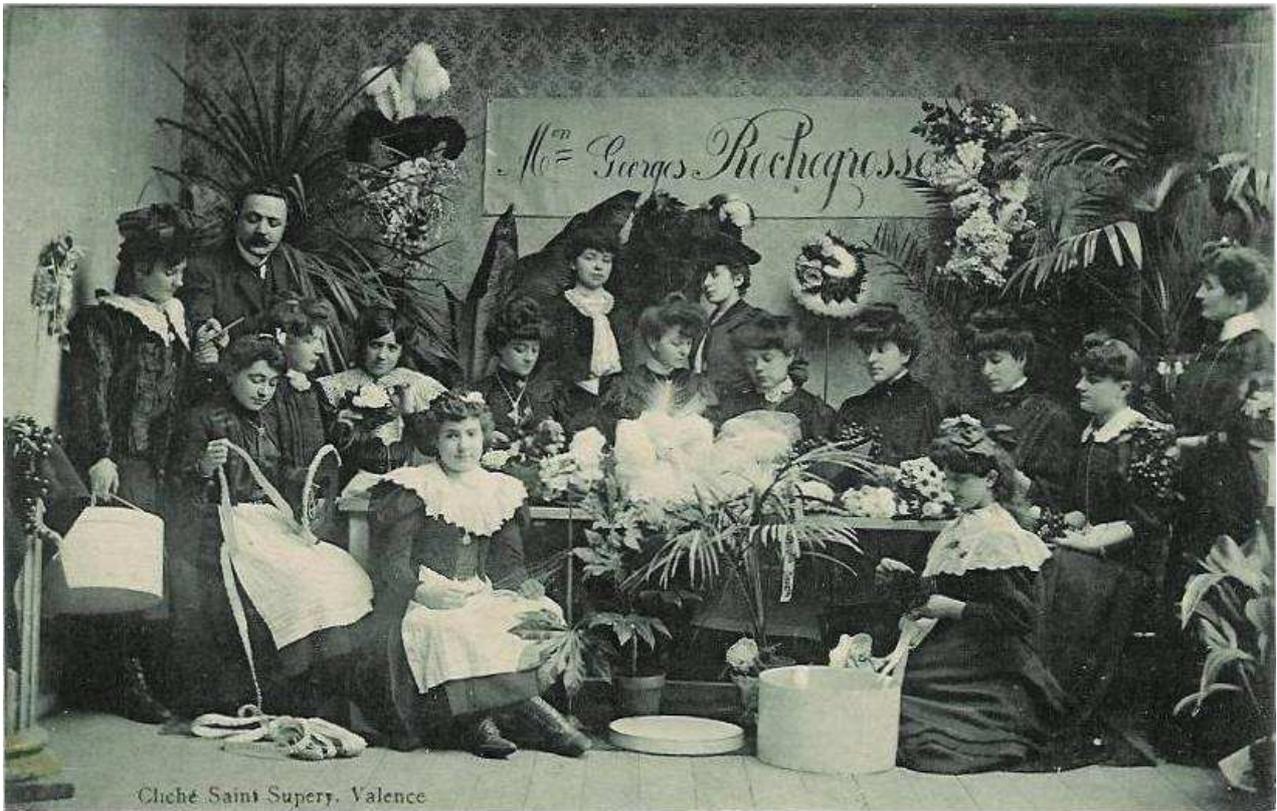


productions monastiques.

On peut dire, pour conclure qu'en offrant une sorte de "supplément d'âme" aux objets qu'elles fabriquent (une forte valeur de sens ajoutée pourrait-on dire) les Sœurs du Carmel de Verdun mettent en forme un oxymore de la modernité et du traditionnel.

\*\*\*\*\*

1) <http://www.boutiques-theophile.com>



**Maison Georges Rochegrosse, chapelier à Valence**

# UN PERSONNAGE D'UN CARNAVAL BELGE: LE GILLE DE BINCHE

Mathilde DIETRICH <sup>(1)</sup>

**Résumé:** Le carnaval de Binche se déroule chaque année en Belgique lors des jours gras précédant le Carême de la Pâque chrétienne. Ces festivités réunissent une grande partie de ses habitants et se déroulent dans le cœur historique de la ville. Cet événement populaire attire chaque année de nombreux touristes qui viennent admirer les mérites de ce carnaval pour son "originalité, l'authenticité de ses costumes et la fidélité aux jours traditionnels" (site de l'Office du tourisme de la ville de Binche). C'est un carnaval issu d'une tradition orale. Il est, depuis 2003, reconnu Patrimoine Oral et immatériel de l'humanité par L'UNESCO.

La ville de Binche est une petite agglomération belge, de 32 000 habitants environ, dans la province du Hainaut. Elle se situe dans la région du Centre, entre la ville de Mons et de Charleroi, au sud de Bruxelles.

Il y a actuellement treize sociétés carnavalesques à Binche, dont dix sociétés de Gilles, soit environ mille participants. De 1907 à aujourd'hui, de nombreuses sociétés se sont créées, ont disparu, se sont reformées. Aujourd'hui, il y a dix sociétés de Gilles et trois sociétés de fantaisie: les Paysans, les Arlequins et les Pierrots. Ce sont eux qui vont assurer l'animation lors du carnaval. Les Gilles sont les personnages principaux du carnaval, ils sont véritablement les rois de la fête et ils vont occuper la place centrale durant les festivités. Des centaines de Gilles portant tous des costumes identiques, déambulent dans les rues de Binche, uniquement le jour du mardi gras. Ce sont eux qui attirent les spectateurs.

## Généralités

Le Gille porte son costume le mardi gras uniquement. Certains accessoires sont déjà portés lors des "soumonces" qui sont des festivités pré carnavalesques. Le costume du Gille est composé de divers éléments provenant de différentes époques et milieux sociaux. Il porte une blouse et un pantalon ornés de divers éléments, une

ceinture munie de grelots ("*l'apertintaille*"), des chaussons et des sabots. Il portera différents accessoires au cours de la journée tels qu'un masque, un chapeau, un balai de branchettes de saule et de bouleau (le "*ramon*") et un panier rempli d'oranges sanguines.

## Le costume

Le costume du Gille, son chapeau et son *apertintaille* sont loués à un commerçant (le "*louageur*"). Il y a trois *louageurs* dans la ville de Binche, tous issus de la même famille. Auparavant, les différents *louageurs* de la ville de Binche créaient les costumes selon leurs critères esthétiques ou leurs envies. Il y avait donc plusieurs versions du costume présentes à Binche. La première mention d'un personnage du carnaval en costume de Gille dans les archives de la ville date de 1795.

Aujourd'hui la taille, le gabarit et les motifs sont réglementés selon un modèle déposé dans les années 1950-1960 par Charles Delière qui fut bourgmestre de Binche de 1947 à 1970 et président de la "Société des Récalcitrants" en 1936.

Le costume est composé d'une blouse et d'un pantalon en toile de jute. Ils sont ornés de motifs d'étoiles, de lions et de couronnes en feutrine noire, jaune et rouge. La toile est fabriquée en Belgique. Il y a près de quatre cents motifs en feutrine découpés et superposés les uns sur les autres. On compte cent cinquante motifs présents sur le costume d'un Gille.

Sur le devant du costume, il y a des bandes de feutrine rouge, jaune et noire qui alternent sur la bosse de devant et sur laquelle vient se poser le grelot de poitrine. Ces

bandes se nomment "*plastron*". Le grelot de poitrine a été emprunté aux chevaux. Chaque grelot de Gille à un poids différent.

Les Gilles portent une collerette autour du cou. Elle est faite de rubans froncés, en dentelle blanche qui se fabrique uniquement à Binche, ou de franges dorées selon la volonté du Gille. Les franges dorées seraient une fantaisie récente. Au départ, les Gilles ne portaient que la collerette en dentelle blanche. Les franges dorées proviennent de Lyon, où le *louageur* les achète cent vingt-cinq euros le mètre. Le Gille porte des manchons qui couvrent l'extrémité des manches et des guêtres au bas de son pantalon. Ce sont les seuls éléments du costume qui sont fabriqués par une machine.

Le costume du Gille est exactement symétrique de part et d'autre du "*plastron*". Cinq mètres de toile de lin sont nécessaires pour élaborer l'*apertintaille* d'un adulte, ainsi que deux cents mètres de ruban à tisser pour les garnitures.

L'ensemble des cheveux du Gille est recouvert pas un bonnet de coton blanc appelé "*barrette*". Un mouchoir de cou blanc maintient la "*barrette*". La location d'un costume de l'année précédente coûte 95 euros. Celle pour un costume neuf s'estime à 115 euros.

---

1 ) 12 Les Terrasses, 68290 MASEVAUX,  
[mathilde.dietrich@hotmail.com](mailto:mathilde.dietrich@hotmail.com)

## L'habillage

La personne qui enfle le costume du Gille subit un remplissage de paille pour garnir les bosses. Le Gille est "bourré" par de la paille d'escourgeon qui a été récoltée l'année précédente. Il n'y a plus qu'une seule ferme à Binche qui fournit la paille pour les Gilles. Le "bourreur" est une personne qui a suivi une formation ou une initiation

dispensée lors des *soumonces* des années précédentes.

La paille est tordue et glissée sous le costume du Gille de manière à former deux bosses symétriques à l'avant et à l'arrière. Pour éviter les démangeaisons, le Gille revêt au préalable un sous-pull blanc. L'opération se termine par la fermeture du bas de la blouse par un ruban blanc.

## Les sabots

Depuis 2012, la ville de Binche a accueilli un nouveau sabotier. Selon l'office du tourisme, les sabots sont fabriqués dans les Ardennes de façon principalement industrielle. Ils sont faits de bois creusé soit dans du peuplier soit dans du saule. C'est une machine qui donne son aspect extérieur à partir d'un modèle prédéfini. Une autre machine va creuser l'intérieur du sabot et déterminer l'emplacement du pied. Le sabotier fera les finitions à la main. Pour lui donner

son odeur et sa couleur, l'objet séjournera dans un fumoir pendant sept à huit heures. Des accessoires en cuir permettent de maintenir le pied. Sur le devant, une simple lanière est glissée dans un morceau de cuir rectangulaire dentelé et une talonnette sera fixée en forme de demi-cercle. Le Gille porte également des chaussons en laine blanche ou en coton blanc sans couture pour ne pas se blesser le pied dans le sabot.



## L'apertintaille

Il s'agit d'une bande de toile de lin large de dix à quinze centimètres renfermant une bourre et garnie de brins de laine rouge et jaune et qui forme une ceinture. On ajoute ensuite sept à neuf sonnettes en bronze à fort alliage de

cuivre. Les plus grosses sont au centre de la ceinture et les plus petites vers les extérieurs. Son poids peut varier de deux à trois kilogrammes. *L'apertintaille* est portée uniquement pendant les *soumonces* et lors du Mardi Gras.

## Les accessoires

### Le ramon

Les Gilles tiennent cette sorte de balai, dans leur main droite généralement, le matin du Mardi Gras et lors des *soumonces*. Les Gilles en possèdent plusieurs.

Le *ramon* est formé d'un faisceau de baguettes de saule ou de bouleau séchées et assemblées par des ligaments en rotin. Il a une forme particulière avec beaucoup de

ramifications. Auparavant, le Gille portait un vrai balai mais il a été raccourci pour des raisons de sécurité. Autrefois le *ramon* était jeté à la figure de ceux qui ne portaient pas leur masque ou qui n'étaient pas déguisés. Aujourd'hui, tendre le *ramon* à quelqu'un revient à le saluer. Il sert également au Gille à danser et à battre la mesure.

### Le panier

Celui que porte le Gille est en osier tressé. Il contient des oranges qui vont être lancées à la foule pendant le cortège. Lorsque le panier sera vide, les Gilles le retourneront et s'en

serviront pour battre la mesure. Avant 1880, il s'agissait d'un vieux panier à salade en fil métallique que le Gille garnissait des produits de son jardin.

## Les oranges sanguines

Elles sont lancées à la foule lors du défilé du Mardi Gras dans l'après-midi. Auparavant les Gilles lançaient des produits locaux comme des noix, des pommes ou des légumes. Les oranges ont été introduites au courant du XIX<sup>e</sup>

siècle. Chaque Gille commande, auprès d'une centrale d'achat, près de trente kilogrammes d'oranges (environ trois cents oranges). Certains en achèteront plus pour les offrir à leurs amis et à leur famille.

## Le masque

Au matin du Mardi Gras, lors de la descente de la gare jusqu'à l'hôtel de ville, avant la rencontre avec le bourgmestre, les Gilles portent un masque en cire fabriqué dans l'atelier Pourbaix à Binche.

Le masque est fait de toile recouverte de cire. Il a les traits, dit-on, d'un bourgeois de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec des petites lunettes rondes, une moustache et des favoris.

Le tissu de lin qui sert de support au masque est prédécoupé et trempé dans de la cire chaude. Encore tiède, il sera ensuite pressé dans un moule pour lui donner sa forme. Une fois refroidies, les grandes surfaces sont peintes et les contours et les éléments principaux sont dessinés. Les détails sont peints seulement après le séchage du masque.

Les orifices des lunettes et de la bouche sont ensuite perforés. Enfin, l'élastique blanc est posé. La forme du masque actuel date de 1848. Avant 1994, les Gilles portaient le masque toute la journée. Aujourd'hui il est porté une à deux heures dans la matinée.

La ville de Binche a déposé le modèle du masque et les Binchois en ont donc l'exclusivité.

Autrefois, le règlement de 1829 de la ville de Binche, autorisait le port du masque pendant six jours. Le lundi et le jeudi précédant les jours gras, les trois jours gras et le dimanche suivant. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, il existait à Binche plusieurs types de masque certains sans lunettes ou sans moustache. Aujourd'hui tous les masques sont identiques. Chaque Gille achète son masque, il ne le loue pas.

## Le chapeau

Le chapeau est la partie la plus spectaculaire du costume. Il est fabriqué et loué par les *louageurs* de Binche. Il se compose de trois parties: la buse en carton, l'armature métallique et la jugulaire en cuir qui maintient l'ensemble du chapeau.

La buse est faite sur mesure pour chaque Gille. Elle est recouverte d'un tissu blanc sur lequel sont fixées de petites fleurs blanches. L'avant de la buse est orné d'épis dorés brodés et une partie est repliée. Elle s'appelle la "*devanture*" et peut être ornée d'étoiles et de papillons, de lions ou d'un masque. Ces ornements sont entourés de rubans dorés. Sept larges rubans blancs sont fixés à l'arrière et descendent jusqu'à l'*apertintaille*.

L'armature métallique sert de support à des plumes d'autruche. Chaque année, les *louageurs* commandent trente à quarante kilogrammes de plumes brutes, en Afrique du Sud, pour le chapeau. Mais c'est en Belgique que ces plumes sont dégraissées, blanchies, séchées, puis amincies pour permettre l'assemblage.

Le chapeau est composé de six à douze "*tombants*" en fonction de l'âge du Gille (six pour les plus jeunes et douze pour les adultes). Les *tombants* sont constitués de grandes plumes d'autruche cousues ensemble qui constituent le panache du chapeau, associées à de nombreuses autres plus petites qui leur donnent du volume. Chaque *tombant* est composé d'une vingtaine de plumes environ.

Au total, un chapeau comporte de 240 à 290 plumes d'autruche. Les plumes peuvent ensuite être colorées à leurs extrémités en fuchsia, bleu ou rose à la demande du Gille. Elles sont ensuite frisées à la main pour donner du volume au chapeau.

Chaque *tombant* mesure 150 centimètres (90 centimètres de hauteur et 60 centimètres de panache). Les

chapeaux colorés sont peints chaque année pour ne pas que les plumes jaunissent.

Il faut environ quinze jours de travail pour fabriquer un chapeau neuf et sept jours pour un chapeau ayant déjà été utilisé une fois. Tous les éléments du chapeau sont démontés pièce par pièce et nettoyés chaque année après le Mardi Gras.

Le chapeau du Gille a connu une certaine évolution. Il se serait ajouté au costume au début du XIX<sup>e</sup> siècle, aux alentours de 1848, comme le masque. Il s'agissait pour l'époque d'un shako, une coiffure militaire de type képi et était orné d'une plume d'oiseau habitué des contrées de Belgique.

En 1860, le chapeau s'est déjà transformé. Il fait désormais cinquante centimètres de hauteur, et un fil de fer va permettre de maintenir des plumes de marabout (échassier d'Afrique du Sud).

C'est en 1878 que les plumes d'autruche vont apparaître sur le costume du Gille. Elles sont alors droites sur le chapeau, sans "*retombant*", et leur hauteur est moindre. C'est également à partir de ce moment que les buses seront ornées de bijoux. Le chapeau était alors porté toute la journée. Après la Première Guerre mondiale, le chapeau ne sera porté que lors du défilé de l'après-midi. A cette époque, c'étaient les mères des *louageurs* qui aidaient à confectionner le costume et le chapeau.

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le chapeau du Gille ne cessera de s'étoffer et de s'agrandir jusqu'en 1966. A cette date, l'administration communale imposera un nombre maximal de douze plumes qui forment le panache.

En 1967, cette même administration tentera de raccourcir la taille du chapeau en proposant les modèles de 1910 à 1920 mais l'idée est rejetée.

Aujourd'hui, de nombreux Gilles ne portent plus le chapeau à plumes. Mais certaines sociétés de Gilles obligent le port du chapeau telle la "Société des Récalcitrants". Le chapeau est loué deux cents euros pour la journée du Mardi Gras et il pèse entre trois à cinq kilogrammes.

Les plumes d'autruche sont importées d'Afrique du Sud. En Europe, il y a également des élevages d'autruche mais elles pratiquent un élevage destiné à la production de viande. Les plumes de ces autruches n'ont alors pas le temps d'arriver à maturité. En Afrique, les plumes sont coupées au sécateur sur les autruches mâles uniquement et tous les huit mois environ. C'est la durée nécessaire à la pousse de la plume. Celle-ci pousse entre 0,5 et 0,75 centimètres par jour. Les

plus grandes et les belles plumes d'autruche sont appelées "veules".

La plume de cet oiseau présente un particularisme. Comme l'autruche ne peut pas voler, ses plumes ne comportent pas de barbules, c'est-à-dire des petits liens qui unissent les différents éléments de la plume. Les plumes offrent donc plus de volume contrairement aux plumes lisses des animaux qui volent. La plume d'autruche n'est également pas imperméable. Ce qui explique le fait que les chapeaux sont interdits pendant le défilé en cas de pluie ou de forte humidité. De ce fait le chapeau ne peut être porté que pendant trois saisons de carnaval au maximum car d'année en année les plumes perdent en épaisseur.



## Conclusion

Puisque le carnaval est avant tout un rite d'inversions, et d'exagérations. On le remarquera dans le comportement et le costume excessif du Gille.

En premier lieu, il y a son chapeau, qui n'a cessé de s'agrandir d'année en année.

Il fait contraste avec celui, fort discret que portent les femmes pendant ce même carnaval. Quant aux oranges sanguines qui sont supposées être lancées comme cadeau au spectateur, elles sont, le plus souvent, maniées comme des projectiles. Mais le Gille est aussi un personnage respectable, "propre" dans son costume et qui défile pendant la journée. Il est à l'opposé des personnages déguisés en "femmes malpropres" (trouilles de nouille) qui surgiront la nuit tombée. Elles sont laides et ils sont beaux. Pourtant, lorsqu'on en croise une, il faut la saluer en disant "bonjour, beau masque" montrant, là encore une inversion bien présente.

La masculinité du Gille est nuancée par la profusion de dentelles et de tissus immaculés qui renvoient à l'univers du féminin. On peut également voir une opposition entre la respectabilité affichée des Gilles le mardi gras et le côté

débraillé des spectateurs dans les rues de Binche.

Mais il faut souligner aussi que bien que le mardi gras soit sensé être un moment d'excentricité, ce n'est pas le cas pour le Gille de Binche. En effet, pour le bon déroulement des cortèges, des représentants des forces de l'ordre sont nombreux dans le défilé. D'ailleurs la manifestation est entièrement organisée par la ville et ses autorités. Les spectacles sont préparés à l'avance, tout le parcours du Gille est calculé dans ses moindres détails. Les Gilles de Binche ne sont pas là pour contester, ils jouent, ils défilent, ils dansent et ils s'affirment pour recueillir l'approbation des foules. Il n'y a pas de place laissée au hasard. En ce sens on remarquera qu'il s'agit avant tout pour les autorités de la ville de démontrer leur puissance. D'ailleurs le cortège du mardi gras est ouvert par les autorités communales qui portent un vêtement spécial pour l'événement et c'est le bourgmestre qui décide de l'ordre des passages des Gilles.

On peut poser en hypothèse que le prestigieux chapeau du Gille représenterait à sa manière cette gloire de la ville et la fierté de ses édiles.



Les clichés sont de Mathilde Dietrich (2014)

## Bibliographie

DURIAU, L., GLOTZ, Samuel, 1969. *Le gille de Binche. La confection de son costume, la fabrication du chapeau, des accessoires, du tambour*. Binche, Musée International du carnaval et du masque et Société d'Archéologie de Binche.

GLOTZ, Samuël 1975. *Le Carnaval de Binche*, Mons, éd. Duculot.

PIETTE, Albert 1988. *Les jeux de la fête, Rites et comportements festifs en Wallonie*, Paris: Publications de la Sorbonne, ("Homme et société, 13"), préface de Claude Rivière.

POTIE, Sophie 2008. "Karl Kersten, couturier du gille", lalibre.be, 22.02.2006,

<http://www.lalibre.be/regions/hainaut/karl-kersten-couturier-du-gille-51b88d85e4b0de6db9ad82fc>

REVELARD, Michel 2003. *Le carnaval de Binche. Une ville, des hommes, des traditions*, Tournai, La renaissance du Livre ("Les beaux livres du patrimoine").

## Documents audio-visuels:

DEVIN, Robert, ANSION, Frédéric 2013. *Plus outre, Binche, carnivals d'hier et d'aujourd'hui*, film documentaire, durée 63 mn, format 16/9, DVD PAL, couleur. Éditeur, Office du tourisme de la ville de Binche

KERVAN, Perrine ROUX, Charlotte 2013. *Chasser l'hiver avec les Gilles du carnaval de Binche* (rediffusion de l'émission du 27 mars 2012), commentaire radiophonique, durée 54 mn, in "l'envers du décor" Fabrique de l'histoire.

## Sites internet

CM2 Ecole Chateaubriand "Les Gilles de Binche" [en ligne]. <http://www.ac-nancymetz.fr/ia57/yutz/carnaval/gilles2.htm> [consultée le 6 janvier 2014]

Lanoit Eric [en ligne] [http://users.belgacom.net/binche.reguenairementvotre/origine %20carnaval.htm](http://users.belgacom.net/binche.reguenairementvotre/origine%20carnaval.htm) [consultée le 7 janvier 2014]

Office du tourisme de la ville de Binche. "Le Carnaval de Binche" [en ligne]. <http://www.carnavaldebinche.be/accueil.html> [consultée le 6 janvier 2014]

Wikipédia. *Carnaval de Binche* [en ligne]. [http://fr.wikipedia.org/wiki/Carnaval\\_de\\_Binche](http://fr.wikipedia.org/wiki/Carnaval_de_Binche) [consultée le 6 janvier 2014]

# LA PLUME ET LES CLANS DES HIGHLANDS ET DES ÎLES D'ÉCOSSE.

Denis Richard BLACKBOURN <sup>(1)</sup>

**Résumé:** En dépit du contexte environnemental âpre et austère des *Highlands and Islands* d'Écosse, les clans de ces contrées furent tout au long de l'existence de cette structure sociale particulière en lien étroit avec leurs ressources naturelles. L'élevage et l'agriculture de survie ne suffisant qu'à peine à leur subsistance quotidienne, il n'en est que plus surprenant de constater que certaines ressources naturelles (duvet de l'Eider par exemple) furent en grande partie négligées, en dépit de leur abondance locale, faute sans doute à des postures particulières davantage tournées vers les exploits martiaux, souvent individuels, que vers le bien-être et la prospérité des familles. L'attachement viscéral au territoire du clan s'illustra néanmoins par le port de plumes d'oiseaux prestigieux (Aigles ou Tétràs Lyre), signes distinctifs des chefs de clan, selon un code bien défini, avant de devenir un accessoire vestimentaire des régiments et des *Pipe Bands* écossais actuels.

## Introduction

Dans de nombreuses sociétés humaines, l'utilisation de plumes a joué un rôle non négligeable tant par leur emploi pour la confection d'artefacts de protection contre le froid que dans la symbolique des rapports entre l'Homme et son environnement; c'est ainsi que les Papous de Nouvelle-Guinée, les Amérindiens d'Amérique du Nord, en particulier les tribus des Plaines (Sioux, Comanches, Cheyennes, parmi les plus connues), et celles d'Amazonie les ont utilisées et les arborent encore de nos jours comme ornements mais aussi indication de leur statut social, souvent lié à leurs exploits guerriers. En Europe, certains oiseaux (aigles en particulier) ont été représentés sur des armoiries, des drapeaux, des sceaux, des pièces de monnaie, des bâtiments en tant que symbole de la puissance de l'État et depuis les aventures d'Astérix, plus personne ne peut ignorer que les Gaulois portaient un casque ailé.

Situé au nord-ouest du continent européen, l'Écosse et en particulier ses Hautes-Terres et ses Îles (les Hébrides) ont vu se développer à partir du XII<sup>e</sup> siècle (et jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup>), une structure sociale pyramidale

particulière, le Clan (du gaélique *clann*, signifiant "enfants"), garante d'une organisation sociale en lutte pratiquement permanente avec un environnement austère et souvent hostile. Pendant, ces siècles, le chef du Clan fut la seule référence de ses *clansmen*, et de ses décisions dépendaient étroitement la survie de ceux qui acceptaient le concept d'une origine commune avec lui et vivaient sur un territoire commun. Le chef recevait sous diverses formes (services obligatoires, butins lors d'expéditions armées, produits de l'élevage, de la chasse, de la pêche ou de la bien maigre agriculture de survie) un impôt acquitté par les membres de son clan. Dans ce contexte social, les plumes n'ont cependant pas revêtu un rôle majeur tant du point de vue économique que symbolique, si ce n'est qu'en de rares exemples où les clans des *Highlands et Islands* ont parfois tiré avantage de leurs qualités particulières (isolation, rigidité pour les pennes de flèches des archers (2) mais leur ont surtout accordé un rôle décoratif, réservé à la reconnaissance de statuts hiérarchiques particuliers.

## Les plumes dans l'économie des clans.

La présence d'immenses colonies d'oiseaux de mer relativement accessibles sur les falaises rocheuses du pays, permit longtemps aux populations côtières (*Highlands*) et îliennes des Hébrides non seulement de baser une partie de leur besoins alimentaires sur ces volatiles (viande, graisse, œufs) mais également de prélever des plumes et du duvet. Cependant, fait assez curieux, il semble que ces derniers produits n'aient bien souvent servi qu'à payer en nature leurs loyers aux *Lairds* qui les revendaient aux industries matelassières anglaises (confection de literie). En effet, il ne semble pas que les habitants de ces régions aient utilisé autre chose pour se réchauffer lors de leur sommeil, tant dans la *Black house*, qu'en plein air (lors du gardiennage des

troupeaux de *Highland cattle* ou de leurs campagnes et expéditions guerrières), que des couvertures de laine (*plaid*). Les plumes les plus recherchées étaient celles du Macareux moine, *Fratercula arctica*, mais celles du Fou de Bassan, *Sula bassana*, Pingouin torda, *Alca torda*, Guillemot de Troil, *Uria aalge*, et Pétrel fulmar, *Fulmarus glacialis* (3) étaient également utilisées, tout comme, parfois mais pour d'autres motifs, celles de la Mouette tridactyle, *Rissa tridactyla* (4).

Si l'on se réfère à d'autres peuples menant des modes de vie fort semblables à celles des îliens des Hébrides ou des riverains des côtes écossaises, l'on pourrait supposer que ces derniers, tout comme les Islandais (5), les Canadiens du Québec, les Finlandais, ainsi que certaines populations en Norvège, Groenland et Russie (6), auraient exploités le très efficace duvet de l'Eider à duvet, *Somateria mollissima* (7), servant à la confection d'édredon (8). Or, fort curieusement, et en dépit de la présence de fortes populations locales (9) de

1) Docteur en Ethnozoologie (MNHN), Docteur en Écoéthologie (Paris V), Attaché au Muséum (Paris); 19, la Grande rue, 55200 Girauvoisin.

ce magnifique canard marin, sur les côtes écossaises (10), la collecte du duvet, prélevés à deux reprises (lors de l'incubation et après l'abandon du nid par les poussins (11)), dans les nids dissimulés dans la végétation ou entre des rochers (obs. pers.) ne semble pas avoir revêtu le caractère systématique présenté par celui la collecte artisanale islandaise (12) ou canadienne, par exemple.

Arraché par la femelle de sa poitrine (13) et de la partie antérieure de son abdomen, ce très efficace duvet, servant à mieux isoler la précieuse ponte (de 3 à 5 œufs; obs. pers.) ne semble guère avoir suscité de vocation mercantile en Écosse, si ce n'est une tentative, dans les années 60, sur

l'île de Eilean Ban, près de Skye, de la part de Gavin Maxwell (14), qui s'acheva avec son décès en 1969 (15).

S'il peut paraître étonnant de constater le désintérêt écossais concernant le duvet des Eiders, cela doit, semble-t-il, être corrélé aux postures traditionnelles des habitants des *Highlands*, bien davantage enclins à investir leur énergie dans des actes guerriers (vols de bétail et ses conséquences, expéditions de rapine, guerres entre clans) qu'à s'adonner au dur labeur de l'agriculture, de la cueillette ou de l'amélioration de leurs inefficaces techniques agricoles, souvent confiées aux seules femmes.



**Confiante dans son homochromie, la cane d'Eider à duvet demeure sur ses œufs dans le nid constitué de son duvet.**

## La plume en tant que symbole social.

Les plumes jouèrent cependant un rôle important dans la vie sociale des clans des Hautes-Terres et des Îles écossaises, dans la mesure où certaines (Rectrices, rémiges primaires,) furent utilisées, en tant que signe d'appartenance à une région particulière ou dénotant le rang hiérarchique du porteur, en tant qu'insignes du pouvoir.

Illustrant cette relation très forte ayant toujours lié les hommes des *Highlands* à leur région d'origine, réelle ou présumée, le port des rectrices très caractéristique du Tétrás lyre, *Tetrao tetrix* ou *Lyrurus tetrix* (*Coileach-dubh, liath-chearc* en gaélique), sur la coiffure de cérémonie fut longtemps réservé à des chefs de clans locaux, avant d'être arborée par divers régiments écossais.

Cette symbolique territoriale utilise un lien aisément reconnaissable dans la mesure où aucun autre oiseau ne possède ces rectrices caractéristiques (16), avec son environnement naturel, établissant ainsi clairement l'identité de son porteur (17) qui a, lui aussi, en tant que "père" de son *Clann*, autorité sur la région en question, tout comme le mâle dominant des rencontres entre Tétrás lyre demeure "propriétaire" de son *lek*. En effet, les spectaculaires parades collectives des Tétrás lyre ont lieu en des "arènes" à la localisation immuable, au printemps, à l'aube sur des sites traditionnels (tourbières, landes, lacs gelés) où rivalisent les

mâles, en "roucoulant" et émettant des "tchou-itttt", attirant ainsi les poules, qui se font "cocher" par le coq, le plus dominant (obs. pers.). Ces démonstrations et ses rivalités ont longtemps fasciné ses spectateurs, qui les ont souvent imitées dans certaines danses folkloriques traditionnelles des *Highlands*, telles que la Gigue du Tétrás: "*Reel of the Black Cock*" (en gaélique: *Ruidhle nan Coileach Dhubha*). Les bras des danseurs (uniquement masculins) sont levés dans un geste arrondi, imitant la courbure de la queue du Tétrás (18) (ce geste est moins ample et élevé que celui des *Highlands flings*, où cette fois, les bras et les doigts imitent les bois des cerfs.)

L'époque victorienne et l'engouement de la Reine elle-même pour les *Highlands* (Balmoral) virent les élégantes orner leurs coiffures et leurs extravagants chapeaux de ces plumes de queue, tandis que les chefs de clans et autres personnalités des régions des Hautes-Terres utilisèrent également ces rectrices, sur les calots et bérêts typiques de ces régions (Glengarry, Balmoral ou Tam O'Shanter).

Un certain nombre de *Pipe bands*, autant civils que militaires, arborèrent ces plumes, lors des concerts ou défilés ainsi que certains régiments, tels que les *Royal Scots* et les *KOSB* (*King's Own Scottish Borderers*), ainsi que dans l'habit d'apparat du *Royal Regiment of Scotland*.

Actuellement, suite au déclin de l'espèce (perte et dégradation d'habitats (19)), il semble que le port de véritables rectrices de Tétras lyre ne soit plus réservés qu'aux sonneurs des *Scots Guards* et peut-être les *Seaforth Highlanders*, recrutés traditionnellement parmi les MacKenzies du Nord des *Highlands*.

Les plumes actuelles des *Glengarries* des sonneurs des *Pipe bands* écossais sont principalement issues de Corneilles noires ou de canards, modelées pour la circonstance, laissant ainsi un répit bienvenu à ces spectaculaires oiseaux (20).

Les Grands rapaces ont de tous temps et en tous lieux fasciné les hommes et les deux espèces présentes et autrefois communes en Écosse, l'Aigle royal *Aquila chrysaetos* (21) et dans une moindre mesure, le Pygargue à queue blanche *Haliaetus albicilla*, ne dérogent pas à cette admiration, surtout de la part des chefs de clan.

En effet, l'envergure impressionnante de l'Aigle royal (22), la force de ses serres, le prestige qui lui était attaché en tant que "Grand rapace", "Roi" des Oiseaux, second dans la mythologie celtique après le "Sage" Saumon, son habitat, souvent inaccessible, l'ont toujours auréolé de mystère, mais également de crainte de la part des populations locales et l'identification du chef de clan à ce grand prédateur ailé, oiseau "solaire", dont les plumes seraient les rayons même de l'astre du jour, n'est en fait que facilement compréhensible

Autrefois, communes (23), ces deux espèces furent cependant, à partir de 1840 et après la disparition du système clanique, les objets de persécutions répétées de la part des gardes-chasses locaux et des éleveurs de moutons (24) ou de gibier de tir (*grouse*).

Ces persécution (25), les ayant, pour le Pygargue à queue blanche *Haliaetus albicilla* et parfois localement l'Aigle royal *Aquila chrysaetos*, conduits à l'extinction, ces deux dernières espèces voient aujourd'hui leurs populations de reconstruire, suite à leur inscription sur la liste des espèces protégées (*Schedule 1 of the Wildlife and Countryside Act 1981*), bénéficiant d'une protection absolue en Écosse (*Nature Conservation (Scotland) Act 2004*), précisions juridiques, qui ne vont sans doute pas sans actuellement poser quelques problèmes aux chefs des clans écossais, qui traditionnellement affichent leur statut en portant un nombre défini de rémiges primaires (26) de ces oiseaux prestigieux.

En effet, et en règle générale, le chef de clan, tant qu'il résidait en Écosse, partageait la vie de ses *clansmen* et leur tenue vestimentaire adaptée à leurs tâches quotidiennes dans le contexte géographique et économique local. Il était généralement vêtu sans ostentation, et la seule distinction permettant de connaître son importance tenait à la présence de plume(s) d'Aigle à son bonnet; ainsi, Samuel Johnson, lors de son "Tou" des Hébrides en 1773, décrit la façon très simple dont le jeune chef de Coll était vêtu et la déférence mêlée de joie qu'il inspirait néanmoins aux hommes de son clan (27).

Parfois, lorsque les circonstances l'exigeaient, il semble qu'un couvre chef orné de plumes ait été considéré

comme appartenant à l'habit de cérémonie de certains chefs des *Highlands* et ait été arboré à certaines occasions à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (28); cette coiffure portait le nom gaélique de *A'bhoinid-mhor-iteach* (le grand bonnet de plumes) et fut porté, au moins, par le Marquis de Montrose lorsqu'il se joignit à l'armée royaliste à Atholl en 1644. Le comte de Murray (*Atholl*), sur un portrait peint par Jamesone en 1660, porte un bonnet bleu décoré de plumes d'autruche, semblable à celui des soldats de plusieurs *Highland Regiments* (dont *The Black Watch*, qui porte un plumet rouge: *The Red Hackle*, constitué paraît-il de plumes de vautour ou d'autruche) et à celui des sonneurs civils ou militaires des *Pipes Bands* actuels.

De nos jours et en dépit des exagérations nord-américaines des descendants de *Highlanders*, la ou les plumes d'Aigle royal ne sont arborées que par le chef du clan selon un code strict, le désignant comme la seule et suprême autorité locale sur les membres de son clan.

Ce chef suprême du "nom" porte trois plumes d'aigle à son bonnet et un *chieftain*, chef d'une branche cadette (*sept*), seulement deux. Le fils et héritier ou un chef de moindre importance ne portait qu'une seule plume (29). Cette tradition perdure à l'époque actuelle et un badge (ou écusson d'argent) de chef montre trois plumes d'argent, tandis qu'un *chieftain* n'en présente que deux (30). L'utilisation de plumes au bonnet est bien réservée au chefs de clan et ne doit en aucun cas être l'occasion d'exhiber des coiffures qui n'ont pas lieu d'être dans un contexte de respect des traditions et des bienséances, lors des *Highland Games* ou bien des *Gathering of the Clan*.

Le port de ces plumes (Aigle, Pygargue, Tétras lyre) a une valeur symbolique fort ancienne; l'Aigle, rapace puissant et redouté, impressionna certainement les esprits depuis des temps immémoriaux et le fait d'arborer ses plus longues plumes confère au porteur une partie de la puissance de ce "Roi" des oiseaux.

Bénéficiant actuellement en Écosse et principalement dans les *Highlands and Islands*, d'un statut plus favorable avec environ 440 couples (31), l'Aigle royal semble trouver à nouveau la faveur du public écossais qui en 2013 l'a "élu Animal sauvage favori", à plus de 40%, dans un sondage organisé par Scottish Natural Heritage et VisitScotland!

Il n'est donc pas impossible qu'il devienne l'un des emblèmes (32) de cette Nation (avec le *Lion Rampant*, le *Chardon*, et la *Croix de St André*), suivant une proposition récente (01/04/2014), présentée au Parlement écossais. Cependant, cette suggestion rencontre quelque opposition tant il est vrai que la figure et le symbole de l'Aigle ne furent pas toujours réservés aux épisodes les plus glorieux de l'Histoire humaine continentale. En ce qui concerne l'Écosse, si l'Empire Romain ne parvint pas à planter ses "Aigles" sur le territoire calédonien, c'est bien face aux Aigles Impériales napoléoniennes que combattirent les 42<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> "Highland Regiments", tandis que la 51<sup>e</sup> "Highland Division", affronta l'Aigle allemand au cours des Première et Seconde Guerres mondiales.

## Notes

- 2) Une centaine d'archers écossais étaient présents dans la Garde Écossaise des Rois de France de Charles VII à Louis XV.
- 3) Voir James FISHER J, 1984. - *The Fulmar*.- London, Collins: 137-38.
- 4) Certains phénomènes de mode suscitèrent des engouements passagers de la part du public anglais et des élégantes Londoniennes, pour certains produits, tels les ailes de cette élégante petite Mouette pélagique qui servirent quelques temps à la décoration de chapeaux: mode passagère mais qui décimèrent nombre de colonies. Ainsi, dans un contexte plus méridional, 9.000 oiseaux furent tués en deux semaines sur l'île de Lundy dans le Devon; voir R.K. MURTON R K, 1971 .- *Man and Birds*.- London, Collins: 13. En fait les dégâts furent bien plus nombreux puisque cette petite mouette ne vient à terre que pour nicher sur des falaises relativement accessibles; la capture des parents signifiait donc la lente mort d'inanition des deux ou trois jeunes poussins ou la destruction des œufs par les goélands argentés ou marins.
- 5) L'importance de ces oiseaux pour les populations autochtones est confirmé par le fait que les Eiders furent protégés par la loi islandaise, à partir du Xe siècle. Voir COCKER M & TIPLING D, 2013.- *Birds and people*.- London, Jonathan Cape: 87.
- 6) Du danois *eiderdunn* et/ou de l'anglais *eiderdown*, littéralement "duvet d'Eider".
- 7) Son nom gaélique est *colcaidh*, signifiant "lit de plumes"! Voir COCKER M, MABEY R, 2005.- *Birds Britannica*.- London, Chatto & Windus: 102. Il est aussi connu sous le nom de "*Cuddy Duck*" dans la région des Borders (Sud de l'Écosse).
- 8) Du danois *eiderdunn* et/ou de l'anglais *eiderdown*, littéralement "duvet d'Eider".
- 9) La présence de l'Eider à duvet est décrite en Écosse, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, puis son abondance sur la plupart des côtes écossaises est confirmé dès le début du XVIII<sup>e</sup>, où ses œufs (prélevés à Islay) étaient vendus à Glasgow; voir PULLAR P & LOW M, 2012.- *Fauna Scotica*.- Edinburgh: Birlinn: 131.
- 10) Le nombre de canes pondeuses fut estimé à 20 000 pour l'ensemble des côtes de l'Écosse, en particulier les estuaires et les îlots; voir FORRESTER R & ANDREWS I, 2007 .- *The Birds of Scotland*.- Aberlady, SOC: 244.
- 11) CABOT D, 2009.- *Wildfowl*.- London, HarperCollins: 24.
- 12) Environ 350 "fermes" islandaises produisent (après récolte) environ 3000 kg de duvet par an, s'assurant un revenu moyen annuel de 4285 euros chacune; CABOT D, 2009.- *Wildfowl*.- London, HarperCollins: 24.
- 13) SIMMS E, 1983. - *A Natural History of British Birds*.- London, Dent: 156.
- 14) Naturaliste et auteur écossais (1914-1969) de *Ring of Bright Water*, décrivant la vie d'une loutre.
- 15) PULLAR P & LOW M, 2012.- *Fauna Scotica*.- Edinburgh: Birlinn: 132.
- 16) De plus la vigueur sexuelle et l'énergie considérable déployée par les mâles de Tétrasyre, lors des parades nuptiales sont réellement impressionnantes! (obs. pers.).
- 17) Alasdair Ranaldson MacDonell, chef du clan MacDonell fut le premier à arborer cette décoration à son couvre chef ( PULLAR P & LOW M, 2012.- *Fauna Scotica*.- Edinburgh: Birlinn: 25).
- 18) La séquence ci-dessous fut enregistrée à Blair Atholl, près de Pitlochry, dans le Perthshire, région où les leks de Tétrasyre sont encore relativement abondants. Voir le site: <https://www.youtube.com/watch?v=BPDWsQbX6Bc#t=47>.
- 19) FORRESTER R & ANDREWS I, 2007 .- *The Birds of Scotland*.- Aberlady, SOC: 304.
- 20) Placée en Liste rouge en G-B, cette espèce ne peut y être photographiée sans autorisation spéciale accordée au vu d'un dossier photographique conséquent. Les tentations sont grandes de passer outre et de tenter un affût, mais les amendes élevées sont très dissuasives. La plupart des photographes animaliers se rendent aujourd'hui en Finlande où les populations de Tétrasyre sont encore abondantes et où des affûts photographiques préparés longtemps à l'avance permettent de belles prises de vues sans déranger les oiseaux.
- 21) Son nom gaélique est *Iolaire dhub* (Aigle "noir") le distinguant du Pygargue (*Iolaire bhan, fhionn, ghlas*"Aigle blanc, gris»). Le synonyme gaélique de l'Aigle royal est tout simplement *An eun* (L'oiseau).
- 22) Une femelle adulte, supérieur en taille et poids au mâle, peut atteindre une envergure de 2,55 m et peser plus de 6 kg! Voir BROWN, L, 1976.- *Eagles of the World*.- Newton Abbot, David & Charles: 49.
- 23) Voir BAXTER E & RINTOUL LJ, 1953.- *The Birds of Scotland*.- Edinburgh, Oliver & Boyd: I, 296: "*The Old Statistical Account mentions Eagles from the Borders to Shetland and though many of the records might refer either to this or the Sea Eagle, it is obvious that the Golden Eagle was, at that time, a common bird in Scotland*". Plus d'un roc dans les Highlands a conservé le nom de *Craig na h-iolaire* (rocher de l'aigle)
- 24) MACGILLIVRAY, cité par Baxter & Rintoul, écrivait en 1840: "*Vast numbers have of late years been destroyed in conséquence of the extension of sheep farming in the Highlands*"
- 25) Voir BLACKBOURN D R, 1995 .- La destruction des rapaces in *L'Homme, le Clan et l'Animal*, Thèse de Doctorat (non publiée).- Paris, MNHN: III, 668-675.
- 26) Ces plumes sont les plus grandes de l'aile et leur acquisition demeure sans sources précises: les plumes étaient-elles prélevées sur l'oiseau mort, étaient-elles trouvées lors des mues?
- 27) Voir JOHNSON S, 1985.- *A Journey to the Western Islands of Scotland*.- Harmondsworth: Penguin Books: 125: "*Wherever we roved, we were pleased to see the reverence with which his subjects regarded him. He did not endeavour to dazzle them by any magnificence of dress: his only distinction was a feather in his bonnet.*"
- 28) Voir ADAM F, 1965 .- *The Clans, Septs, and Regiments of the Scottish Highlands*.- Edinburgh: W.& A.K. Johnston & G.W. Bacon: 380.
- 29) Voir SCARLETT J D, 1975. - *Scotland's Clans & Tartans*.- Guildford: Lutterworth Press: 55: "*With the bonnet, fixed to it behind the badge, feathers are worn, the number of which denotes the rank of the wearer, three for a chief, two for a chieftain and one for a 'Highland gentleman'. We are told that these should be eagles' feathers, but others have doubtless served.*"
- 30) Voir ADAM F, 1965, - *The Clans, Septs, and Regiments of the Scottish Highlands*.- Edinburgh: W.& A.K. Johnston & G.W. Bacon: 487: "*A chief surmounts the circlet by three small silver feathers, a chieftain two such feathers.*"
- 31) FORRESTER R & ANDREWS I, 2007. - *The Birds of Scotland*.- Aberlady, SOC : 482.
- 32) Birdwatch: RSPB Scotland's Duncan Orr-Ewing said: "*Golden Eagle is a true bird icon of Scotland*", and argued that Highland chieftains, Scottish regiments and the Royal Company of Archers traditionally wore eagle feathers.



**L'Aigle Royal fut le symbole de l'Oiseau prestigieux autant en Écosse que dans de nombreuses autres contrées du monde.**



**Le Pygargue à queue blanche est un rapace plutôt indolent, mais ses grandes rémiges étaient recherchées pour décorer le bonnet des chefs de clan.**



**Parade nuptiale du tétras-lyre mâle sur son lek**

**L'emploi des retrices du mâle de Tétras lyre dénote un attachement à l'environnement local et souvent familial (Clan)**

# PLUMES ET POILS

## QUELQUES TEXTES TROUVÉS DANS LES JOURNAUX D'AVANT LA GRANDE GUERRE

### Les plumes et poils pour fourrures

A l'une des séances de la Société des aviculteurs français, M. Janning, secrétaire du Congrès de la plume, a fourni les renseignements suivants:

Dans la crise progressive que nous subissons, à propos de la hausse de la main-d'œuvre agricole et du renchérissement connexe des vivres, on devrait résoudre, entre autres, le très intéressant problème de l'écoulement lucratif des sous-produits de la basse-cour.

Question qui est trop négligée pour ne pas dire ignorée. Les aviculteurs, fermiers, amateurs et éleveurs divers ont un très grand intérêt à connaître l'orientation à suivre pour intéresser les fourreurs et les plumassiers.

Par exemple, les poules blanches rapportent deux fois plus, quant au plumage, que celles d'autres couleurs; on peut obtenir 200 fr. le kilogramme des plumes blanches de queues de coqs, et combien d'exemples analogues pour les lapins, les dindes, les canards, les oies, etc.

Savoir ces choses, mais les bien savoir, serait faire un grand pas dans la voie rémunératrice qui augmentera le prix de production, sans augmenter celui de consommation.

Je n'aborde pas encore le domaine de la fantaisie où l'on voit la dépouille d'un sujet rare ou simplement très heureux, valoir beaucoup plus que l'animal lui-même.

Mais il ne suffit pas de savoir, pour donner une forme pratique et productive à cette orientation; il faut un groupement, sans lequel les initiatives privées resteraient stériles. Il faut que les producteurs qui s'intéressent à cette évolution nous écrivent, nous demandent des renseignements nous nous ferons un devoir de les instruire et le groupement sera tôt fait.

Une très heureuse décision vient d'être prise par la Société des Aviculteurs français pour sa prochaine exposition de février au Grand Palais. Elle y organise, dans une section spéciale, l'histoire de la plume et du poil à travers l'industrie française. Les producteurs et fabricants pourront y exposer, des conférences documentaires y seront faites, en un mot, ce sera une véritable leçon de choses. Les producteurs trouveront là le contact direct qui leur est nécessaire avec les industriels. Ils connaîtront mieux par la vue les besoins de ces derniers, les formes de préparations et d'offres. Quand on pense que l'étranger nous a importé, en 1911, 82 millions de francs de plumes brutes, mettons la moitié avec les autruches et le quart avec les aigrettes cosses paradis, ou autres plumes de fantaisie; il reste encore au moins 20 millions de francs pour les plumes de basse-cour. Les plumes de dindes de l'Amérique du Nord y entrent pour une grosse partie (plumeaux français et duvets); une bonne partie également avec les plumes des millions de canards chinois, plumes qui, bien triées. Atteignent 200 fr. le kilogramme. Pour donner une idée de l'importance de ces trafics, nous avons vu arriver

sur place, par parties de 50 kilogr., des lots des deux ou quatre plumes en forme de crochets qui ornent le dessus de la queue des canards mâles; or, 1 kilogr. contient un peu plus de 10.000 de ces plumes, ce qui représente, pour un lot, plus de 160.000 canards mâles seulement.

La Russie, la Sibérie, la Galicie, l'Autriche, se sont spécialisées dans l'importation des plumes de basse-cour coqs, poules, canards, pintades, dindes; l'Angleterre dans celles des faisans, dindes, pintades et canards; la Hollande, dans celles des canards, pigeons et oiseaux de mer; la Norvège, dans celles des oiseaux aquatiques.

Or, c'est la France qui tient la tête de l'industrie plumassière, qui fait les principaux travaux de classement, de teinture, de parage, de montage, etc. (l'Allemagne ne vient que très loin derrière elle), qui fournit le moins à l'industrie française.

La statistique ne nous donne pour les 68 départements où ce commerce existe que les chiffres très faibles suivant

Plumes	d'oies	4.700.000 fr.
	de dindons	860.000 "
	de canards	560.000 "
	de pigeons.	280.000 "
	de coqs et poules.	2.870.000 "
	Soit au total.	9.270.000 fr.

Et pourtant, en cette même année 1911, la Chambre syndicale de la plume accusait plus de cent millions d'exportations.

On voit combien l'importation étrangère prend une place trop grande dans le chiffre d'affaires français.

Il est également intéressant de savoir l'ordre de valeur dans lequel il faut classer les différents oiseaux au point de vue de l'industrie de la plume faisans, paons blancs, dindons blancs, canards, poules et coqs, les blancs d'abord, pigeons, pintades, ordre qui est parfois interverti dans des cas spéciaux en raison d'une fluctuation de la mode.

Ainsi des coqs Wyandottes, Campines, Braeckels crayonnés ou argentés mériteraient une vente spéciale et le sacrifice de la bête, etc. L'éleveur qui voudrait réussir industriellement, et économiquement ces élevages devrait se spécialiser absolument dans un élevage unique, seul moyen de réussite Ainsi, un élevage exclusif de dindons blancs donnerait, en dix mois, un bénéfice net de 800 fr. par 100 têtes avec trois plumées par tête et par an. Pour les peaux de lapins, même ignorance; le chiffonnier, colporteur, intermédiaire quelconque paie quelques sous la peau et se garde bien d'initier le producteur à leur valeur et

classification. Pourtant, les peaux de lapins communs varient en Bourse d'un minimum de 50 fr. jusqu'à 300 fr., les 104 peaux, suivant classification et provenance. Cette sérieuse différence grandira encore lorsqu'un groupement traitera directement avec les fourreurs. La classification comprend les "Forts", les "Clapiers", les "Entre-Deux". Ces prix sont encore très loin de ceux qu'on obtiendra en s'adonnant à l'élevage des lapins de races pures, à fourrures naturelles, comme les argentés, les bleus, les havanes, les blancs, etc.

Tout le monde sait aujourd'hui que le lapin entre pour une très grosse part dans l'industrie de la fourrure sous diverses étiquettes, et le procès correctionnel de l'an dernier

montra qu'un manteau de fausse loutre (lapin), se vendait un millier de francs, alors qu'un même vêtement de loutre véritable se vendait de 4 à 5.000 fr., c'est-à-dire cinq fois plus; la peau de loutre véritable valant 20 fr., nous sommes toujours très loin de compte.

Là encore, l'étranger a importé en France 6.920.350 fr. de peaux de lapins en 1911.

Il est grand temps de s'organiser.

JANNING, Secrétaire du Congrès de la plume et du poil.

## Une dot à la campagne

Ce qui va suivre s'adresse directement à nos ménagères de la campagne.

Je viens leur apporter un moyen aussi simple que facile de former une dot à leurs filles, sans déboursier un centime, en ne dépensant qu'en peu de soin! Qu'elles habitent leurs enfants, dès le bas âge, alors que leurs services ne peuvent encore être appliqués à rien ou à pas grand'chose, à récolter les objets dont nous allons leur montrer la valeur, et, peu après, les louis d'or s'accumuleront dans la tirelire de la fillette. Devenue grande, elle y trouvera quelques centaines de francs, mieux que cela même, si elle a voulu, quelques milliers de francs, qui ne nuisent jamais pour entrer en ménage.

Souhaitons maintenant que nos paysannes écoutent ma voix et essaient ce que je vais leur indiquer l'essai ne coûte rien.

Tous les oiseaux de nos basses-cours, soit par suite de la mue naturelle, soit par suite de batailles, d'accidents, perdent continuellement des plumes, petites et grandes, blanches, noires, fauves, de toutes couleurs, que le vent promène et balaie, inutiles et dédaignées, jusqu'à ce qu'il les accroche à quelques branches de fagots, à quelque paille du fumier. Même enfouies au milieu des détritiques et des déjections qui emplissent la fosse, ces plumes, en raison de leur structure cornée, semblent presque indestructibles, tant elles résistent longtemps à la destruction spontanée. On les retrouve longtemps, longtemps, dans les champs, souillées de boue...

Eh bien, ces plumes errantes constituent une véritable richesse! Il ne s'agit que de savoir les utiliser pour en vendre le produit à haut prix. Pour tout instrument de transformation, la fermière n'a besoin que d'une paire de ciseaux!

Mais ces plumes folles ne sont pas les seules dont, à la campagne, on ne connaisse pas la valeur. Il est depuis longtemps admis dans nos mœurs que le duvet de l'oie, celui même du canard, ainsi que leurs petites plumes, servent à faire des oreillers et des lits de plume. On sait dès lors le haut prix qu'atteignent ces plumes. On fait encore, avec les petites plumes de la poule et des poulets, des lits moins bons et moins beaux que l'on utilise pour les couchers communs; mais, quelles que soient les volailles que l'on tue, on jette toujours un certain nombre de plumes que l'on regarde comme trop dures et trop longues pour être gardées; à peine

se sert-on des ailes pour en faire des *plumasseaux* ou balais divers. Eh bien toutes ces plumes, jusqu'à la dernière, grande ou petite, les moins belles, toutes, toutes... ont une haute valeur. Il faut donc bien se pénétrer de cette valeur, et agir en conséquence.

D'après une statistique fort judicieusement faite, nous jetons au vent, nous gaspillons ou nous laissons perdre, chaque année, pour autant valant de plumes que nous achetons de coton! Un pareil chiffre est effrayant, mais rien n'est saisissant comme la réalité.

Que faut-il donc faire?

Rien de plus simple. Prendre toutes ces plumes; avec des ciseaux, en couper les barbes des deux côtés, tout le long de la côte du milieu; placer ces barbes coupées dans un sac de grosse toile semblable aux sacs à argent, puis frotter à sec, entre les mains, le sac et la plume dedans avec le même mouvement que les femmes emploient pour laver le linge au bout de cinq minutes, les barbes se sont désagrégées, feutrées et enchevêtrées, formant un duvet d'une très-grande légèreté et parfaitement homogène: c'est l'*édredon artificiel!* Beaucoup plus léger que l'édredon naturel, qui renferme toujours la côte des petites plumes qui le composent, si petites qu'elles soient, celui-ci n'en contient pas; or, c'est la côte qui pèse...

Ce duvet, ainsi préparé, trouvera acheteur partout. A Paris, qu'on ne l'oublie pas, on l'achète au prix de vingt francs le kilogramme, et ce prix n'ira qu'en augmentant (1).

Maintenant, qu'est-ce que représente un kilogramme de cette matière? Rien n'est plus aisé que s'en rendre compte; les expériences viennent d'être faites et prouvent que la dépouille d'un poulet ordinaire, cette dépouille que l'on jette au vent les trois quarts du temps, surtout dans les campagnes, vaut un peu plus d'un franc. En effet, elle pèse 52 à 53 grammes elle pourrait aller à 63 et 64, mais il y a toujours un peu de perte.

Quoi qu'il en soit, il faut savoir que la dépouille de ce poulet ordinaire, pesant 105 grammes, y compris la queue,

---

1) Comme on ne manquera pas de nous demander au moins une adresse, nous vous indiquons M. Bardin, 48 rue de Bondy, à Paris, l'inventeur même du procédé que nous venons de révéler, qui recevra l'*édredon artificiel* à bureau ouvert, à condition que l'on y joindra les côtes retirées des plumes, petites et grandes.

les ailes, etc., se décompose ainsi:

Côtes	du dos	10 grammes.
	du ventre	10
	des ailes	12
	de la queue	4
	Total des côtes	36 grammes
Duvet	du dos	25 grammes.
	du ventre	25
	des ailes	5
	de la queue	2

Récapitulation en matière préparée pour la vente:

Côtes en général	30 grammes
Duvet complet	57
	93
Poids de la dépouille brute	105
Perte	12 grammes.

Faisons remarquer en même temps aux ménagères de la campagne qu'il suffit d'envoyer les enfants dans le poulailler, dans la basse-cour, le long des haies du verger, pour ramasser chaque jour une immense quantité de plumes; que le travail d'en couper les barbes se fait à temps perdu, le soir à la veillée, et que les enfants eux-mêmes peuvent y être employés.

L'oie est certainement l'animal auquel nous empruntons une plus grande quantité de plumes utilisables; mais quelle que soit la richesse de l'animal, nous n'en

prélevons pas plus d'un cinquième! Tout le reste est perdu! En employant le nouveau procédé de l'édredon artificiel, ce n'est plus un cinquième que l'on récoltera, mais les deux tiers, ce qui produit une récolte de trois à quatre fois plus considérable. Il est donc vrai de dire que l'on perd, même de l'oie, - le mieux utilisé de nos oiseaux de basse-cour, une beaucoup plus grande valeur de plume qu'on n'en ramasse, quatre fois plus au moins!...

Encore quelques questions que je sens venir. Pourquoi faire? A quoi peut servir l'édredon artificiel? Qui nous dit que l'usage s'en continuera?...

A la dernière question il est facile de répondre que l'usage s'en continuera, parce que, même dans les familles, c'est une magnifique découverte que tirer un excellent édredon d'un produit absolument sans valeur. Mais l'usage futur, industriel, de l'édredon artificiel n'est point à dissimuler: ce produit va servir à faire du *drap de plume*.

Pour faire un mètre carré de drap de plume, beaucoup plus léger et plus chaud que la laine, il faut 700 à 750 grammes de la matière que nos ménagères vont faire. Or, en France, - rien qu'en France! nous perdons, par année, de 5 à 6 millions de kilogrammes de duvet désagrégé. C'est avec cela que l'on fera 7 à 8 millions de mètres carrés de drap de plumes. Or ce drap, que nous avons vu, est presque inusable, parce que, au lieu de se couper, il se feutre sur les endroits qui souffrent le plus. Il prend merveilleusement la teinture et ne se mouille jamais! Quelle merveille!

Qu'on ne s'y trompe pas! Il y a là une des plus grandes découvertes du siècle... et une dot pour les enfants de la campagne.

H. de la Blanchère.

## Les plumes de l'oie et du canard

De tous les animaux de basse-cour, c'est l'oie dont la plume est le plus utilisée.

Autrefois, on arrachait les plumes des ailes au moment de la mue, pour l'industrie des plumes à écrire, industrie presque perdue aujourd'hui, où la plume de fer a remplacé à peu près partout la plume d'oie pour l'écriture.

On plume les oies trois fois par an, pour récolter soit les plumes ordinaires, soit le duvet qui garnit le dessous du ventre.

Les oies mortes ou tuées donnent encore leur plume et leur duvet, mais de qualité moindre. Le produit annuel fourni par la plume d'une oie vivante est de 1 franc environ; le produit en plumes d'une oie morte atteint à peine 45 centimes.

Dans le département de la Vienne, on écorche l'oie grasse avant de la livrer à la consommation, et avec sa peau garnie de duvet on fabrique des imitations de cygne. Pour cela, on fend la peau par le dos et on la soulève avec les plus grandes précautions. Une belle peau d'oie, bien fourrée et sans déchirure, se vend 2 à 3 francs; mais le corps de la bête a perdu à peu près un cinquième de sa valeur. Ces oies

écorchées sont expédiées à Paris, où elles trouvent, sur les marchés des quartiers populeux, un placement avantageux, car elles n'y subissent qu'une dépréciation peu sensible.

Il existe à Poitiers, depuis un demi-siècle, deux établissements dans lesquels on prépare chaque année de 40000 à 50000 peaux d'oies. Ces peaux, d'une grande souplesse, proviennent d'oies qui se font remarquer par leur blancheur éclatante, et par leur duvet soyeux qui permet de les comparer aux peaux de cygne. On en expédie un grand nombre à l'étranger, et surtout en Angleterre et en Amérique.

Le canard donne un duvet inférieur à celui de l'oie comme quantité, mais au moins égal comme qualité. Aux époques de mue naturelle, en mai et en septembre, on arrache aux mâles une partie du duvet qui garnit le cou et le dessous du ventre. En Normandie, on ne plume jamais les canes ni les mâles adultes, et l'on plume les canetons seulement à la mue d'automne. Le duvet du canard normand est préféré, comme le plus souple et le plus fin, à celui du canard ordinaire et même de l'oie.

Quelquefois on fait trois cueillettes de duvet par an: en mai, en juillet, en septembre; et l'on peut arriver à récolter ainsi de 250 à 500 grammes de duvet valant de 2 à 4 francs.

Mais, par cette pratique, on nuit beaucoup à l'état de santé des oiseaux et à leur fécondité.

Lorsqu'on sacrifie un canard, on récolte encore des plumes et du duvet dont on peut tirer parti.

Les canards des variétés blanches, et notamment celui d'Aylesbury, fournissent un produit plus estimé et supérieur d'un tiers en valeur commerciale.

Il existe dans la banlieue de Paris, à Joinville-le-Pont, une manufacture très importante où sont traitées les plumes de toutes sortes, et surtout les plumes d'oies tirées principalement de la Russie.

L'industrie sait tirer parti de tous les éléments qui constituent la plume. Le tuyau est employé à la fabrication de plumes à écrire, découpées à l'emporte-pièce, à l'usage de

quelques personnes qui les préfèrent aux plumes métalliques et qui s'en servent de la même façon. Les quatre côtés de la tige sont enlevés, débarrassés de leurs barbes, et employés à la confection d'excellentes brosses et de balais inusables. Les barbes de la plume, teintes de diverses couleurs, servent à fabriquer des fleurs artificielles pour l'exportation. La partie centrale de la tige et la moelle du tuyau constituent un engrais assez riche.

La véritable industrie consiste à ne rien laisser perdre de ce que nous fournit la nature; et, dans l'élevage de la volaille, la plume est un sous-produit qui peut acquérir, comme on le voit, une très sérieuse importance.

Dr. Hector George, maître de conférence à l'Institut national agronomique.

## Bibliographie

DE LA BLANCHÈRE (H.), 1874, Une dot à la campagne, *La Gazette du village*, pp. 27-28.

GEORGE (Dr. Hector), 1887, Les plumes de l'oie et du canard, *Le Magasin pittoresque*, p. 128.

JANNING, 1913, Les plumes et poils pour fourrures, *La Gazette du village*, pp. 54-55.



# DELISLE LEOPOLD. *ÉTUDES SUR LA CONDITION DE LA CLASSE AGRICOLE ET L'ÉTAT DE L'AGRICULTURE EN NORMANDIE AU MOYEN-ÂGE. 1903. (SUR GALLICA)*

Un économiste du XIII<sup>e</sup> siècle recommande aux intendants de mettre des cygnes dans les terres des seigneurs (1). – Robert de Meulan donne aux moines de Préaux la dime des cygnes qu'il prendra (2). – En 1219, Henri Mauconduit s'accorde avec l'abbé de Fécamp au sujet des oiseaux, et particulièrement des cygnes qui seront pris avec des filets sur la rivière de Vittefleury (3). – Au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, les moines de Troarn veillaient, avec la plus vive sollicitude, à conserver leurs droits sur les cygnes des marais de la Dive (4). – En 1366, quand Guillaume de la Haie vend sa baronnie de Néhou, il n'oublie pas d'énumérer les oiseaux sauvages qui nichent dans l'aunai, sous son château (5). – Dans les jardins du manoir archiépiscopal de Déville, les viviers étaient animés par la présence de cygnes, de canards et de "bourres" sauvages (6). On y nourrissait les cygnes avec de l'avoine (7) et on prenait les précautions les plus délicates pour les faire couvrir (8). – On élevait aussi des cygnes dans les domaines

de l'évêque de Baieux (9).

Les paons n'étaient pas moins recherchés que les cygnes. Les intendants de Charlemagne devaient en nourrir dans ses domaines (10). Au XV<sup>e</sup> siècle, nous en remarquons dans les manoirs des archevêques de Rouen (11) et des évêques de Baieux (12). Les plumes de cet oiseau servaient à garnir certaines flèches (13), et à recouvrir une espèce de chapeaux, qui jouit longtemps d'une grande vogue (14). L'usage de manger la chair du paon persista jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, puisque Champier parle encore de troupes de paons qu'il vit engraisser avec du marc de pommes aux environs de Lisieux (15).

---

1) *Fieta*, l. II, c. lxxij p. 350.

2) *Decimam cignorū meorum quos capiam; Cartul. de Préaux*, f. xliij r.

3) *De exitibus piscarie et avium tam cignorū quam aliarum avium que cum rethibus capientur; Cartul. de Fécamp*, f. x r. – Cf. *Chartul. Fisc.*, VII, V.

4) *Voy plus haut*, p. 282, n. 47. En 1311, Raoul de Meulan déclare aux moines de Troarn n'avoir "en lour marès, en lour cignes, en lour garenne et deffens, justice, segnorie ne danger"; *Parc. Lib. rub. Troarni*, f. 42 v. – 1314: *Exinde (exclusa nostra de Troarno) fugaverunt cignos nostros et a garena sua alienaverunt; Ib.*, f. 45 r. – 1 mars 1455: *Item ès marescz du dit lieu de Trouart avons garenne de cygnes qui s'estent depuis le pont de Corbon jusques à la mer; Aveu de l'abbé de Troarn*, dans *Cartul. de Troarn*, f. vij\*\* ij r.

5) *In quo alneto covant et ponunt cigni silvestres, et aves de ripperia ibidem nidificant, etiam in estate heronni, buchocrolli, aquiie volantes et multe alie aves covant seu foyent et ibidem nidos suos faciunt T. des ch.*, COUTANCES, n. 18 bis, J. 223. – *Ouquel aunoy couvent et ponnent les synes, oues savaiges et oysesaux de rivière, et en estey les hérons, buchoereaux, egres vales et moult d'autres oysesaux couvent et y nicent; Ib.*, n. 18.

6) *Compte de Déville*. 1488-1489.

7) *Ib.*, 1403-1404.

8) *Pour avoir assis et miz une roe dedens l'un des viviers de Desville, pour faire couvrir les signes, et pour avoir fait des hayes autour des dis viviers pour garder que les bestes ne chiens ne feissent aucun mal es signes qu'ils (sic) couvoient; Ib.*, 1487-1488.

---

9) *A Ville le Grain, son filz et aultres compengnons, pour avoir prins lez jeunes signez, pour ce, iij sous Compte du temporel de l'évêché de Baieux, en 1426, f. 120 r. Cf. plus loin, n. 24.*

10) *Ut unusquisque iudex per villas nostras singulares etlehas, pavones, fasianos, enetas, columbas, perdices, turtures... semper haberant; Capitulare de villis, c. xl; Capitularia, éd. de Baluze, t. I, c. 337.*

11) *Item, autre blé baillé à Jehan Canu, concierge de Desville, pour les couloms et pour les paons du manoir de Desville, par tout le temps de ce présent compte, xx mines; Compte de Dévill", 1392-1393. – Item, à Jehan le Blont pour avoir amené de Paris à Rouen v paons, que mon dit seigneur avoit laissés à Paris, et ordonné estre admenés au dit lieu de Rouen, païé le xj<sup>e</sup> jour de juillet, xxj sous viij deniers; Compte de Gilles des Champs, 1426-1427. – Item, à Colin du Parc, pour avoir mené de Rouen à Paris, en son bâtel, iij paons pour porter à mon seigneur le chancelier de France, de par mon dit seigneur, païé le xvij<sup>e</sup> jour du mois de may, xxij sous vj deniers; Ib., 1427-1428.*

12) *Pour la despense dez signez et paons de l'ostel de mon dit seigneur durant le dit mois, iijj boisseaux; Compte du temporel de l'évêché de Baieux, en 1426, f. 125 v.*

13) *L'archevêque de Rouen avait une rente de: Deux saectes barbellés et plumés de plumes de paon ou d'aigle, sur l'ille de Vauvray séant en l'eau de Saine; Compte de Louviers, 1 janv. 1453. – 1 janv. 1454 (n. s.)*

14) *Voy. le titre XCIII du Livre des Métiers d'Etienne Boileau, qui est entièrement consacré aux chapeliers de paon de Paris, p. 253 de l'éd. de Depping.*

15) *De re cibaria*, 1560, l. XV, c. xxviii cité par Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*; t. I, p. 367.



# **JOURNÉE DU GROUPE D'ETHNOZOOTECHE CAPRINE**

**organisée par Pierre MORAND-FEHR et Jean-Claude LE JAOUEN**

**Melle (Deux-Sèvres),  
25 avril 2014**



# AVANT-PROPOS

**Pierre MORAND-FEHR <sup>(1)</sup>, Jean- Claude LE JAOUEN <sup>(2)</sup>**

Le Groupe d'Ethnozootechnie Caprine (GEC), groupe spécialisé de la Société d'Ethnozootechnie (SEZ), a organisé la septième édition de sa Journée de Rencontres, le 25 Avril 2014, au Lycée agricole régional Jacques Bujault de Melle (Deux-Sèvres). Les participants y ont été particulièrement bien accueillis. Comme à l'habitude, des sujets d'actualité ou prioritaires pour le GEC ont été présentés et débattus.

Au cours de la séance du matin, Pierre Del Porto président de l'AFMA (Fédération des Musées d'Agriculture et du Patrimoine Rural), a présenté une intéressante communication sur "*Les musées agricoles et les filières caprines*", en relation avec la toute nouvelle Maison des Fromages de Chèvre à Celles-sur-Belle qui a été inaugurée le 26 Avril et a été visitée par les participants de la réunion. Frantz Jénot, Martine Lacroix et Julien Soleau ont rédigé un article retraçant la genèse et la réalisation de ce projet, soutenu par la région Poitou - Charentes.

Dans le cadre de l'ouverture du GEC aux ethnozootechniciens étrangers, notre collègue espagnol Francisco de Asis Ruiz de l'IFAPA (Junta de Andalucía) a traité "*Les races et les fromages de chèvre en Andalousie et en Espagne*".

Par ailleurs le GEC recherche toujours de l'information sur les fromages de chèvre régionaux, en particulier sur les fromages dont la production est limitée. Dans ce cadre, Guillemette Allut a présenté un exposé bien documenté sur "*Les fromages de chèvre en Bourgogne*".

Enfin, Jacky Losdat et Alain Pannelle ont présenté une synthèse des activités du BTPL (Bureau Technique de la Production Laitière) mis en place par les coopératives laitières depuis une trentaine d'années avec des groupes d'éleveurs caprins en Poitou-Charentes.

L'après-midi a été consacrée aux actions de coopération internationale caprine françaises depuis 1970. Jean-Claude Le Jaouen a d'abord présenté un exposé sur "*Historique et bilan des actions en faveur de la coopération internationale caprine à l'ITOVIC*" et Pierre Morand-Fehr a donné, à partir d'actions réalisées au Maroc, des exemples de projets bilatéraux conduits par l'UCARDEC et par l'INRA. Ces deux interventions, très riches en informations et en réflexion font l'objet de deux articles publiés dans ce numéro d'Ethnozootechnie. La séance de l'après-midi a été complétée par deux communications: l'une sur les actions de coopération à l'international du CFPPA de Melle présentée par Anne Giraudel, et l'autre, sur le projet de développement d'une filière lait et fromages de chèvre des coopératives laitières Lescure - Bougon au Chili, exposée par Jean-Claude Sarrazin. Une table-ronde sur les facteurs de réussite et sur les interférences pouvant perturber ces actions de coopération a clôturé cette journée.

Les nouveaux co-animateurs du GEC: Frantz Jénot, Bernard Leboeuf et Yves Lefrileux qui sont à l'origine de cette journée très réussie ont été vivement remerciés. Ils préparent de nombreux projets à mettre en place à l'avenir au niveau du GEC, dont nous informerons les lecteurs d'Ethnozootechnie en temps voulu.

---

1) UMR MoSAR Agroparistech - INRA, 16 rue Cl. Bernard, 75231 Paris Cedex 05

2) 30 avenue du Clos Prieur, 77150 Férolles-Attilly



# HISTORIQUE ET ESSAI DE BILAN DES ACTIONS EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE CAPRINE A L'ITOVIC

Jean-Claude LE JAOUEN <sup>(1)</sup>

**Résumé:** L'article propose de faire une synthèse sur les actions caprines conduites par l'ITOVIC à l'Internationale. Cette activité a débuté à la suite de la 2<sup>e</sup> Conférence Internationale de l'Élevage Caprin à Tours en 1971 où il a été mis en évidence que la chèvre est une alternative crédible de développement autant dans les pays développés qu'en développement. En l'espace de 20 ans, la section caprine de l'ITOVIC a développé des programmes de coopération dans plus de 25 pays, en particulier au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique du Sud. Dans ces actions, l'ITOVIC a été aidé par l'INRA, le CIRAD, des organismes spécifiques comme l'UCARDEC ou PROCEMOC et certaines régions françaises. Des expériences acquises au cours de ces projets, on a pu tirer cinq enseignements principaux: 1 – Importance de respecter les contraintes formelles dans les contenus d'un projet et dans les démarches effectuées. 2 – Gérer efficacement et rapidement les multiples impondérables qui risquent de compromettre le projet. 3 – Bien identifier de façon précise les étapes dans le temps et les hiérarchiser selon leurs modalités d'application. 4 – Les difficultés d'origine française doivent être prises en compte et gérées à part pour éviter qu'elles perturbent le projet. 5 – Savoir observer et comprendre avant de proposer des changements et ensuite s'assurer que les éleveurs ont bien compris les modifications à appliquer et les avantages qu'elles leur apporteront. En conclusion, on peut dire que parmi l'ensemble de ces projets, de belles réussites mais aussi des échecs sur lesquels il y a lieu de s'interroger ont été enregistrés.

Cet aperçu des diverses actions conduites à l'international couvre une période d'une vingtaine d'années correspondant, parallèlement, à celle de la modernisation et de la structuration de la filière caprine laitière et fromagère française. Durant cette période les activités de la section caprine se sont progressivement ouvertes à l'international,

afin de répondre aux demandes qui s'exprimaient par différents canaux. Toutefois, elles n'ont toujours occupé qu'une place relativement secondaire par rapport aux priorités nationales centrées sur les besoins sur la filière nationale.

## Les débuts à l'international

Deux dates encadrent cette période d'existence de la section caprine:

- 1967: année de la création de l'ITOVIC avec ses deux sections ovine et caprine (Loi sur l'élevage de 1966). La section caprine est à l'origine constituée avec l'équipe caprine déjà existante à la Maison du Mouton et de la Chèvre (4 ingénieurs nationaux et une douzaine de moniteurs départementaux caprins).

- 1990: date de la fusion entre l'ITOVIC et l'Institut Technique de l'Élevage Bovin, avec la création de l'Institut de l'Élevage.

Avant 1967, et pendant les premières années d'existence de la section caprine, aucune action significative à l'international n'a été développée; les activités étant essentiellement centrées sur les régions françaises, ceci en fonction des demandes professionnelles et institutionnelles des autorités de tutelle de l'Institut. Du fait de la forte demande en matière de recherche et de développement, seuls quelques contacts étaient entretenus avec l'étranger, en particulier avec plusieurs pays européens.

C'est en 1971 qu'intervient le véritable début de l'ouverture à l'international avec l'organisation, par la section caprine, de la deuxième Conférence Internationale de

l'Élevage Caprin à Tours, en juillet 1971. Véritable aventure lancée avec peu de moyens, l'objectif était de rassembler les organismes nationaux et internationaux (FAO) intéressés par la production caprine (viande, lait, intensif, extensif), tout en présentant les réalités de la nouvelle filière laitière et fromagère française. Avec 180 participants de 25 pays, venus des 5 continents la conférence a connu un véritable succès: compte-rendu diffusé à plus de 1000 exemplaires, création d'un réseau actif des spécialistes caprins, démonstration et prise de conscience que la chèvre était une alternative crédible pour des programmes de développement (lait et viande), aussi bien en pays développés qu'en pays en voie de développement, modification de l'image négative prédominante de la chèvre.

Cet extrait des conclusions et recommandations de la Conférence synthétise les idées dominantes qui se sont dégagées: *Il convient de poser de façon objective et raisonnée le problème général de l'élevage caprin, que ce soit dans les pays à agriculture développée dans lesquels la chèvre est principalement exploitée pour son lait, ou dans les pays en voie de développement ou la chèvre est essentiellement élevée pour sa viande, sa peau ou son poil... La chèvre n'est ni cet animal miracle, ni cet animal foncièrement néfaste et destructeur que l'on décrit trop fréquemment dans la littérature spécialisée... On peut affirmer que l'exploitation rationnelle de la chèvre pour sa viande, son lait ou son poil, possède sa place à côté des autres espèces animales, que ce soit en tant qu'élevage spécifique ou en association avec d'autres espèces animales...*

1) Ancien chef de la section Caprine Institut Technique de l'Élevage Ovin et Caprin 30 avenue du Clos Prieur, 77150 [Férolles-Attilly](http://Férolles-Attilly) - [jelejaouen@free.fr](mailto:jelejaouen@free.fr)

Dix ans après, en 1981, un Séminaire international sur l'alimentation caprine (Tours), organisé conjointement par la section caprine et l'INRA, viendra conforter ce changement de perception des potentialités de l'élevage caprin. Au cours de la même période, à la demande de coopératives d'éleveurs ovins et caprins des Antilles et du Ministère de l'agriculture, l'ITOVIC met en place un

programme d'assistance technique qui lui permet d'acquérir une expertise dans les systèmes d'élevage viande en milieu tropical, avec les races locales ovines et caprines. Cette compétence spécifique sera ultérieurement valorisée, en particulier dans des programmes en Jamaïque, à Trinidad - Tobago, au Mexique, etc.

## Des projets développés dans plus de 25 pays

En l'espace d'une vingtaine d'années la section caprine, dont les effectifs s'étaient renforcés (1), a développé divers types de programmes dans plus de 25 pays dont une quinzaine hors d'Europe, principalement en Amérique du nord et du sud, en Afrique et au Moyen-Orient.

Ces programmes, dans leur conception et leur réalisation, ont donné lieu à de multiples interrogations et difficultés: modalités d'acquisition des compétences nécessaires, disponibilités en temps pour les missions de longue durée, arbitrages dans les priorités des sollicitations, ciblage privilégié de certains pays ou régions du monde, adaptation des méthodes de transfert des savoir-faire et de pédagogie, pertinence d'application de certaines techniques d'élevage dans des milieux à forte contraintes, compréhension des cultures et des contextes diversifiés d'application, réticences de certains professionnels français craignant la concurrence, débat sur l'exportation du potentiel génétique français, alternative entre races locales et races améliorées exogènes, diffusion de certaines techniques fromagères liées à des savoir-faire spécifiques, protection juridique de dénominations fromagères, etc.

Parallèlement à la section caprine, d'autres organismes intervenaient également dans le secteur caprin, parfois en collaboration plus ou moins étroite avec l'ITOVIC en fonction des structures et des hommes. Citons en particulier:

- l'INRA et le CIRAD dans le domaine de la recherche.
- Des organisations spécifiques créées pour les interventions caprines à l'international:UCARDEC (deux périodes distinctes d'activité), PROSEMOC, CAPRITEC.
- Des régions fortement mobilisées dans le secteur caprin, telles que PACA, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, qui intervenaient en lien avec le niveau national ou dans le cadre de partenariats régionaux spécifiques.

Les organismes demandeurs étaient également de natures très variées. A titre indicatif on peut citer quelques exemples pris hors Europe et des ex pays de l'est, pour lesquels des collaborations existaient par ailleurs.

- FAO: Cap Vert, Maroc.

- Ministères français: Agriculture, Coopération, Affaires étrangères. Principaux pays concernés: Egypte, Rwanda, Algérie, Tunisie, Maroc, Togo, Cote d'Ivoire.

- Ambassades françaises: Brésil, Colombie.

- Fondations et ONG: Chili, Brésil, Jamaïque.

- Organisations professionnelles: Mexique, USA, Canada. Israël.

L'ensemble de ces missions, ponctuelles de quelques jours à plusieurs semaines, certaines sur plusieurs années, ont été marquées par une très grande diversité de profils:

- Diversité des demandeurs, la règle appliquée étant que les missions devaient être intégralement financées. Ces demandeurs étaient institutionnels, professionnels, parfois privés (rarement des entreprises).

- Diversité dans la nature des projets, leurs objectifs, les motivations des demandeurs.

- o Projets de développement rural classiques ou émanant de filières plus ou moins structurées, parfois en cours de constitution.
- o Programmes centrés sur la production de lait ou de lait+fromages ou quelquefois d'autres produits laitiers (lait de consommation, laits fermentés), plus rarement sur la viande caprine et la transformation des produits carnés. A noter qu'aucune demande n'a porté sur le cuir ou le poil.
- o Exportations des races sélectionnées françaises, assistance technique, formation, animation de stages, échanges entre professionnels, voyages d'étude, fourniture d'équipements, etc.
- o Contextes d'intervention extrêmement variés selon les pays, les régions et les climats, les structures et les conjonctures politiques locales, les bailleurs de fonds, les milieux institutionnels et professionnels, etc.

A la diversité des projets correspond également une grande amplitude de variabilité dans les résultats obtenus; généralement en deçà des objectifs figurant dans les projets initiaux, mais avec quelques vraies réussites malgré tout!

## Essai de bilan des expériences acquises

L'expérience acquise, et le recul du temps passé, permettent de souligner l'intérêt d'analyser objectivement les bilans des actions, ceci en dépit des risques inhérents à une telle démarche! Il est en effet toujours délicat de s'engager

dans une analyse critique, derrière laquelle se cachent toujours des enjeux de responsabilités personnelles, de concurrence institutionnelle, sinon de concurrence commerciale.

Il est néanmoins possible d'essayer de tirer modestement des enseignements et de dresser, en cinq points, un bilan sommaire de ces deux décennies d'activités internationales.

---

1) Principaux intervenants à l'international de la section caprine: Jean-Claude Le Jaouen, Michel de Simiane, Gilbert Toussaint, Sylvie Hacala, Jacques Delahaye, Jean-Paul Sigwald.

- 1- Importance de savoir respecter les nécessités formelles dans les contenus comme dans les démarches. Citons sans ordre hiérarchique les impératifs imposés par: les demandeurs et les financeurs, les autorités de tutelle des pays d'intervention, la formalisation des dossiers avec les mots-clés à la mode du moment, le montage proprement dit des dossiers, l'importance du relationnel avec les interlocuteurs de l'amont et de l'aval du projet en sachant ménager les susceptibilités de tous ordres, la gestion dans le temps des étapes successives, etc.
- 2- Un projet ne se déroulant jamais conformément aux prévisions initiales, il importe de gérer les impondérables multiples qui ne manqueront pas de se produire, certains pouvant compromettre irrémédiablement le projet.  
 Outre les difficultés techniques, administratives, financières, voire culturelles, des événements extérieurs peuvent survenir. Un des exemples vécus, parmi les plus douloureux, a été le massacre de la plupart des techniciens ruandais formés dans le cadre du projet caprin Kigali-Est lors du génocide qui a été perpétré au Rwanda. Dans un registre moins dramatique, l'élection d'un nouveau gouverneur dans le Nordeste au Brésil s'est traduite par l'abandon brutal et immédiat d'un projet de développement caprin au Salvador, alors que des résultats intéressants avaient été obtenus au cours des trois années précédentes.
- 3- La prise en compte de la notion de durée est indispensable car, de toute façon, elle s'imposera in fine. La gestion des temps nécessaires concerne des domaines très variés: cycles d'élevage, évolution des mentalités, délais des réalisations.... Difficulté supplémentaire: le temps administratif des dossiers n'est pas celui des réalités du terrain et des lenteurs locales. Parfois certaines incompatibilités se révèlent impossibles à gérer! Il est important de savoir identifier les étapes dans le temps, les hiérarchiser avec leurs modalités d'application, tout en étant

conscient qu'il ne s'agit que de prévisions qu'il faudra adapter ultérieurement.

- 4- Les difficultés internes franco-françaises dans le respect des engagements sont trop souvent sous estimées: retards dans la mobilisation des financements prévus, délais de livraison non respectés, qualité sanitaire non conforme des animaux exportés, rivalités de structures, changements de priorités politiques, capacité d'adaptation de certains intervenants qui ne pensent qu'à exporter leur modèle, leurs techniques, leurs races, sinon leurs préjugés, etc.
- 5- Le comportement des intervenants est important: nécessaire attitude de respect des hommes, de leur culture, de leurs techniques, de leurs traditions dans les pays d'intervention. Prendre le temps de comprendre avec empathie et modestie. Savoir observer pour interpréter avant de proposer: il faut parfois oublier son expertise technique et ses modèles de référence dans des contextes différents

En conclusion de cet essai de bilan sur deux décennies d'activités à l'international, trois idées semblent se dégager.

En premier lieu, la diversité des projets, le nombre de pays concernés résultent d'une volonté politique de développer les activités caprines à l'international. De ce point de vue c'est donc une forme de réussite.

En deuxième lieu, l'analyse subjective des résultats, par pays ou par nature de projets, révèle un bilan contrasté. Quelques belles réussites côtoient aussi des échecs et, le plus fréquemment, des succès relatifs en demie teinte dont les acteurs éprouvent des difficultés à tirer les leçons.

Enfin, il y a lieu sur les motivations réelles des actions à l'international. Au-delà des intérêts immédiats et évidents des structures intervenantes (commerciales, politiques, notoriété...), force est de constater que, au vu des résultats, la pertinence de certains projets mériterait d'être réexaminée objectivement.



Figure 1. Présentation du projet caprin Kigali est au Rwanda en 1988

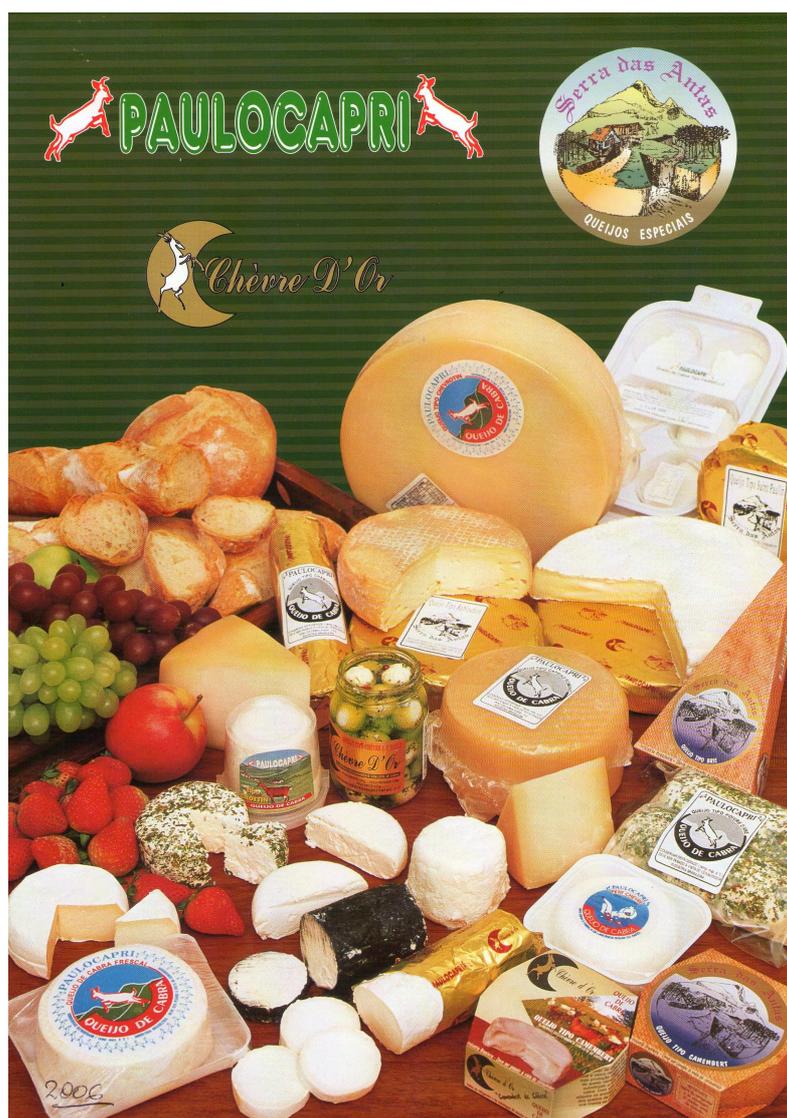


Figure 2: Au Brésil, une production de fromages de chèvre a été mise en place.

# RÉFLEXIONS ÉLABORÉES A PARTIR DE PROJETS CAPRINS FRANCO-MAROCAINS DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

Pierre MORAND-FEHR <sup>(1)</sup>

**Résumé:** L'objectif de cet article est de décrire deux projets caprins bilatéraux de recherches – développement réalisés entre 1981 et 2010 et d'en tirer une réflexion à partir des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés. Le choix s'est arrêté sur deux projets réalisés au Maroc, l'un au Nord dans la région de Chef-Chaouen pour développer la production laitière caprine, et l'autre, dans le Sud près d'Essaouira dans l'Arganeraie, pour identifier les qualités diététiques de la viande de chevreau de cette région en vue de mettre en place un label de qualité. Le premier a permis de faire progresser les techniques et la production de lait et de fromages de chèvre dans la région mais a été perturbé par l'identification de CAEV sur des animaux importés. Le second a montré que le système d'alimentation des chèvres allaitantes en Arganeraie avec ou sans concentré complémentaire améliorait nettement la qualité diététique du gras de chevreau: moins de gras sur la carcasse, plus pauvre en cholestérol et plus riche en acides gras polyinsaturés, notamment en oméga 3. Ces deux projets ont permis de faire de nombreuses observations pour les futurs projets de ce type. Un projet lait de chèvre est plus difficile à réaliser qu'un projet vache laitière ou chevreau de boucherie. Il demande une préparation approfondie et une grande rigueur dans sa réalisation. L'importation de génotypes de l'étranger est une opération délicate à réussir. Il est plus efficace de travailler sur les améliorations de l'état sanitaire ou du programme alimentaire qui donnent des résultats intéressants plus rapidement qu'en agissant sur le progrès génétique. Dès le début du projet, il faut mettre en place une stratégie pour que les actions entreprises persistent quand le projet sera fini, en particulier au niveau financier et du personnel compétent.

Depuis 1970, la France a entrepris divers programmes de recherche-développement dans le secteur caprin à la demande de certains pays-tiers d'Afrique, d'Amérique latine, du Moyen Orient et du bassin méditerranéen (Le Jaouen, 2014). Les premières études entreprises dans ces pays émergents ou en développement (1970-1990) convergeaient pour affirmer que le meilleur moyen pour améliorer les revenus des éleveurs caprins était d'intensifier la production en l'orientant vers la production laitière. Comme l'expertise française en matière de production de lait de chèvre était reconnue, ils se sont adressés à la France pour élaborer des projets bilatéraux de recherche-développement dans ce secteur. Ensuite, d'autres projets (1985-2005) ont vu le jour où quand une production était difficile à mettre en place, l'amélioration de la qualité du produit, le plus souvent le chevreau de boucherie était le principal objectif. Les résultats de ces projets ont souvent été

hétérogènes pour de multiples raisons qui pouvaient être liées à la conception ou à la réalisation du projet mais qui le plus souvent étaient liés à des facteurs extérieurs. Rarement l'analyse critique de ces projets a été réalisée à l'exception du travail de Jeanne Chiche (2000) en raison du manque de données fiables et objectives sur ces projets. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu dans le présent article faire le bilan des aspects plus ou moins positifs de 2 projets réalisés au Maroc, pris comme exemples en raison de l'information disponible qui permet une telle analyse, l'un, le projet de développement en caprins lait au Nord du Maroc, l'autre le projet en recherche-développement sur le chevreau de boucherie dans l'arganeraie. A partir de ces 2 analyses, et d'une réflexion approfondie sur les résultats obtenus, nous essayerons d'identifier les erreurs à éviter et les stratégies à mettre en place afin que les futurs projets de développement caprins profitent de l'expérience acquise.

## Projet caprin – lait dans la région de Chef-Chaouen (Maroc) (1981-90).

### Situation de l'élevage caprin dans cette région au moment du projet:

Ayant appartenu au Maroc espagnol, cette région avait gardé une tradition de production de lait de chèvre (lait nature souvent utilisé dans le café, et fromage, généralement sous forme de caillé frais). A l'époque de la colonisation, les races du Sud de l'Espagne (Malaguena, Murciana) ont été introduites, et cela a continué de façon plus limitée pendant la période post-coloniale. Mais cette introduction sur les chèvres locales a été réalisée le plus souvent sans programme élaboré si bien qu'à côté de chèvres locales, il existe des chèvres à vocation laitière ayant une proportion de sang améliorateur variable allant le plus souvent de 10 à 40%. Même si une production de lait de chèvre s'est maintenue, la

principale production des élevages caprins restait le chevreau de boucherie.

Dans le Rif, l'élevage de chèvres est surtout localisé dans les collines et dans les zones montagneuses et en particulier dans les zones les plus défavorisées. Dans la hiérarchie sociale de ces zones, les éleveurs caprins se situent parmi les plus pauvres, ne cultivant qu'1 ou 2 ha sur lesquels ils essaient de produire des céréales et un peu de fourrages, et des cultures pour leur auto-consommation.

En conséquence, la principale source d'alimentation des chèvres provient des parcours. Elle peut être saillies toute l'année mais l'automne représente la principale saison de saillie de telle sorte que les chèvres mettent bas surtout en fin d'hiver et au début du printemps, et le maximum des besoins de lactation correspond à la pousse de l'herbe sur les

1) UMR MoSAR 791 – INRA – AgroParisTech, 16, rue Claude Bernard – 75231 Paris Cedex 05

parcours. Le principal facteur limitant de ces élevages restait le niveau sanitaire qui dans la plupart des cas, était préoccupant, en particulier concernant le parasitisme et dans certains troupeaux, le niveau des avortements.

En réalité, le niveau technique des éleveurs restait

très moyen et limité. Ils avaient rarement la visite des services agricole ou vétérinaire. De toute façon, ils manifestaient une méfiance assez marquée vis à vis des représentants de l'Etat et des services de vulgarisation.

## Motivation et objectifs du projet

Dans les années 1980, le Ministère de l'Agriculture marocain décida de mettre en place un projet dans un domaine jusque là peu aidé, le secteur caprin. Les spécialistes de ce Ministère suite à diverses enquêtes préconisèrent de développer la production du lait de chèvre pour améliorer la situation socio-économique de ces éleveurs, et pour cela, et ils considèrent qu'un premier projet situé dans les régions de l'ancien Maroc espagnol avait toutes les chances de réussir puisqu'une tradition de lait de chèvre existait dans ces régions autant au niveau de la production que de la consommation.

De ce fait, les objectifs suivants d'un projet caprin dans la région de Chef-Chaouen ont été définis par les

autorités marocaines:

- Ce projet devait contribuer à réintégrer l'élevage caprin dans une politique de développement déjà mise en œuvre au Maroc en bovins laitiers, en bovins viande et en ovins.
- Il devait lutter contre l'isolement de certaines zones du Rif et la paupérisation du milieu paysan de ces zones.
- Il devait mettre en œuvre les conditions à une intensification de la production caprine reposant sur le développement de la production de lait de chèvre, en particulier dans les systèmes de production mixte (lait – viande).

## Partenaires et moyens mis en œuvre

Deux partenaires marocains étaient impliqués dans le projet: le Ministère de l'Agriculture à travers les services régionaux vétérinaires et l'ANOC (Association Nationale ovine et caprine) qui en tant qu'association d'éleveurs devait mettre en place les méthodes de développement qui avaient réussi en élevage ovin (lutte contre le parasitisme, groupements d'éleveurs, etc...).

Les moyens marocains mis à la disposition du projet étaient principalement les installations de la ferme de Bellota pour accueillir les reproducteurs de race laitière à diffuser, et la fromagerie de Chef-Chaouen qui venait d'être construite grâce à un projet soutenu par la FAO, et enfin les ingénieurs et les techniciens des services régionaux et de l'ANOC.

Le partenaire français était l'UCARDEC (Unité de Coopération en recherche-développement caprin), structure mise en place pour gérer et mettre en œuvre les projets de recherche-développement caprin soutenus par le Ministère

des Affaires Etrangères français. Bien sûr, l'UCARDEC bénéficiait de l'expertise et du concours des divers services techniques, scientifiques et de développement français pour mener à bien ce projet.

Il doit être précisé que le Maroc étant pressé de mettre en place le projet (exportation de reproducteurs alpins, livraison du lait à la fromagerie de Chef-Chaouen, etc...) avec le Ministère des Affaires étrangères et qu'il a été établi avant que l'UCARDEC soit créé et prenne en main la conduite du projet.

Les moyens mis en œuvre par la partie française consistaient en un expert-technicien caprin détaché à Chef-Chaouen (Yves Chunleau), en des missions d'experts spécialisés chaque fois qu'elles étaient reconnues comme nécessaires, en l'exportation de chevrettes et de jeunes boucs Alpins pour diffuser du sang améliorateur dans les élevages de la région, et enfin en matériel pédagogique et technique.

## Mise en place et déroulement du projet et résultats obtenus

Dès que le rôle de l'UCARDEC a été bien défini dans le projet, cet organisme a mis en place un programme d'actions, un échéancier et des priorités respectant bien les objectifs généraux du projet précédemment défini.

- La conduite du troupeau alpin destiné à produire des reproducteurs (programmes alimentaire, sanitaire et reproduction) a été définie avec les responsables marocains.
- Pour préparer la diffusion des reproducteurs, des enquêtes en collaboration avec les collègues marocains auprès des éleveurs pour savoir ceux qui étaient prêts à les recevoir et la formation dont ils avaient besoin.
- Mise en place de la formation des techniciens à la production de lait de chèvre adaptée aux conditions agro-climatiques, technico-environnementales et socio-économiques de la région.

- Mise en place de la formation des éleveurs aux techniques spécifiques de l'élevage des chèvres laitières: traite, stratégie alimentaire, conservation et propriétés du lait, préparation de la mise bas et soins aux jeunes, etc...

La plupart de ces objectifs ont été réalisés:

- La conduite du troupeau a été satisfaisante avec une bonne adaptation des chevrettes (1,5 à 3,5 kg de lait par jour dès la première année malgré quelques soucis de disponibilités fourragères).
- L'accueil des éleveurs et les stages de formation ont été une réussite. Ils étaient très favorables à recevoir des chevrettes alpines qui leur rappelaient les gazelles du Sud-Marocain.
- La sélection des éleveurs selon leur aptitude à recevoir les chevrettes laitières a été établie avec les

collègues marocains.

- Il faut souligner la coopération étroite et exemplaire des autorités, des ingénieurs et des techniciens de la région de Chef-Chaouen qui ont participé à ce projet de façon très active.

Toutefois la seconde année du projet au cours de

### **Difficultés rencontrées au cours de ce projet**

Il a été très frustrant pour l'UCARDEC d'être confronté à la présence de CAEV dans le troupeau importé de France alors que cet organisme n'avait pas participé à l'opération d'importation même si on n'a décelé que quelques cas. Cela a mis en échec ce projet alors que toutes les autres composantes du projet étaient bien parties pour réussir.

Au cours de ce projet, d'autres difficultés sont apparues:

- la ferme de Belotta devait fournir le fourrage (essentiellement du foin) nécessaire à l'atelier caprin. Mais plusieurs courtes périodes de non livraison (10 à 15 jours en moyenne) ont pu perturber la lactation des chèvres. L'expert technicien de l'UCARDEC était responsable de l'atelier caprin mais pas de l'ensemble de la ferme de Belotta et de ce fait, il ne participait pas aux décisions liées à la production et à la gestion des fourrages de la ferme.
- La vente de lait à la fromagerie de Chef-Chaouen a été un succès mitigé car le démarrage de cette fromagerie a été laborieux (volume à traiter insuffisant, qualité hygiénique très variable des laits venant des éleveurs de la région, accidents de fabrication).

laquelle les premières chevrettes devaient être diffusées, la présence de CAEV (virus de l'Arthrite Encéphalite caprine) a été décelée sur des animaux importés de France à des niveaux modérés ou faibles par les services vétérinaires marocains qui ont décidé d'interdire toute diffusion d'animaux, ce qui a fortement perturbé le projet.

- La participation de l'ANOC à ce projet a été très réduite car cet organisme avait une activité essentiellement ovine et son Conseil d'Administration était surtout composé d'éleveurs de moutons. Une nouvelle activité dans le domaine caprin posait des problèmes complexes à résoudre au démarrage du projet.

Ce projet a été ralenti pendant plus d'un an. Mais il s'est poursuivi en utilisant tout le travail de base qui avait été réalisé, en intégrant d'autres organismes, en introduisant d'autres animaux. Après quelques années où d'autres difficultés sont apparues, notamment au niveau de la fromagerie, les autorités marocaines ont fait évoluer le projet en responsabilisant plus les éleveurs, en résolvant les problèmes au niveau de la fromagerie et en permettant à l'ANOC d'intervenir de façon satisfaisante.

Ainsi, on peut dire que ce projet a permis de développer la production de lait de chèvre dans la région de Chef-Chaouen et qu'il a été un élément important pour que la fromagerie de Belotta atteigne un niveau de production de produits laitiers caprins satisfaisant et de bonne qualité.

## **Projet de recherche-développement sur le chevreau de boucherie en arganeraie (2001-2004).**

### **L'élevage caprin en arganeraie**

L'arganeraie (800 000 ha autour d'Essaouira) possède plus d'1 million de caprins ainsi que des moutons, des bovins et des dromadaires. Le système agraire dans cette région repose sur trois composantes principales: l'orge, l'arganier produisant l'huile d'argan, très appréciée au niveau international tant en gastronomie qu'en cosmétologie et même en diététique, et enfin l'élevage caprin qui produit principalement des chevreaux de boucherie. En outre, des productions secondaires comme l'olivier, l'élevage ovin ou le bois de chauffage ont dans certains cas une importance non négligeable.

L'arganier, arbre haut de 3 à 10 mètres est une essence forestière endémique à feuillage persistant et à tronc tortueux sur lequel grimpent les chèvres pour pâturer les feuilles, les jeunes pousses et les fruits selon la saison. L'arganeraie a donc une vocation pastorale importante surtout pour les caprins, mais aussi pour les dromadaires.

La production fourragère d'un ha d'arganeraie est très variable et peut être évaluée en moyenne à 100 UF par an. Le sous-bois peut être assez riche en herbacées et représente une source d'alimentation intéressante pour les chèvres. La pulpe d'argan issue du fruit de l'arganier est considérée comme un sous-produit intéressant pour les ruminants

puisque sa valeur énergétique est égale à 85% de celle de l'orge.

Le statut de ces zones forestières est varié (public, privé, etc...). L'administration de ces terres est complexe, notamment la fixation des périodes d'ouverture aux caprins. Elle s'effectue au niveau du village dans un cadre traditionnel mis en place depuis des lustres et respecté par les différents régimes successifs et en particulier la colonisation. Toutefois, des différences entre villageois ou entre villages sont assez fréquents. Les relations avec l'administration forestière et les éleveurs de chèvres sont parfois difficiles car les forestiers craignent le surpâturage des chèvres entraînant l'épuisement des arbres.

Enfin, il faut insister sur le rôle des coopératives de femmes produisant l'huile d'argan. Elles sont à l'origine du succès de cette huile sur le plan international et de son excellente valorisation. Elles militent pour que le fruit de l'arganier ne soit pas ingéré par les caprins qui expulsent dans leur fèces le noyau contenant l'amande à partir de laquelle l'huile est extraite. La raison avancée est une diminution de la qualité de l'huile provenant des noyaux ingérés par les chèvres.

## Objectifs du projet de recherche-développement

L'arganeraie est une des régions du Maroc où les revenus des agriculteurs sont les plus bas, d'où l'idée des responsables de développement de la région, initié par les spécialistes du département de zootechnie de l'Institut National Agronomique et Vétérinaire de Rabat, de promouvoir l'élevage caprin dans l'arganeraie afin que la viabilité des structures agricoles ne dépende pas seulement de l'huile d'argan, en cherchant une meilleure complémentarité entre l'huile et les caprins au niveau de l'espace, de la main d'œuvre et de la rentabilité des productions. En raison de la notoriété du chevreau de l'arganeraie dans divers segments de consommateurs, l'objectif était de mettre en évidence de façon plus scientifique la qualité supérieure du chevreau de l'arganeraie afin qu'il puisse se vendre à des prix supérieurs.

- Compte tenu des études déjà réalisées sur les systèmes agraires en arganeraie,
- des préoccupations des éleveurs recherchant une meilleure valorisation du potentiel pastoral de l'arganeraie,
- des relations étroites et anciennes entre le

département de zootechnie de l'IAV de Rabat et l'UMR 791 de l'INRA-AgroParisTech travaillant sur la qualité des gras de ruminants et leur composition en acides gras qui modifie leur qualité diététique,

- des préoccupations des consommateurs marocains pour réduire leur consommation de graisses et améliorer la qualité des graisses ingérées,

Le projet caprin s'est focalisé sur deux objectifs principaux:

- Comprendre pourquoi certaines chèvres et leurs chevreaux ne montent pas dans les arganiers et de ce fait, ne profitent pas du disponible fourrager du milieu (aspect comportemental des animaux),
- Trouver des caractéristiques de qualité spécifique au chevreau de l'arganeraie. Compte tenu des études déjà réalisées sur les dépôts adipeux des petits ruminants, les études se sont orientées sur la qualité des gras et leur composition en acides gras.

## Partenaires et moyens mis en place:

- Du côté marocain:
  - la direction de l'élevage du Ministère de l'agriculture et la direction régionale de l'agriculture avec ses cadres et ses techniciens,
  - le département de zootechnie de l'IAV Rabat dont un enseignant-chercheur, un ingénieur, un technicien et plusieurs étudiants stagiaires ont participé au projet.
- Du côté français:
  - l'office de développement du Ministère des Affaires étrangères qui n'a financé que des

missions et a couvert certains frais d'analyses,

- L'UMR 791 AgroParisTech-INRA dont un chercheur, un ingénieur et un technicien ont été impliqués dans le projet.

Le coût des expériences réalisées et de la majorité des analyses de laboratoire ont été couverts par les fonds propres des 2 unités de recherches marocaine et française impliquées.

## Travaux expérimentaux réalisés et résultats obtenus:

- Etude sur l'aptitude à pâturer dans les arganiers
  - Des observations précises ont été réalisées par des stagiaires marocains sur les activités des chèvres et de leurs élèves dans les arganiers, en particulier sur le temps réellement passé dans les arbres, sur leur dextérité à la montée et à la descente et leur aptitude à atteindre les fractions nutritives.
  - Les principaux résultats ont été les suivants. L'aptitude des chèvres à pâturer dans les arganiers dépend de facteurs liés à l'animal (apprentissage par la mère, accidents antérieurs et notamment des chutes de l'arbre). Il a été montré qu'il existe une liaison étroite mère-fille sur l'aptitude à monter sur les arbres et à exploiter le disponible fourrager. Mais la fréquence de chèvres pâturantes dans les arganiers dépend aussi de la morphologie de l'arbre, des quantités disponibles de feuilles ou de rameaux dans chaque arbre, et de la saison.
- De ces résultats, des recommandations facilement applicables pour les éleveurs ont été tirées. Ils doivent favoriser l'apprentissage maternel des jeunes en mettant les mères dans de bonnes conditions pour qu'elles réalisent cet apprentissage. Les éleveurs

doivent être très attentifs pour éviter les accidents et soigner efficacement les accidentés. Ils ont aussi intérêt à tenir compte de l'aptitude à grimper de leurs chèvres dans leur plan de sélection et en particulier dans l'élimination annuelle des chèvres de leur troupeau. Enfin, ils peuvent avoir intérêt à tailler dans les arbres en faisant des encoches pour faciliter la montée des animaux bien que les forestiers ne soient pas toujours d'accord.

- Etude sur la qualité diététique de la viande de chevreau
  - Deux expériences de 4 mois ont été réalisées sur des chevreaux pesant 10 – 16 kg pendant 2 années successives. Ils étaient élevés soit sur l'exploitation avec du foin et du concentré, soit sur le parcours en arganeraie, soit de façon mixte en arganeraie avec 50% de concentré du 1er lot.
  - Des résultats intéressants ont été obtenus autant pour l'éleveur que pour le consommateur. La vitesse de croissance est liée à l'énergie ingérée. Comme le régime exclusif sur arganeraie était le plus faible en énergie, la croissance des chevreaux est la moins élevée. La carcasse de ces chevreaux est moins grasse, leur viande moins riche en cholestérol et en acides gras peu

favorables sur le plan diététique comme l'acide palmitique. En revanche, le rapport des acides gras  $\omega 3/\omega 6$  et la teneur en acides gras polyinsaturés sont plus élevés; ce qui rend la consommation de cette viande plus diététique. Mais ce qui est le plus intéressant, c'est que la viande garde ces qualités diététiques chez les chevreaux qui consomment un peu de concentrés tout en étant élevés en arganaie. En revanche, la carcasse de ces chevreaux est nettement

améliorée par rapport à ceux élevés en arganaie sans complémentation d'aliments concentrés. Ainsi le système de production de chevreaux en arganaie avec un apport de concentrés apparaît satisfaisant autant pour l'éleveur que le consommateur.

Ces résultats mettent aussi en évidence l'intérêt de mettre en place une filière spéciale pour la production de cheveau de boucherie fondée sur des arguments diététiques.

### **Difficultés rencontrées au cours de ce projet.**

Elles viennent surtout des antagonismes bien connus dans l'arganaie:

- les coopératives de femmes produisant l'huile d'argan opposées à ce que les chèvres ingèrent les fruits des arganiers, craignant que cela provoque une baisse de la qualité de l'huile et surtout un effet psychologique peu favorable à l'huile d'argan,
- la position défavorable des forestiers à toute mesure favorable au développement de l'élevage caprin craignant toujours le surpâturage qui peut être à l'origine de l'épuisement des arganiers.

Par ailleurs, les craintes que les responsables du projet ont eues au début:

- Moyens limités du projet et nécessité que les 2 unités de recherche française et marocaine participent sur leurs fonds propres au financement

du projet.

- Difficulté de faire comprendre aux éleveurs l'intérêt du projet orienté surtout pour répondre aux préoccupations des consommateurs.

Se sont révélées au cours du projet plutôt favorables:

- Les moyens limités du projet ont décuplé la motivation des acteurs, en particulier sur le terrain.
- Les éleveurs dont une partie a été sur la réserve au démarrage du projet, ont adhéré très fortement au projet dès qu'ils ont compris l'impact que pouvaient avoir les premiers résultats obtenus.

En réalité la raison principale de la réussite de ce projet réside dans l'entente entre les deux unités de recherche qui avaient déjà collaboré ensemble et qui avaient une complète confiance réciproque dans leur partenaires.

## **Réflexions à tirer de ces deux projets marocains pour éviter certaines erreurs et suggérer des stratégies pour les futurs projets.**

### **Réflexions au niveau de la viabilité du projet**

Il ne faut surtout pas s'interdire de s'interroger de façon approfondie sur l'efficacité de sommes investies et surtout si un autre projet ne serait pas plus efficace, par exemple un projet caprin viande et non un projet caprin lait, ou un projet plus limité sur le principal facteur limitant, ou enfin un projet plus large: ovin-caprin, ou impliquant toutes les productions animales, ou bien un projet global de développement avec des volets agricoles, de formation, de crédit, etc...

Dans le 1er cas (Projet du Nord Marocain), le projet a été focalisé sur l'élevage caprin car les autres productions animales avaient déjà bénéficié de projets importants. La production de lait a été choisie pour son efficacité plus importante que la production de viande (cheveau de boucherie) pour améliorer les revenus des éleveurs et aussi en raison de l'historique régional concernant la production de lait de chèvre.

A titre personnel, je pense qu'un projet global de développement aurait pu être plus efficace mais les autorités marocaines ne le souhaitaient pas et le financement d'un tel projet ne pouvait être envisagé.

Par ailleurs, un projet caprin lait est plus difficile à réussir qu'un projet bovin lait car le modèle intensif vache laitière est accepté, diffusé et enseigné dans la plupart des régions du monde. En revanche, le modèle chèvre laitière intensif est peu diffusé et connu à travers le monde. Il ne représente pas 3 à 4% des effectifs caprins au niveau mondial.

Dans un projet caprin, il faut commencer par des

objectifs simples qui conduisent à des améliorations que les éleveurs peuvent apprécier rapidement, comme le parasitisme ou une autre pathologie, cause de mortalité ou de faible production, ou bien l'infertilité ou les faibles performances de reproduction, ou encore la sous-alimentation, notamment en périodes sensibles (saillie, parturition, début de lactation). Mais en réalité, ces 3 facteurs sont souvent étroitement liés entre eux. En tout cas, l'amélioration génétique doit se situer après avoir agi sur l'un de ces facteurs ou sur les 3 en même temps. En effet, elle est souvent lourde à mettre en place, lente à donner des résultats et parfois à l'origine de la diffusion de certaines maladies; ce qui a été le cas dans le premier projet. Mais il est toujours difficile de s'opposer aux souhaits des responsables et des éleveurs du pays dans lequel le projet se réalise.

Dans le projet Nord Maroc, l'aspect amélioration génétique a probablement été placé trop tôt alors que des améliorations rapides pouvaient être obtenue en travaillant notamment sur le parasitisme au niveau des élevages sur lequel l'ANOC devait agir (l'ANOC l'a fait mais avec un important décalage dans le temps).

Ce projet indique aussi que l'importation de reproducteurs ayant été sélectionnés dans des conditions d'élevage intensif demande beaucoup de formation au niveau des éleveurs qui ne peuvent pas d'un jour à l'autre passer de l'élevage du cheveau de boucherie en extensif à celui de la chèvre laitière en intensif. Le rythme dans l'évolution des éleveurs et de leurs techniques d'élevage est capital pour la réussite du projet. Peut-être dans un premier temps dans le

projet Nord Marocain, aurait-il fallu améliorer la production laitière des chèvres allaitantes pour réduire la mortalité et améliorer la croissance des chevreaux destinés à la boucherie en introduisant progressivement du sang de race laitière. Mais souvent les maîtres d'œuvre des projets sont pressés et veulent des résultats rapidement sans tenir compte de l'aptitude des éleveurs à évoluer.

Au cours de la conception du projet, il faut veiller à ce que les objectifs soient en phase avec les moyens réels disponibles du projet en personnel, en matériel et en financement, avec l'évolution du niveau technique des éleveurs et avec les organisations administratives, professionnelles et de développement de la région. Dans le 2ème projet sur l'arganeraie, tous ces facteurs avaient été pris en compte avec précision, en grande partie grâce à la connaissance du terrain des collègues de l'IAV de Rabat impliqués dans le projet.

Bien évidemment, il faut totalement respecter les conditions sociologiques et culturelles (traditions, croyances, etc...) mais on peut utiliser ces contraintes sociologiques comme les relations familiales, ethniques, religieuses, entre voisins ou entre villages à des fins positives. Dans le 1er projet, on a utilisé ces relations pour mettre en valeur les leaders de groupe reconnus par les autres éleveurs et qui étaient un exemple pour l'application du projet. Dans le 2ème projet, on les a utilisés pour l'achat des chevreaux participant aux expériences et pour choisir l'éleveur chez lequel ces expériences ont eu lieu.

Enfin avant de commencer, il faut définir un

programme dans le temps avec les objectifs à atteindre à chaque étape, les moyens correspondants et les personnes impliquées, et aussi une méthode d'évaluation sur la bonne marche du projet à chaque étape. Une telle programmation a été bien appliquée dans le 2ème projet alors que dans le premier, cela a été beaucoup plus lâche car toutes les composantes du projet n'étaient pas dans les mains de l'UCARDEC. Cela pose les questions de savoir quel organisme ou quelle structure a la responsabilité du projet, qui a besoin d'une organisation centralisée et qui a les moyens de prendre les décisions utiles.

### **Réflexions au niveau de la réalisation du projet**

Au cours de la réalisation du projet, les intervenants non autochtones doivent rester très proches des autres acteurs du projet, en particulier ceux qui sont du pays où se déroule le projet, afin en particulier de créer de la confiance et de la motivation au niveau des techniciens et des éleveurs. Pour cela, il faut donner l'impression de croire fortement dans le projet, mais aussi mettre en place une relation d'égal à égal avec les acteurs et les responsables sur le terrain du projet. En revanche, il est impératif de rester à sa place et de ne pas intervenir dans les problèmes locaux n'intéressant pas le projet.

Dès le début du projet, il faut mettre en place toute une stratégie pour que le projet persiste après la fin du projet, donc que le projet soit "sustainable" par la formation d'hommes qui pourront prendre la relève et trouver des financements qui maintiennent en activité les acquis du projet.

## **Conclusions**

Les conclusions, après le recul qui a été pris sur ces deux projets marocains réalisés il y a presque 30 et 15 ans, sont résumées sous forme de 4 messages destinés à nos collègues susceptibles d'être impliqués dans de futurs projets caprins:

- comprendre avant de vouloir modifier,
- un agriculteur ne peut passer du brabant à la

moissonneuse-batteuse du jour au lendemain,

- l'élevage caprin quel que soit le pays a toujours une composante culturelle qu'il faut respecter,
- la coopération dans ce domaine est un métier qui nécessite de l'expérience et ne tolère pas l'amateurisme. Il ne suffit pas de vouloir être utile. Un comportement "boy-scout" est à éviter à tout prix.

# HISTORIQUE DE LA MAISON DES FROMAGES DE CHEVRE DE CHARENTES-POITOU

Frantz JÉNOT <sup>(1)</sup>, Martine LACROIX & Julien SOLEAU <sup>(2)</sup>

**Résumé:** Cet article retrace l'historique des projets concernant les "Maisons des Fromages de Chèvre en Charentes-Poitou". Entre 1990 et 2005, trois projets se sont succédés, l'un du maire de Chef-Boutonne, un second porté par l'Association de la députée du sud des Deux-Sèvres. En 2000, un troisième projet comprenant "Cabrilla et le Centre International Caprin" voit le jour à Linazay au sud de la Vienne. Ce projet, le premier réalisé concrètement est rapidement l'objet de difficultés financières qui aboutissent en 2005 à sa liquidation. Malgré cet échec, un besoin de mise en valeur du patrimoine caprin régional est clairement mis en évidence par la Commission Régionale de Promotion, d'Identité et de Culture Caprine et aussi par Fromagora, manifestation nationale caprine qui s'est tenue à Melle en 2005. Ainsi, en 2007 démarre un nouveau projet de "Maison de la Chèvre en Charentes-Poitou", conforté par une nouvelle fête de la chèvre à Celles sur Belle. Un tour de table réunit les acteurs qui veulent s'engager dans ce projet. Le site de la maison du directeur de la laiterie CLS à Celles sur Belle est choisi. Au cours des six ans que dure le chantier, la FRESYCA (Fédération Régionale des Syndicats Caprins) relayée par la "Route du Chabichou" anime le projet. La grande réussite est d'avoir réuni la grande famille des acteurs caprins de la région. L'inauguration a eu lieu le 26 Avril 2014. Les visiteurs sont invités à découvrir trois espaces: l'espace scénographique présenté de façon ludique et interactive, le second est consacré aux races et aux techniques d'élevage et le troisième à la découverte des produits.

## Introduction

Plusieurs projets ont été menés avec plus ou moins de succès en Région Poitou-Charentes depuis le début des années 1990 pour développer une maison à thème agritouristique qui valorise l'économie et le patrimoine identitaire caprin. Cet article fait un état des lieux

chronologique de ces expériences régionales pour montrer l'intérêt et les difficultés rencontrées par les porteurs de projets concernés avant d'en arriver à présenter la "Maison des Fromages de Chèvre de Charentes-Poitou" inaugurée en avril 2014.

## Au début des années 1990, un premier projet de Maison des fromages de chèvre: "de l'AOC à la Maison des Fromages via la Route du Chabichou et des Fromages": une démarche agri-culturelle

Les années 1970 et 1980 ont marqué un développement sans précédent de l'élevage de chèvres et de la production de fromages en Poitou-Charentes. Reposant sur une croissance continue de la consommation de fromages de chèvre, ce développement repose à la fois sur la concentration et la spécialisation des élevages et également sur la concentration des laiteries industrielles du territoire.

Pourtant, les années 1981 puis 1988 sont marquées par deux crises successives de surproduction dans une période de croissance non encadrée par les acteurs de la filière. C'est dans ce contexte de doute et de questionnement que certains acteurs locaux recherchent à la fin des années 1980 de nouvelles formes de valorisation pour la production caprine. La députée de la circonscription du sud Deux-Sèvres ainsi que les acteurs économiques de la filière caprine régionale s'investissent alors dans la recherche de reconnaissance en AOC du Chabichou du Poitou, un fromage

emblématique du terroir. L'attribution du label est expéditive; l'AOC est obtenue en deux ans, le 29 juin 1990. A ce propos, Daniel BENOIST, éleveur à Exoudun (79) et président de l'Interprofession caprine régionale (le BRILAC) écrit en juin 1992 dans la presse locale: "Tout a commencé en 1988. Ségolène ROYAL a eu l'idée de réclamer une AOC pour le Chabichou. Tout est allé très vite. Il n'y a pas eu de passe-droit, même si le dossier était très bien soutenu". La députée n'hésitera pas à entonner à la tribune de l'Assemblée Nationale une chanson populaire vantant les mérites du brave chabi (3).

Dans la foulée de l'obtention de l'AOC pour le Chabichou du Poitou, un premier "Festival du Chabichou" est organisé à Melle le 2 septembre 1990 par l'association "Les Amis du Chabichou". Parallèlement, deux études sont commandées à un cabinet d'étude (Jean MEURISSE) et à l'association "Poitou 93", pour repérer les actions de développement qui pourraient être menées dans le Pays Mellois (sud Deux-Sèvres). Le 14 juin 1992, à la veille du Festival du Chabichou, une table ronde se tient sur la filière caprine pour la restitution des conclusions de ces études. Le

1) Université de Poitiers (Département de géographie, laboratoire RURALITES- 99 avenue du Recteur Pineau – 86000 POITIERS) et FRESYCA (Fédération Régionale des Syndicats Caprins de Charentes-Poitou - 12 bis, Rue Saint Pierre - 79500 MELLE – Courriel: fresyca@orange.fr)

2) Route du Chabichou et des Fromages de Chèvre (RDC - 12 bis, Rue Saint Pierre - 79500 MELLE)

3) L'un des couplets dit ceci: "Quand un Poitevin quitte le pays pour tenter fortune à Paris, sur les boulevards à sa chaussure, on sent le chabi, je vous l'assure!".

cabinet Jean MEURISSE identifie alors sept actions de développement parmi lesquelles la mise en place d'une "Route des Fromages" et d'une "Maison de la Chèvre"; déjà! Lors du V<sup>e</sup> Festival du Chabichou, le 4 juin 1993, "La Route

du Chabichou" est inaugurée. L'AG Constitutive de l'Association "Route des Fromages du Pays Mellois et du Haut Val de Sèvres" se tient le 6 novembre.

## De 1990 à 2005, trois projets de "Maisons de la chèvre" se succèdent sur le territoire régional

### Un projet porté par le maire de Chef Boutonne (79)

Au tout début des années 1990 et parallèlement aux différents projets économiques et culturels caprins déjà listés, le maire de Chef-Boutonne (79), M. Robert Micheau, rédige un dossier pour créer une Maison de la Chèvre sur sa commune. Le projet de l'élus est alors d'acheter une supérette ayant stoppé son activité pour le transformer en site "capriculturel". Il dépose son projet à la fois à Mme Simone DONNEFORT, alors la présidente du Syndicat Mixte du Pays

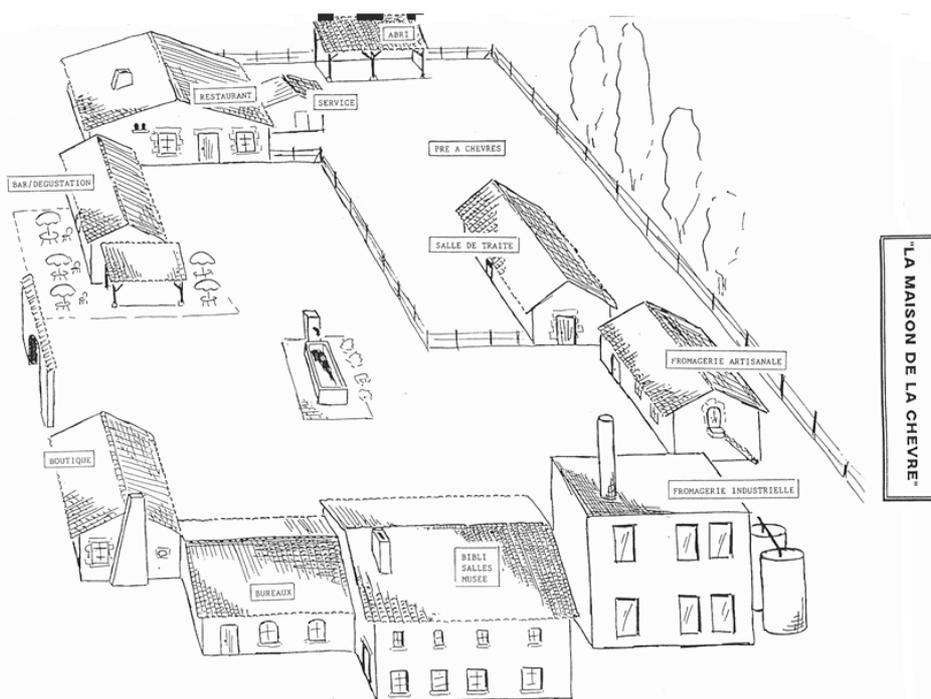
Mellois et Conseillère Régionale de la majorité, et en parallèle à la députée Ségolène ROYAL. Finalement, ce projet ne verra pas le jour. Les projets de territoire ont ceci de commun qu'ils doivent être à la fois portés et incarnés par des personnalités reconnues des territoires, qu'ils soient politiques et/ou économiques, et en même temps partagés par un groupe d'acteurs véritablement concernés sur ce même territoire.

### Un projet porté par l'association de la députée du sud Deux-Sèvres

Au milieu des années 1990, après l'obtention de l'AOC pour le Chabichou du Poitou, la réalisation de Festivals annuels du Chabichou du Poitou et le lancement d'une association "Route du Chabichou et des Fromages de chèvre", le projet d'une Maison de la Chèvre devait parachever le travail de développement agritouristique du

territoire par les acteurs économiques et politiques du sud Deux-Sèvres dont sa députée.

C'est le projet de Jean Meurisse, commandité par l'association (cf. schéma ci-dessous), qui est porté par les élus.



**Schéma du projet de "Maison de la Chèvre". Source: rapport Meurisse**

Le projet ambitieux comprend deux fromageries, un parc de chèvres, un restaurant et bar, des bureaux et salles de réunion ainsi qu'une boutique. Rien de moins! Dans ce projet, l'auteur Jean MEURISSE précise comme concept et ambition: "Sur ce lieu sont concentrés les services et les produits que les touristes, mais aussi les habitants du Pays Mellois et même les professionnels, ne peuvent trouver ailleurs, en tous les cas de façon non rassemblée. Il est important de souligner d'emblée que la Maison de la Chèvre n'est pas qu'un écomusée, produit aujourd'hui en vogue et à consonance passéiste. C'est un lieu unique, national, où

sont rassemblés le passé, le présent et le futur de tout ce qui touche aux fromages de chèvre et à la chèvre. Lieu vivant, non statique, la Maison de la Chèvre est aussi un haut lieu de gastronomie. Elle comprend les parties suivantes: des parties élevage, transformation, culturelle, gastronomique et commerciale (un bar, un restaurant, une boutique de vente) et une partie services aux professionnels. Au terme "Maison de la Chèvre" utilisé plus ici dans un simple but de rédaction doit se substituer un terme étudié tel que «Capriscope» ou "Caprium" pour

mettre en exergue le côté actuel et futur de la vocation universelle de l'établissement».

### **Début des années 2000 un 3<sup>o</sup> projet, "Cabrilia" et le "Centre International Caprin" (ou CIC), voient le jour à Linazay dans le sud Vienne**

A la fin des années 1990, l'hypothèse de l'installation d'un laboratoire de stockage des déchets radio actifs et son accompagnement de financement sur la commune de la Chapelle Bâton en sud Vienne amène le Conseil Général de la Vienne, le Conseil Régional et la Chambre d'Agriculture 86 à envisager l'installation d'une Maison de la Chèvre au sud de Poitiers.

En 1995, plusieurs articles annoncent que le Conseil Régional présidé par M. Jean Pierre RAFFARIN ouvrira une Maison de la Chèvre vers 1997. Un chargé de mission, M. PERRIN, s'investit alors pendant plusieurs années sur ce projet. Il sera remplacé à la direction de ce projet par M. Jean-Claude SARRAZIN, alors responsable de la collecte du groupe laitier GLAC. Des éleveurs de chèvres sont progressivement impliqués dans le projet, notamment M. Patrick CHARPENTIER, éleveur à Sepvret (79), qui deviendra le président de l'association qui est créée pour porter ce projet



**Logo de Cabrilia**

Malgré le retrait du projet d'enfouissement des déchets dans la région, le Conseil Régional décide de maintenir le projet. Le financement en sera donc assuré par l'Europe et les collectivités territoriales. Le site de Cabrilia à Linazay dans la Vienne sur la Nationale 10 entre Poitiers et Angoulême ouvre ses portes au printemps 2003. 5,6 millions d'euros sont investis dans le projet (dont 3,6 M € par la Région) et 2 M€ de fonds européens. Le site comprend une galerie muséographique et pédagogique, une chèvrerie de 250

chèvres laitières en activité, un parc extérieur présentant différentes races de chèvres, une boutique et un restaurant adjacent. Le site compte alors neuf salariés. L'objectif visé en termes d'affluence est de plus de 30 000 visiteurs par an pour équilibrer les comptes. A noter que le concept de *Cabrilia* ressemble au projet Meurisse élaboré près de dix ans plus tôt en Sud Deux-Sèvres.

En octobre 2004, l'arrivée de Mme Ségolène ROYAL à la présidence de la Région Poitou-Charentes déséquilibre le projet et son financement. Si dans un premier temps, il est prévu de poursuivre l'activité du site, rapidement les difficultés financières, mais aussi politiques, remettent en cause la pérennisation de cet espace agritouristique caprin; et le 21 février 2005, *Cabrilia* est mis en liquidation judiciaire par le Tribunal de Grande Instance de Poitiers après avoir accumulé 270.000 € de déficit en deux ans d'exercice. Le troupeau de 250 chèvres ainsi que la centaine de chèvres de collection sont vendus par le liquidateur afin de couvrir la dette de l'établissement. L'ancienne équipe regrettera le manque de temps pour lancer véritablement la rentabilité du site. Des estimations portaient la nécessité de compter 50.000 entrées payantes annuellement pour équilibrer le budget. Cet objectif aurait-il été atteint un jour, nul ne le saura.

Le 30 mars 2005, Jean-Claude LE JAUEN rédacteur en Chef de la revue "La Chèvre" écrivait à propos de la liquidation de Cabrilia "*Cet échec est ressenti comme un véritable traumatisme pour la région dont l'image caprine est affectée. [...] Quelles que soient les responsabilités dans cette affaire, c'est le sentiment d'un véritable gâchis qui s'impose*". Là encore, nous constatons combien les projets de territoire dépendent de la vie même de ces territoires et de la capacité des Hommes à porter collectivement ou non leurs projets.

### **Le 4<sup>ème</sup> projet la MDFC à Celles sur Belle (79): "ses origines, son concept et ses messages"**

#### **Après 2005, redonner corps à l'idée d'une Maison régionale des Fromages de chèvre**

L'écueil du site *Cabrilia* ainsi que le non aboutissement des précédents projets de *Maison de la chèvre* mettait à mal la concrétisation et l'aboutissement d'un nouveau projet en région Poitou-Charentes. Pourtant, dès avril 2005 se constitue une "*Commission Régionale de la Promotion, de l'identité et de la Culture Caprine*". Elle regroupe les acteurs concernés par la valorisation des produits caprins et de son histoire dans la région. Son objet est notamment de réfléchir à l'avenir des collections et équipements du site de Cabrilia mais aussi de promouvoir la culture caprine du territoire par tout vecteur de communication. Ce comité regroupe des éleveurs des Syndicats Caprins, les membres de la Route du Chabichou, des acteurs touristiques, des membres des offices de tourisme, des élus, des représentants des confréries et Commanderies caprines de la région, et d'autres acteurs de la filière. C'est la FRESYCA (Fédération Régionale des Syndicats Caprins) qui

prend en charge l'animation de cette Commission.

Les grands axes de travail sont la mise en place d'un centre de ressources caprin et d'un espace muséographique régional caprin, le développement de nouveaux outils de promotion et la recherche de rapprochements des acteurs de la filière aux acteurs du territoire, que ce soit des élus, des artistes, des chercheurs, des consommateurs, qu'ils soient urbains ou ruraux.

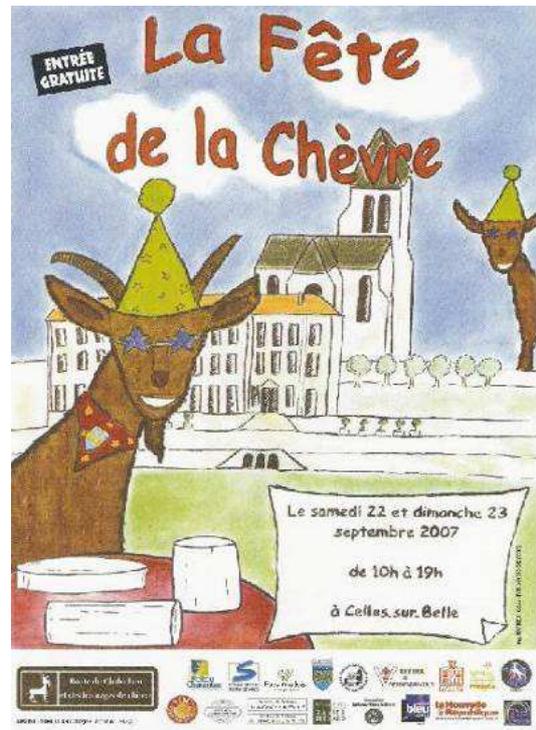
Cette même année 2005 marque l'organisation à Melle (79) d'une manifestation caprine d'envergure nationale, FROMAGORA, ainsi que du Concours national des Fromages de Chèvre et d'une Fête de la Chèvre. Cette manifestation se tient au lycée agricole de Melle au mois de mai. Elle permet de mettre en valeur tout le patrimoine régional sur cette thématique de la culture caprine. Une exposition temporaire de type muséographique est organisée à cette occasion sur le

site du lycée agricole.

Une fois cette importante manifestation passée, les membres de la "Commission Régionale Capri-culturelle" prennent le temps de se réinterroger sur la nécessité de trouver un lieu dédié au patrimoine caprin du terroir, à sa mémoire et à sa transmission, en lien avec son économie encore vivante.

L'année 2007 peut être considérée comme l'année de démarrage d'un nouveau projet de "Maison des fromages de chèvre en Charentes-Poitou". C'est l'année de l'organisation d'une nouvelle Fête de la Chèvre qui se tiendra à Celles sur Belle (79). Cette année-là, les membres de la Route du Chabichou, de la FRESYCA et de la Commission Régionale réalisent une exposition muséographique temporaire particulièrement riche dans l'enceinte de la grandiose salle de l'Abbaye de Celles sur Belle (cf. photo).

**Affiche de la Fête de la Chèvre à Celles sur Belle en 2007**  
(Source: Route du Chabichou)



**Photo souvenir d'une partie de l'exposition temporaire "Terre des Chèvres" (F. Jénot)**

A n'en pas douter, cette exposition temporaire marque une nouvelle étape essentielle dans la réalisation de la Maison des Fromages de Chèvre à la laiterie de Celles sur Belle. A la suite de cet événement, les membres de la Commission régionale Capri-culture prennent le temps d'interroger tous les acteurs de la filière et du territoire pour connaître les volontés et possibilités de certains à recevoir physiquement une exposition sur la culture caprine régionale et son économie.



**Logo de S&B**

Les laiteries, lycées agricoles, haltes fermières de la

Route du Chabichou, offices de tourisme, collectivités, éleveurs et confréries sont ainsi questionnés. Après ce premier tour de table, les deux sites des laiteries de la Coopérative Laitière de la Sèvre (ou CLS) à Celles sur Belle et de la laiterie de La Mothe Saint Héray sont envisagés. In fine, l'état de délabrement des locaux de La Mothe Saint Héray écarte cette option et c'est le site de l'ancienne maison de l'ancien directeur de la laiterie CLS, (M. Bernard MAGNERON) à Celles sur Belle qui est retenu.

Pour de nombreux acteurs, le choix d'un site de production de fromages encore bien vivant était un réel atout pour un tel projet. Combiner économie et culture renforçait cette initiative territoriale et économique.

Enfin, dès 2008 le projet pouvait démarrer, tant l'ingénierie que la recherche de financement. 6 ans de chantier attendent les acteurs concernés.

### **Un peu d'histoire, SEVRE ET BELLE, une laiterie centenaire**

*C'est en 1893 que fut fondée SEVRE ET BELLE, alors petite coopérative, au lieu-dit "La Vée" sur le territoire de Celles-sur-Belle. C'est dire si son histoire est le reflet des traditions fermières et de l'évolution industrielle.*

*Tout au long des générations, SEVRE ET BELLE a su évoluer pour concevoir des produits de haute valeur gustative. Créée et dirigée par des hommes du pays, elle a toujours respecté la tradition en s'adaptant constamment aux évolutions positives de la technologie.*

*La production industrielle de beurre débuta à Sèvre et Belle en 1907. La réputation des fromages des Deux-Sèvres ne tarda pas à se faire connaître, notamment celle des spécialités à base de lait de chèvre et la fabrication de fromages démarra quant à elle en mai 1949 dans une fromagerie toute neuve.*

### **La Maison des Fromages de Chèvre à Celles sur Belle: "son concept et ses messages aux publics"**

C'est tout d'abord la Fresyca qui anime le projet relayé par la Route du Chabichou en 2012 et en partenariat étroit avec la laiterie de la CLS. Une association est créée en 2009 au nom de l'association de la "Maison des Fromages de Chèvre de Charentes-Poitou" (ou MDFC) qui comprend l'ensemble des acteurs de filière et de territoire concernés et qui permet un pilotage partagé du projet au fil des années. Une scénographe est associée au projet ainsi qu'un médiateur culturel qui établit le pont entre les acteurs de la filière et la scénographe.

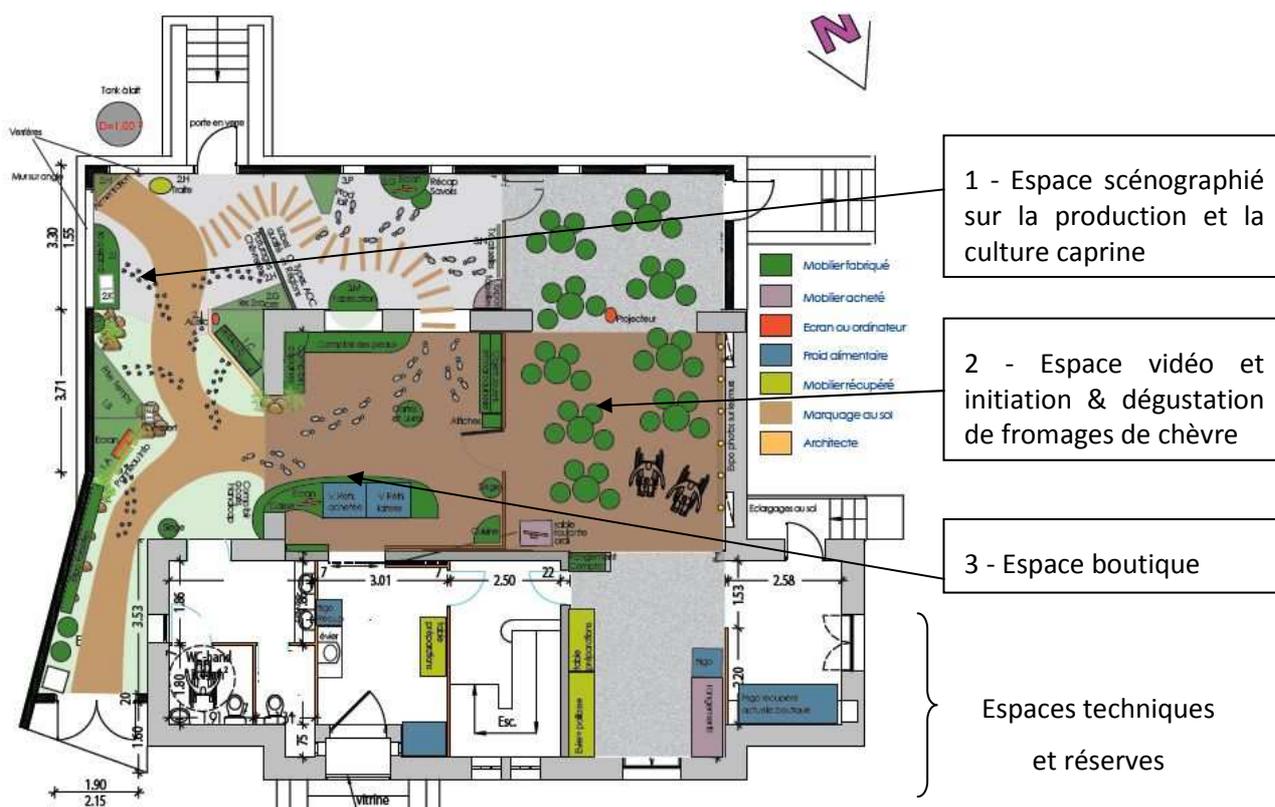
De même, un architecte est retenu pour l'aménagement de la maison existante. Son budget d'investissement s'élève approximativement à 0,4 million d'€, ce qui est peu au regard du chiffre d'affaire annuel de la filière caprine régionale, soit près de 250 millions d'euros. Du point de vue tant financier que du portage, la grande réussite de ce projet est bien d'avoir réussi à rassembler les

grandes familles d'acteurs de la région, que ce soit la Région Poitou-Charentes (présidée par Mme Ségolène ROYAL) et l'Association Centrale des Laiteries Coopératives (alors présidée par M. Jean Pierre RAFFARIN) mais aussi l'ensemble des associations et structures caprines présentes en région (BRILAC, FRESYCA, Route du Chabichou, Confréries, ADDCP, etc.).



Logo de la MDFC

### **Plan de scénographie de la Maison des Fromages de Chèvre de Charentes-Poitou: 3 espaces distincts**



(Source: Marcelle GODEFROID - ARTSUP' ARTSPE' – vue de dessus)

Après sept années de travail, l'inauguration de la Maison des Fromages de Chèvre de Charentes-Poitou est finalement le 26 avril 2014 (cf. photo).

Plus qu'une simple boutique, la Maison des Fromages de Chèvre comprend trois espaces distincts:

### L'espace scénographié

Cet espace est l'occasion d'une découverte interactive et ludique de la production de fromages de chèvre dans leurs aspects historiques, sociaux, culturels, techniques et économiques.

Trois sous espaces sont dédiés à cette aventure:

\* Sous espace 1: c'est la découverte des origines lointaines de la production de fromages de chèvre dans la région. On y retrouve l'histoire des chèvres, la place qu'elles ont tenu dans l'économie vivrière de la vie des paysannes, jusqu'à la révolution de la coopération laitière sur ce territoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

\* Sous espace 2: on y découvre les pratiques d'élevage et les races des chèvres, ainsi que le métier de chevrier. On s'y interroge sur les pratiques d'alimentation, de pâturage ou non, sur la traite ou la reproduction des caprins. Les consommateurs et citoyens peuvent à la fois s'informer et se questionner.

\* Sous espace 3: c'est la découverte de l'*Or Blanc du Charentes-Poitou*, ses fameux fromages de chèvre. On y apprend la diversité des modes de fabrications des fromages de chèvre. On y apprend aussi à distinguer le lait cru du lait pasteurisé, à connaître les labels de qualité (AB, AOP, Signé Poitou-Charentes, ADDCP, etc...), la présence des feuilles de châtaignier sur les Mothais sur Feuille et la diversité possible des plateaux des fromages de chèvre.

L'espace d'initiation au goût est dédié à l'organisation d'ateliers du goût qui permettent de faire découvrir la diversité des fromages de chèvre et des produits qui lui sont rattachés. L'objectif est d'y apprendre à décrypter les différents goûts et les textures des fromages de chèvre. Ce lieu est aussi un espace de projection vidéo où tout visiteur peut découvrir en film la merveilleuse aventure de la chèvre et des chevriers en Charentes-Poitou. C'est un espace dédié

au plaisir des sens.

Enfin, l'espace boutique permet de retrouver les fromages de chèvre de la coopérative Laitière de la Sèvre ainsi que d'autres produits issus de cet animal tels que terrines, rillettes, soin de beauté, mohair, maroquinerie, livres ou encore jouets rendront hommage à la chèvre et aux savoir-faire locaux.

Cette Maison régionale des fromages de chèvre est un lieu pour tous: grand public, famille, scolaires, visiteurs, personnes en situation de handicap. Elle est imaginée et pensée comme un lieu de mise en réseau et d'ouverture sur le monde, une mise en lien des consommateurs, citoyens avec les éleveurs et fromagers:

\* la maison est un lieu de partage avec le grand public et un lieu rencontres des partenaires de la filière,

\* la maison est un lieu de transmission vers les jeunes générations, lieu de mémoire et de sauvegarde,

\* la maison est un lieu vivant et dynamique: une visite interactive, des ateliers du goût et des animations,

Si la Maison MDFC est un lieu de mémoire et une boutique, elle vise aussi un effet tremplin pour l'ensemble de la filière et de son économie: elle est à la fois une maison, un atelier, un lieu d'événementiels, une exposition permanente et temporaire et itinérante dans les fermes mais aussi un centre d'outils multimédias et des collections de faisselles mises à disposition des écoles. Elle est aussi un relai vers les autres haltes fermières de la Route du Chabichou où chacun pourra rencontrer des producteurs fermiers ou artisanaux, voir des chèvres et compléter sa connaissance de l'élevage et des fromages.

Vous voulez en savoir+? suivez l'aventure sur la page Facebook: [www.facebook.com/maison.fromages.chevre](http://www.facebook.com/maison.fromages.chevre) ou sur la page internet: <http://maisondesfromagesdechevre.fr> (et contact mail à: [contact.mdfc@gmail.com](mailto:contact.mdfc@gmail.com)).



Photo de l'inauguration de la Maison des Fromages (auteur)

**COMPTES-RENDUS, ANALYSES, NOTES  
ET  
COURRIER DES LECTEURS**



## ANALYSES

### **JEAN-PIERRE VAISSAIRE - MEMENTO DE ZOOTECHNIE, EDITIONS FRANCE AGRICOLE, 2014, 267 PAGES. (29 €)**

Le mémento de zootechnie de Jean-Pierre Vaissaire aurait pu s'intituler chez un autre éditeur "La zootechnie pour les nuls". Compte tenu de la qualité de la collection destinée aux "nuls", tout le monde comprendra qu'il s'agit d'un compliment. Qu'y a-t-il de plus difficile que de choisir dans une documentation surabondante ce qui doit être su ou retrouvé rapidement si on l'a oublié? Pour y parvenir, il faut avoir une large culture zootechnique, avoir enseigné ... et posséder une âme de bénédictin. Toutes qualités présentes chez l'auteur. En particulier, on sent bien qu'il s'est posé tout au long de ses années d'enseignement la question qui agite tout enseignant: "Quelles connaissances m'apparaissent utiles et nécessaires a minima pour mes élèves?"

La construction de l'ouvrage respecte celle des classiques en distinguant un chapitre de zootechnie générale et un chapitre de zootechnie spéciale.

Le premier chapitre permet de retrouver les repères essentiels en Zoologie des espèces domestiques, Elevage (histoire et types), Statistiques (données françaises), Sexualité et reproduction, Nutrition – Alimentation, Croissance et développement, Amélioration génétique – Sélection, Productions animales (quantités, compositions), Logement.

Le second chapitre considère successivement les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les équidés, les lapins, les volailles et les chiens de berger, justement élevés

au rang d'animaux utiles. Les espèces sont traitées en 10 à 25 pages selon le même plan: caractères zoologiques puis morphologiques, fiche technique (données biologiques clés), reproduction, alimentation, élevage – productions, logement, races.

La bibliographie en fin d'ouvrage est ordonnée selon les thèmes des chapitres, plus un thème Zootechnie générale et un thème Anatomie. Les ouvrages répertoriés sont des ouvrages pratiques qui peuvent être, pour certains thèmes, de toutes époques, mais bien entendu toujours reconnus et cités aujourd'hui.

Avec ce Mémento, on accède très vite à l'information recherchée, soit en parcourant le sommaire détaillé, soit en utilisant bien sûr l'index. Le Mémento a été pensé pour soulager la recherche de la donnée ponctuelle dont on a besoin à l'instant et pour laquelle on veut s'éviter la recherche dans plusieurs ouvrages.

Jean-Pierre Vaissaire a ainsi composé un ouvrage original, unique en son genre, dont les éléments sont issus d'une impressionnante compilation suivie d'un tri éclairée. Un ouvrage à ranger à pas plus d'une longueur de bras de son fauteuil de bureau.

Jean- François Courreau

### **MATHIEU RICARD - PLAIDOYER POUR LES ANIMAUX; ALLARY ED., PARIS, 2014. (369 P. - 20, 90 €)**

Mathieu Ricard a réussi avec *Plaidoyer pour les animaux* (éditions Allary) une synthèse magistrale des connaissances actuelles sur les animaux, leurs comportements et le nôtre, ainsi que sur les implications environnementales de nos inter-relations puisque chaque année ce sont 60 milliards d'animaux terrestres et 1000 milliards d'animaux marins qui sont massacrés. Le terme de zoocide, qu'il a créé, est objectif, et à ce rythme nous ne pourrions pas survivre, surtout quand il faudra nourrir plus de 10 milliards d'humains.

En douze chapitres et 300 pages, Matthieu Ricard nous invite donc à regarder les choses en face, à commencer par nos assiettes. Pourquoi serions-nous horrifiés qu'on nous serve notre chien ou notre chat en steak alors que nous restons impassibles devant le veau, le mouton ou le cochon, pourtant doué également d'émotions et d'intelligence?

A son banquet végétarien, Matthieu Ricard convie les philosophes de l'Antiquité, les scientifiques éclairés qui, de tous temps, ont prêché comme lui pour considérer les animaux comme nos frères, dans le continuum du vivant que tous ont décrit, bien avant que les évidences scientifiques ne

soient établies. *Une même pâte avec des levains différents*, dans une des nombreuses citations dont *Plaidoyer pour les animaux* fourmille et qui montre le travail de documentation exhaustif que Matthieu Ricard, passionné par son sujet, a réalisé.

Avec une bienveillance qu'il a élargie à parler avec ceux qui voient, comme le philosophe humaniste Francis Wolf, de la beauté dans la corrida, pour mieux comprendre et contester tout ce que l'humanité perd dans ces souffrances inutiles et barbares d'un taureau enfermé dans une arène et condamné à y mourir sous les coups. Il dénonce vigoureusement la dissociation mentale voire la schizophrénie qui est la nôtre en aimant d'un côté et tuant de l'autre.

Corrida, cirque, expérimentation animale, élevage industriel, abattoirs, pêche intensive, trafic de la faune sauvage - le plus rentable après les armes et les stupéfiants - tous les sujets sont traités.

On ne sort pas indemne de la lecture du chapitre *La tuerie de masse des animaux*, tant les témoignages de ceux,

vétérinaires ou techniciens, qui travaillent dans les abattoirs sont criants. Et c'est le cœur au bord des lèvres qu'on regarde son assiette, en envisageant ce que propose l'auteur, ne pas laisser la compassion au bord de l'assiette et cesser, chacun à son rythme, de (sur)consommer de la viande.

Le rapport du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) est formel, on ne pourra pas continuer à produire des protéines animales, sauf à vouloir détruire la planète. Avec les élevages industriels et l'ère des productions animales, on a emboité le pas de Descartes, en transformant les animaux en machines vivantes à produire des protéines, dont la ferme à mille vaches est une triste illustration.

Tout comme nous avons aboli l'esclavage, la discrimination raciale, Matthieu Ricard nous invite à prendre conscience qu'en étendant notre bienveillance aux animaux on remplace l'humain au cœur de ce qui fait son humanité: l'amour et la bonté.

Il ne s'agit ni de dispersion ni de distraction en ne se préoccupant que des animaux, mais il s'agit de s'en préoccuper aussi car nous sommes dans le même bateau. A mieux considérer l'animal on ne déconsidère pas l'homme, bien au contraire.

Dans cette *drôle de démocratie qui fait de nos estomacs des cimetières*, Matthieu Ricard nous appelle à bannir la hiérarchie établie arbitrairement entre les hommes et les animaux, et entre les animaux entre eux, pour accueillir et admettre la différence. Nous ne devons pas utiliser nos capacités pour nuire aux autres espèces, et nous devons, bien au contraire, comme l'a souvent souligné Claude Lévi-Strauss, bannir notre amour-propre (et notre anthropocentrisme) pour retrouver la fraternité de nature qui nous unit aux animaux.

Le monde sans abattoir que Matthieu Ricard appelle de ses vœux n'est pas pour demain, mais il tient à chacun d'avoir le déclic, en consommant moins de viande, en consommant mieux et bannissant les produits de l'élevage industriel, tout autant que les viandes issues de bêtes ayant souffert en pleine conscience lors de l'abattage.

Bref, cet ouvrage est un appel vibrant pour avoir une conduite éthique, *concrète, incarnée*, pour admettre que le cœur et la raison sont biocompatibles, pour vivre en paix et en harmonie avec les animaux.

Pour Noël, et même avant, offrez *Plaidoyer pour les animaux* pour pouvoir dire en chœur et le cœur léger, Joyeuses Bêtes!

Anne-Claire GAGNON

## **Jocelyne PORCHER, Élisabeth LÉCRIVAIN, Nathalie SAVALOIS, Sébastien MOURET: *LIVRE BLANC "POUR UNE MORT DIGNE DES ANIMAUX"*. LES ÉDITIONS DU PALAIS, 104 PAGES, 14,50 EUROS.**

### **Préface d'Élisabeth de Fontenay.**

L'objectif de ce livre blanc est de témoigner, proposer, impliquer sur la vie et les conditions de la mort des animaux d'élevage. Il est le résultat d'une enquête collective et d'entretiens menés avec des éleveurs en 2013, dans toute la France, sur l'abattage des animaux et sur les abattoirs.

#### ***L'élevage: entre le marteau et l'enclume:***

Devant les critiques faites d'une part à l'encontre de l'élevage, accusé de contribuer largement à l'effet de serre, à la déforestation, la pollution des eaux, la réduction de la biodiversité, le mauvais rendement de la production de protéines animales, ..., et d'autre part de la concentration des abattoirs, devenus inaccessibles aux éleveurs, de milliers de kilomètres parcourus par les animaux pour se faire abattre à la chaîne, des éleveurs investis dans des systèmes de vente directe ou en circuits courts dénoncent les travers de l'industrialisation de l'élevage et proposent des alternatives au fonctionnement actuel des abattoirs.

Les éleveurs pour qui l'élevage c'est vivre et travailler avec les animaux, ont avec eux une relation donner-recevoir-rendre. Ils veulent pouvoir assurer notre autonomie alimentaire et une alimentation de qualité, à l'opposé des pratiques de l'industrie agro-alimentaire et des menaces des biotechnologies industrielles d'alternatives à l'élevage.

#### ***Une impossible rencontre entre deux mondes:***

Le monde de l'élevage est un monde de relations avec les animaux, la nature, les autres éleveurs, les

consommateurs, fait d'affectivité et de subjectivité où les animaux sont des individus sensibles et non des simples produits.

L'abattoir est un monde de normes d'où les éleveurs sont exclus. Les réglementations, normes, guides de bonnes pratiques et modes opératoires normalisés sont là pour garantir la traçabilité, l'hygiène et le respect du bien-être animal, mais les témoignages des éleveurs montrent des dysfonctionnements dans ces procédures, ils dénoncent l'incompétence de certains abatteurs et les dérives induites par des cadences imposées d'abattage qui lèsent les animaux et choquent les éleveurs: ils estiment qu'à l'abattoir, la brutalité des manipulations sans respect des animaux, saccage leur travail et qu'ils n'ont aucune maîtrise de l'abattage et du travail sur la carcasse.

Les éleveurs vivent très mal l'accusation portée par les intellectuels de l'éthique animale, des mouvements de défense des animaux (partisans de la "libération animale", du véganisme), d'être les "assassins" de leurs animaux alors que les raisons d'abattre les animaux sont pratiques et économiques et leur donner la mort repose sur des valeurs morales. Tuer les animaux n'est pas un acte anodin, même si certains préfèrent fermer les yeux, ne pas se poser de questions, rester à distance de l'abattoir.

D'autres éleveurs demandent un droit de regard sur la manière dont les animaux sont abattus, sur le traitement de la carcasse et de la viande afin d'établir la

confiance des consommateurs et assumer leur responsabilité envers les animaux jusqu'au bout.

#### **Résister et construire:**

Hors l'abattage d'animaux (porcins, ovins, caprins, volailles) pour la consommation familiale et l'abattage d'urgence, tout abattage en dehors d'un abattoir agréé est interdit en France. Seul l'abattage de volailles élevées à la ferme, dans une salle dédiée est autorisé. Les éleveurs enquêtés demandent à pouvoir faire abattre les animaux à la ferme, là où ils ont été élevés, sans transport ni stress, avec soin, humanité et une véritable traçabilité.

Les récentes épizooties conduisant à l'euthanasie de milliers d'animaux ont choqué et inquiété les citoyens quant aux risques pour la santé humaine.

Les éleveurs estiment que des liens de confiance avec les consommateurs ne peuvent être établis que par une proximité entre éleveurs et consommateurs: AMAP, parrainage d'animaux, préachats de produits.

Les enquêtes menées dans le cadre des indemnisations faites suite aux attaques de loups montrent que pour les éleveurs, la valeur des brebis n'est pas seulement économique mais faite des liens construits avec les animaux, leur déontologie du métier et le devoir de protéger leurs troupeaux.

D'où la dénonciation de la baisse du prix de l'alimentation et de la non reconnaissance de la valeur des animaux, de l'absence de respect des animaux et du travail des éleveurs, de l'impact sur l'environnement et sur la santé des consommateurs, en lien, aussi, avec la disparition des boucheries traditionnelles.

Les éleveurs en vente directe ou circuits courts cherchent à reconstruire la relation avec des bouchers qui travaillent dans les règles de l'art.

Ces éleveurs souhaitent pouvoir entretenir des relations avec le personnel des abattoirs, demandent à ce que la souffrance puisse être diminuée par le temps d'un rituel d'un point de vue anthropologique, du temps pour faire le deuil, trouver du sens et être heureux dans son métier.

#### **Trois formes d'abattage alternatif sont demandées:**

L'abattage à la ferme *in situ*, par les éleveurs eux-mêmes, en plein air ou en salle d'abattage (ce qui est interdit).

L'abattage à la ferme avec une unité mobile d'abattage, interdit en France mais pratiqué en Autriche. Il permet d'abattre un plus grand nombre d'animaux, y compris des bovins, sans stress ni transport mais nécessite des investissements.

La limite réglementaire opposée par les pouvoirs publics est la difficulté d'un contrôle *post mortem* de la viande.

Les abattoirs locaux: Les éleveurs enquêtés souhaitent leur maintien en tant que service public, avec un renouvellement de leur mode de fonctionnement et une plus grande polyvalence des employés.

#### **Un impératif et une urgence: mettre en place des alternatives:**

Les seules procédures différentielles d'abattage sont l'abattage rituel: saignée avant étourdissement par un religieux assermenté ou l'abattage bio: passage des animaux par série complète en début de journée.

Considérant que l'abattoir fait souffrir les animaux, les éleveurs et les consommateurs, que certains de ces deux derniers groupes en deviennent végétariens, d'autres modalités d'abattage sont demandées au nom d'une qualité sanitaire, organoleptique, sociale et morale.

Il est préconisé un véritable élevage qu'il soit "paysan", "bio" ou autre, fait de relations et de respect avec les animaux et non de simples productions animales: taille de l'exploitation, lien sol-animal-humain, complémentarité entre les productions, investissements soutenables, valorisation d'abord locale des produits.

"On peut faire les produits de qualité qu'attendent les consommateurs sans passer par les usines à gaz de l'administration".

Mariane MONOD

## **Charles STEPANOFF, CAROLE FERRET, GAËLLE LACAZE, JULIEN THOREZ. 2013. NOMADISMES D'ASIE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE. EDITIONS ARMAND COLIN-35 EUROS.**

Magnifiquement illustré cet ouvrage collectif sous la direction des signataires offre pour la première fois, sur 286 pages, une approche globale du nomadisme en Asie centrale et septentrionale qui se révèle être une façon séculaire de tirer parti d'environnements difficiles pour y survivre par l'élevage. Cette nouvelle génération d'anthropologues s'avère en effet beaucoup plus zootechnicienne que l'ancienne. Elle garde toutefois des modes de pensée propres aux sciences humaines visibles dans le découpage par thèmes: les mobilités, l'organisation de l'espace de vie, les techniques du corps, les liens avec les animaux et les relations avec les sédentaires. La question des quantités produites, chère aux zootechniciens

reste peu abordée, mais elle l'est, c'est un progrès considérable de cette génération par rapport à l'ancienne. En revanche, le thème écologiste de l'équilibre d'une population avec ses ressources est omniprésent et fournit une matière à réflexion dans la perspective de l'évolution productiviste de la zootechnie occidentale. Enfin quelque soient nos a priori sur ces questions c'est un livre de base pour quiconque se pose la question du maintien du nomadisme en Asie alors qu'il semble disparaître partout ailleurs.

Bertrand LANGLOIS

**SABORDAGE, COMMENT LA FRANCE DETRUIT SA PUISSANCE PAR  
CHRISTIAN HARBULOT AVRIL 2014 EDITIONS FRANÇOIS BOURIN  
COLLECTION "THERMOS", PRIX 14 EUROS**

Ce livre de 140 pages rédigé par le directeur fondateur de l'École de Guerre Economique fait froid dans le dos tant il stigmatise ce que l'on pourrait appeler notre décadence. Dans un style glacial très loin du pathos que pourrait suggérer le sujet, il nous fait la description du déclin économique de notre pays en grande partie par sa propre faute. L'absence voire le refus dans tous les secteurs de considérer la notion de notre puissance se traduit par un défaut complet de stratégie qui obère toute possibilité d'organisation. Nous avons néanmoins encore quelques atouts: lire en particulier les pages 119-125 qui concernent l'Agriculture. Mais qui saura en la matière imposer la stratégie, surtout dans le contexte actuel de déclin du politique. En effet, les réponses ponctuelles et tactiques à l'actualité des secteurs économiques, auxquelles nous

sommes tous les jours habitués, ne peuvent suffire à nous maintenir vis-à-vis de la stratégie des Etats Unis ou de celle des grands pays émergents comme la Chine, le Brésil et l'Inde.

C'est dans cet esprit que j'ai produit la note de conjoncture sur la filière chevaline ci-dessous. Il faut la lire comme un appel à l'élaboration d'une stratégie. Si nous sommes incapables de le faire pour ce petit secteur, qu'en sera-t-il des plus importants? Cela signerait véritablement notre décadence.

Bertrand LANGLOIS

Versailles, le 28 mai 2014

## **NOTES ET COURRIER DES LECTEURS**

### **NOTE DE CONJONCTURE SUR LA FILIÈRE ÉQUINE FRANÇAISE**

**Bertrand LANGLOIS <sup>(1)</sup>**

A l'aube de 2014, le secteur du cheval défraye la chronique. Au niveau de l'élevage, l'étalonnage national disparaît laissant une grande confusion derrière lui. Les outils zootechniques mis en place dans les années 1970: identification, gestion informatique du contrôle des performances, évaluations génétiques... n'ayant pas été valorisés, ils sont maintenant abandonnés et l'amateurisme est érigé en valeur suprême. Ce sont les poneys clubs qui soutiennent l'avenir de la culture équestre, entraînant avec eux une très forte féminisation et le glissement du cheval vers l'animal de compagnie. On assiste donc à un harcèlement régulier de l'hippophagie que je considère pour ma part comme un acquis culturel du XIXe siècle français. Le refus irrationnel de cette consommation n'aboutit qu'à une gigantesque hypocrisie car les chevaux finissent toujours par être consommés quelque part. Au mieux, leur incinération est une pratique anti écologique coûteuse. Même des pays comme l'Irlande ou les U.S.A. qui ont interdit l'abattage des chevaux ont pu constater que cette mesure n'a pas servi le bien-être des animaux, les chevaux réformés étant purement et simplement abandonnés. Ce refus de l'hippophagie a aussi une conséquence importante: il exclut du domaine agricole

les activités liées au cheval. Il ne faut donc pas s'étonner de la hausse actuelle des taux de TVA appliqués dans ce secteur qui choisit lui même de s'inscrire dans le loisir et le luxe.

Coté courses, deux secteurs interdépendants sont à considérer, celui de l'élevage et celui du jeu.

Le jeu, grande lessiveuse mondiale à blanchir de l'argent sale se porte à merveille, mais pas forcément le jeu sur les courses de chevaux. En effet celles ci sont coûteuses et subissent la concurrence d'autres formes, moins onéreuses, de jeux d'argent. On ferme des hippodromes aux USA. Partout en Europe, sauf en France, les paris sur les courses marquent le pas. S'ils se maintiennent chez nous, c'est grâce à la multiplication des événements. La stabilité des enjeux n'est donc pas obtenue à effort constant ce qui signe aussi la difficulté. On doit à mon avis s'attendre à des problèmes plus importants avec la disparition de la culture PMU, encore un peu attachée au cheval, et l'avènement de la virtualisation. Nous sommes en effet dès à présent aptes à modéliser des résultats de courses à venir en fonction de la connaissance des courses passées. Cela ne veut pas dire que nous savons les prédire, non, mais nous sommes capables d'estimer un certain nombre de facteurs de variation (valeur du cheval, entraîneur, jockey, driver, âge, sexe, distance, terrain, position de départ etc. ...) et donc de réduire l'aléa. Par la simulation il est envisageable de faire courir des chevaux

---

1 ) 3, rue Sainte Sophie, 78000 Versailles;  
[bertrand.h.langlois@gmail.com](mailto:bertrand.h.langlois@gmail.com)

virtuels entre eux, ou plus amusant avec des chevaux réels; la version moderne et informatique de la course d'un manège de petits chevaux de bois. Sur de telles simulations, toute l'activité actuelle (presse hippique, pronostics etc...) pourra continuer à se développer exactement comme auparavant. Même les retransmissions télévisées avec les progrès de l'animation numérique pourront atteindre un niveau stupéfiant de réalité. Si le virtuel offre d'énormes perspectives d'économies à l'industrie des jeux, il faut bien cependant qu'une certaine culture hippique se maintienne pour qu'elle s'applique au secteur du cheval, même virtualisé. Où se situera le curseur entre le virtuel et le réel? Là est la question. La réponse tient sans doute au pouvoir que sauront conserver les milieux de l'élevage qui sont les seuls à perpétuer une passion et des savoir-faire liés à des animaux bien réels. Ils doivent en particulier se battre farouchement pour que les retours de flux financiers du jeu vers l'élevage suffisent à les maintenir. Elevage des chevaux de course certes, Pur sang et Trotteurs qui sont les acteurs directs, mais pas seulement; les autres types de chevaux, de selle et de trait, participent au moins autant à la pérennité d'une culture équestre dans nos sociétés et donc à l'intérêt pour les courses. Un mythe bien ancré dans tous nos décrets sur les courses les érige comme outil d'amélioration de toutes nos races de chevaux. La proposition peut maintenant s'inverser car seul le maintien de nos races de chevaux permettra aux courses de perdurer. A ce titre, c'est dès maintenant qu'un prélèvement sur les enjeux devrait être prévu pour les actions de conservation. Le financement des concours des races menacées me paraît tout spécialement indiqué. Autant j'en conteste l'efficacité au niveau de la sélection, autant ils me paraissent bien adaptés pour les actions de conservation qui visent à maintenir en l'état plutôt qu'à promouvoir de nouvelles orientations.

Il est un domaine dont on parle relativement peu c'est celui du rôle que le cheval peut jouer dans l'éducation. En effet la majorité des cavaliers sont des féminines juniors. On subit cette tendance, loi du marché oblige, sans s'intéresser à l'infléchir vers un sex-ratio plus équilibré. La pratique s'adressant à des juniors signe son potentiel éducatif comme d'ailleurs celui des autres sports. La particularité de l'équitation est l'usage cinesthésique d'un animal qui conduit, une fois les raideurs occasionnées par les craintes du débutant dépassées, à la mise en phase physique du cavalier et de sa monture dont le but ultime est la fusion réalisée par une assiette parfaite. Cette expérience physique qui exige la compréhension d'un animal a des prolongements psychiques importants dont les premières manifestations sont un ressenti de détente et de calme qui peut être mis à profit en rééducation ou en thérapie. On peut s'étonner qu'à l'instar d'autres sports d'équipe comme le football, le rugby, le basketball, le handball ou bien individuels comme l'athlétisme, le judo, la natation, le tennis, aucune politique de l'Etat ou de l'Education Nationale ne soit mise en place pour l'équitation. Sans doute des résistances idéologiques dépassées liées à la symbolique sociale de l'animal doivent-elles être invoquées. N'est-il pas temps de dépasser ce fond culturel?

A l'aube de 2014 donc, si l'on laisse faire les choses, l'hippophagie de marginale qu'elle est va tendre à disparaître. La viande abandonnée s'écoulera sur le marché mondial sous forme de "minerai" et sera consommée sous forme "titrisée" en mélange avec d'autres viandes partout où les contrôles seront absents ou que les habitudes locales autoriseront cette

consommation. C'est économiquement inéluctable. Cela aura pour conséquence une baisse considérable du prix de réforme. Qu'advient-il des 60% de trotteurs nés qui ne se qualifient pas? Sera-t-il possible d'envisager le maintien des races de trait? L'élevage de chevaux de loisir comme celui d'un trouper standard, abandonnant de ce fait l'espoir des gros prix de vente des chevaux spécialisés pour les compétitions, deviendra-t-il une perspective utopique?

Pour perdurer avec des prix de réforme diminuant, l'élevage de chevaux verra augmenter d'autant ses coûts de production. S'il ne peut vendre plus cher, il risque de disparaître. S'il vend plus cher, ce sont les utilisateurs qui devront amortir ces coûts supplémentaires, renchérissant en particulier le coût de l'équitation et limitant ses possibilités de démocratisation.

Voilà une partie des raisons pour lesquelles je penche pour une politique proactive de soutien de l'hippophagie. C'est à mon humble avis essentiel et tout à fait prioritaire pour la filière.

En ce qui concerne les jeux d'argent sur les courses, ils se maintiennent pour l'instant, laissant ainsi un répit pour préparer l'avenir. On ne pourra en effet indéfiniment augmenter le nombre d'événements pour maintenir le montant des enjeux. Il faut donc investir pour renouveler la masse des parieurs intéressés par les courses de chevaux. Je ne pense pas que nos clubs hippiques qui sont en majorité des poneys clubs soient en mesure de l'assurer. Les différents milieux de l'élevage me semblent mieux placés. La culture bistrot qui a fait les grandes heures du PMU, disparaît elle aussi au profit du point course informatisé qui ouvre la voie à la virtualisation. L'avenir n'est donc pas aussi radieux qu'il y paraît. L'intensification de la politique de transfert des gains sur les paris vers tous les types d'élevage de chevaux me paraît tout indiquée, cette activité étant la seule à soutenir réellement l'animal cheval en tant que tel et donc la culture qui va avec. En effet, même chez les utilisateurs, une certaine distance s'est opérée. En équitation, chez les amateurs, les dérives anthropomorphiques sont fréquentes et chez les professionnels des courses et de l'équitation, l'instrumentalisation de l'animal conduit à des excès inverses.

Le rôle éducateur du cheval est peu valorisé. Il y a de moins en moins d'occasions dans nos sociétés urbaines d'apprendre à demander peu ce qui exige de la maîtrise de soi, à toujours obtenir ce que l'on a demandé, exercice d'autorité, et à faire face avec courage et humilité aux réactions vives et brutales d'un animal émotif qui peut toujours surprendre. Maîtrise de soi, autorité, courage et humilité ne sont-elles pas des qualités qui font bien défaut à l'heure actuelle et dont l'absence généralisée entraîne la non prise de responsabilité tant politique qu'administrative à laquelle est substituée une hyper réglementation qui entrave notre économie. N'est-il pas temps de redevenir un peu cavalier? Pour ma part je le pense. Mais où trouver la vigueur pour le faire?

Une génération humaine c'est à peu près 33 ans. J'appartiens à la promotion 1946. J'ai donc connu les derniers chevaux de trait, le défilé des spahis au 14 juillet. J'ai appris à monter sur le dernier cheval de fiacre de Versailles avant de goûter des barbes. J'ai donc connu l'essor du PMU, la fermeture des abattoirs de Vaugirard et j'ai participé au lancement des poneys. Mais mon temps est passé.

Je m'adresse donc à la relève qui a environ 35 ans.

Trouvera-t-on dans cette génération quelque leader charismatique susceptible de redresser la barre? Je l'espère vivement car je ne crois nullement à la possibilité de la filière de se réorienter elle-même par une voie prétendue démocratique qui ne promet que des profiteurs.

Ces mots sont bien durs mais ils me sont autorisés par une très longue expérience.

A vous donc les jeunes de moins de 40 ans ... Prenez le pouvoir, nettoyez les écuries et rappelez vous le conseil d'un ancien: 3 axes de développement:

- soutien à l'hippophagie
- soutien à l'élevage dans toutes ses spécialités,

financé par un prélèvement sur les enjeux.

- promotion de l'éducation par le cheval.

Aucun de ces axes ne reçoit réellement l'aval de la filière qui campe sur ses avantages acquis et ne perçoit même pas les dangers qui la guettent. Au mieux, elle attend que le cheval tel un Phoenix renaisse de lui-même de ses cendres.

C'est un pari risqué que je ne conseille pas. On peut discuter mes recommandations et même en proposer d'autres. Mais ne rien faire ...

Bertrand Langlois, le 10 janvier 2014

## L'INTRODUCTION DES ANIMAUX DANS LE CODE CIVIL: UNE AVANCÉE OU UNE MENACE? (NOTE DE Jean-Pierre DIGARD)

Le 11 avril 2014, sur proposition de Jean Glavany, député (PS) des Hautes-Pyrénées, l'Assemblée nationale a amendé le Code civil pour y insérer, dans le livre II, un article 515-14 ainsi rédigé: "*Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité. Sous réserve des lois qui les protègent, les animaux sont soumis au régime des biens*". Après avoir été repoussé par la Commission mixte paritaire (Sénat-Assemblée), ce texte (désormais connu comme "amendement Glavany") a été adopté en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale le 30 octobre.

### La portée de l'amendement

Rappelons que le Code civil, qui constitue le socle du Droit français pour tout ce qui concerne les affaires commerciales et patrimoniales, distingue deux catégories: les personnes et les biens. Les animaux n'étant pas des personnes, sont donc des biens plus précisément des "biens meubles" puisqu'ils peuvent se déplacer ou être déplacés.

L'amendement stipulant que "les animaux sont soumis au régime des biens", rien ne change à première vue. "L'amendement n'entraîne aucune conséquence juridique, aucun effet juridique non maîtrisé", a confirmé le rapporteur Colette Capdevielle (PS). Certaines associations animalistes ont d'ailleurs immédiatement protesté contre ce qu'elles ont jugé être une modification purement symbolique.

L'introduction d'une catégorie "animaux" dans ce pilier du Droit français constitue au contraire une innovation et un symbole fort, très inquiétants pour l'avenir des filières animales. Le député Jean Glavany a d'ailleurs lui-même précisé au cours des débats que l'amendement représentait "un pied mis dans la porte pour l'empêcher de se refermer". On ne saurait inviter plus clairement les animalistes à ne pas en rester là; et il est prévisible qu'ils ne s'en priveront pas.

Ils le feront d'autant plus aisément que l'amendement en question comporte des imprécisions, peut-être intentionnelles, que le législateur sera tôt ou tard appelé à lever. En effet, que faut-il entendre par "les animaux"? S'agit-il des seuls animaux domestiques? La faune sauvage ou les invertébrés, par exemple, sont-ils aussi concernés, ou bien doit-on considérer qu'ils ne sont pas "des êtres vivants doués de sensibilité"? Et quid de la notion, éminemment subjective, de "sensibilité"?

Comme on pouvait s'y attendre, le zèle animaliste

n'a pas tardé à se manifester. Dès le 10 juin 2014, le député PS Geneviève Gaillard, présidente du groupe d'étude sur les animaux à l'Assemblée nationale, a déposé une proposition d'amendement pour qu'il soit précisé que les animaux sauvages sont eux aussi reconnus dans le Code civil comme "des êtres vivants doués de sensibilité". "Je veux faire en sorte que, dans cette proposition de loi, les animaux ne soient plus considérés comme des biens meubles, mais aussi étendre la reconnaissance d'êtres sensibles aux animaux sauvages", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse à l'Assemblée. "Nous avons aussi voulu rassurer les chasseurs à travers cette proposition de loi [...] la chasse est reconnue comme un fait sociétal et nous ne voulons pas qu'ils croient que leur activité de chasse sera arrêtée. Par contre, comme la société évolue, les pratiques de chasse peuvent évoluer", a-t-elle estimé. "On peut chasser avec des règles précises, comme on peut manger des animaux avec des règles précises lors de l'abattage, considérant que l'animal est un être doué de sensibilité", a encore insisté Geneviève Gaillard.

L'initiative de l'élue socialiste a suscité maintes déclarations qui en disent long sur les intentions des animalistes: en demander toujours plus. Pour Christophe Marie, porte-parole de la Fondation Brigitte Bardot, "l'amendement Glavany se limite à sortir les animaux des biens meubles", tandis que le groupe d'étude de Geneviève Gaillard "donne la possibilité d'attaquer pour actes de cruauté aussi commis sur les animaux sauvages". "C'est une énorme avancée car la proposition de loi remet en cause certaines pratiques cruelles de chasse, mais pas la chasse elle-même", a-t-il ajouté. De son côté, Réha Hutin, présidente de la *Fondation 30 Millions d'Amis*, s'est félicitée "que le débat au sein du Parlement se poursuive", jugeant "nécessaire d'aller au bout de ce processus". "Il s'agit d'une rare opportunité qu'il ne faut pas laisser passer. En effet, a-t-elle regretté, cela fait des années que la question de l'évolution du statut juridique de l'animal est soulevée mais sans traduction législative concrète" (AFP).

Lors de la séance du 30 octobre 2014 à l'Assemblée nationale, les mêmes arguments contradictoires ont été développés, tant par les élus écologistes que par certains députés UMP (ce qui montre, soit dit en passant, que les divisions sur ce sujet ne recourent pas le classique clivage gauche-droite). Le député écologiste Laurence Abeille a

déposé, contre l'amendement Glavany, qu'elle a qualifié de "texte cosmétique", plusieurs propositions d'amendements complémentaires; ces propositions ayant été rejetées, elle a annoncé le dépôt prochain d'une proposition de loi sur le même sujet.

Ces attaques constituent donc les premières manifestations d'une guérilla législative et jurisprudentielle qui risque de durer des années et dont la cible, aujourd'hui la chasse et l'expérimentation à des fins de recherche biomédicale, pourrait être demain rien moins que le droit d'appropriation et d'utilisation des animaux domestiques et de leurs produits.

### Rappel du contexte

Pour prendre toute la mesure de la menace qui pèse, il n'est pas inutile de rappeler, par un bref retour en arrière, le contexte dans lequel intervient cette "affaire" du Code civil.

Jean Glavany, qui fut ministre de l'Agriculture de 1998 à 2002, n'en est pas à son coup d'essai. C'est lui qui fit passer la loi du 9 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux. C'est encore lui qui mit sur les rails la loi du 8 juillet 2003 (article unique) portant ratification par la France de la convention européenne de 1987 pour la protection des animaux de compagnie, dont l'article 1 donne une définition tellement large ("tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'homme pour son agrément") qu'elle peut s'appliquer à de nombreuses espèces (notamment au cheval) et dont l'article 7 interdit le dressage par des "moyens artificiels" de dressage (le mors, les éperons, la cravache sont-ils "naturels"?) – articles qui sont désormais intégrés à l'article L214 du Code rural.

L'idée d'une réforme du Code civil en faveur des animaux remonte, elle, à 2005, date à laquelle Suzanne Antoine, présidente honoraire de chambre à la Cour d'Appel de Paris et membre du bureau de la *Ligue Française des Droits de l'Animal*, remit au Garde des Sceaux de l'époque un rapport qui préconisait de créer dans le Code, pour y introduire les animaux, soit une catégorie intermédiaire entre les personnes et les biens, soit une catégorie particulière de biens - c'est ce qui vient d'être fait.

L'adoption de l'amendement Glavany est en outre l'aboutissement d'une campagne médiatique intense et soigneusement orchestrée, qui se déroula en plusieurs étapes: lancement en 2013 d'une pétition par 30 Millions d'Amis; publication en décembre 2013 d'un manifeste signé par vingt-quatre "intellectuels" plus médiatisés que véritablement experts sur le sujet (un paléontologue, un astrophysicien, un psychiatre autoproclamé éthologue, un romancier, un moine bouddhiste, des philosophes...); enfin, tenue dans une salle du Sénat (et non pas "au Sénat") d'un colloque "*Nous et l'animal*" (mot dont l'emploi au singulier est symptomatique...) organisé par le "*think tank*" Écolo-Éthik de Chantal Jouano (UDI), avec la participation de quelques-uns des vingt-quatre signataires du manifeste, auxquels s'ajoutèrent des personnalités telles que Laurence Parisot, ancienne présidente du MEDEF, et Louis Schweitzer, ancien PDG de Renault, qui ne sont pas connus principalement pour leur compétence en matière d'animaux. Entendons-nous bien: toutes ces personnes sont parfaitement en droit d'exprimer des opinions; mais il ne s'agit que d'opinions; et ce qui pose problème, c'est que celles-ci pèsent à l'évidence davantage,

aux yeux des législateurs, ainsi que les débats du 30 novembre à l'Assemblée viennent encore une fois de le montrer, que les connaissances scientifiquement établies et que l'expérience des éleveurs dont les organisations représentatives n'ont pas été consultées.

Enfin, l'adoption de l'amendement Glavany, à l'initiative de parlementaires appartenant à la majorité présidentielle, est intervenue après que le président de la République lui-même ait tenu publiquement en février 2014, à la veille de l'ouverture du Salon international de l'Agriculture à Paris, des propos apaisants confirmant qu'une modification du Code civil n'était nullement à l'ordre du jour puisque, précisa-t-il, le Droit français comportait déjà toutes les dispositions utiles à la protection des animaux...

### Interrogations

Outre les incohérences politiques, dont, hélas, le Code civil n'est pas seul à pâtir, les péripéties qui viennent d'être rappelées soulignent plusieurs dysfonctionnements qui ne manquent pas d'inquiéter.

L'un d'eux tient au décalage qui s'observe entre la stratégie grossièrement manipulatrice des mouvements animalistes et l'audience dont ceux-ci bénéficient auprès des politiques et des décideurs. Se présentant comme les porte-parole de la "*majorité silencieuse*" (en réalité indifférente et en tout cas mal informée), ces mouvements font dire à celle-ci à peu près n'importe quoi. Les principaux moyens de cette instrumentalisation sont les pétitions et sondages non représentatifs, l'utilisation de faux "experts", les mensonges éhontés ("*biens meubles*", c'est-à-dire mobiles, du Code civil sciemment confondus avec des "*meubles*", tables ou chaises; mise en avant des 98,5% d'ADN identique entre l'homme et le chimpanzé, en "oubliant" les quelques centaines de gènes qui font toute la différence, etc.). Telles sont les voies par lesquelles certaines minorités, dont les animalistes font incontestablement partie (1), parviennent à imposer leur point de vue à la majorité, en même temps qu'à entraîner, à force de surenchère, leurs propres partisans dans un engrenage du "toujours plus" qui pousse les végétariens à devenir végétaliens puis véganiens.

Un autre aspect préoccupant réside dans la relative atonie montrée sur ce dossier par les organisations représentatives des agriculteurs. Ainsi, faute d'avoir pu l'empêcher, certains dirigeants agricoles considèrent en privé l'introduction des animaux en tant qu'êtres sensibles dans le Code civil comme un "*moindre mal*", au regard de l'alternative que proposait le rapport Antoine. De même, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs ne semblent pas avoir trouvé d'autre argument à opposer aux mouvements animalistes (2) qu'une vertueuse indignation contre ce qu'ils interprètent comme une remise en cause, par l'amendement Glavany, du savoir-faire des éleveurs en matière de "*bien-être animal*"; or l'invocation de cette notion, au demeurant

---

1) Selon les sondages réalisés par le CRÉDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie) auprès d'échantillons représentatifs de la population française, le "bien-être animal" n'arrive qu'en 8e position des attentes des consommateurs; par ailleurs, les enquêtes sur les pratiques alimentaires effectives montrent que les végétariens représentent 0,1 % de la population, les végétaliens 0 % et les véganiens 0 %.

2) Cf. leur lettre commune du 16 avril 2014 aux sénateurs.

fort critiquée (1), apparaît peu crédible dans un contexte où le public se trouve régulièrement abreuvé par les médias des images les plus révoltantes qui peuvent se trouver sur l'élevage, le transport et l'abattage des animaux.

### Perspectives

Le mouvement animaliste et ses attaques répétées représentent un péril certain pour les filières animales et pour toutes les activités en rapport avec des animaux, mais aussi pour les céréaliers dont la production est, pour un tiers, destinée à l'alimentation des animaux d'élevage, ainsi que pour l'ensemble des consommateurs. Ce péril n'est pas nouveau, mais il n'a pas été assez pris au sérieux; quelques voix s'étaient bien élevées, mais jugées défaitistes et inutilement alarmistes, elles n'avaient pas été entendues. En outre, les parades envisagées jusqu'à présent se sont révélées insuffisantes, voire contre-productives, car toute concession faite aux animalistes, loin de calmer le jeu, est au contraire utilisée par eux comme un précédent sur lequel ils s'appuient et dont ils tirent argument pour introduire de nouvelles revendications.

Aujourd'hui, avec l'introduction des animaux dans le Code civil, un seuil décisif est en passe d'être franchi. Les organisations représentatives des agriculteurs ont réagi et il faut s'en féliciter; mais elles l'ont fait avec une force et des arguments qui ne sont pas à la hauteur des enjeux. Le danger est désormais devenu si palpable et la menace si précise qu'il

n'est plus possible de se contenter de pratiquer la politique de l'autruche ou de tenter de faire diversion en agitant des gadgets.

Le moment est au contraire venu de tout remettre à plat, y compris l'obsession à double tranchant du "bien-être animal", loin des idées reçues et des gesticulations médiatiques, mais sans crainte des controverses et du "*politiquement incorrect*". Il faut recentrer le raisonnement sur l'Homme, ses intérêts et ses devoirs: réaffirmer sa légitimité à élever et à utiliser des animaux, et mettre en avant l'intérêt qu'il a à le faire le mieux possible, dans le respect des animaux et des hommes, à la fois pour des raisons économiques (rentabilité des animaux "en état") et de santé mentale (estime de soi, effets gratifiants du contact direct avec les animaux, etc.). Inévitablement, se posera du même coup la question de certains élevages industriels: sont-ils tous défendables, et ne peut-on concevoir, pour parvenir à la compétitivité, d'autres modèles économiques que ceux qui passent par la surexploitation, à la fois, des hommes et des animaux? Faute d'examiner ces questions et d'y répondre avec courage et lucidité, l'animalisme ne pourra que gagner du terrain, et l'élevage qu'en perdre.

Jean-Pierre DIGARD

(directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie d'Agriculture)

---

1) Voir par exemple Jean-Paul Bourdon, "Recherche agronomique et bien-être des animaux d'élevage. Histoire d'une demande sociale", *Histoire et sociétés rurales*, n° 129, 2003, p. 221-239, et Jocelyne Porcher, *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2011, p. 18 et 109-121, et "Défendre l'élevage, un choix politique", in: Laurent Garrouste, Laurence Lyonnais & Roxanne Mitralias (dir.), *Pistes pour une agriculture écologique et sociale*, Paris, Éditions Syllepse, 2014, p. 115-126; également disponible sur la revue en ligne *Contretemps*.

# SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHE

## Patrimoines et savoirs en élevage

5, Avenue Foch, F54200 TOUL

**COTISATION ANNUELLE DE ..... 35 €**

(Tarif étudiant: 10 €, sur justificatif)

donnant droit à deux numéros de la revue et quatre lettres d'information. Selon les possibilités, il arrive que des numéros supplémentaires soient édités.

Photocopie des sommaires des numéros parus ..... 7 €

1975-1 Races domestiques en péril (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	51 Le logement des animaux domestiques	13 €
1975-2. Quelques aspects de la transhumance	13 €	52 Races domestiques en péril (4 <sup>e</sup> journée)	13 €
15 Le Yak	13 €	53 La faune sauvage	13 €
16 Le Porc domestique	13 €	54 La zootechnie et son enseignement	13 €
18 L'Élevage en Grèce	13 €	55 La transhumance bovine	13 €
20 L'Ethnozooteche	7,5 €	56 L'âne (2 <sup>e</sup> journée)	13 €
21 Les débuts de l'élevage du mouton	13 €	57 Varia (n° 3)	13 €
22 Les races domestiques en péril (2 <sup>e</sup> journée)	13 €	58 Le coq	13 €
24 Zones marginales et races rustiques	13 €	59 L'Élevage médiéval	13 €
25 Le chien	13 €	60 Les Bœufs au travail	13 €
26 Le petit élevage des animaux de ferme	13 €	N° 61 Varia n° 4 (1998)	13 €
27 Le lapin (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	N° 62 La Poule et l'œuf (1998)	13 €
28 Les concours de bétail	13 €	N° 63 Prémices de la sélection animale en France (1999)	14 €
29 Le concept de race en zootechnie	13 €	N° 64 Poneys (1999)	14 €
30 Le cheval en agriculture	13 €	N° 65 Varia n° 5 (2000)	14 €
31 Les animaux domestiques dans les parcs naturels et dans les zones difficiles	13 €	HS n° 1 L'habitat rural traditionnel en France (2000)	14 €
32 L'évolution de l'élevage bovin	13 €	N° 66 L'alimentation des animaux (2000)	14 €
33 Races domestiques en péril (3 <sup>e</sup> journée)	13 €	N° 67 L'élevage en agriculture biologique (2001)	14 €
34 La médecine vétérinaire populaire	13 €	HS N° 2 L'animal et l'éthique en élevage (2001)	14 €
35 Foires et Marchés	13 €	N° 68 Élevage et enseignement de la zootechnie (2001)	14 €
36 Les éleveurs de brebis laitières	13 €	N° 69 Varia n° 6 (2002)	14 €
37 L'âne (1 <sup>re</sup> journée)	13 €	HS N° 3 Histoire des races bovines et ovines (2002)	14 €
38 Les femmes et l'élevage	13 €	N° 70 La chèvre, son rôle dans la société au XX <sup>e</sup> siècle 2002	14 €
39 Les palmipèdes domestiques et sauvages	13 €	N° 71 Animal domestique, domestication: points de vue 2003	14 €
40 Le Chat	13 €	Hors série n° 4 Du lait pour Paris (2003)	14 €
41 La chèvre	13 €	N° 72 Le Mulet (2003)	14 €
42 Etat sauvage, Apprivoisement, état domestique	13 €	N° 73 Animaux au secours du handicap (2003)	14 €
43 Les chiens de troupeau	13 €	N° 74 Varia n° 7 (2004)	14 €
44 Varia (n° 1)	13 €	N° 75 Le Lapin (2 <sup>e</sup> journée) (2004)	14 €
45 La couleur du pelage des animaux domestiques	13 €	HS n° 5 La vie et l'œuvre de F.-H. Gilbert (1757-1800) (2004)	14 €
46 Evolution des rapports hommes-animaux en milieu rural	13 €	N° 76 Races en péril: (5 <sup>e</sup> journée) (2005)	14 €
47 Milieux, société, et pratiques fromagères	13 €	N° 77 Varia n° 8 (2005)	14 €
48 L'homme et la viande	13 €	N° 78 Le chien (2006)	14 €
49 Le dindon	13 €	Hors série n° 6 F. Spindler, Souvenirs (2006)	14 €
50 Varia (n° 2)	13 €	N° 79 Bovins: de la domestication à l'élevage (2006)	14 €
N° 80 Le gardiennage en élevage (2007).....	14 €	HS n° 7 La transhumance bovine Vosges et Alpes (2006)	14 €
N° 81 Les aides animalières: les animaux au service du handicap (2007).....	14 €		
N° 82 Histoire des courses et des compétitions équestres (2007).....	14 €		
N° 83 Appréciation et jugement morphologiques des animaux (2008).....	14 €		
N° 84 L'homme et l'animal: voix, sons, musique (2008).....	14 €		
N° 85 Histoire et évolution des races et des productions caprines (2008).....	14 €		
N° 86 Le lait de demain (2009).....	14 €		
N° 87 Varia n° 9 (2009).....	15 €		
N° 88 Un cheval pour vivre & Varia (2010).....	15 €		
N° 89 Hommage à R. Laurans (2010).....	15 €		
N° 90 Poisson: un animal sauvage et domestique (2011).....	15 €		
N° 91 Le mouton, de la domestication à l'élevage (2011).....	15 €		
N° 92 Les fèces animales: des nuisances aux ressources (2012).....	15 €		
N° 93 Pratiques de fin de vie des animaux (2012).....	15 €		
N° 94 Varia n° 10 (2013).....	15 €		
N° 95 Intensification/extensification; bien-être animal (2013).....	15 €		
N° 96 De la plume et de ses usages (2014).....	25 €		
N° 97 Le veau.....	(à paraître)		

# SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

Patrimoines et savoir en élevage

Association loi 1901

## étude:

les relations HOMME, ANIMAL, MILIEU dans les sociétés anciennes et actuelles, et leurs transformations déterminées par l'évolution de l'élevage. Elle réunit ainsi des éléments de comparaison, de réflexion et des informations utiles à ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'avenir de l'élevage des animaux domestiques.

Les thèmes suivants retiennent plus particulièrement l'attention:

- l'origine des animaux domestiques et l'évolution des races
- l'histoire de l'élevage
- l'évolution des techniques et du langage des éleveurs
- leur adaptation aux conditions socio-économiques
- la conservation du patrimoine génétique animal
- la place de l'élevage dans les sociétés anciennes et actuelles

## organise

- des colloques et journées d'étude

## publie

- les textes des communications présentées aux journées d'étude
- des articles et mémoires sur thèmes divers
- des informations, comptes rendus et analyses

dans son bulletin semestriel

## ETHNOZOOTECHNIE

et sa

### Lettre d'information trimestrielle

#### RENSEIGNEMENTS - ADHÉSIONS:

**Le Président**

**Pr. Bernard DENIS**

**5 Avenue Foch**

**F54200 TOUL**

Téléphone: 03.83.43.06.45

**La Secrétaire-trésorière**

**Mariane MONOD**

**4 rue Pierre Brossolette**

**F92300 Levallois-Perret**

Téléphone: 01 47 31 27 89

Site Internet de la Société d'Ethnozootechnie: [www.ethnozootechnie.org](http://www.ethnozootechnie.org).



---

#### BULLETIN D'ADHÉSION ET/OU DE COMMANDE

NOM et PRÉNOM:

ADRESSE:

DÉSIRE

ADHÉRER A LA SOCIÉTÉ D'ETHNOZOOTECHNIE

RECEVOIR LES NUMEROS SUIVANTS.....

*Les commandes sont expédiées après règlement par chèque bancaire ou postal (C.C.P. Paris 17885-33 N) à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie.*